Extension du suffrage universel aux élections municipales

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le suffrage universel, déjà en vigueur aux élections fédérales et provinciales, s'étendra maintenant aux élections municipales.

Toutes les personnes de 21 ans et plus qui habitent dans une municipalité depuis au moins un an et qui sont citoyens canadiens pourront dorénavant voter au scrutin qui se déroulera à tous les quatre ans dans leur municipalité.

Tel est le principal amendement apporté à la loi des Cités et villes au cours de l'étude en comité du bill 285 modifiant cette loi qui régit les municipalités urbaines du Québec. La même mesure sera adoptée au cours de l'étude du Code municipal qui régit les municipalités rurales.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, avait proposé d'étendre le droit de vote aux locataires. L'Opposition libérale et l'Union des municipalités préconisaient de leur côté le droit de vote universel. Le gouvernement s'est rendu sans difficulté à la demande.

C'est donc dire que, en plus des propriétaires et des locataires, tous les jeunes gens et jeunes filles de 21 ans et plus qui habitent chez leurs parents, le conjoint ou la conjointe du propriétaire ou du locataire, les célibataires qui vivent en appartement, les chambreurs et toutes les personnes majeures qui ne sont pas considérés comme des locataires proprement dit pourront voter aux élections municipales.

Le gouvernement ne s'est toutefois pas rendu à la demande de l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, à l'effet que le suffrage universel soit ac-

Voir SUFFRAGE, page 2

Autres nouvelles — P. 17

Le Grand Nord à 3 heures de vol

— page 45

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le partage des pouvoirs: la priorité

— page 42

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, jeudi 5 décembre 1968 / saint Nizier / 84e année / No 284 / 4 cahiers / 92 pages / Les prévisions météorologiques: le temps sera nuageux avec chutes de neige / Minimum: 30° / Maximum: 32°.

Nouveau réseau de fraudeurs (moteurs et transmissions)

La police de Montréal croit avoir mis un terme à l'activité d'une bande de fraudeurs se spécialisant dans la vente et la réparation de transmissions et de moteurs d'automobiles. Au cours d'une série de descentes hier dans la région métropolitaine, les policiers ont appréhendé trois suspects. Nous voyons ici des détectives examinant des pièces d'autos saisies dans un atelier de Montréal-Nord, rue Des Récollets.

— Nos informations page 3



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Match nul

Cardinal dans Bagot — Tetley dans NDG

par Maurice GIROUX
envoyé spécial de LA PRESSE

ACTON VALE — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a remporté une éclatante victoire hier dans Bagot par une majorité qui dépasse tous les records détenus par son prédécesseur, M. Daniel Johnson. Dans NDG, le libéral William Tetley a conservé le siège à son parti.

Selon les derniers chiffres obtenus tard hier soir, M. Cardinal aurait recueilli au moins 2,150 voix de plus que son adversaire libéral, M. Henri Boisvert. (En 1966, M. Johnson avait décroché une majorité de 2,074 voix, et en 1956 une majorité de 2,130 voix.)

M. Boisvert, qui est maire d'Acton Vale, a non seulement été défait dans sa propre ville (majorité UN: 202), mais également dans son propre district de votation (majorité UN: 13).

De plus, pour la première fois depuis une quarantaine d'années, la paroisse d'Upton a donné une majorité au candidat de l'Union nationale.

A Saint-Pie, M. Cardinal a obtenu 444 voix de majorité, comparativement à 332 voix qu'avait obtenues M. Johnson en 1966.

Pour sa part, le comté Notre-Dame-de-Grâce est resté fidèle à lui-même et au parti libéral.

Me William Tetley, candidat libéral, a en effet remporté la victoire dans ce comté en s'assurant une majorité de plus de 12,000 voix sur le candidat de l'Union nationale.

Les derniers rapports hier soir accordaient en effet à M. Tetley 17,234 voix contre 5,550 pour le candidat de l'Union nationale, M. Lynch-Staunton. Ce ne sera toutefois qu'aujourd'hui qu'on connaîtra les résultats définitifs.

Peut-être est-ce dû à la température, toujours est-il que 45 p. 100 des électeurs seulement se sont prévalus de leur droit de vote, alors qu'il y en avait eu 59 pour cent en 1966.

60 p.c. des voix à Cardinal

En gros, M. Cardinal a obtenu environ 60 pour cent des suffrages, et M. Boisvert 40 pour cent. A eux trois, les candidats indépendants Michael Mill, Micheline Chartrand et Jacques Pelletier n'ont pas recueilli plus de 130 voix.

Ces résultats sont à peu près conformes à un sondage d'opinions mené il y a 10 jours par l'équipe du journal hebdomadaire du comté, "La Pensée de Bagot", sondage qui accordait 53 pour cent des suffrages au ministre de l'Education et 31 pour cent au maire d'Acton Vale.

Voir CARDINAL, page 2

• *Le milieu anglophone de Montréal reste méfiant à l'endroit de l'UN.* — page 23



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. et Mme Cardinal, dans Bagot

Bertrand: c'est un vote de confiance

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est réjoui, hier soir, du résultat du vote dans le comté de Bagot qui, à son avis, constitue "un vote de confiance indiscutable" pour le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

Quant à la défaite de son parti dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Bertrand l'a commentée en ces termes: "Le peuple est souverain et je m'incline devant son verdict."

M. Bertrand a fait ces commentaires dans une déclaration plutôt laconique, publiée hier soir vers dix heures, à l'issue du dépouillement du scrutin dans les deux comtés.

M. Bertrand a refusé par ailleurs de rencontrer personnellement les courriéristes parlementaires pour commenter le résultat des élections. Il s'est également abstenu d'accorder quelque entrevue que ce soit aux représentants des postes de radio ou de télévision.

Voici la déclaration de 9 pa-

Voir BERTRAND, page 2

L'enquête sur le commerce des autos aux USA

Les garanties: un truc publicitaire

WASHINGTON — (UPI) — Détroit a prolongé jusqu'à l'absurdité les périodes de garantie de ses automobiles pour se faire de la publicité, mais n'a jamais donné à ses détaillants les moyens de respecter ces garanties.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Warren J. McEleney, trésorier de l'Association nationale des détaillants d'automobiles, qui témoignait devant le sous-comité sénatorial sur les cartels et monopoles.

Le mois dernier, la Commission nationale du Commerce des Etats-Unis a estimé que les fabricants de voitures ne payaient pas leurs vendeurs suffisamment pour couvrir le coût du service et de l'entretien sous les nouvelles garanties plus longues, et on dit que les "trois grands" de Détroit ont l'intention de raccourcir les garanties sur leurs nouveaux modèles.

McEleney, qui est lui-même vendeur General Motors dans l'Iowa, trouve que la garantie d'un an ou 12,000 milles est justifiée. Mais à son avis les fabricants ont exagéré quand ils ont commencé à offrir une garantie pour 5 ans ou 50,000 milles.

"On a tout simplement mis de côté le bon sens économique en faveur des avantages de la publicité, a-t-il expliqué. Les garanties deviennent alors une espèce de jeu où le plus prometteur l'emporte."

D'après lui, les dirigeants de l'industrie automobile ont ignoré totalement les objections de leurs vendeurs, qui craignaient une hausse inévitable des coûts d'entretien. Les fabricants, dit-il, ont un tel contrôle sur leurs détaillants qu'ils peuvent ainsi leur imposer des décisions malgré eux:

"Le constructeur d'autos décide arbitrairement d'appliquer un plan ou programme qui sera payé par le détaillant sans qu'il soit remboursé par la compagnie, puis il force ses vendeurs à accepter la responsabilité de la mise en pratique de ce plan."

Un autre témoin à l'enquête du sous-comité, M. William Whinpisinger, vice-président de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aviation et de l'espace, s'en est pris au coût élevé des réparations d'automobiles.

Il s'est attaqué particulièrement aux "taux fixes" publiés par les constructeurs. Que le travail prenne plus ou moins de temps ne change rien, a-t-il dit. Le client ne paie pas pour le temps qu'on prend à réparer sa voiture et le mécanicien n'est pas payé selon ses heures de travail; dans les deux cas, le prix est fixé selon les tables du "manuel des taux fixes" publié par le fabricant de la voiture.

De cette façon, a déclaré le témoin, le mécanicien n'est pas encouragé à trouver une méthode plus efficace et plus rapide d'effectuer la réparation: "S'il trouve de meilleures façons de procéder, le fabricant réduira le "temps fixe" accordé pour cette réparation dans son manuel dès qu'il en entendra parler."

Voir GARANTIES en page 2

La tempête de neige

La région de Montréal "nettement" favorisée

La région de Montréal a été nettement favorisée hier alors que la tempête n'a laissé tomber que de six à sept pouces de neige tandis que les précipitations dépassaient 10 et 12 pouces dans la plupart des autres régions de la province.

Ce sont surtout les régions sises à l'est de Québec qui ont été éprouvées par cette tempête, issue à la fois de la côte Atlantique et du sud-ouest américain.

Dans la région du Bas du fleuve, par exemple, on a mesuré plus de 15 pouces de neige en certains endroits. Sur le reste de la province, l'épaisseur de neige est en moyenne de 12 pouces.

A Sainte-Agathe, à seulement 70 milles au nord de Montréal, on a calculé une précipitation de 12.5 pouces.

Les vents étaient également très violents à l'est de Québec. A Baie-Comeau, on a enregistré des rafales de 73 milles à l'heu-

Voir REGION en page 2

Le conflit avec les enseignants

Québec refuse l'arbitrage

par Lysiane GAGNON

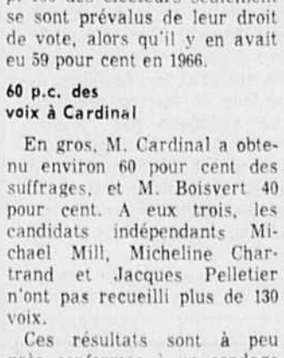
La réponse, déjà prévue, est officielle, ferme et non équivoque: c'est non au conseil d'arbitrage demandé par les enseignants.

Le négociateur en chef de la partie patronale, Me Jean Cournoyer, a fait savoir hier, en fin d'après-midi, que le gouvernement refuse l'arbitrage parce qu'une sentence arbitrale obligatoire empiéterait sur les pouvoirs de l'Assemblée législative; il propose toutefois à la Corporation des Enseignants du Québec la reprise des négociations sous la présidence du juge Bousquet.

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a déclaré de son côté qu'il faudrait que la partie patronale présente de nouvelles propositions, sans quoi les négociations risquent de durer "des semaines et des mois sans déblocage sérieux". Interrogé à l'émission "Aujourd'hui" en compagnie de M. Laliberté, Me Cournoyer a refusé de dire si la partie patronale reviendrait sur ses offres finales: "Nous en discuterons si nous nous rencontrons."

Il a cependant précisé, au cours de cette brève confrontation, que la partie patronale

Voir QUEBEC en page 2



Me William Tetley
vainqueur de N.-D.-G.

Lesage: un "signe de faiblesse"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a décrit, hier soir, le résultat des élections complémentaires dans le comté de Bagot comme "un signe de faiblesse de la part de l'Union nationale."

Par ailleurs, M. Lesage a dit qu'il ne craint pas que son parti soit identifié comme celui des anglophones par suite de la victoire de M. William Tetley dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

Voir LESAGE, page 2

AUJOURD'HUI

• Générations menacées de chômage — page 5

• Les libéraux acceptent avec réserve un front commun face à Ottawa — page 77

• Gordie Howe marque son 700e but — page 47

SOMMAIRE

Annonces classées / 79 à 90
Arts et Spectacles / 62 - 63
Bandes dessinées / 78
Courrier "Que faire?" / 28
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 4
Finance / 74 à 76
Horoscope / 29
Informations étrangères / 69
Les secrets de polichinelle / 26
Loisirs et récréation / 78
Mots croisés / 83
"Mot-mystère" / 90
Nouvelles nationales / 23
Radio et télévision / 70
Sports / 47 à 58
Tribunaux / 8 et 14
Vie féminine / 24 à 34
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 32

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

n'exigeait plus que les enseignants renoncent à leurs moyens de pression (boycottage des horaires, etc) : c'est cette condition qui, en novembre dernier, avait provoqué la rupture des négociations.

Y aura-t-il grève des enseignants ?

La CEQ exclut pour le moment le recours à la grève totale. "Mais, de souligner son président, nous ne nous refusons pas à d'autres moyens pacifiques, comme nous l'avons décidé à notre dernier congrès." (Il s'agit, on le sait, de divers moyens de pression destinés à assurer, selon M. Laliberté, "le respect intégral de notre convention collective").

Dans une lettre à la CEQ, lettre rendue publique hier après-midi et qui doit être suivie dès aujourd'hui d'un mémoire, Me Jean Cournoyer indique en ces termes les principales raisons du refus que le gouvernement oppose à la formule d'arbitrage réclamée par les enseignants :

"... la nature des problèmes en suspens implique que l'on se prononce soit sur des amendements aux lois existantes ou sur une affection des ressources qui seront consacrées à l'éducation. C'est à l'Assemblée législative qu'il revient de modifier les lois et non à un conseil d'arbitrage. De même, il appartient aux pouvoirs publics de décider du niveau des impôts et des allocations et priorités budgétaires. Car vous n'êtes pas sans savoir que l'acceptation de vos demandes auraient des conséquences phénoménales sur les finances publiques.

"La partie patronale, poursuit le négociateur en chef du gouvernement et de commissions scolaires, croit que la seule façon de régler nos problèmes est la discussion ordonnée, même si les mesures de pression et vos intentions manifestées publiquement de les intensifier la rendent pénible et plus difficile.

"A cet effet, et sans qu'il vous soit nécessaire d'initier (sic) un arrêt souhaitable de ces mesures de pression, la partie patronale est prête à reprendre les discussions sous la présidence de l'honorable juge Bousquet."

SUFFRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

cordé dès l'âge de 18 ans. Le ministre a également refusé d'étendre le droit de vote aux résidants qui ne possèdent pas leur citoyenneté canadienne, comme l'avait réclamé le député d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

Droit d'être candidats

Les locataires, aussi bien que les propriétaires, auront aussi droit d'être candidats. Dans les deux cas, ils devront être domiciliés dans la municipalité depuis deux ans. Le propriétaire, en son nom propre ou au nom de son conjoint, devra posséder un immeuble dont la valeur réelle inscrite au rôle d'évaluation en vigueur est d'au moins $300. Le locataire, pour sa part, devra occuper un immeuble dont la valeur locative est d'au moins $200.

Le ministre des Finances et ancien ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, avait suggéré que les municipalités soient laissées libres d'étendre le vote à toutes les personnes de 21 ans et plus ou de s'en tenir à l'obligation d'accorder ce droit aux propriétaires et aux locataires.

Le député de Chambly et lui aussi ancien ministre des Affaires municipales avait rétorqué que le gouvernement devait prendre ses responsabilités et non pas laisser une telle décision aux municipalités.

Elections en même temps?

Toujours au sujet des élections, les deux partis sont d'accord pour qu'elles aient lieu le premier dimanche ou lundi de novembre et que le mandat soit d'une durée de quatre ans.

Le député-maire de Rimouski et ancien président de l'Union des municipalités, M. Maurice Tessier, a demandé à ce qu'un jour précis, soit dimanche ou lundi, soit décrété tandis que M. Laporte a suggéré que les scrutins dans les 1,650 municipalités aient lieu aussi la même année et non seulement la même journée.

Le ministre Lussier a répondu que la preuve n'est pas faite que le dimanche est la meilleure journée pour tenir un scrutin tandis que l'uniformité quant à l'année ne permettrait pas "un bain municipal annuel".

De toute façon, M. Paul Dozois a promis que les deux amendements suggérés seront étudiés très attentivement au cours des prochains mois et que, s'il y a lieu, ces modifications seront contenues dans la refonte de la loi électorale municipale qui sera présentée d'ici un an environ. Si les élections municipales deviennent "générales" à travers la province, elles seraient sous la juridiction du président général des élections provinciales.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Lesage a fait ces commentaires, hier soir, au cours d'une courte conférence de presse donnée dans la capitale provinciale peu après que le résultat des élections dans les deux comtés eut été connu.

Bagot

D'après M. Lesage, la victoire de l'Union nationale dans le comté de Bagot n'a rien de bien éclatant. Au contraire.

De l'avis de M. Lesage, l'Union nationale étant au pouvoir, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, aurait dû, normalement, être élu avec une majorité plus forte puisque traditionnellement les partis au pouvoir obtiennent toujours une majorité plus forte dans un comté rural lors d'élections complémentaires.

M. Cardinal a été élu par une majorité de 2,175 alors que M. Daniel Johnson avait obtenu une majorité de 2,074 voix en 1966, a-t-il dit.

Notre-Dame-de-Grâce

Quant à la victoire de son parti dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Lesage l'a attribuée en partie à la "volte-face" du premier ministre Jean-Jacques Bertrand touchant la présentation du projet de loi visant à protéger les droits des minorités.

D'après M. Lesage, la victoire de M. Tetley dans Notre-Dame-de-Grâce est une "grande victoire", d'autant plus que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand est intervenu personnellement dans la campagne électorale dans ce comté.

"En intervenant personnellement dans la campagne électorale, a dit M. Lesage, M. Bertrand a brisé une longue tradition selon laquelle les premiers ministres n'interviennent pas dans des élections complémentaires. Il s'agit d'une victoire fort satisfaisante puisque l'opposition ne s'est pas ressenti de cette intervention."

Un journaliste a demandé à M. Lesage si la victoire de M. Tetley n'inciterait pas la population à identifier le parti libéral comme étant celui des anglophones.

"Je ne crois pas, a répondu M. Lesage. Nous avons obtenu 80 p. 100 du vote et, dans ce comté, 25 p. 100 de la population est de langue française. La population de Notre-Dame-de-Grâces a tout simplement décidé de donner son appui au parti libéral."

Au sujet de la possibilité d'élections générales, M. Lesage ne l'entrevoit pas avant 1970.

REGION

SUITE DE LA PAGE 1

re alors qu'à Montréal la vélocité maximale a été de 32 milles.

Cette tempête était caractérisée surtout par la grosseur des flocons de neige qui sont tombés. Selon le directeur du Bureau des prévisions à Dorval, M. Alcide Ouellet, il s'agit des plus gros flocons jamais observés depuis la fondation du bureau météorologique de Dorval.

Ce matin, la tempête était rendue au sud de Rivière-du-Loup et elle continuait son déplacement vers le nord-est, conservant encore toute sa fougue.

Aujourd'hui, une perturbation mineure, venant de l'ouest devait produire une chute de neige de un à deux pouces au maximum.

Demain, les températures se refroidiront légèrement et de forts vents du nord-ouest sont prévus. Des rafales pouvant atteindre 40 milles à l'heure que viendront perturber des chutes de neige locales créeront l'impression d'une reprise de la tempête. Toutefois on ne prévoit aucune chute de neige importante.

Pour ce qui est de la différence dans l'importance de la précipitation à Montréal et dans le reste du Québec, hier, M. Ouellet nous fournissait ce matin ces explications "claires et simples" :

"Par vent de sud-est en altitude, la région de Montréal est protégée par les Adirondacs qui provoquent un effet katabatique du flux d'air perpendiculaire au relief, et ce, en dépit des rafales anti-triptiques.

"Ceci explique pourquoi la précipitation a cessé pour quelques heures, hier après-midi, pour reprendre en soirée par une rupture de l'équilibre dynamique et thermodynamique, rupture induite par l'accroissement de la convergence cyclonique et la régression de l'effet katabatique dus à l'évolution dextrogyre de la circulation atmosphérique en altitude'.

Comme explication exacte c'est la seule qui existe.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

Le vote des quelque 430 étudiants de Bagot semble s'être dirigé majoritairement vers M. Cardinal. Le seul indice révélateur à ce sujet réside dans les résultats des deux bureaux provisoires de votation, où étaient inscrits 172 électeurs dont environ 140 étudiants. Dans ces deux bureaux provisoires, M. Cardinal a obtenu 98 voix, M. Boisvert 69 voix, Michael Mill (Jeunesse socialiste) trois voix, Mlle Micheline Chartrand (Pouvoir étudiant) une voix, et M. Jacques Pelletier (Le Réhabilité) aucune voix.

La tempête de neige

Environ 84 pour cent des électeurs de Bagot sont allés aux urnes. On pense qu'un plus grand nombre de votants — à peu près cinq pour cent de plus — se seraient prévalus de leur droit de vote n'eût été la tempête de neige qui s'est abattue sur le comté dès 9 h. 30 du matin et qui s'est continuée jusque vers 11 heures.

La chaussée est devenue extrêmement glissante et la forte participation qui avait prévalu pendant la première demi-heure s'est considérablement ralentie au cours de la matinée pour ne reprendre que vers 3 heures de l'après-midi.

La journée du vote s'est déroulée sans incident, à l'intérieur comme à l'extérieur des bureaux de votation. Une armée d'avocats et de notaires travaillant pour les deux partis politiques avaient envahi le comté tôt le matin afin de régler les difficultés légales qui auraient pu surgir pendant la votation ou pendant le décompte des votes.

Au total, 13,262 personnes avaient le droit de vote dans Bagot. Il y a dix jours, lors de la revision de la liste électorale, quelque 413 noms avaient été radiés et 133 noms ajoutés. La plupart de ces modifications devaient favoriser le candidat libéral.

Mais le parti libéral n'a recueilli des majorités que dans une dizaine de bureaux de scrutin, soit exactement le même nombre qu'aux élections générales de 1966.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

ragraphes de M. Bertrand sur le résultat des élections dans Bagot et Notre-Dame-de-Grâce:

"Je me réjouis du résultat du vote dans le comté de Bagot où mon collègue, le ministre Jean-Guy Cardinal, a reçu de l'électorat un vote de confiance indiscutable, marqué par une majorité d'au-delà de 2,000 votes.

"Je remercie la population de cet appui renouvelé à l'Union nationale et je félicite le nouvel élu qui pourra maintenant assumer à l'Assemblée législative ses lourdes responsabilités et comme député d'un comté qu'a illustré durant 22 ans mon prédécesseur, M. Daniel Johnson, et comme ministre de l'Education.

"Nos adversaires qui avaient tant critiqué son absence de l'Assemblée législative ont utilisé tous les moyens imaginables pour empêcher son élection, mais la population de Bagot a déjoué tous les trucs utilisés par le parti libéral et a su ménager à Jean-Guy Cardinal une entrée triomphale au Parlement de Québec.

"De nouveau merci à l'électorat de Bagot et à ceux qui de près ou de loin ont assuré cette éclatante victoire de notre mouvement politique.

"Le comté de Notre-Dame-de-Grâce avait le choix entre un candidat libéral et John Lynch-Staunton, jeune homme dynamique, actif, qui fournissait à l'électorat du comté de Notre-Dame-de-Grâce un excellent choix.

"Je félicite monsieur Staunton de la lutte qu'il a conduite avec vigueur et dignité et je le remercie, comme chef du mouvement politique qu'il a accepte de servir, de sa franchise et de son dévouement.

"La lutte qu'il a menée a considérablement diminué la majorité libérale.

"Je remercie tous ceux qui ont besogné pour lui et pour la cause qu'il défendait.

"Le peuple est souverain et je m'incline devant son verdict."

GARANTIES

SUITE DE LA PAGE 1

Par contre, deux garagistes ont pris la défense du coût actuel des réparations. A leur avis, ce coût est justifié et inévitable à cause du plus grand luxe et du plus grand confort des automobiles d'aujourd'hui. "Le public, a déclaré M. Robert Straub de Cleveland, doit s'attendre à payer plus, non moins, s'il veut qu'on lui fasse de bonnes réparations."

Pour sa part, M. Athell Yon, de Charleston en Caroline du Sud, a déclaré que si le public voulait vraiment une voiture facile et peu coûteuse d'entretien, le modèle T de Ford serait encore sur le marché.



Droits réservés

Paul VI rappelle la nécessité du respect du message révélé

Cité du Vatican (AFP) — Le pape a rappelé mercredi, au cours de l'audience générale hebdomadaire, la nécessité "du respect absolu de l'intégrité du message révélé".

"Sur ce point, a dit Paul VI, l'Eglise catholique est jalouse, sévère, exigeante, dogmatique et intransigeante. Ces formules, ou la doctrine a été définie avec autorité, après mûre réflexion, ne peuvent être abandonnées.

Paul VI a déclaré à ce sujet que "le magistère de l'Eglise, même au risque de devoir supporter les conséquences négatives de l'enveloppe impopulaire de sa doctrine, ne transige pas : du reste, il ne peut faire autrement".

Le pape a d'autre part encouragé les efforts déployés par certains en vue d'exprimer clairement la vérité religieuse avec un langage accessible aux hommes d'aujourd'hui. Il a souligné les dangers de l'utilisation d'un langage ambigu pour l'enseignement de la foi.

Enfin, Paul VI a affirmé que cet effort "s'expose au danger de dépasser l'intention qui le rend louable et la mesure qui le maintient fidèle au message divin, au danger d'ambiguïté, de réticence et d'altération de l'intégrité de ce message. Compte-tenu des aspects de ce "grave et difficile" problème du langage religieux, Paul VI a invité les fidèles à ne pas s'étonner si le résultat de cet effort d'"aggiornamento" est parfois "imparfait".

La crise de l'autorité

Mais pour le cardinal Ottaviani, la crise la plus grave est celle de l'autorité. "On parle contre Rome, contre le service du pape, contre la curie sans mentionner le pape, mais c'est lui que l'on veut atteindre. Cette mise en cause finit par rejaillir sur les évêques, dont l'autorité est elle-même amoindrie", a-t-il dit.

Bien qu'il estime la crise actuelle "encore plus grave" que la crise du modernisme au début du siècle, le cardinal Ottaviani ne croit pas à la possibilité d'un schisme, car "l'épiscopat est sûr".

Enfin, parlant, à propos de l'encyclique "Humanae Vitae" de la commission de quinze cardinaux qu'il présidait et qui devait donner un avis définitif, il a déclaré que "si la fraction favorable à la liberté d'une contraception motivée à bien obtenu une certaine majorité le saint père n'en a pas moins jugé à bon droit que, dans cette affaire, ce n'était pas le nombre des voix qui comptait mais la vérité".

Il regrette toutefois que la chose ait été "menée avec trop de lenteur". Dans la pratique, la contraception était devenue presque courante, on pensait pouvoir continuer à bénéficier de cette liberté... Il était évidemment difficile de revenir ensuite en arrière", a-t-il conclu.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 35
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 30

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : nuageux avec chutes de neige intermittente aujourd'hui et demain. Températures normales. Vents de l'ouest de 10 à 20 milles et du nord-ouest à 25 milles demain. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 35 et 28 ; Sainte-Agathe, 30 et 25.

Région du Saint-Maurice : nuageux avec neige intermittente aujourd'hui et demain, doux. Vents légers et du nord à 20 milles avec rafales la nuit prochaine. Maximum et minimum à La Tuque, 30 et 25.

Régions des Cantons de l'Est et Québec: nuageux avec chutes de neige locales ou neige intermittente la nuit prochaine et demain. Températures normales. Vents variables à 10 milles et du nord à nord-ouest de 15 milles et nord-ouest à 25 milles avec rafales demain. Maximum et minimum à Sherbrooke et Québec, 32 et 28.

Régions de Gaspé et Sept-Iles: nuageux avec neige modérée à abondante aujourd'hui et demain. Il y aura probablement de la pluie mêlée à la neige, doux. Vents de l'est de 30 à 40 milles avec rafales de 50 à 60 milles aujourd'hui, et du nord de 30 à 40 milles avec rafales la nuit prochaine. Minimum et maximum à Gaspé et Sept-Iles, 35 et 32.

Régions du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : avertissement de conditions dangereuses des routes et neige abondante. Nuageux avec neige aujourd'hui et demain. La neige sera de modérée à abondante pour la majeure partie de la journée, mais moins forte la nuit prochaine, doux. Vents du nord-est de 30 à 40 milles avec rafales de 60 à 70 milles aujourd'hui et du nord de 30 à 40 milles avec rafales la nuit prochaine. Maximum et minimum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 32 et 30.

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût



MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
Offre un troisième programme annuel de formation à l'intention des cadres d'organisations.

FORMATION DES DIRIGEANTS AU TRAVAIL D'EQUIPE DANS L'ENTREPRISE

DATES : 1ère partie : du 2 au 8 février 1969
2e partie : du 13 au 19 avril 1969

Ces sessions sont organisées par l'Institut de Formation par le Groupe. L'I.F.G. est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans l'entraînement et la consultation en relations humaines appliquées au travail et à l'action de groupe.

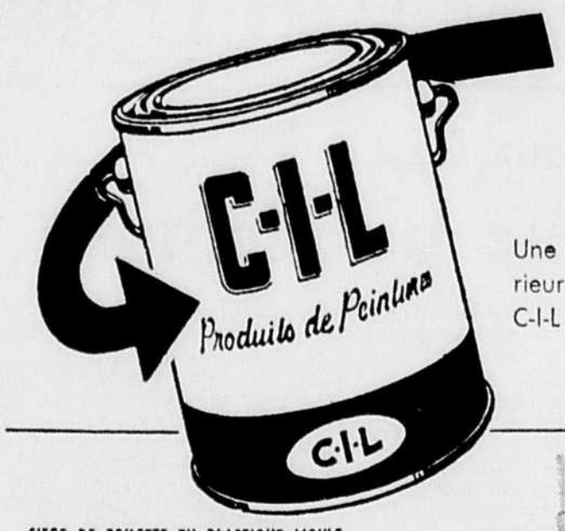
Ces sessions s'adressent à toutes les personnes qui, travaillant au sein d'une organisation sentent la nécessité de perfectionner leurs relations avec les autres et leur efficacité dans le travail de groupe.

Ces sessions ont lieu à l'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

Renseignements :
INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
3600 ave Barclay, suite 420, Mtl.
Tél.: 735-5171 — 735-5172

MEMBRES DE L'I.F.G. responsables de ces sessions: Aline Fortin, L. Ps., membre associé des National Training Laboratories; Yvan Tellier, Ph. D., professeur de psychologie au Collège Sainte-Marie et membre associé des National Training Laboratories. Roger Tessier, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université de Montréal.

OMER DESERRES maintenant aux galeries d'Anjou
les Galeries d'Anjou
SPÉCIAUX D'OUVERTURE



PEINTURE C-I-L
"Painter's White" au fini LATEX ou SEMI-MAT en blanc ou teintes pastelles
Une occasion unique de rafraîchir votre intérieur avant Noël avec une peinture de qualité C-I-L
AU PRIX D'AUBAINE : $5.88 gallon
AU GALLON SEULEMENT
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

SIEGE DE TOILETTE EN PLASTIQUE MOULE HYGIENIQUE ET FACILE D'ENTRETIEN



COMPLET, PRET A POSER
BLANC SEULEMENT
SPECIAL : $3.88 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

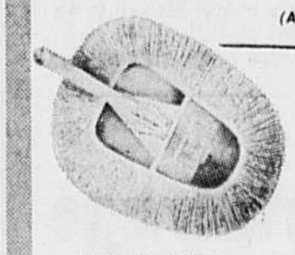


NETTOYEUR A TAPIS BISSELL
custom shampoo grand réservoir avec débit du liquide nettoyant — Contrôle par la poignée.
SPECIAL : $7.95 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

ENSEMBLE de PINCEAUX "RUBBERSET"



de bonne qualité pour murs et boiseries — largeur 3" — d'une valeur régulière de $2.98 plus un pinceau pour découpage de 1½" gratis.
SPECIAL : $2.59 l'ensemble
(Aux Galeries d'Anjou seulement)



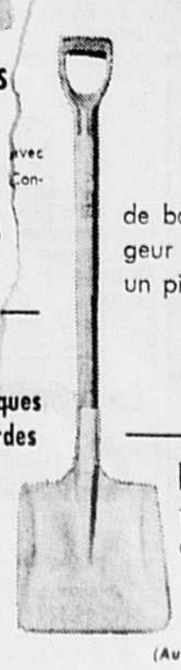
VADROUILLES DE COTON
Tête amovible — Fil de coton 3 brins — Couleur : vert seulement.
SPECIAL : $1.69 ch.



BALAIS-BROSSES,
Fibre synthétique très légers — Peuvent être lavés sans perdre leur qualité.
SPECIAL $0.88 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)



BALAIS domestiques cinq cordes
MANCHES VERNIS
SPECIAL 99¢ ch.



PELLE EN ALUMINIUM
Très légère — solide manche de plastique dur. Poignée en D.
SPECIAL $2.94 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

Aucune commande téléphonique acceptée
OMER DESERRES

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

DENIS Cola
1 paquet de CIGARETTES
pour 75 CAPSULES

MONTREAL, JEUDI 5 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 284
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

Mise au jour d'une vaste organisation criminelle se spécialisant dans les transmissions et moteurs

par Michel AUGER

Les détectives de l'Escouade des fraudes du Service de la police de Montréal croient avoir mis au jour une vaste organisation criminelle se spécialisant dans certaines transactions frauduleuses ayant trait à la vente et à la réparation de transmissions et de moteurs d'automobile.

Les trois individus appréhendés par eux hier après-midi sont tous connus de la police comme étant des amis intimes d'un caïd du crime organisé dans la région métropolitaine.

Au cours de la dizaine de descentes d'hier après-midi, les détectives ont saisi toute la papeterie et les livres de la bande.

Les trois détenus devaient comparaître aujourd'hui, vers la fin de l'après-midi, ayant à répondre à une soixantaine d'accusations de fraude et de conspiration pour fraude.

Le trio de récidivistes sera également accusé, en vertu de l'article 306-B du code pénal, d'avoir fait publier, dans les pages sportives d'un quotidien du matin, des annonces trompeuses et mensongères.

Plusieurs descentes

Les principaux raids d'hier ont été faits au bureau d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, au 5117, rue Papineau, dans les ateliers de cette même entreprise, au 10,030 rue des Récollets, à Montréal-Nord, et dans un cabaret situé au 273 est, rue Beaubien.

Les individus détenus sont les gérants de ces trois établissements. Il s'agit de Réal Roberge, âgé de 29 ans, de Laval, qui a été appréhendé rue Papineau, Laurent Néron, âgé de 26 ans, mis sous arrêts à Montréal-Nord, et de Pinno Vannelli, du 4487, rue d'Assise, à Saint-Léonard, qui a été appréhendé rue Beaubien.

Les détectives recherchent quatre autres individus, dont deux d'origine italienne. Il s'agit du président, du vice-président et de l'un des principaux agents d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, ainsi que de l'un de ses vendeurs.

Le système de fraude

Le sergent-détective Jean-Luc Poirier, de l'Escouade des fraudes, enquête sur ces compagnies depuis plus de cinq mois. Il a révélé hier soir que d'autres établissements du genre recevront bientôt la visite de la police. Tous les fraudeurs seront traduits devant les tribunaux.

Ces établissements (il en existe une quinzaine à Montréal) attirent la clientèle par de la publicité tapageuse et trompeuse. Une fois rendus dans leurs ateliers, les clients se font facilement "rouler".

Son auto ne valait plus rien !

C'est ainsi que le propriétaire d'une auto-taxi de marque Chevrolet de l'année 1966 a déboursé une somme de $686 pour faire changer son moteur et sa transmission. Les réparations ont été faites il y a moins de deux mois. Hier, il se plaignait du mauvais rendement de son véhicule. Il devait ajouter une pinte d'huile tous les 50 milles et un expert lui a dit que son automobile ne valait plus rien. L'estimation initiale par la compagnie faisait état d'une somme de $236 pour les réparations.

Un autre automobiliste, propriétaire d'une Chevrolet 1959, a payé la somme de $169.55 pour des réparations qui devaient d'abord coûter $86. Une fois rendu en face de chez lui, venant à peine de quitter l'atelier de réparations, l'auto s'est immobilisée . . . la transmission venait de tomber dans la rue.

Les fraudeurs ne font que le minimum de réparations sur les véhicules. Ils changent parfois les pièces pour des pièces semblables enlevées sur des autos achetées dans des cours à rebuts et chez les marchands de ferraille.

Un autre client mécontent, propriétaire d'une Corvair 1965 a payé $669 pour un moteur et

Voir MISE AU JOUR, page 6



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Au 5117, rue Papineau

A la suite des nombreux raids d'hier, des détectives ont saisi un grand nombre de caisses contenant des documents. Trois individus ont été arrêtés. On voit ici les policiers sortant du bureau d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, au 5117, rue Papineau.

Saint-Michel

Les quatre candidats sont déclarés officiellement élus

par Raymond MASSE

A la suite de l'addition définitive des votes, hier, à l'hôtel de ville de Montréal, à l'aide des doubles de relevés déposés dimanche soir dans les 83 boîtes de scrutin du district de Saint-Michel, les quatre candidats vainqueurs sont déclarés officiellement élus.

Les quatre candidats officiellement élus aux quatre différents sièges de conseiller municipal: **siège no 1:** M. Nicola Ciamarra; **siège no 2:** M. Aimé Sauvé; **siège no 3:** M Ernest Roussille; **siège no 4:** M. Léopold Lavoie.

Les trois premiers ainsi que M. Pierre Bégin, candidat défait au siège no 4, celui-là même qui est président conjoint du Comité d'épuration de Saint-Michel, considéré comme l'âme dirigeante du mouvement d'annexion, avaient reçu officiellement, il y a une dizaine de jours, l'appui officiel — par lettre — de MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, à titre de maire et à titre de président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Quelques changements

Hier, l'addition définitive des votes accordait encore 1,743 voix à M. Ciamarra (siège no 1).

Quant à M. Sauvé (siège no 2), il a "gagné" deux voix (1,735, au lieu de 1,733).

M. Roussille (siège no 3) compte maintenant 1,256 voix, soit 22 de moins que dimanche soir dernier, alors qu'on lui en accordait 1,278.

Quant à M. Lavoie, qui l'a emporté sur M. Bégin, il a consolidé sa victoire. A la suite de l'addition d'hier, M. Lavoie compte 1,688 voix, soit 10 de plus qu'il en comptait dimanche soir. M. Lavoie, qui faisait équipe avec MM. Marcel Ducharme (siège no 2) et Origène Vézina (siège no 3), a défait M. Bégin par 102 voix.

S'il y aura un recomptage judiciaire (nouveau dépouillement devant un juge de la Cour provinciale)?

En vertu de l'article 351 de la charte, toute requête en ce sens doit être signifiée avant 5 h., de l'après-midi, demain, au candidat qui paraît avoir été élu.

Détail des résultats

Voici les résultats en détail de l'addition d'hier:

Siège no 1: MM. Nicola Ciamarra, 1,743 voix; Roger Poirier, 1,123; Charles Lafontaine, 873; Joseph-F.-Marcel Toutant, 416; André Desroches, 375; et Alfred Spada, 359;

Siège no 2: MM. Aimé Sauvé, 1,735; Marcel Ducharme, 1,672; André Larue, 1,086; et Georges Bergeron 373;

Siège no 3: MM. Ernest Roussille, 1,256; Origène Vézina, 1,127; Roland Handfield, 821; Wilfrid Rochon, 544; Michel A. Luccisano, 483; Jean-Claude Larouche, 369; et Paul-Emile Lessard, 317;

Siège no 4: MM. Lépold Lavoie, 1688, Pierre Bégin 1,586; Rocco Luccisano, 1,052; et Roland Larivière, 637.

Ne perdent pas leur dépôt: MM. Roger Poirier, Charles Lafontaine, Marcel Ducharme, André Larue, Origène Vézina, Roland Handfield, Pierre Bégin et Rocco Luccisano.

Perdent leur dépôt de $200: MM. Joseph-F.-Marcel Toutant, André Desroches, Alfred Spada, Georges Bergeron, Wilfrid Rochon, Michel A. Luccisano, Jean-Claude Larouche, Paul-Emile Lessard et Rolland Larivière.

Le dépôt de $200 est remboursé au candidat élu et à celui qui obtient au moins la moitié du nombre des votes comptés en faveur du candidat élu. Autrement, le dépôt est versé dans les coffres de la ville. Il y en a neuf actuellement.

Me Robert Bouchard, président général du scrutin, a ouvert hier les boîtes après avoir reçu deux requêtes à cette fin, l'une de la part de MM Poirier, Larue, Handfield et R. Luccisano, puis l'autre de la part de MM. Ducharme, Vézina et Lavoie. Il était secondé par MM. Vincent Chené, secrétaire du scrutin, Gérard Duhamel, Jean-Jacques Régnier, Georges Bourdon, Jean Seguin et Bernard Chassé.



Un dessin amène la capture d'une jeune fraudeuse

par Michel AUGER

Les talents de dessinateur d'un vendeur de chaussures de la rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal, et le travail acharné d'un détective de l'Escouade des Fraudes de la police de Montréal ont permis l'arrestation d'une jeune sténo-dactylo torontoise soupçonnée d'une quarantaine de fraudes dans la région métropolitaine.

La jeune femme, Carol Ann Neil, âgée de 23 ans, aurait réussi à échanger un chèque sans provisions au début du mois de mars dernier. Deux jours plus tard, le commis qui avait accepté le chèque, M. Eldon Gallant, à l'emploi de la boutique Italian Shoe, au 476 ouest, rue Sainte-Cahterine, faisait de mémoire le portrait-robot de la présumée fraudeuse.

L'enquête qui avait été confiée au sergent-détective Roger Ratelle progressait rapidement et, avec le portrait-robot, la jeune femme était localisée rue Mountain, mais elle avait déjà déménagé ses pénates à Toronto.

La semaine dernière, elle y a été capturée. Elle a comparu dans la Ville-reine et le juge l'a fait bénéficier d'une sentence suspendue.

Par la suite, elle a été confiée aux policiers montréalais qui l'ont accusée d'une quinzaine de fraudes.

Lors de sa comparution devant le juge Maurice Allard, elle s'est vu refuser tout cautionnement malgré les représentations de son procureur qui avait exposé au juge dans quelle situation se trouvait sa cliente.

D'après l'avocat, Carol Ann Neil subit des traitements psychiatriques, car elle souffre d'amnésie.

Le juge a préféré lui refuser tout cautionnement pour qu'elle puisse être examinée et traitée à la prison des femmes, rue Tanguay.

Son enquête préliminaire a été fixée à demain.

La police est aux aguets

Une pluie de manifestations d'ici la fin de décembre

par Florian BERNARD

Les mois de l'été sont habituellement les plus propices aux manifestations de toutes sortes. Il semble cependant que le mois de décembre sera, cette fois, celui qui aura connu le plus grand nombre de manifestations dans la métropole. Car, au moins six manifestations majeures sont prévues d'ici la fin du mois, sans compter une dizaine de manifestations moins importantes.

L'escouade antiémeutes de la police de Montréal a les yeux tournés vers trois "manifestations majeures" prévues pour les 13, 17 et 18 décembre dans la métropole. Il s'agit, par ordre chronologique, de la manifestation pro-Vallières-Gagnon, au monument des patriotes, de la manifestation des étudiants et ouvriers contre la compagnie Lord et, finalement, du "bingo" annoncé par le Mouvement de libération du taxi.

Ces trois manifestations grouperont des étudiants, des ouvriers et des chauffeurs de taxi.

De ces trois manifestations, celle du MLT semble inspirer le plus de soucis aux policiers. Il s'agira d'une "opération-tortue", débutant vers 7 h. du soir, alors que des centaines d'autos-taxis circuleront à cinq milles à l'heure autour des principaux hôtels de la métropole, paralysant la circulation dans le centre ville. Déjà, depuis quelques jours, les dirigeants "anonymes" du MLT font circuler diverses réclames invitant les ouvriers et les étudiants à monter dans leurs voitures, le 18 décembre, soir de la manifestation.

La manifestation pro-Vallières-Gagnon se déroulera le 13 décembre devant le monument des patriotes. Elle débutera à 5 h. par une cérémonie commémorant la bataille de Saint-Eustache. La plupart des mouvements de gauche et des groupements de revendication ont annoncé qu'ils prendraient part à cette manifestation, notamment le FLP, le PSQ et autres.

Devant l'immeuble de Lord et Cie Ltée

Une autre manifestation qui inspire des soucis, sinon des craintes aux policiers, est celle qui doit se dérouler le 13 décembre devant l'immeuble de Lord et Cie Ltée, dont les ouvriers sont en grève. Cette compagnie a déjà été la cible de représailles violentes de la part d'inconnus. Cette manifestation est organisée par les étudiants des CEGEP. Ces derniers ont reçu l'appui de nombreux mouvements, dont celui de libération du taxi.

Outre ces trois manifestations majeures, il est question de diverses autres manifesta-

Voir MANIFESTATIONS page 6

LOUEZ
Nos compresseurs et appareils à peinturer pour travaux industriels, domiciliaires et construction.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC...
Equipement de peinture "AIRLESS"
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI



le choix le plus complet en ville
BOUTIQUE COLONIALE
Table à desservir en érable grand spécial. $109.



A. FORGET INC
6707 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Réceptions des Fêtes!
Maisons privées — Bureaux d'affaires — Organisations sociales



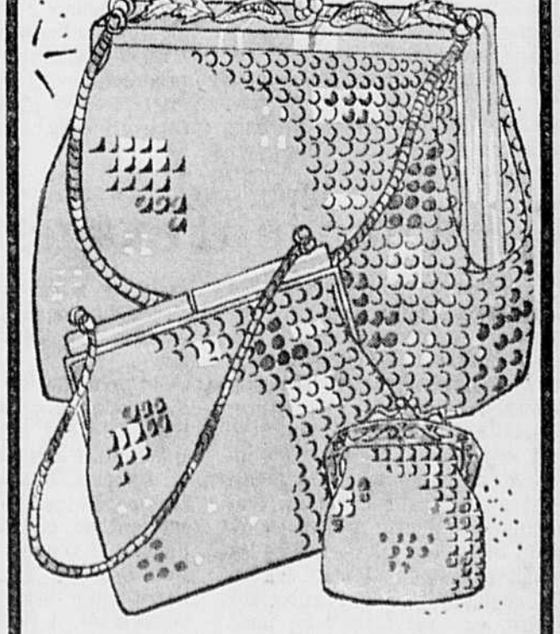
La meilleure façon de s'assurer du succès d'une réception est de servir des sandwiches Pegroid's
Ces délicieux sandwiches sont préparés de façon professionnelle en formes attrayantes . . . triangles, roues, rubans, etc. Généreusement garnis de jambon tranché, boeuf rôti, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.
48 sandwiches cocktail, quantité suffisante pour 6 à 8 personnes, ne coûtent que $3
P.S. Vous peuvez aussi commander un assortiment spécial SANS VIANDE — saumon rouge de choix — thon — salade d'oeufs et fromage à la crème et saumon fumé. Le plus attrayant assortiment sur pain blanc et brun.
48 sandwiches cocktail. $3 la boîte. — Commandez tôt.
PEGROID'S LTD.
Fraîcheur et qualité font notre renommée
4075, Saint-Denis
COMPOSEZ MAINTENANT 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

Pour solutionner votre problème !
DONNEZ DES CERTIFICATS CADEAUX DIONNE



EN DENOMINATIONS DE $5. $10. $15.
DANS TOUS NOS MAGASINS
Nous avons aussi des MAGNIFIQUES PLATEAUX DE FROMAGES FINS $12.50 et plus
artistement décorés
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal

DUPUIS pour elle



Pleins feux sur les
ACCESSOIRES DES FETES
Mini sac en lamé, or ou argent de trois grandeurs différentes que l'on retient par un cordonnet.
$13 $11 $4
OUVERT TOUS LES SOIRS
PLAZA, 9 déc. — ANJOU, 2 déc.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Dr Pierre Grondin, qui avait greffé le nouveau coeur de M. Paris, a assisté aux funérailles.

Foule aux funérailles de M. Gaétan Paris

Quelque 225 personnes ont assisté hier matin, malgré la tempête de neige, aux funérailles de M. Gaétan Paris, célébrées à l'église Saint-Sylvain de Saint-Vincent-de-Paul, la paroisse du défunt.

Le 28 juin dernier, M. Paris avait reçu le coeur de M. Yvon Bastien à l'Institut de cardiologie de Montréal. M. Paris était la deuxième personne de la région de Montréal à subir la délicate intervention.

Le Dr Pierre Grondin, qui a effectué la greffe, a assisté aux funérailles.

Au prône, le directeur de l'Institut de cardiologie, le Dr Paul David, a prononcé l'oraison funèbre.

"Je crois à la vie éternelle pour ceux qui ont servi Dieu en servant l'humanité, a dit le médecin. Gaétan a servi Dieu en se soumettant à l'opération, et il a servi l'humanité entière."

Le Dr David a ajouté : "La médecine ne fait aucun miracle. Elle essaie de prolonger la vie. Nous avons tous accepté le défi". Même s'il est pénible d'accepter la défaite, a-t-il poursuivi, nous ressentons une satisfaction intense d'avoir oeuvré. Il a également comparé le rejet du coeur et le rejet de Dieu. "Dieu, a-t-il dit, a besoin de témoins pour vaincre le rejet des hommes".

Le médecin a conclu en disant : "Nous serons jugés sur nos intentions et non sur les résultats".

C'est le curé de la paroisse, M. l'abbé René Turcotte, qui a officié. Les chants ont été interprétés par une chorale masculine sous la direction du maître de chapelle, M. Lefebvre. L'assistance n'a pas participé aux chants.

A l'issue de la cérémonie, Mme Paris est sortie de l'église aux bras de ses deux fils André, 15 ans et Robert, 9 ans, suivie de Christiane, Claudine et Louise, ses filles.

Dans le lourd silence neigeux, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Vincent-de-Paul où a eu lieu l'inhumation.

MANIFESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

tions durant décembre, notamment par le MIS, le FLP, et le PSQ.

Après le "long été brûlant" que Montréal vient de connaître, après la série d'explosions de bombes un peu partout, après la fameuse soirée de Dorval, après la contestation massive des étudiants, après les incidents de Seven-Up, de Lord et Cie et autres, il semble bien que les Montréalais ne pourront même pas profiter de la quiétude traditionnelle de décembre et de ses neiges poétiques.

La veille de Noël sera marquée par une perturbation qui ne sied pas tellement à cette époque-ci de l'année.



Mme Paul Lacroix, née Lucienne Dufour, de Varennes est décédée à l'hôpital St-Luc de Montréal le 3 décembre 1968 à l'âge de 48 ans et 11 mois. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Serge, Lysanne, Jean-Luc, Ronald, Sylvain, Yves, fils de feu Julienne Vermet, ainsi que ses frères et soeurs: M. Gustave Dufour, M. Camille Dufour, M. Lionel Dufour, M. Jean-Marie Dufour, tous de la Malbaie.

Soeur Elizabeth de la Croix, de Baie St-Paul, P.F.M., Mme Henri Thivierge (Simone), de Chicoutimi, Mme A. Maloney (Florida), de Montréal, Mme Rosaire Bergeron (Jeanne), de La Malbaie, Mme P. McNicoll (Irène), de La Malbaie, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis et sa belle-soeur et deux beaux-frères Mme A. Picard (Cécile), de Village Hurons, M. Laurent Lacroix, de Montréal, M. Lucien Lacroix, de Québec.

NECROLOGIE

Le lieutenant général Sylvio Tanguay

Le lieutenant général Sylvio Tanguay est décédé à l'âge de 72 ans. Né à Montréal, le 19 avril 1896.

Il était l'époux de Jeanne Dion, le père de Mme Carmen Guérin, Mme Roméo (Jeannine) Leblanc, Mme Romain (Rollande) DesBois de Londres. Il laisse ses petits-enfants Pierre, Micheyle, Sylvie, Brigitte, Carole, Martin, Laurent, Jean, Hubert.

Il fut en 1950, le fondateur et lieutenant général des Troupiers Nationaux Inc.

La dépouille est exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie, Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, à l'église Notre-Dame de l'Espérance, aux Iles Laval, et le service sera célébré à 11 h. Lieu de la sépulture, cimetière Notre-Dame de l'Espérance. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir les dons à la Société Canadienne du Cancer, 1372 ouest, Ste-Catherine, Montréal.

Bref émis contre le conseiller Remillard pour disqualification

Le juge en chef Alan B. Gold, de la Cour provinciale, a permis l'émission d'un bref d'assignation (quo warranto) ordonnant au conseiller J.-Léo-Aldéo Remillard élu représentant du quartier no 4, lors de l'élection du 3 novembre dernier, tenue à Jacques-Cartier, de comparaître dans les délais prévus par la loi pour répondre à la demande de disqualification faite contre lui par le procureur général de la province.

L'intimé n'était pas présent en Cour ni n'était représenté par un avocat.

Me Marin Dion représentait le procureur général. La requête allègue que lorsqu'il a été mis en nomination l'intimé était inhabile à exercer la charge municipale qu'il postulait comme toute autre charge municipale.

La demande de disqualification s'appuie sur une loi adoptée en 1961 portant de cinq ans à 20 ans la prohibition de briguer les suffrages municipaux imposée à une personne qui a subi une condamnation comportant un dossier judiciaire après avoir été déclaré coupable antérieurement d'au moins deux autres offenses.

La procédure allègue que l'intimé a été déclaré coupable de parjure le 14 février 1951 et a été condamné au paiement d'une amende de $100.

Cette inhabilité ou disqualification de l'intimé subsiste durant vingt années de la condamnation à l'amende encourue lors du jugement de culpabilité, soit jusqu'au 13 février 1971 inclusivement.

La demande de disqualification sera signifiée à l'intimé qui devra comparaître soit personnellement soit par l'intermédiaire d'un avocat pour répondre à la procédure présentée contre lui.

La loterie

Formation des deux jurys

Le comité exécutif à l'hôtel de ville de Montréal a nommé hier les membres des deux jurys qui présideront dimanche l'examen que subiront les 151 "candidats" de la loterie de novembre.

L'examen aura lieu dimanche au Centre récréatif Maisonneuve, à compter de midi.

Le premier jury est formé du conseiller municipal Guy Lacoste, de M. David Knapp, de Radio-Canada, et de Mlle Monique Archambault, coordonnatrice des événements spéciaux à l'Office municipal du tourisme.

Le deuxième jury comprend: M. Samuel Gagné, vice-président de la Corporation de gaz naturel du Québec et président de la Chambre de commerce du district de Montréal, Mlle Renée Rivard, présidente du Conseil féminin de la Chambre de commerce du district de Montréal, et M. Guy Senn, directeur commercial adjoint de la région de l'est du Canada aux lignes aériennes du Pacifique Canadien.

Vol de banque de $3,500 par trois cagoulards

Trois cagoulards armés de mitraillettes se sont emparés d'une somme d'environ $3,500, vers 10 h. 30 hier matin, dans une succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale située au 4641, boulevard Samson, dans le quartier Chomedey, Laval.

Les Bandits ont pris la fuite en auto dans une direction qui demeure inconnue. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été blessé.

MISE AU JOUR

SUITE DE LA PAGE 3

une transmission. Aucune réparation n'aurait été faite sur son auto.

Fraudeurs très habiles

Ces experts du commerce frauduleux exigent toujours un dépôt d'argent avant de commencer à "travailler" sur le véhicule du client. De cette façon, il leur reste un moyen de pression sur la victime lorsqu'il s'agit de conclure la transaction.

Lorsque le client refuse de payer pour les travaux effectués sur son auto, ils n'hésitent pas à menacer de saisir le véhicule.

D'autres établissements ne servent que d'intermédiaires entre l'automobiliste et l'atelier de réparations. Ces commerçants font affaire dans un local où seules quelques transmissions sont mises en montre. Dès qu'un client se présente chez eux, ils font faire les travaux par une entreprise honnête et, par la suite, se font payer pour des travaux qui n'ont jamais été faits. En d'autres occasions, ils disent au client qu'ils ont été forcés de changer telle ou telle pièce, alors que rien n'a été fait.

Depuis six mois

La compagnie Industriel Moteur et Transmission Spécialité installée rue Papineau depuis le mois d'avril dernier, avait ouvert deux autres succursales : l'une au 5531, chemin Upper Lachine et l'autre au 2632 est, rue Bélanger. Il s'agit de l'un des établissements où la police a reçu le plus grand nombre de plaintes de fraudes.

Depuis le lancement en affaires de l'entreprise, ses administrateurs ont été remplacés à quatre reprises.

Le chef de l'Escouade des fraudes de la police de Montréal, le capitaine-détective Léon Saint-Pierre, demande à tous les automobilistes qui auraient à se plaindre de certains de ces vendeurs ou ateliers de réparations de communiquer avec lui en composant : 872-4258. Ils peuvent aussi se présenter au quartier général, au 750, rue Bonsecours.

LES ETONNANTES POSSIBILITES DE LA MEMOIRE

J'étais loin de me douter, en arrivant chez mon ami Y. V. Borg, que j'allais être le témoin d'un spectacle vraiment extraordinaire et décupler ma puissance mentale.

Il m'avait fait venir à Stockholm pour parler aux Suédois, de Pasteur et de nos grands savants français et, le soir de mon arrivée, après le champagne, la conversation roula naturellement sur les difficultés de la parole en public, sur le grand travail que nous impose à nous autres conférenciers la nécessité de savoir à la perfection le mot à mot de nos discours.

Y. V. Borg me dit alors qu'il avait probablement le moyen de m'étonner, moi qui lui avait connu, lorsque nous faisions ensemble notre droit à Paris, la plus déplorable mémoire.

Il recula jusqu'au fond de la salle à manger et me pria d'écrire cent nombres de trois chiffres, ceux que je voudrais, en les appelant à haute voix. Lorsque j'eus ainsi rempli de haut en bas la marge d'un vieux journal, Y. V. Borg me récita ces cent nombres dans l'ordre dans lequel je les avais écrits, puis en sens contraire, c'est-à-dire en commençant par les derniers. Il me laissa aussi l'interroger sur la position respective de ces différents nombres; je lui demandai par exemple quel était le 24me, le 72me, le 38me, et je le vis répondre à toutes mes questions sans hésitation, sans effort, instantanément, comme si les chiffres que j'avais écrits sur le papier étaient aussi inscrits dans son cerveau.

Je demeurai stupéfait par un pareil tour de force et je cherchai vainement l'artifice qui avait permis de le réaliser. Mon ami me dit alors : "Ce que tu as vu et qui te semble extraordinaire est en réalité fort simple : tout le monde possède assez de mémoire pour en faire autant, mais rares sont les personnes qui savent se servir de cette merveilleuse faculté".

Il m'indiqua alors le moyen d'accomplir le même tour de force et j'y parvins aussitôt, sans erreur, sans effort, comme vous y parviendrez vous-même demain.

Mais je ne me bornai pas à ces expériences amusantes et j'appliquai les principes qui m'avaient été appris à mes occupations de chaque jour. Je pus ainsi retenir avec une incroyable facilité mes lectures, les conférences que j'entendais et celles que je devais prononcer, le nom des personnes que je rencontrais, ne fût-ce qu'une fois. Les adresses qu'elles me donnaient et mille autres choses qui me sont d'une grande utilité. Enfin je constatai au bout de peu de temps que non seulement ma mémoire avait progressé, mais que j'avais acquis une attention plus soutenue, un jugement plus sûr, ce qui n'a rien d'étonnant puisque la pénétration de notre intelligence dépend surtout du nombre et de l'étendue de nos souvenirs.

Si vous voulez savoir comment obtenir les mêmes résultats et acquérir cette puissance mentale qui est encore notre meilleure chance de réussir dans la vie, priez Y. V. Borg de vous envoyer son intéressant petit ouvrage documentaire "Les Lois éternelles du Succès"; il le distribue gratuitement à quiconque désire améliorer sa mémoire. Voici son adresse : Y. V. Borg, chez Aubanel, 8 place Saint-Pierre, Avignon. Le nom Aubanel est pour vous une garantie de sérieux. Depuis 214 ans, les Aubanel diffusent à travers le monde les meilleures méthodes de psychologie pratique. E. BARSAN

Méthode BORG

BON GRATUIT

à découper ou à recopier et à adresser à :

Y. V. Borg, chez AUBANEL, 8, place St-Pierre, Avignon, pour recevoir sans engagements de votre part et sous pli fermé "Les Lois éternelles du Succès".

NOM .....

RUE .....

VILLE .....

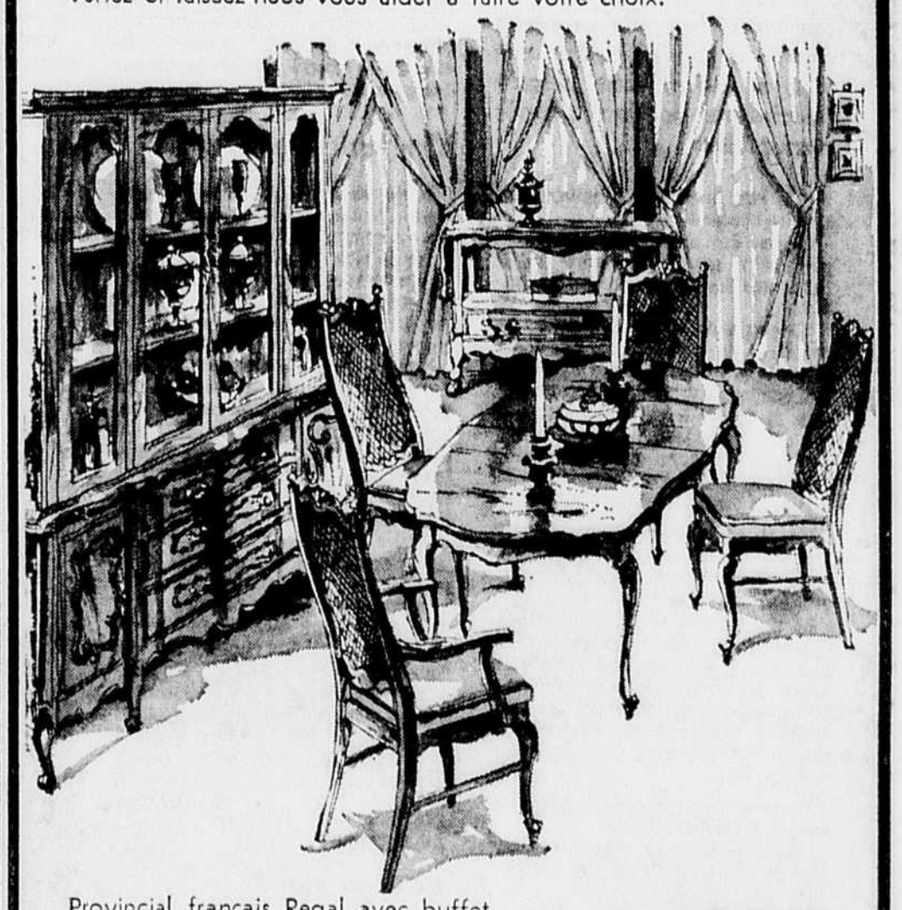
AGE ..... PROFESSION .....



St-Hubert furniture CO. LTD.
274-3644
6330, St-Hubert

SPÉCIAUX D'AVANT NOËL

Profitez de nos spéciaux d'avant Noël par tout le magasin. Des item-cadeaux comprenant peintures à l'huile, plaques murales, tables, lampes, chaises, mobiliers de chambre et salle à manger, etc. Venez et laissez-nous vous aider à faire votre choix.



Provincial français Regal avec buffet 70" entièrement festonné, huche, table ovale détaillée, 2 fauteuils et 4 chaises. Fini en cerisier foncé.

Valeur rég. $1295 VENTE $895

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 P.M. FACILITES DE PAIEMENT ET ENTREPOSAGE GRATUIT

St-Hubert furniture CO. LTD. 6330, RUE ST-HUBERT 274-3644

TOUT SAVOIR SUR LE COGNAC (suite)

Reportage réalisé par Rémy Martin, chapitre 3

LES FÛTS DE RÉMY MARTIN

Le cognac tire son goût de deux éléments naturels : le **vin** et le bois du fût, le **chêne.** Tous deux sont soumis à des règles, très strictes, quant à leur provenance. Le vin — nous l'avons dit dans d'autres reportages — doit provenir de la Champagne de Cognac si l'on veut appeler



son produit "Fine Champagne" ; de même, le bois dont on fait les fûts de cognac doit être du chêne. Le choix de ces chênes est extrêmement important. Aussi, ce sont les directeurs de Rémy Martin qui vont choisir **sur pied,** dans le Limousin, les arbres dont seront faits leurs fûts. Car il existe des crus de chênes, tout comme il existe des crus de vins et c'est le Limousin qui, depuis quelque trois cents ans, est reconnu comme le meilleur. Ce n'est d'ailleurs pas la moindre surprise, pour le profane qui visite le domaine de Rémy Martin, que de voir des groupes entiers de visiteurs mâchant de grands copeaux de chêne, pour reconnaitre que le goût de ce bois se retrouve dans le cognac !

Lorsqu'il sort de l'alambic, le cognac est limpide, sans aucune couleur et d'un goût extrêmement mordant. Il lui reste alors à effectuer une longue évolution, et c'est la raison des fûts de chêne : ils compléteront son goût et lui donneront son moelleux et sa couleur. Le bois joue un tel rôle dans l'élaboration du cognac, et dans la détermination de sa qualité, que Rémy Martin fabrique aussi lui-même les fûts dont il a besoin.

En communion avec la nature

C'est dans l'atelier de fendage de Rémy Martin que les visiteurs "dégustent" le chêne. C'est là aussi que l'on voit à l'oeuvre des hommes qui sont en communion étroite avec la nature : ils "sentent" la bille de chêne à laquelle ils s'attaquent; ils savent où poser leur coin pour faire éclater cette bille, à coups de masse bien ajustés, sans en rompre les fibres; et ils savent aussi, lorsqu'ils n'ont plus en main qu'un morceau de chêne maniable, le tailler au moyen d'un outil qui tient de la hache et de la serpe : le morceau de bois, entre leurs mains, devient une douve pour les futurs fûts; il a été **fendu,** aucune de ses fibres n'a été coupée; c'est là la condition première pour qu'il puisse voisiner avec un cognac de grande qualité.

Mais le chêne qu'on vient de débiter contient encore trop de sève. On forme donc des piles de ces douves, dans les cours des maisons, et on les laisse ainsi sécher et dégorger leur goût, exposées à toutes les humeurs de la nature, pendant quelques années, car paradoxalement c'est la pluie qui sèche le bois !

C'est seulement après cette attente que les douves sont réunies pour former des fûts, de 250 à 400 litres environ chacun. Dans la tonnellerie de Rémy Martin, nous avons vu les tonneliers, eux aussi de véritables artisans, former des fûts de leurs mains, avec un minimum d'outillage et à l'exclusion de toute pièce métallique — hormis les cercles, qui n'entrent pas en contact avec le cognac. Les différents éléments constitutifs du fût sont d'abord mis en place, puis s'aidant d'un cabestan rudimentaire, utilisant l'eau à l'extérieur et le feu à l'intérieur pour courber les douves, les tonneliers donnent naissance, comme par enchantement, à un beau fût de bois blond.



Les fûts ont aussi leur hiérarchie

Comme nous nous étonnions de la relative petitesse de ces fûts, on nous expliqua que cette contenance, quelque 300 litres, se justifiait par la nécessité de mettre une proportion aussi grande que possible de cognac en contact avec le bois. Si l'on stockait la Fine Champagne dans de grandes cuves, une proportion beaucoup moindre que dans ces fûts serait en contact avec les parois. Or ce contact avec le bois est une chose indispensable, et c'est pourquoi Rémy Martin se donne la peine — car c'est une peine, et cela coûte cher — de loger la totalité de son cognac dans des dizaines de milliers de petits fûts.

Il existe une véritable hiérarchie parmi ces fûts. Un fût jeune, tel que nous l'avons vu assembler à la tonnellerie, donne beaucoup de goût et de couleur à l'eau-de-vie qu'il contient. C'est pourquoi on y mettra du cognac jeune et on ne l'y laissera que quelques mois. Le cognac sera ensuite transféré dans un fût plus ancien, qui donne encore un peu de couleur, mais en proportion beaucoup moins importante. Lorsque le fût accuse 3 à 4 années de service — on l'appelle alors un fût roux — il cède au cognac juste ce qui lui est nécessaire, sans excès, et le cognac peut alors y séjourner très longtemps. Après 25 ans d'existence, les fûts ne transmettent plus rien au cognac ; c'est donc dans ceux-là que l'eau-de-vie achève son vieillissement, ayant assez de goût et de couleur, mais continuant d'évoluer et d'accroître son moelleux, grâce à la respiration qu'elle peut effectuer à travers le bois avec l'oxygène de l'air.

Pour produire sa Fine Champagne V.S.O.P., Rémy Martin doit laisser son cognac vieillir pendant de longues années. Celui qu'il détient actuellement — il y en aurait assez pour remplir 30 millions de bouteilles, qui, placées en file indienne formeraient une ligne continue Baie-Comeau-Québec-Vancouver — est entièrement logé dans des fûts de chêne du Limousin, contenant 350 litres en moyenne. Il faut avoir vu dans les "chais" de Rémy Martin ces milliers de fûts soigneusement alignés et empilés pour comprendre que l'appellation Fine Champagne V.S.O.P., garantie d'un long vieillissement, n'est pas un vain mot.

(à suivre)

La SQ accroît sa surveillance

Droits linguistiques: le projet de loi ne sera pas présenté aujourd'hui

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

Le gouvernement a commencé hier à prendre des mesures de sécurité en prévision des manifestations qu'il prévoit à l'occasion de la présentation de son bill tant attendu sur les droits linguistiques et scolaires au Québec.

Les protestataires, qui semblent de plus en plus s'organiser en vue d'une action concertée devant s'exercer dès aujourd'hui en prévision de la présentation du bill, seront probablement déçus toutefois dans leur attente.

En effet, il est fort probable que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand retarde de quelques jours encore le dépôt du bill promis peu avant la tenue des élections complémentaires dans Notre-Dame-de-Grâce.

Car, pour qu'un gouvernement puisse déposer un projet de loi, il lui faut en donner avis la veille dans le feuilleton de l'assemblée législative, à moins que, lors d'un dépôt impromptu, il obtienne le consentement unanime de la Chambre.

Or, hier, aucun avis n'apparaissait au feuilleton de l'assemblée législative et il semble que l'opposition, même en secret, n'ait pas été avertie d'un dépôt subit.

Il semble donc que la présentation du projet de loi risque d'être retardée de quelques jours, d'autant plus que, contrairement à ce que l'on avait cru, la session provinciale n'ajournera pas ses travaux demain, mais bien le 13 décembre seulement.

A ce moment, il est probable que le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, élu hier soir dans Bagot, sera présent à la chambre et viendra prêter main-forte à l'équipe gouvernementale en ce qui a trait aux aspects scolaires du projet de loi.

Quoi qu'il en soit, une vingtaine de manifestants du Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS), malgré une violente tempête de neige qui soufflait hier soir sur la vieille capitale, ont commencé de défiler devant la Parlement.

Certains leur prêtent l'intention, lors de la présentation du bill, de tout tenter pour le bloquer, de convaincre les députés de ne pas se présenter en chambre afin d'éviter l'adoption de cette loi qui, selon eux, constitue une trahison pour la nation canadienne-française, puisqu'on estime qu'elle tiendra compte avant tout des droits de la minorité anglophone avant de s'occuper de ceux de la majorité elle-même en danger.

La Sûreté du Québec s'affaire

Bien qu'il ne soit pas sûr encore que le projet de loi envisagé par M. Bertrand, à la suite de longues luttes intestines menées au sein du caucus UN, ait encore le caractère que lui prête le MIS, ce dernier s'organise tout de même et a probablement été une cause plus ou moins directe du léger état de panique qui a quelque peu mis la Sûreté provinciale sur les dents hier soir.

En effet, durant la soirée, les journalistes ont pu voir des agents de la SQ passer au peigne fin bureaux, paniers à rebuts, couloirs et remises du Parlement afin d'y découvrir on ne sait trop quoi encore.

Les policiers ont refusé de dire s'il s'agissait "d'un appel à la bombe". Ils se sont contentés de dire qu'ils veillaient à ce qu'aucun manifestant ne puisse se camoufler dans l'édifice gouvernemental. On se demande pourquoi alors les policiers fouillaient même les paniers.

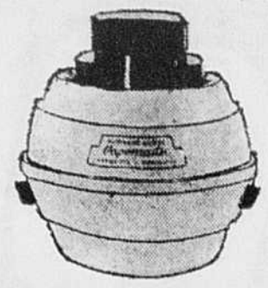
Des étudiants se préparent

D'autres groupements que le MIS se préparent par ailleurs à organiser une vive opposition au projet Bertrand.

C'est ainsi que, durant toute la journée d'hier, un groupe d'étudiants de l'Université Laval a fait distribuer des tracts agressifs à l'endroit du gouvernement dans toutes les facultés et résidences du campus afin de convoquer pour aujourd'hui une vaste manifestation devant le Parlement.

HUMIDIFICATEURS

HANKSCRAFT



pour le bureau, la maison, la chambre d'enfant, la chambre du malade.

L'humidité soulage gorge sèche, troubles des sinus, toux, saignement du nez, peau sèche, chocs électriques statiques. Un plein contenant d'eau dure plus de 16 heures. Silencieux. Arrête automatiquement. A l'épreuve du feu.

Rég. $7.95
EN SPECIAL A
$4.85

2 POUR $9.49

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711
921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233
PHARMACIE ROUSSIN, ROSEMONT, 727-2808

Bellemare refuse de rencontrer Laberge, Pepin et Laliberté

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, a refusé, hier soir, de rencontrer les présidents des trois grandes centrales syndicales québécoises qui s'étaient rendus, à sa propre invitation, à ses bureaux du Parlement, pour discuter des nouvelles législations ouvrières, déposées la semaine dernière à l'Assemblée législative.

La rencontre, qui devait débuter à huit heures hier soir, a tourné en queue de poisson peu après que le ministre du Travail eut informé le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge et le président de la Confédération des symdicats nationaux, M. Marcel Pepin, qu'il ne les rencontrerait pas en présence de leurs principaux officiers.

MM. Laberge et Pepin étaient arrivés au bureau de M. Bellemare en compagnie de leurs principaux officiers. Devant la réaction du ministre, les présidents des deux centrales ont décidé de rebrousser chemin. Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, devait imiter le geste de ses collègues quelques minutes plus tard.

En quittant le Parlement, les présidents des trois centrales syndicales ont avoué ne pas comprendre l'attitude de M. Bellemare.

D'après M. Pepin, M. Bellemare aurait refusé de s'entretenir avec les exécutifs des trois centrales en prétextant qu'il avait adressé un télégramme uniquement aux présidents des trois centrales.

M. Pepin a dit que dans ces circonstances, il ne pouvait accepter de rencontrer M. Bellemare.

"Il y a tout de même des limites, a dit M. Pepin. Nous ne sommes pas des enfants d'école."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a avoué lui aussi ne pas comprendre pourquoi M. Bellemare n'a pas voulu le recevoir en compagnie de ses principaux officiers.

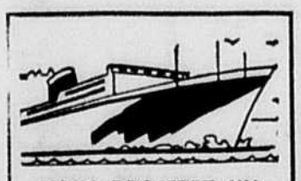
Nouveau projet de front commun ?

"Ce n'est pas le ministre du Travail qui va me faire réélire pour un autre mandat à la présidence de la centrale, a dit M. Laberge. Mes officiers ont le droit de m'accompagner pour voir ce qui se passe. C'est de la folie furieuse une telle attitude", a dit M. Laberge.

MM. Pepin et Laberge devaient réunir leur exécutif aujourd'hui pour les informer de ces derniers événements.

On s'attend maintenant à ce que les trois centrales syndicales québécoises décident devant l'attitude du gouvernement de former un front commun pour obtenir des amendements aux trois nouvelles législations qui ont été déposées la semaine dernière à l'Assemblée législative.

Ces trois nouvelles législations sont le bill 285 intitulé Loi du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, le bill 288 qui amende la Loi du Conseil supérieur du Travail et le bill 289 qui modifie la Loi des établissements industriels et commerciaux.



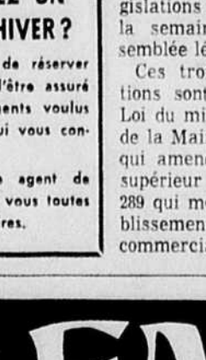
VOUS PROJETEZ UN VOYAGE CET HIVER?

Nous vous suggérons de réserver dès maintenant afin d'être assuré d'obtenir les arrangements voulus pour la date exacte qui vous convient.

Rendez visite à votre agent de voyages qui fera pour vous toutes les démarches nécessaires.

BENI HANA

JAPANESE STEAK HOUSE



Pour un japonais, un steak house c'est plus qu'un endroit où manger. C'est l'endroit par excellence où l'on trouve une ambiance de détente, un service incontestable et la chance de dîner en plaisante compagnie . . . **C'est la vraie vie!** Le Benihana est un steak house japonais possèdant le fameux service Geisha, dont chaque repas excelle dans toute sa saveur et reçoit une attention toute particulière. Benihana vous réserve un accueil majestueux et le sommet des fins gourmets . . . **Sayonara.**

BILL WONG'S

7965 Boul. Décarie - Réservations: 731-8202

QUI EST PARFAIT?

Nous le sommes!



Bague de fiançailles à solitaire ultra-moderne, avec superbe alliance.
Bague de fiançailles 200.00
Alliance 25.00



Magnifique alliance à 4 diamants complétant une bague de fiançailles à diamants.
Bague de fiançailles 250.00
Alliance 100.00



Bague de fiançailles à solitaire au fini florentin, avec alliance fuselée.
Bague de fiançailles 125.00
Alliance 19.95

A Noël, donnez-lui une d'entre nous...



Ravissant solitaire et anneau assorti.
Bague de fiançailles 125.00
Alliance 27.50



Paire nuptiale à 5 diamants
Bague de fiançailles 325.00
Alliance 75.00



Beau modèle soleil de 9 diamants certifiés parfaits 125.00



Paire nuptiale à 6 diamants
Bague le fiançailles 145.00
Alliance 55.00



Exquise paire nuptiale à 2 diamants
Bague de fiançailles 186.00
Alliance 65.00



Centre Marquise, paire de 5 diamants
Bague de fiançailles 325.00
Alliance 55.00



Charmante paire nuptiale à 4 diamants
Bague de fiançailles 100.00
Alliance 50.00



Monture traditionnelle à 8 diamants
Bague de fiançailles 225.00
Alliance 75.00



Diamant solitaire, paire nuptiale coulissante d'une beauté ultra-moderne 300.00



Solitaire somptueux, paire parfaite.
Bague de fiançailles 250.00
Alliance 25.00



Paire nuptiale tourbillonnante, à 6 diamants.
Bague de fiançailles 225.00
Alliance 75.00



Le cadeau-diamant parfait pour votre homme 150.00

Quand nos diamants parlent, ils disent la vérité. Et pourquoi pas? Quand ils sont Certifiés Parfaits quant à la couleur, la clarté et la taille, ils peuvent se permettre d'être parfaitement francs. Nos gemmologues examinent des milliers de diamants . . . ne recherchant que les plus beaux . . . tout en n'en choisissant qu'un sur 40 comme étant assez bon. Chacune de nous est aussi parfaite qu'un cadeau puisse être, alors pourquoi ne pas choisir l'une d'elles pour lui offrir le plus beau cadeau de Noël qu'elle ait jamais eu. Glissez l'une de nous à son doigt. Consultez notre spécialiste en diamants . . . Il vous donnera toutes les détails qui vous aideront à choisir sagement.

Le Secret du Certifié Parfait

1. TAILLE PARFAITE . . . chaque facette est taillée et proportionnée avec exactitude pour briller au maximum.
2. COULEUR PARFAITE . . . claire comme le cristal et d'une blancheur étincelante.
3. CLARTE PARFAITE . . . pas d'imperfections sous un grossissement de 10 fois sa grandeur.

Utilisez le crédit amical Peoples — Aucun comptant nécessaire

PCJ Peoples Credit Jewellers

CENTRE-VILLE — 1015 rue Ste-Catherine ouest — (téléphone 849-7071)
ST-HUBERT — 6529 rue St-Hubert, Beaubien.
POINTE-CLAIRE — Centre commercial Fairview.
PLACE PORTOBELLO, 7200 Boul. Taschereau.
ALEXIS NIHON — Rue Ste-Catherine O. et Atwater
PLACE LASALLE — 7962 Boul. Champlain, La Salle, P.Q.
CENTRE LAVAL — 1600 Boul. Le Corbusier, Laval, P.Q.
LES GALERIES D'ANJOU — 7885 Boul. Les Galeries d'Anjou.
PLAZA COTE DES NEIGES — 6700 Chemin Côte des Neiges.

Ouvert tous les soirs d'ici Noël (samedi excepté)



téléphoto PA

Anniversaire de prince

Le prince Aya, fils du prince héritier Akihito du Japon, saute dans l'escalier du palais Togu, à Tokyo. Cette photo a été publiée par le bureau de presse de la maison impériale à l'occasion du 3e anniversaire de naissance du petit prince.



Association France-Canada

L'Association France-Canada vient d'entreprendre une campagne intense de recrutement. Un thé avait lieu récemment dans ce but chez Mme Paul Frenette aux appartements Port-Royal. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite : Mmes Paul Frenette, Jean Francoeur et Jacques Brisebois, membres du comité.

La blonde Ariane réclame le divorce, à son tour elle se sent menacée

CLEVELAND (UPI) La jolie blonde, Ariane Tebbenjohanns était heureuse de se montrer au bras de son nouveau mari le docteur Samuel Sheppard en 1964 et même en 1966. Mais elle vient de demander le divorce contre celui qui avait passé dix ans en prison à la suite de l'accusation de meurtre qui avait pesé sur lui en 1954 alors qu'il était accusé d'avoir tué sa femme enceinte, Marylin. La blonde Ariane craint maintenant que sa vie soit en danger et exige que son mari se tienne loin d'elle jusqu'au moment où elle obtiendra le divorce.

Sheppard avait purgé une peine de dix ans en prison après avoir été accusé d'avoir tué sa femme, enceinte à ce moment, d'un coup de matraque. Il avait alors proclamé son innocence à tout venant mais avait quand même écopé de dix ans. En 1966 il avait otenu un nouveau procès et avait finalement été acquitté. Il avait épousé Ariane deux ans avant, soit en 1964 après une longue correspondance.

Le jour où il avait été libéré, il avait fait une sortie sensationnelle au bras de la jolie Ariane et une vie nouvelle s'ouvrait devant lui. Sheppard, ostéopathe, avait repris sa pratique à l'hôpital de Youngstown. Mais au cours de l'année il avait été accusé à deux reprises de négligence dans son travail. Deux patients étaient morts et Sheppard avait été poursuivi pour un million de dollars en dommages et intérêts.

Ariane a obtenu la protection de la cour durant tout le temps des procédures en divorce. Elle réclame une pension alimentaire permanente et l'usage de leur maison de $40,000, située dans la banlieue de Cleveland, sur le bord du lac Erié, à quelques milles de la maison où la première femme de Sheppard fut assassinée.

Le docteur Sheppard a donné sa démission à l'hôpital Youngstown, mais un porte-parole de l'hôpital a déclaré que ce n'était pas l'institution qui l'avait réclamée.



téléphoto UPI

Le docteur Samuel Sheppard et sa femme Ariane apparaissent ici dans une photo qui date de 1966. La blonde Ariane demande le divorce en invoquant les mauvais traitements que lui fait subir son mari. Elle a demandé la protection de la cour, déclarant qu'elle craignait pour sa vie. Sheppard avait passé dix ans en prison pour le présumé meurtre de sa première femme Marylin.

Julie Nixon demande des cadeaux de noces pratiques

NEW YORK (PA) — Après avoir suggéré à ses amies de choisir à son intention des cadeaux de noces pratiques, Julie Nixon a reçu une quantité d'ustensiles de cuisine, balais et vadrouilles, pour son premier "shower" de future mariée. La fiancée, âgée de 20 ans, était absolument ravie à l'idée que ses amies avaient trouvé des manières originales d'emballer ces cadeaux fonctionnels.

Mme Mamie Eisenhower, ex-première dame des Etats-Unis et grand-mère du fiancé de Julie, le jeune David Eisenhower, avait envoyé une plante aux brillantes fleurs rouges, et sur chaque branche était suspendu un ustensile de cuisine en cuivre bien astiqué.

Linda Labarre, de Glen Rock, New Jersey, l'une des demoiselles d'honneur, avait façonné une silhouette de mariée, en utilisant un balai, une vadrouille, un ramasse-poussière, un seau, du papier blanc et quelques autres accessoires domestiques.

Au dire de Linda, Julie veut s'occuper elle-même des travaux ménagers à l'appartement que le jeune couple habitera à Northampton, Massachusetts. Julie et David reprendront leurs cours à l'université au prochain semestre.



Bal Kiwanis Laval

Le bal du Club Kiwanis Laval avait lieu récemment à l'hôtel Ritz-Carlton. Sur la photo, à gauche, M. Jean-Guy Legault, président élu, et Mme Legault et, à droite, M. Marcel Touchette, président sortant et Mme Touchette.

à Noter ***

Club Vacancia

Pour marquer le 3e anniversaire de fondation du Club Vacancia, seul club de loisirs touristiques au Québec, une soirée a été organisée le samedi 7 décembre prochain, au Caf'Conc ! du Château Champlain. Un dîner sera suivi d'un spectacle intitulé: "Quelle nuit". Tous les membres intéressés et leurs amis sont priés de faire leurs réservations au plus tôt au Club Vacancia, 2068 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109. Pour renseignements composer 937-4840.

Fête de Noël aux malades

L'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame offre, comme à chaque année, une fête de Noël aux malades, le jeudi 19 décembre prochain. Cette journée débutera par une messe à 10 h. Par la suite il y aura visite aux malades ainsi que la distribution des cadeaux aux adultes et enfants, présidée par le R.P. Rhéal Lebel, s.j., accompagné de l'abbé Paul-Eugène Champagne, aumônier en chef de l'hôpital. Les membres de l'association sont cordialement invitées à participer à cette fête.

Collège Marie-de-France

Le dîner des anciennes élèves du collège Marie-de-France aura lieu demain soir à 7 h 30, au collège. Pour renseignements on peut communiquer avec Mlle Catherine Filliol en compsant 737-6075.

Bas de Noël à St-François Solano

Le comité des amis des Scouts de Saint-François Solano, soucieux d'aller de l'avant, propose le tirage d'un gigantesque "bas de Noël" d'une valeur de $100, pour venir en aide aux Jeannettes, aux Louveteaux et aux Scouts de cette paroisse. Un geste positif de la part du public aidera à la formation de ces jeunes. Le tirage aura lieu le vendredi 27 décembre à 14 heures. Pour renseignements composer 725-5208.

Assemblée mensuelle

Mme Ferdinand Mancuso, présidente des dames auxiliaires de la filiale Mont-Royal 65 de la Légion Royale Canadienne, convoque toutes les dames à l'assemblée mensuelle au cours de laquelle il y aura élection d'un nouveau comité pour l'année qui vient. Cette assemblée se tiendra le mardi 10 décembre à 8 h du soir, aux Fusilliers Mont-Royal, 3721 Henri-Julien.

Au Sacré-Coeur

La présidente et les membres du conseil des Enfants de Marie du Sacré-Coeur, invitent toutes les congréganistes et les ancifnes élèves à venir au couvent, 3635 avenue Atwater, le dimanche 8 décembre, pour célébrer la fête de l'Immaculé Conception. Après la sainte-messe offerte à 3 h, il y aura réception au cours de laquelle le thé sera servi.



Mme PAUL VERVILLE, présidente du comité d'organisation pour le bal du Club de chasse à courre Belle-Rivière, qui aura lieu demain soir à la salle Panorama de l'hôtel Reine Elizabeth.

La mode des manteaux de fourrure pour les hommes

TORONTO (PC) — Le manteau de loutre du premier ministre Trudeau qu'il a payé $2,000 ne ressemble guère aux manteaux de fourrure traditionnels portés par les grands de ce monde.

En effet, c'est un manteau tailleur et d'allure virile. Il descend en bas du genou, est du modèle à double boutonnage avec un collet châle et deux grandes poches.

Le premier ministre a porté son manteau de loutre et un chapeau assorti lors du match pour la coupe Grey à Ottawa samedi dernier. Il a par le fait même encouragé la tendance actuelle de la mode des manteaux de fourrure pour hommes.

LE BOTTIER
PLACE LONGUEUIL
PLACE GREENFIELD PARK
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h.

AU COIN DES PETITS
LA MODE MILITAIRE-MAO

A. JAQUETTE EN PLAID, boutonnage droit, col "Mao"; chandail col roulé, coloris contrastant. 100% nylon de Du Pont. Pantalon tricot double d'Orlon lavable de Du Pont. Coloris brun/orange. Tailles 4 à 6x ... $24.98

B. COSTUME 3 PIECES "MAO", nylon extensible de Du Pont. Chandail col roulé en nylon Du Pont. Jaquette garnie de boutons cuivre antique. Tailles 4 à 6x ... $22.98

AU COIN DES PETITS
MAINTENANT AUX GALERIES D'ANJOU et dans les centres d'achats :
• LAVAL • FAIRVIEW • NORMANDIE • BOULEVARD
• GREENFIELD PARK • CHATEAUGUAY • MAISONNEUVE
ainsi qu'à
• 6545, PLAZA ST-HUBERT • 820, RUE STE-CATHERINE EST • à QUEBEC et OTTAWA
FACILITES DE PAIEMENT avec "CHARGEX" ou MISE DE COTE

Jacoby House of Antiques
N'OUBLIEZ PAS
la très importante
et sensationnelle
VENTE A L'ENCAN
D'ANTIQUITES ET D'OBJETS D'ART
en cinq sessions
comprenant
le reliquat de la succession de
Feu le Rev. Dr. WILFRED RODRIGUE
du Manoir de Salaberry, Beauport, Qué.
qui commence par une session spéciale de
PEINTURES, DESSINS, GRAVURES ET SCULPTURES
JEUDI SOIR le 10 DECEMBRE à 7 HEURES
à nos galeries
480, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER
(une rue à l'ouest de l'église Notre-Dame)
(à 3 min. du Métro Place d'Armes)
Comprenant des ouevres de :
A. Y. JACKSON, SUZOR-COTE, FORTIN, VERNER, PILOT, MACLEAN DELFOSSE, JOHNSTONE, SHERIFF SCOTT, CARON, GAGNON, LEDUC, YARLEY, COBURN, LISMER, ROBERTS, NEUMANN, NORWELL, DYONNET, RUSSELL, HEBERT, D. DES CLAYES, CLOUTIER, COSGROVE, JACK, MOUNT, MASSON, BERCOVITCH, BURTON, PEINTURES DU 19e SIECLE, ATTRIBUTIONS A. L. R. O'BRIEN, ET UN SUPERBE BRONZE DE SUZOR-COTE "LA GLANEUSE"; et plusieurs autres artistes de renom.
4 autres sessions comprenant du MOBILIER DE CHOIX, PORCELAINE, CRISTAL, ARGENTERIE, OBJETS D'ART, TAPIS PERSANS; et de nombreux autres item trop nombreux pour les énumérer tous.
EXMEN : Samedi le 7 décembre, de 10 a.m. à 5 p.m., et lundi le 9 décembre de 10 a.m. à 9 p.m.
JACOBY'S HOUSE of ANTIQUES Co. Ltd.
ENCANTEURS — EVALUATEURS — VENDEURS D'OBJETS D'ART
STATIONNEMENT GRATUIT Tél. 842-1803
N.B. Notre 5e session est une session spéciale de TAPIS PERSANS, et se tiendra le MERCREDI 18 DECEMBRE à 7 h 30 p.m. — Un examen spécial aura lieu la journée même, de 10 a.m. à 6 p.m.

GRATUIT!
Un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination". Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble.
Venez choisir votre ensemble de bagues à diamant parmi l'une des plus belles collection de Montréal. La qualité "Fascination" et les prix C.M. Voilà une aubaine à ne pas manquer!
17/817 — Prix C.M. $260.00
17/818 — Prix C.M. $175.00
17/819 — Prix C.M. $155.00
17/820 — Prix C.M. $230.00
Tous les diamants "Fascination" sont:
— Enregistrés et garantis de qualité A-1
— Assurés tous risques
— Nettoyés et vérifiés
Et tout cela sans frais!
La distinction "Fascination" aux prix C.M. . . . quelle aubaine!
Ouvert jusqu'à 22 h 00 tous les soirs
le samedi jusqu'à 18 h 00
8225 boul. St-Laurent Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk Tél.: 769-8815
LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

Nombre croissant des divorces en URSS

MOSCOU (PA) — Comme solution au nombre croissant de divorces en Union soviétique, on a proposé de faire revivre l'ancienne coutume russe de publier les bans six mois avant le mariage.

"Komsomolskaya Pravda," journal de la Ligue des jeunes communistes, suggère que les couples soient tenus d'attendre six mois après l'annonce de leurs fiançailles, pour obtenir l'autorisation de se marier.

Cette période d'attente, indique le journal, empêcherait peut-être la faillite de nombreux mariages, survenant parfois très rapidement, parce que le mari et l'épouse se rendent compte qu'ils ne se connaissaient pas vraiment.

Selon les statistiques officielles, le taux des divorces se chiffre à un sur quatre mariages. Toutefois, un porte-parole d'un bureau d'état civil d'une localité, a indiqué qu'on comptait de 250 à 300 divorces sur un nombre de 400 mariages.



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?



Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, 126, Qué.

Ecole

Au début d'octobre, la direction de notre école centrale, sur les représentations de quelques parents qui trouvaient l'institutrice trop sévère, a congédié cette personne qui a été aussitôt réclamée ailleurs: c'est une compétence! Elle exigeait que les enfants arrivent propres et bien coiffés, faisait le tour des mains et des pieds, exigeait de la tenue, le silence à temps et tout. Cela a déplu à quelques négligeants de leur foyer même. J'ai un enfant de sept ans qui perd un temps inimaginable. Il réussissait à merveille avec la "méthode du sablier" qui est une perfection, et maintenant il traîne avec tous les autres enfants de sa classe, avec eux et comme eux, à la merci d'une ancienne institutrice qui n'avait pas rafraichi ses connaissances depuis 13 ans et dont la bonne volonté est même une mollesse pour les temps où nous vivons. Il n'y a aucun remède à apporter à ce malheur qui durera longtemps, mais je l'exprime pour qu'il soit dit une fois de temps en temps qu'en démocratie ce ne doit pas être les plus bra-

ves qui, criant le plus fort, mènent la valse.

GERMAINE

Pour être de bons parents, il faut d'abord être des individus valables, capables de confesser ignorance sur tel point, en faisant confiance aux personnes qui savent plus et peuvent aider. Les éducateurs professionnels sont de plus en plus entraînés dans la véritable connaissance de leur rôle de suppléance à la famille, aussi bien que de complément et de remplacement à ce qui manque. Ce n'est pas à tort et à raison que des parents doivent crier, surtout s'ils ne sont pas en état de tout comprendre dans la pure objectivité du service à rendre à leurs enfants. Ne manquez pas dans vos interventions de faire admettre cela aux personnes responsables d'elles-mêmes et des autres. En toute obscurité, une lumière apporte son bienfait. Mais il y aura toujours des yeux faibles qui se plaisent dans la pénombre des à peu près et des "c'est pu pareil comme dans mon temps"... et qui veulent tout ramener à ce temps de leur temps. Quoi qu'il arrive, les enfants doivent être menés, conduits, dirigés. Avoir un apparent succès en les laissant vivre comme ils l'entendent, c'est de la démission: les méfaits en seront irréparables et il sera impossible d'en dénombrer tous les malheurs: ils existeront quand même et feront leur oeuvre dévastatrice demain, à cause d'aujourd'hui.

Echange ?

J'ai une amie qui a pris l'habitude il y a quelques années d'offrir des étrennes à la plupart de ses amies et relations. Elle commence, fin novembre, à faire ses recherches et ses distributions commencent vers le 15 décembre. Nous faisons, une dizaine de personnes alentour d'elle, partie de même club et finalement, nous nous demandons à chacune sa part si son agissement doit déterminer le nôtre dans le même sens. Change pour change, comme disent les enfants, c'est une sorte de taxe qui finit par être onéreuse et si nous demeurons dans le domaine du bibelot, cela n'en finit plus avec ce que j'appelle les ramasse-poussières. J'ai quatre enfants aux études. Je restreins souvent leur appétit de livres nouveaux et je me demande, vous le demandant aussi, comment m'en sortir, avec les autres, vis-à-vis de cette généreuse compagne. — FLAFLA.

Le chemin le plus court est toujours le meilleur. Le plus direct est encore celui qui met le plus facilement les choses au point. Vous voulez de vous habituer aux autres, pourquoi d'autres ne s'habitueraient pas à vous? Vous pouvez restreindre votre activité dans le groupe, assurant que votre tâche familiale vous accapare, surtout à cette époque d'année où tout le monde court après son souffle. Si, dans les grandes administrations, quelqu'un vous dit simplement: "Nous entrons dans une période d'austérité" pourquoi à la largeur de nos vies étroites, ne pourrions-nous pas éviter nos positions et les afficher? J'ai connu le temps d'honnête pensée et d'équilibre personnel accordé à la situation, où le plus humblement du monde, quelqu'un pouvait dire sans mausse honte: "C'est bien beau tout cela, mais nous n'avons pas les moyens de faire plus que regarder..." Si votre amie dépasse la mesure, même en voulant demeurer dans la sienne, remerciez discrètement et attendez qu'elle apprenne, de jugement sain, à se mettre aimablement au pas des autres. L'amitié n'est pas une domination du plus fort: c'est avant tout un échange du coeur, sans ambition affligeante ni pesante.

Choix ou compromis

J'ai 40 ans et je suis légalement séparée de mon mari, gardant à ma charge et responsabilité trois enfants dont il ne s'est jamais occupé. Deux garçons, 20 et 18 ans; une fille de 14 ans. Après dix ans de solitude, je me suis liée à un homme libre dont j'ai un enfant dont il assume en dehors de chez moi l'entretien matériel et que je vois de temps en temps pour le réconfort de mon coeur. A la maison, ma fille est un porc-épic. Les garçons sont aimables, généreux, conciliants et de bon secours sur tous les plans. Serais-je mieux de confier à une institution spécialisée mon adolescente récalcitrante qui fait constamment le chantage de parler de sa fuite, n'importe où, n'importe quand, qui recommence sans cesse des crises de jalousie — c'est évident — et qui me met à choisir entre elle et l'homme que j'aime et qui reste mon meilleur fortifiant contre tout ce qui a été le lot écrasant de ma vie chambardée. Si mademoiselle veut me mener à sa manière, faut-il croire que c'est la bonne? Je ne sais que faire. — F.L.

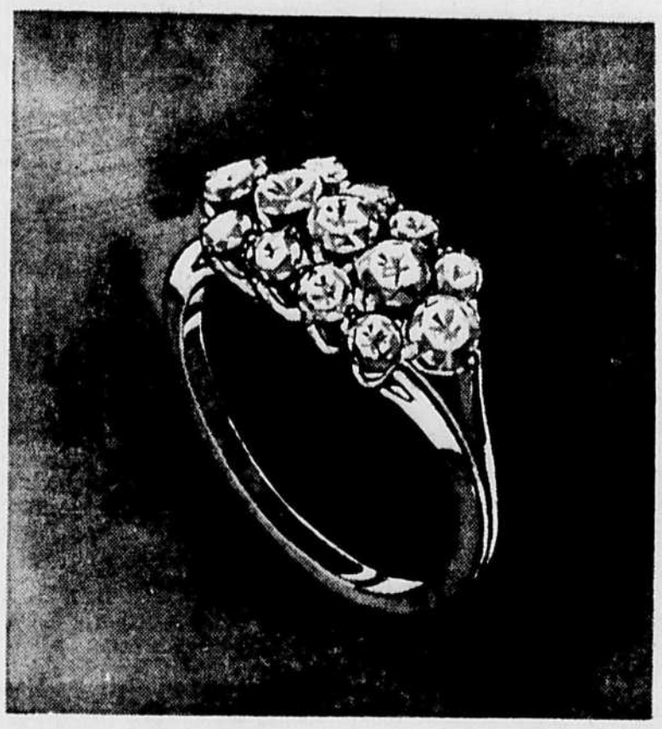
Vos fils sont à l'âge où ils peuvent mieux peser le pour et le contre de vos décisions passées et présentes. Ne serait-ce pas eux qui pourraient le mieux cerner la petite soeur et lui assurer en quelque sorte cette sécurité que donne à tout enfant la présence d'un père idéal? Il ne s'agit pas pour vous de vous laisser mener, mais de conduire la barque dont vous êtes responsable. La séparation est un risque. Mais la présence est-elle une chance? Que votre compagnon n'intervienne jamais en aucune façon. Ni sur le plan de la semonce, sous prétexte de vous faire respecter, ni sur celui de la séduction, dans le désir d'amadouer la rebelle. Soyez affectueuse, non par des gestes qui sont destinés aux bébés, mais dans une attitude qui fait, n'importe où et en tout temps, les adultes sortir d'eux-mêmes le meilleur d'eux-mêmes, pris au piège de la tendresse. En cet esprit vous inspirant sans cesse, la solution naîtra. Et le temps fera son oeuvre. Puisse-t-elle être bonne.

c'est doux en soda



Vos vêtements seront plus propres et plus doux. Les couleurs, plus claires! Ajoutez à l'eau de votre lessive un peu de soda à laver ARM & HAMMER. Il chasse la saleté persistante . . . et rend votre linge beaucoup plus doux. Et vous épargnez $3 sur $4 dans le budget de votre lessive! N'est-ce pas merveilleux? Le soda à laver ARM & HAMMER. C'est doux en soda!

le soda à laver Arm & Hammer deux formats: 1 livre et 3 livres 7 onces



Mettez le souvenir à ses doigts

Perpétuez les bons moments, les événements heureux et les élans amoureux en offrant une bague-souvenir comme celle-ci. Son élégance discrète est un constant rappel du bonheur d'hier. Pensez-y dès aujourd'hui.

Créée dans les ateliers d'orfèvrerie Birks, c'est une bague de 1 carat de diamants avec monture en or blanc 18 carats, $575

La même bague est aussi offerte avec des émeraudes, des saphirs ou des rubis.

BIRKS
JOAILLIERS



Pour la fondue bourguignonne

Ensemble à fondue pour les petites réunions, bon cuivre canadien, grille en fer noir. L'intérieur de la casserole est en étain et contient deux chopines. Le brûleur à alcool et le plateau sont aussi en cuivre. Laque permanente. L'ensemble 29.95

BIRKS
JOAILLIERS



Réservez vos places dès maintenant pour le

RÉVEILLON
DU NOUVEL AN
LE 31 DECEMBRE de 7 h. P.M. à 2 h. A.M.

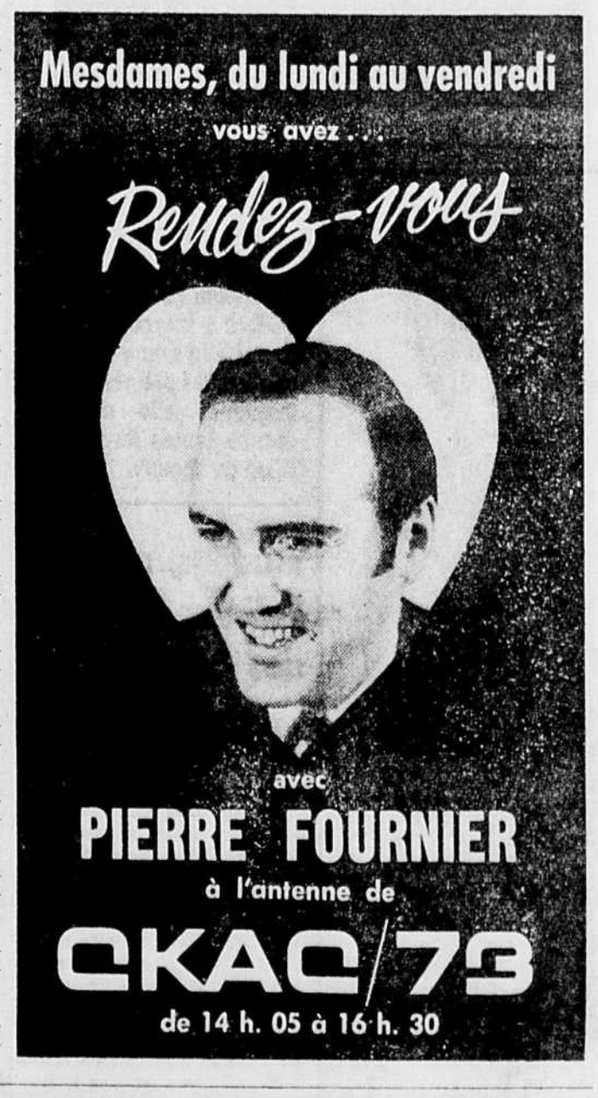
MUSIQUE — DANSE

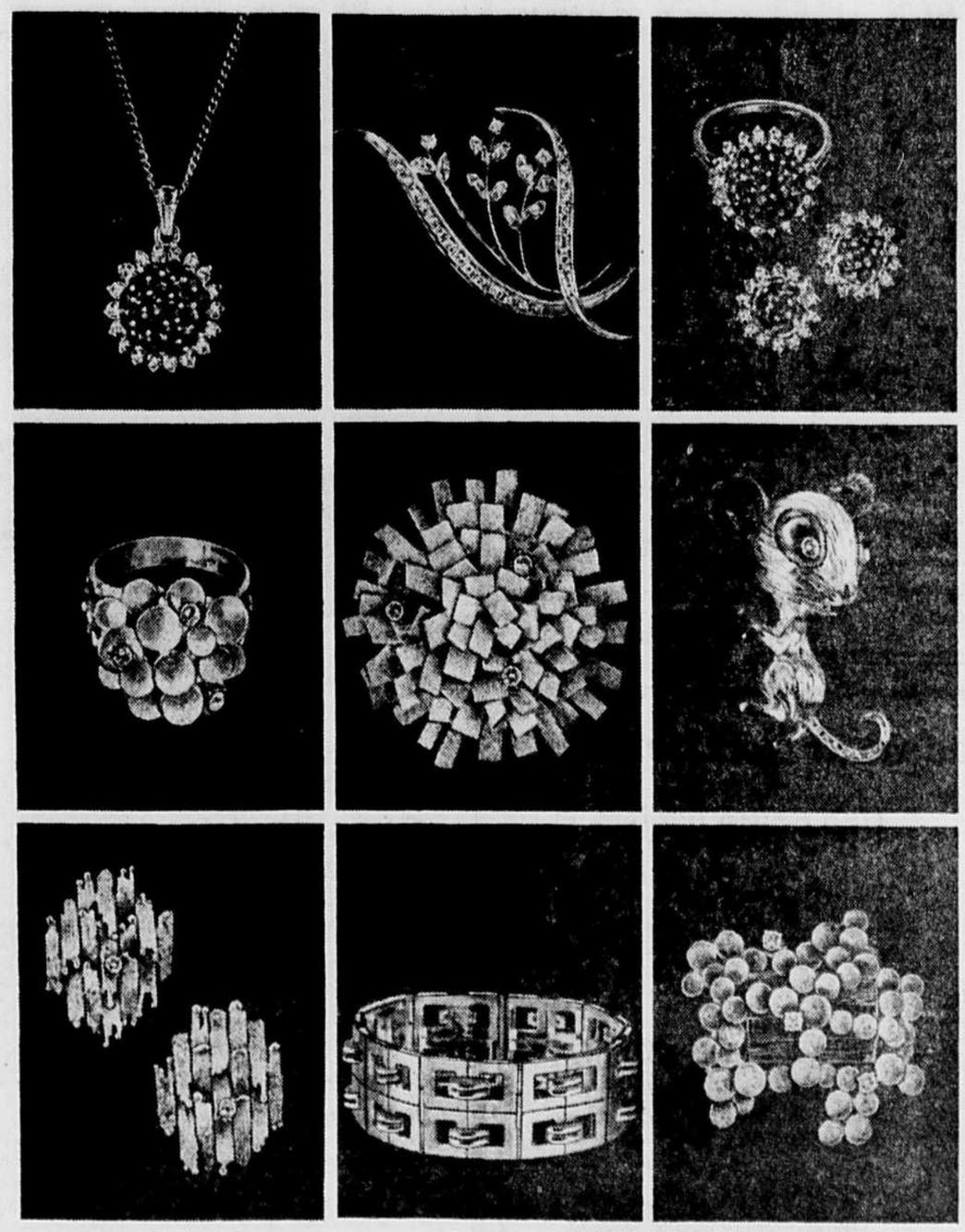
Menu
Crêpes au Crabe
Sauce Moutardine
Consommé Profiteroles
La Salade Desjardins
Les Langoustines Grillées
ou Bifteck
ou Homard Grillé Canadien
(1 lb)
Parfait à la Menthe
ou Pâtisseries Françaises
Le Café Maison

Quatre salles à manger climatisées
aussi
LA CAVE LORRAINE

chez Desjardins

"Traditions et Qualité de Paris, France". Quatre salles climatisées. — Musique et pour réunions d'affaires et réceptions. Cartes de crédit acceptées: Diners Club, American Express et Carte Blanche. Stationnement gratuit surveillé
1175, rue MACKAY, Montréal
danse tous les soirs. — Accommodations. Membre du passeport Gastronomique —
RESERVATIONS: 866-9741





Jamais, BIRKS n'a eu autant de bijoux nouveaux et fascinants à vous offrir.

Entre autres:

Un pendentif en or blanc 14 carats avec diamant et saphir. $600.

Une bague texturée en or 18 carats, sertie de diamants. $350.

Des boucles d'oreilles texturées, or 18 carats, serties de diamants. $275.

Une broche en or blanc, 18 carats sertie de diamant. $650.

Un clip soleil, or 18 carats et diamants. $450.

Un bracelet en or massif 14 carats, fini rugueux. $435.

Une bague en or blanc 14 carats, saphir et diamant. $585.

Boucles d'oreilles assorties. $750

Une souris, or émaillé 18 carats, les yeux et la queue sont sertis de diamants.

Une broche en or 18 carats, topaze et diamant.

Offrez un joyau de Birks

BIRKS B·B

POUR LES HOMMES concernant les FEMMES...

Que cherche surtout une femme? Non, non, non! C'est la beauté (d'ailleurs c'est aussi cela que vous recherchez!)

Quand "elle" a la beauté, "elle" cherche l'homme. Malheureusement, elle perd cette beauté dès qu'elle a trouvé cet homme!

Ne soyez pas déçu. Donnez à la femme que vous aimez (votre mère ou par hasard, une autre femme!) la beauté ou la jeunesse que vous recherchez.

Un traitement ou une cure particulière avec une esthéticienne du STUDIO JOSETTE G. va vous ravir. Les résultats sont garantis (Satisfaction ou argent et femme retournés!...)

Offrez un certificat-cadeau de Beauté et vous recevrez les bénéfices que vous désirez (une femme plus belle ou plus jeune ou plus mince ou tout cela à la fois).

Téléphonez à 845-7611 aujourd'hui pour avoir plus de détails. (Changez votre femme... cela lui plaira aussi).

STUDIO JOSETTE G.
1231 ouest, rue Ste-Catherine, suite 124
Montréal

AVIS AUX FEMMES: N'attendez pas votre cadeau. Cela pourrait être trop tard.
N.B. — LE STUDIO UNIQUE DE JOSETTE GHEDIN.

...e comité de la constitution entendra des experts sur ses trois priorités

QUEBEC — Les membres du comité parlementaire de la constitution se sont entendus hier sur le choix d'une série d'experts qui viendront témoigner devant lui afin de le renseigner sur les trois sujets qui constituent présentement ses priorités d'études : la constitution interne du Québec, les mécanismes d'amendement à cette constitution et l'élaboration d'une charte québécoise des droits de l'homme.

Le sujet le plus urgent est évidemment celui des mécanismes de protection de la

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

constitution interne du Québec qu'il faut adopter maintenant que le Conseil législatif, protecteur de cette constitution et des droits des minorités doit incessamment disparaitre.

Le premier témoin invité au comité sera M. Jean-Charles Bonenfant, directeur de la bibliothèque du Parlement provincial, professeur à l'Université Laval et auteur de plusieurs ouvrages sur le système parlementaire québécois.

M. Bonenfant donnera une vue d'ensemble aux membres du comité des trois questions prioritaires à l'étude et sera appelé à expliquer les mesures qui ont été adoptées en d'autres pays relativement aux procédures d'amendement des constitutions.

D'autres experts, en cours des séances ultérieures, viendront parler de sujets plus particuliers.

Ainsi, M. Jean Beetz, doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, viendra traiter des questions de réformes parlementaires, de modifications à la constitution interne du Québec et du contenu que pourrait avoir cette constitution.

M. Beetz est aussi conseiller spécial du premier ministre Pierre Elliott Trudeau en matière constitutionnelle, particulièrement dans le domaine du partage des pouvoirs. Le comité, en l'invitant à parler de questions purement techniques, n'a pas jugé qu'il y aurait alors situation de conflit.

Deux autres experts viendront aussi devant le comité. Il s'agit de M. Frank Scott, doyen de la faculté de droit de l'Université McGill qui traitera de la constitution interne du Québec et de ses mécanismes de modification.

Mais comme M. Scott, à la commission de revision du Code civil, a beaucoup travailler à l'élaboration d'une charte québécoise des droits de l'homme, il sera aussi invité à parler de l'opportunité d'inclure une telle charte dans la constitution interne du Québec.

M. Jacques-Yvan Morin, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal, traitera lui aussi de la charte des droits de l'homme, de même que son confrère de la même faculté, le professeur René Hurtubise, qui a déjà préparé un travail pour le comité parlementaire de la constitution.

Les autres noms suggérés sont M. André Desgagné, de l'Université Laval, M. Paul Pinchaud, professeur de sciences politiques à l'Université Laval, M. Louis Sabourin, doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Le comité parlementaire de la constitution a ajourné ses travaux, hier sans fixer de date précise pour sa prochaine réunion. Le comité directeur de l'organisme, après être entré en contact avec le premier invité, M. Jean-Charles Bonenfant, annoncera la date de la prochaine réunion qui aura probablement un caractère public.

Prévention de la délinquance à Paris et au Québec

par Bernard MORRIER

Un jeune étudiant français en sociologie s'est dit tout particulièrement frappé, hier, par la collaboration qu'apporte le secteur privé à la prévention de la délinquance juvénile au Québec.

M. Philippe Meyer, qui est membre de l'Association de prévention de délinquance juvénile à Paris et qui termine un stage de deux mois au Québec sous les auspices de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, était le conférencier invité d'un club social de la métropole.

Il s'est dit tout étonné de ce type de collaboration trouvé ici; d'autant plus qu'il n'existe pas en France, la responsabilité appartenant entièrement à certains ministères.

M. Meyer a surtout fait porter son enquête au Québec dans trois champs déterminés: les centres de réadaptation, le travail fait par les animateurs sociaux dans les quartiers défavorisés et le travail effectué auprès de la jeunesse par les policiers-éducateurs montréalais.

Le conférencier a dit, en outre, avoir trouvé ici plusieurs idées nouvelles qu'il s'empressera de suggérer à son retour en France.

Par la même occasion, il a révélé que la même expérience se renouvellera l'an prochain, cette fois au profit du Québec, alors que des stagiaires québécois de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse iront à leur tour en France pour un séjour de deux mois.

M. Meyer a, par ailleurs, longuement élaboré sur le rôle que joue l'Association de prévention de délinquance juvénile à Paris, particulièrement auprès des bandes de jeunes qui, aux prises avec certains problèmes psychologiques et sociaux, sont les candidats tout désignés à la délinquance si on ne s'occupe pas d'eux.

L'Association, qui comprend quatre équipes, fait spécialement porter son action dans les domaines des loisirs urbains et estivaux et sur l'intégration de ces jeunes, la plupart sans emploi, au monde du travail.

Une équipe prend en moyenne six mois pour être acceptée de 10 individus, mais une fois ceux-ci gagnés, de préciser M. Meyer, quelque 250 jeunes sont touchés en moins de trois semaines, ce qui fait que le travail porte fruit car l'action devient plus étendue et beaucoup plus efficace.

Grâce à ces équipes, les répercussions se font ressentir dans le quartier et déjà on peut noter une nouvelle attitude des jeunes vis-à-vis le travail, l'adulte et la société.

JOUISSEZ
de la sonorité
à son meilleur



Le magnétophone stéréophonique Uher Royal de luxe fonctionne à l'horizontale comme à la verticale. Quatre vitesses au ruban: 7½, 3¾, 1⅞ et 15/16 ips avec gamme de fréquences de 20 à 20,000 cycles par seconde. L'élément interchangeable de tête permet l'enregistrement et la reproduction stéréophonique sur 4 ou 2 pistes ou sur canal unique. Il peut utiliser les rubans les plus minces sans patiner et permet la création d'effets sonores en réverbération si désiré. Le Uher Royal de luxe peut également créer des effets acoustiques d'orchestres allant jusqu'à six enregistrements sur un seul ruban.

UHER



Magnétophone UHER 7300D stéréophonique monoral avec système de pré-amplification distincte pour chaque piste permet la reproduction comme l'enregistrement. Autres caractéristiques spéciales: contrôle séparé du niveau d'enregistrement et volumètre pour chaque canal, sélecteur de mode et contrôle avance rapide/rembobinage.

UHER

Le UHER 4000 Report L est le magnétophone portatif le plus en demande. Il est considéré le meilleur par les scientifiques et les reporters professionnels. Il utilise toute source électrique.



UHER

le nec plus ultra:

garantie et service assuré au Canada par ROBERT BOSCH (CANADA) LTD.

Aso Intercom Inc.
3737 est,
boul. Métropolitain,
suite 401 — 376-2410

Lambert, Lepage, Labbé Inc.
296 ouest, St-Paul
842-6691

Radio Lorenz
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

Payette Radio Ltée
730 ouest, rue St-Jacques
866-6681

Radiola
1401, rue Peel
(coin Sainte-Catherine)
288-4167

H. R. Savard Radio Limitée
388 ouest, Craig
849-2395

n'attendez pas d'être à destination

pour connaître le confort d'un grand hôtel! pour manger à une vraie table! pour dormir dans un vrai lit!



rendez-vous dans les
maritimes
en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

3 trains quotidiens
Le **Chaleur** pour Gaspé et Moncton: via Lévis, Rivière-du-Loup et Matapédia
L'Océan pour Halifax et Sydney: via Edmundston, Moncton et Truro
Le **Scotian** pour Halifax: via Lévis, Rivière-du-Loup, Campbellton et Moncton

Billet simple, les jours de tarif Rouge, de Montréal à:

	voiture-coach	voiture-lits (chambrette)
GASPÉ	$13.00	$25.00
MONCTON	$13.00	$25.00
HALIFAX	$15.50	$28.50

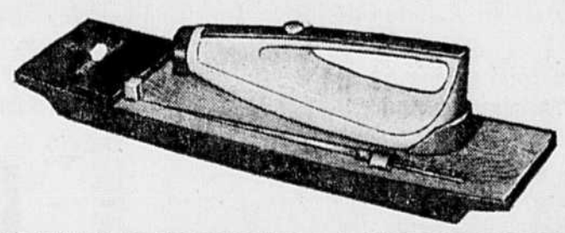
Renseignez-vous sur les avantages qu'offre le CN:
• escompte de 10% accordé *aux familles*
• réduction de 25% accordée *aux adolescents* les jours Rouges et Blancs.

BON PRIX • BON REPAS • BON REPOS

CN

Woolco

OFFREZ
DAVANTAGE
OFFREZ
PHILIPS



COUTEAU ELECTRIQUE A LAME REVERSIBLE
Modèle perfectionné... lame à position verticale ou horizontale, facilite le découpage dans les deux sens. Dispositif de sûreté empêchant les accidents. Cordon détachable. Présenté dans un étui en cuir. Garantie de 5 ans.

chacun 29.95

MELANGEUR DE LUXE
7 vitesses pour obtenir différentes textures selon votre recette. Contenant de 44 oz avec couvercle deux-pièces et mesure amovible de 2 oz. Garantie de 5 ans.

Chromé 69.95
Blanc 59.95

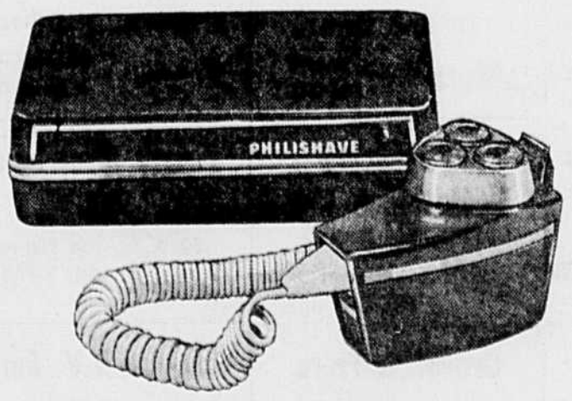




Rasoir "Beauty Sachet" pour dames

Chacun $24.95

C'est plus qu'un simple rasoir. Tige élancée comprenant 11 accessoires. La tête du rasoir est spécialement conçue pour le confort : un côté pour les jambes, l'autre côté pour les aisselles. Six accessoires pour le manucure et les traitements de vos pieds; plus 4 pour le massage. Présenté dans une jolie trousse de voyage.



Rasoir à triple tête pour hommes

chacun $29.95

Le rasoir sur lequel tout homme peut compter pour un rasage parfait. La tête du rasoir est flexible pour assurer un rasage de plus près et plus confortable. Mouvement rotatif avec tailleur rétractable. Corde flexible, se roule facilement. Taille aussi les cheveux dans le cou. Se nettoie très facilement.

Les représentantes de Philips seront aux magasins Woolco de Laval et Brossard pour vous démontrer les nombreux usages de ces appareils de qualité, tous les jours, du jeudi 5 déc. au mardi 24 déc. inclusivement de 1.30 P.M. à 9.30 P.M.

CENTRE LAVAL — Sortie 1, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
OUVERT MARDI JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10h. P.M.
CHARGEX
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10h. P.M.
BROSSARD PLACE PORTOBELLO — 7200, boul. Taschereau et pont Champlain

Vers 1978, 80 p. 100 des citoyens de Laval travailleront sur place

par Pierre VENNAT

"La vocation industrielle de Laval ne fait plus de doute. Alors que présentement 80 p. 100 de nos travailleurs ont un emploi à l'extérieur de la municipalité, on prévoit que, vers les années 1978-1980, 80 p. 100 d'entre eux auront un emploi à Laval même."

Celui qui parle ainsi avec assurance est l'économiste et commissaire industriel de Laval, M. Réal Gariépy, dans un texte rédigé pour les autorités municipales et que viennent confirmer cinq importants projets dans le parc industriel de la ville.

Aero Aluminum Inc., vient d'acquérir pour $5,508.90 de terrain dans le parc industriel, sur lequel elle s'engage à construire une rallonge à l'édifice existant ou un nouvel édifice d'une superficie approximative de 6,000 pieds carrés, et ce, d'ici six mois.

Marshall Steel Company Limited, vient d'acquérir pour $23,961.60, de terrain, au même endroit, sur lequel elle construira une industrie d'environ 8,000 pieds carrés, d'ici deux ans.

Rodoc Inc., qui vient d'acquérir pour $15,394.80 de terrain industriel de la ville, construira d'ici deux ans, une annexe au bâtiment existant ou un immeuble additionnel de 8,000 pieds carrés.

Pierre Beetz et Marcel Pilon, deux industriels qui viennent de se porter acquéreurs d'un terrain que la ville leur a vendu $19,543.20, y construiront, d'ici 15 mois, un édifice ayant une superficie de 9,000 pieds carrés.

Enfin, un industriel, M. Léo Beaulieu, qui vient d'acquérir un terrain industriel pour $11,832, construira un immeuble industriel d'environ 9,500 pieds carrés d'ici 15 mois.

Tous ces industriels sont liés par contrat avec la ville de Laval et doivent faire les travaux précités dans le délai prescrit.

Le Centre de la main-d'oeuvre

M. Gariépy a fait allusion au Centre de la main-d'oeuvre, récemment établi à Place Laval.

Selon lui, le gouvernement fédéral, en aménageant ce Centre de main-d'oeuvre à Laval, s'attendait à un gros pourcentage des placements en dehors de la ville de Laval.

Or, présentement, sur 400 nouveaux emplois prodigués par ce centre par mois, 80 p. 100 sont déjà à l'intérieur de la ville.

M. Gariépy fait noter qu'il y a six ans, à Chomedey, il n'y avait qu'une seule entreprise manufacturière d'envergure moyenne. Dans les autres villes formant maintenant Laval, le développement industriel n'était même pas amorcé.

Aujourd'hui, Laval compte près de 85 nouvelles entreprises donnant l'emploi à 6,000 travailleurs, ce qui constitue un investissement total de $40 millions.

Les hommes d'affaires de Laval désirent deux bibliothèques

par Pierre VENNAT

Ce n'est pas une, mais deux bibliothèques que l'Association des hommes d'affaires de Laval, dans un volumineux mémoire de quelque 108 pages, a recommandées hier soir au conseil de Laval, dans la salle même du conseil.

Les Hommes d'affaires de Laval, qui ont étudié le problème durant trois ans, voudraient en effet que deux bibliothèques importantes soient érigées, une dans le comté de Fabre, l'autre dans celui de Laval, bibliothèques où on trouverait également une discothèque et des salles d'exposition.

Le maire Jacques Tétreault, qui recevait le mémoire, n'a pu promettre deux bibliothèques. Mais il en a promis au moins une, alors que Laval, à l'heure actuelle, n'a qu'une bibliothèque à l'état de projet, celle qui sera érigée prochainement dans l'ancien hôtel de ville de Vimont, aussitôt que le Service des loisirs aura déménagé dans la résidence des soeurs de Sainte-Croix, récemment acquise de la Régionale Maisonneuve.

Le maire n'a guère semblé apprécier que LA PRESSE eut annoncé en primeur, il y a déjà quelque temps, que la bibliothèque s'en irait à Vimont, au centre de l'île Jésus, et a quelque peu blâmé un membre de son comité exécutif en disant qu'il appartenait au maire de dévoiler les nouvelles en primeur.

Une corporation sans but lucratif

L'Association des hommes d'affaires de Laval a constaté une immense carence dans le domaine des bibliothèques à Laval, ce qui n'a rien d'étonnant puisque malgré les efforts de Mlle Angèle Pintal, il n'y a pour ainsi dire aucune bibliothèque municipale dans la deuxième plus grande ville du Québec.

Le comité, présidé par M. André Marchand, assisté de MM. Jean Gauthier et Pierre Pion, soumet au conseil cinq suggestions.

La première est que le conseil municipal reconnaisse la nécessité d'un réseau de bibliothèques, ce qui est déjà assuré, a déclaré le maire Tétreault.

Le maire en a profité pour confirmer une autre nouvelle de LA PRESSE, selon laquelle un important poste du prochain budget serait consacré à l'établisement d'une bibliothèque.

Puis le mémoire recommande la formation d'une corporation sans but lucratif pour administrer cette bibliothèque. Là-dessus, il ne semble pas que les hommes d'affaires obtiendront satisfaction, la ville semblant désirer conserver entière juridiction sur "sa" bibliothèque, tout comme la plupart des villes, d'ailleurs.

La troisième recommandation visait à ce que deux bibliothèques, l'une à l'ouest et l'autre à l'est, soient aménagées. La ville, n'en comptant aucune, commencera par en établir une dans le centre de la ville. Ensuite, on verra.

La quatrième recommandation vise à obtenir que deux bibliobus d'une capacité de 3,500 volumes soient mis en circulation. Cette suggestion rejoint celle de plusieurs organismes, dont la Ligue des propriétaires de Saint-François et pourrait être réalisée un jour.

Enfin, la cinquième recommandation, demandant que la ville octroie à la bibliothèque la somme de $226,000 lors de sa création et qu'elle consente à verser annuellement par la suite 50 cents par tête de population pour son fonctionnement, a fait sursauter le maire.

En effet, en supposant que Laval crée en 1969 sa bibliothèque, cela supposerait un déboursé de $226,000 à sa fondation plus une somme additionnelle de plus de $100,000 pour son fonctionnement, la population de Laval atteignant 225,000 âmes.

Ce qui voudrait donc dire $300,000, dans le prochain budget pour ce seul service. Laval consacrera un fort montant à la bibliothèque, a promis le maire, mais pas $226,000.

Précisons toutefois que l'Association des hommes d'affaires prétend que la création d'une bibliothèque publique telle qu'elle la recommande, serait admissible aux subventions prévues par la Commission des bibliothèques publiques du Québec et que "l'octroi de fondation pourrait (sic), dans le cas de Laval, atteindre $226,000".

L'esprit des Fêtes se reflète dans un Minolta



Minolta

SRT-101
(équipé de "CLC")

Ce Noël, offres un Minolta, l'appareil qui donne de meilleures photos à l'amateur . . . et même au professionnel. Dans le grand choix des Minolta, vous trouverez exactement l'appareil qui conviendra à votre budget et aux capacités de celui à qui vous voulez faire plaisir. Une grande gamme d'objectifs et d'accessoires Minolta permet d'étendre encore le champ des possibilités techniques de tous ces appareils de qualité et résoudra vos problèmes de cadeaux pour les années à venir. Ce Noël, gâtez donc quelqu'un . . . offrez un Minolta!



Appareils Minolta, qualité totale

EUROPEAN CAMERA SERVICE LTÉE

1108 OUEST, BOUL. DE MAISONNEUVE 844-1766

Station de métro Peel

Martell... c'est le cognac du Français



124-D Martell XXX 12 oz
124-E Martell XXX 25 oz
124-F Martell Médaillon Fine Champagne 25 oz

le cognac le plus demandé en France et dans le monde.

VENTE DE TAPIS

ROULEAUX de BROADLOOM à solder à rabais de 40% à 70%

Dupont 501 nylon — tout laine — Acrilan

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE • CHARGEX •

Vous pouvez acheter n'importe quelle quantité des tapis mentionnés plus bas

Grandeur			Prix régulier	Prix vente
12'	x 9'	Brun, acrilan, ciselé épais	$120	$39
12'	x 10'	Vert tropic, velours, tel quel	147	65
12'	x 15'	Or, 501, tweed	220	90
12'	x 8'4"	Cuivre, 501, très épais	132	54
12'	x 11'6"	Rouge, 501, nylon	160	76
11'3"	x 17'3"	Rouge, 501, nylon	230	130
11'8"	x 18'9"	Rouge, 501, nylon	250	125
11'8"	x 9'4"	Rouge, 501, nylon	125	62
12'	x 13'10"	Bleu foncé, 501, nylon	220	93
12'	x 18"	Brun acrilan ciselé épais	240	75
11'10"	x 14'7"	Rouge, 501, tweed	200	90
12'	x 19'3"	Avocado et rouge nylon	260	79
12'	x 13'2"	Bleu foncé, 501, très épais	216	90
12'	x 14'10"	Rouge clair, 501, nylon	200	90
12'	x 22'6"	Or, 501, nylon	300	135
11'8"	x 8'6"	Or foncé, 501, nylon	120	59
12'	x 15'	Brun acrilan ciselé épais	200	62
12'	x 17'	Rouille, 501, très épais	220	115
12'	x 8'5"	Rouille, 501, très épais	110	58
12'	x 15'10"	Olive bronze, nylon commercial	220	105
12'	x 7'	Rouge, 501, nylon	90	33
11'9"	x 14'6"	Bronze, 501, nylon	200	93
12'	x 9'5"	Bleu vert, acrilan, épais	139	39
12'	x 12'6"	Orange, nylon, tweed commercial	190	79
12'	x 15'3"	Or, 501, nylon tweed	200	91
12'	x 14'	Or et brun, nylon épais	190	95
12'	x 18'9"	Avocado, acrilan ciselé tel quel	250	99
12'	x 12'6"	Caramel, 501, tweed	166	63
12'	x 13'3"	Vert clair, 501, nylon	176	69
12'	x 8'9"	Or foncé, shaggy épais	120	56
12'	x 12'4"	Turquoise foncé, shaggy épais	164	79
11'6"	x 17'3"	Or shaggy, nylon épais	299	138
12'	x 12'	Café, 501, nylon	160	79
12'	x 13'10"	Bleu foncé, 501, épais	183	89
11'10"	x 11'2"	Or beige, 501, nylon	150	74
12'	x 16'3"	Rouille, 501, nylon	220	90
12'	x 8'	Vert mousse, 501, nylon	110	52
12'	x 21'3"	Or, 501, nylon	280	120
12'	x 10'9"	Or, 501, nylon	140	60
12'	x 24'6"	Or bronzé, 501, nylon	330	132

ROULEAUX à SOLDER

Verge carrée		Prix rég. v.c.	Prix de vente v.c.
33	Rouge et avocado nylon commercial	8.99	3.99
36	Café nylon épais avec foam	9.99	3.99
36	Bleu 501 nylon tweed	9.95	4.99
38	Or et vert shaggy épais nylon	8.95	3.95
50	Bleu 501 tweed nylon	9.95	4.99
47	Vert, brun, beige nylon commercial	9.95	3.99
100	Rouge intérieur/extérieur	7.99	4.99
40	Azur intérieur/extérieur	7.99	4.99

TAPIS INTERIEUR — EXTERIEUR
9 et 12 pieds de large
Prix régulier 7.99 v.c.
Prix de vente $5.99 v.c.

DU PONT "501" NYLON
Ciselé épais
Prix régulier 7.99 v.c.
Prix de vente $5.49 verge carrée

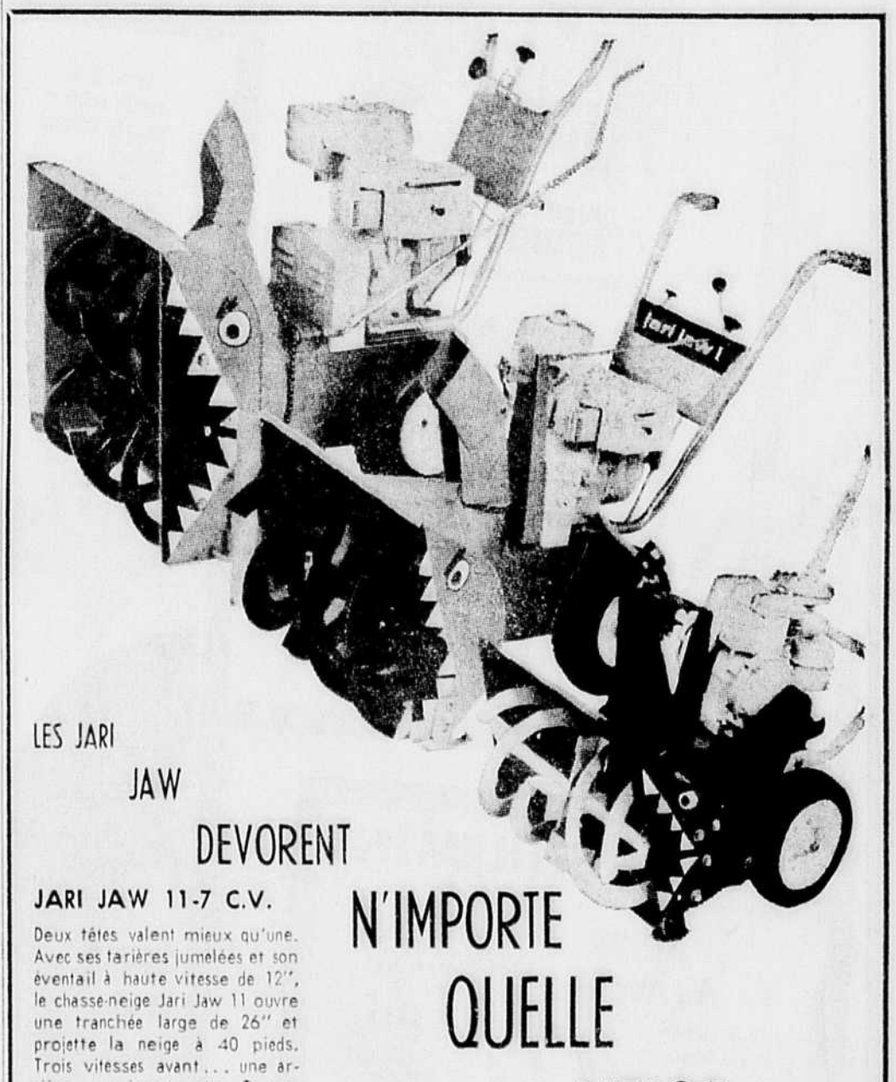
ACRILAN VELOURS
TRES EPAIS
Première qualité (½" épais.)
Prix régulier 15.95 v.c.
1ère qualité
Prix de vente $10.49 verge carrée

OUVERT CHAQUE JOUR JUSQU'A 5 H. 30
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HRES
SAMEDI OUVERT JUSQU'A 5 HRES

ANGLO FRENCH CARPET CIE LTÉE

Au service de Montréal depuis 30 ans
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Entrepôt et salle d'échantillons
8280, boul. St-Laurent (coin Guizot)
382-2201
1477 rue MANSFIELD
288-4113



LES JARI JAW DEVORENT N'IMPORTE QUELLE NEIGE

JARI JAW 11-7 C.V.

Deux têtes valent mieux qu'une. Avec ses tarières jumelées et son éventail à haute vitesse de 12", le chasse-neige Jari Jaw 11 ouvre une tranchée large de 26" et projette la neige à 40 pieds. Trois vitesses avant... une arrière... puissant moteur Tecumseh le 7 C.V.... transmission, différentiel et positraction à mouvement automoteur. — Au printemps, le chasse-neige Jari Jaw 11 se transforme en tondeuse rotative de 36" à lames jumelées.

JARI JAW 1-5 C.V.

Un autre tigre issu du Jari Jaw 11. En une minute, il ouvre une tranchée longue de 132'... large de 24"... profonde de 16". Le moteur hivérisé de 5 C.V. à démarrage instantané donne toute la fougue aux deux éléments motorisés : la tarière de 14" de diamètre qui dévore la neige à 100 RPM ; l'éventail à haute vitesse qui tourne à 1300 RPM et projette la neige de 3 à 30 pieds dans un rayon de 240°. Embrayage simple : "poussez-tirez".

JARI SNOW CHEW 4 C.V.

La Jari Snow Chew happe sur 20" de large et engouffre les bancs de neige par sa tarière de 10" de diamètre qui tournoie 775 fois à la minute. L'éjecteur se règle à 60° sur la verticale et peut faire 240° sur l'horizontale. Vous pouvez projeter la neige à deux pieds à peine de vous ou jusqu'à 30'. Le moteur de tout repos Briggs & Stratton va jusqu'à 2.5 milles à l'heure, actionne indépendamment la tarière.

JARI
A PARTIR DE
$279.95

Distributeur: Agri-tech INC.
2025 Ch. Chambly, Jacques-Cartier
674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS :

jari
ALIX AUTO INC.
6807, de Lorimier
376-9191

jari
ROGER GOULET INC.
548 boul. Manseau
Joliette — 753-7504

jari
Jean Guglia & Fils
Vente & service
10,318 de La Roche
387-0871

jari
J. LABONTE & FILS Inc.
250 Chemin Chambly
Longueuil — 677-9139

jari
Réal Moto Inc.
1240, rue Provost
Lachine — 634-4161

jari
Quincaillerie Goyer Ltée
1533, boul. Labelle
Chomedey
Ville de Laval — 681-3328

jari
Paquette & Guy
Limitée
367, boul. des Laurentides
Pont-Viau — Ville de Laval
669-7151

jari
Savard Machine Shop
Inc.
Vente & service
980 rue Roy
St-Laurent — 747-4719

Le secrétaire général de la FTQ invite le ministre Lussier à rencontrer la population de la rive sud

Le secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Claude Mérineau, qui doit représenter cette centrale ce soir à une séance d'information sur le problème du transport en commun sur la Rive sud, vient d'adresser un télégramme au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, le priant "tout spécialement" de participer avec lui à cette rencontre avec la population intéressée.

Cette séance d'information, à laquelle sont conviés les citoyens de 16 municipalités de la rive sud, est organisée par une douzaine de mouvements et corps intermédiaires, dont les comités de citoyens, les ligues de propriétaires, les groupes d'action civique, la FTQ et la CSN.

Outre les représentants du gouvernement provincial et de la FTQ, on prévoit la participation d'un député de l'Opposition libérale, du président de la Commission intermunicipale de la rive sud, M. Marcel Robidas, du maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, etc. La FTQ représente les grévistes de Chambly Transport et elle a déjà soumis un mémoire sur le transport en commun dans cette région au ministre des Affaires municipales de même qu'aux maires des municipalités intéressées.

Les divers agents capables d'apporter des solutions provisoires et permanentes au problème seront installés dans le choeur de l'église Saint-Hubert, d'où ils répondront aux questions qui leur seront adressées par les citoyens occupant la nef du temple.

La grève de Chambly Transport, — la deuxième en un an — se poursuit depuis plus de dix semaines sans aucune solution immédiate à l'horizon. L'employeur plaide incapacité de payer, alors que les syndiqués réclament des conditions de travail semblables à celles qui prévalent dans la région métropolitaine. On se demande, à l'approche de l'hiver, comment réagissent à cette situation les 15,000 à 25,000 usagers privés de leur moyen de transport quotidien.



Distillée au Canada pour la Sté Pierre Smirnoff Fls

Hold-up de $10,000 à Waterloo

WATERLOO — Trois cagoulards armés ont réussi un hold-up de près de $10,000, vers 11 h. 15 hier matin, dans une succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, à Waterloo, municipalité située à une quinzaine de miles de Granby et à quelque 65 milles au sud-est de Montréal.

Pendant que l'un des bandits attendait à l'extérieur de la banque, au volant d'une auto, ses deux complices ont pénétré dans l'établissement. L'un d'eux, armé d'un revolver, tenait le personnel et les clients en respect, tandis que son comparse raflait le contenu des tiroirs-caisses.

Aucun coup de feu n'a été tiré et persone n'a été blessé. Les voleurs ont pris la fuite dans une direction inconnue. Des barages ont été dressés sur toutes les routes des environs et la Sûreté du Québec a entrepris des recherches.

Que Laval prenne elle-même en main la situation aux Autobus Mille-Iles

— Les ligues de propriétaires

par Pierre VENNAT

Pendant que s'éternise le conflit qui paralyse la Compagnie des autobus Mille-Iles, la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, dont on n'entendait pratiquement plus parler depuis quelque temps, vient d'inviter la ville à prendre elle-même en main la situation afin que bientôt les citoyens de Laval puissent disposer d'un moyen de transport adéquat.

On sait que Laval a mandaté son comité municipal du transport en comun, formé des conseillers Armand Cloutier, Guy Brochu et Gaston Philion, pour étudier la situation à cette compagnie.

M. Louis L'Heureux, le président de l'organisme des propriétaires, prétend que la grève aux Autobus Mille-Iles, qui dure depuis le 26 octobree, a assez duré, qu'il est plus que temps d'agir.

"La ville n'a rien à voir avec cette grève, nous le savons, mais les pressions que Laval peut effectuer, aideront sûrement à régler ce conflit pour le plus grand bien des citoyens de Laval", ajoutent les propriétaires dans leur missive au comité exécutif.

Laval, on le sait, a déjà usé d'un premier moyen de pression en priant les deux parties, par une résolution publique, de s'asseoir immédiatement à la table des négociations pour en venir au plus tôt possible à une entente.

La Fédération des ligues de propriétaires conclut sa communication à l'hôtel de ville, en invitant les autorités municipales à user de toute leur influence auprès de la compagnie pour que la grève prenne fin au plus tôt.

Subventions à 8 bibliothèques

Huit bibliothèques situées dans les limites de la ville de Montréal recevront bientôt des subventions au montant total de $73,000.

Siégeant hier, le comité exécutif de la ville de Montréal a résolu de recommander au conseil municipal, qui siégera à une date qui n'est pas encore fixée, de voter les subventions suivantes :

$6,000 à la bibliothèque des enfants de Villeray ;

$3,000 à la bibliothèque Marguerite-Brunet ;

$6,000 à la bibliothèque Pinocchio ;

$5,000 à la Jewish Public Library ;

$20,000 à la Montreal Children's Library ;

$5,000 à la National Council of Jewish Women's Boys and Girls Library ;

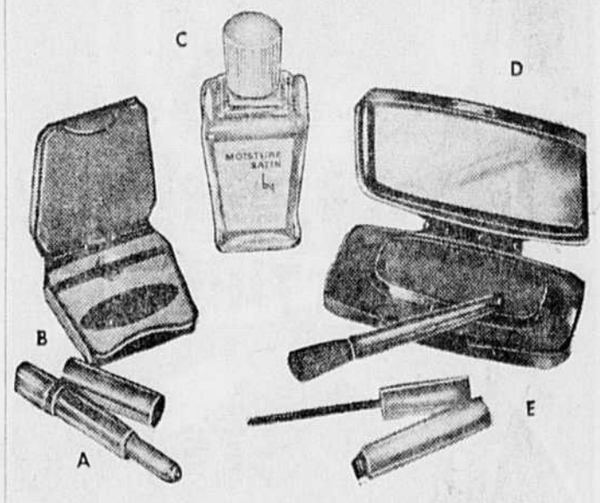
$23,000 à la N.D.G. Community Council Boys and Girls Library ;

$5,000 à la bibliothèque Atwater.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
BON MARCHÉ
Magasin Centre-ville au niveau du Métro

Hazel Bishop
vous donnera la beauté,
l'éclat et... un poudrier en prime !

En achetant des produits Hazel Bishop pour un montant de $5 vous recevrez en prime un poudrier valant 1.35



Votre teint rayonnera à la lueur des bougies, votre visage aura un éclat naturel et vous serez plus belle que jamais ! Vous aurez un air de fête avec les produits de beauté Hazel Bishop.

A. "Eve Shadow" en bâton pivotant — Pour souligner la couleur de vos yeux. Quatre teintes. 1.25

B. "Brush on Brow" — Trois teintes différentes pour tracer des sourcils gracieux. 2.25

C. "Moisture Satin" — Fond de teint naturel translumineux existant en trois tons principaux. 1.75

D. Poudre "Brush 'n Blush" — La poudre qui vous fait rougir en quatre tons "timides". 2.50

E. "Roll-on Mascara" — Quatre teintes différentes pour colorer vos cils en les recourbant. 1.50

Téléphoner à 842-6261

BON MARCHE — ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 910
CENTRE-VILLE SEULEMENT

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

L'Association Canadienne
pour la santé mentale vous invite
à partager sa joie du temps des fêtes

... en venant déposer au pied du sapin de Noël chez Morgan, un cadeau pour le malade mental oublié. Le sapin est monté au rayon des vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée. Prière d'inscrire vos nom et adresse ainsi que le contenant sur une étiquette attachée à votre cadeau.

40% de rabais!
sur montres suisses
(échantillons)





Rabais!
Ils font fi de l'hiver



L'heure des cadeaux chez Morgan. Vous trouverez une collection formidable de montres échantillons, proposées au rabais afin de vous permettre d'offrir les plus beaux cadeaux de Noël, cette année. Le cliché ne représente que quelques modèles. Dans la collection : choix de montres serties de diamants, modèles avec bracelets de fantaisie, modèles sport, montres pour infirmières, montres à bracelet cordonnet pour dames; à remontage ordinaire. Modèles dateurs et automatiques, chronomètres automatiques, etc., pour hommes. Mouvements suisses à 17 ou 25 pierres. Chacune présentée dans un écrin. Hâtez-vous, venez faire votre choix demain.

Ord. $20 à $125
Rabais! $12 à $75

Pas de commandes postales ni téléphoniques
MONTRES, RAYON 107, AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Caban en drap de laine pour hommes
Ord. 37.50 29.99

Robuste, il résiste aux plus durs traitements. De marque canadienne, ce manteau duffle en drap de laine vous tient au chaud tout l'hiver. Modèle à capuchon amovible, poches amples. Choix de tons : bleu, vert ou beige. Tailles 36 à 46. Profitez de cette aubaine.

Anoraks de style moniteur pour hommes
Ord. 24.95 19.99

Anorak chaud et confortable en nylon. Coupe étudiée avec manches montées, deux poches plaquées devant, ouverture fermée d'une glissière et ganses. Doublure de nylon uni. Article léger et isolant. Choix de marine, vert hiver ou whiskey. Tailles 36 à 46.

TELEPHONER A 842-6261
VETEMENTS D'HOMMES — RAYON 29 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Les cinq magasins SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël (sauf le samedi) ● CENTRE-VILLE ET SNOWDON DE : 9 h. 30 à 9 h. p.m. ● DORVAL ROCKLAND ET BOULEVARD DE : 9 h. 30 à 10 h. p.m.

VERS LES SOMMETS
PAR NANCY GREENE

Savoir s'acclimater aux conditions de la neige

Personne n'est plus au courant des nécessités de pouvoir adapter la technique préconisée aux conditions de la neige qu'un skieur de compétition, parce qu'il a l'occasion de rencontrer à peu près toutes les conditions de neige durant une saison.

Un bon skieur doit être capable de s'acclimater. Que la neige soit poudreuse, granuleuse, glacée ou printanière.

Généralement parlant, quand la couche de neige est profonde ou encore quand elle est lourde, il est suggéré de prendre une position légèrement assise, tout en permettant à vos skis de demeurer à la surface de la couche de neige, et en tournant en sautant. Il faut soulever suffisamment vos skis pour qu'ils quittent la surface de la couche de neige pour pouvoir effectuer un bon virage.



Sur une surface légèrement poudreuse, il n'est évidemment pas nécessaire de répéter le même geste. De toute façon, rappelez-vous que dans un cas comme dans l'autre, il est préférable de dévaler une pente très prononcée parce qu'il est plus facile de virer à grande vitesse qu'à vitesse lente.

Quand la surface est glacée, il est très important d'avoir des carres très aiguisées, et le travail des genoux devient très important.

Sur une surface de neige tapée normalement, vous pourrez virer sans vous appuyer tellement sur les carres de vos skis. La neige les freinera. Sur la glace, ils déraperont.

N'oubliez pas non plus que sur une surface glacée, si les carres aiguisées sont très importantes, il faut en dire autant des genoux. N'oubliez pas les tourner vers le sommet de la montagne, et de pencher le corps vers l'avant, de façon à mettre plus de poids sur l'avant de vos skis. Attaquez !

On accepte de façon générale le principe que sur une surface glacée ou tapée, le ski en fibre de verre est supérieur à tout autre genre de ski, tandis que sur une couche profonde de neige légère, nombreux sont ceux qui préfèrent le ski de métal. Dans mon cas, c'est toujours le ski de fibre de verre qui est mon favori.

J'ai constaté qu'en compétition, plus les conditions étaient mauvaises, plus j'étais à mon aise. Il serait exagéré de prédendre que je rafolais de la glace ou de la neige dure, mais avec les années, j'ai réussi à me convaincre que je n'y pouvais rien, et que, quelles que soient les conditions de la neige, il me fallait donner le meilleur de moi-même. J'avais donc un certain avantage psychologique.

(tous droits réservés LA PRESSE et Toronto Star Syndicate)

Pour Alston, l'amour du baseball est indestructible

SAN FRANCISCO — Le congrès annuel du baseball, c'est une assemblée qui est surtout reconnue pour ses excès, tant de paroles que d'ingurgitations.

Certains ont même suggéré qu'on devrait remettre une médaille au délégué qui parle et boit le moins, il y a qu'un seul problème. Ce serait toujours le même type qui la mériterait: Walter Alston, le gérant des Dodgers de Los Angeles.

Alston et le congrès du baseball sont deux opposés. Il n'y en aurait pas qu'Alston ne s'en porterait que mieux.

Au lieu d'écouter un groupe de gens à la gueule de bois discourir sur la valeur de telle ou telle modification d'un règlement, Alston préférerait le calme et la quiétude de Darrtown, Ohio (population: 265 âmes). A cet endroit, les hommes ne s'inquiètent guère de savoir si le monticule doit être abaissé de cinq ou sept pouces, ou bien s'il devrait être orné d'une plate-bande fleurie.

A Darrtown, c'est très tranquille jusqu'au crépuscule. Puis, la situation devient alors presque à son point mort. Il n'y a pas longtemps, la grosse nouvelle de la ville fut la récente chute de neige qui a couvert le sol d'une mince couche d'un demi-pouce. Les gens en ont même parlé jusqu'à 8 h 45 p.m.

"Nous avons connu quelques jours de pluie, aussi", a ajouté Alston. "Il a aussi venté fort. C'était difficile d'abattre les pigeons d'argile".

Après la chasse, le tir aux pigeons

Alston est membre du Club de Tir aux pigeons d'argile de Middletown, située à 12 milles à l'est de Darrtown. "Quelqu'un m'a dit que notre club occupait le troisième rang, aux USA quant au nombre de pigeons d'argile fracassés", a dit Alston.

Franchement, ou aurait peut-être cru que ce club occupait le sixième ou septième rang, mais à défaut de preuve du contraire, on devra se fier à sa parole.

"Nous nous rendons au club



WALTER ALSTON

de tir environ deux fois la semaine. Toute la famille s'adonne à ce sport. Mon épouse, notre fille, nos deux petits-enfants, notre gendre, moi-même et, à l'occasion, mon père. Nous vidons 12 ou 15 boites de cartouches à chaque visite", a-t-il dit.

Si l'on constate que ces boites coûtent environ $2.25 à $3.00 l'unité, cela semble un passe-temps onéreux. Mais Alston, plutôt reconnu comme économe, fait des économies puisqu'il s'est acheté un dispositif qui lui permet d'utiliser les mêmes cartouches plusieurs fois. Ainsi, les munitions ne coûtent plus que $1.00 à $1.10 la boite.

Alston est aussi un amateur de chasse, mais il ne s'y adonne que très rarement.

"Notre club de tir obtient quelques centaines de faisans chaque année, qu'il relâche quelques jours avant le début de la saison de chasse au faisan. L'an dernier, le club m'en a donné une vingtaine et quelques jours après l'ouverture de la saison, nous en avons abattu environ cinq.

Le snooker, le bridge et la télévision

"Je n'ai qu'à enjamber la clôture, au fond de mon terrain, et je suis en plein territoire de chasse. Cependant, la chase est à son déclin. Il ne reste plus tellement de gibier. C'est pourquoi j'ai adopté le tir aux pigeons d'argile", a-t-il ajouté.

Le soir, Alston pratique le snooker (il possède une table de billard chez lui), joue au bridge ou regarde la télévision. A l'occasion, il devra assister à un banquet. Avant que les Dodgers ne cessent d'être invités à la série mondiale, Alston assistait à plusieurs des banquets du baseball, visitant régulièrement les villes de Chicago et New York.

"Je me rappelle, qu'à la suite d'une saison, j'avais passé environ deux semaines simplement à assister à des banquets', a-t-il dit.

Maintenant, les invitations sont moins fréquentes et elles proviennent surtout de centres tels que Hamilton, Oxford et Middletown, tous situés dans la région "métropolitaine" de Darrtown. Et Alston est heureux de la situation. "Même au cours des bonnes années, je n'assistais pas à plus de banquets qu'il ne le fallait", a-t-il dit.

Entendre Alston parler de Darrtown vous donne l'impression que le pilote des Dodgers ne saurait être heureux ailleurs. "J'ai toujours hâte de rentrer à Darrtown après neuf mois de baseball. Mais d'un autre côté, j'ai également toujours hâte que le camp d'entrainement débute", a précisé Alston.

"Même après les saisons de 1967 et 1968, n'a-t-il pas ressenti un certain désappointement?"

"Si je pensais que l'édition nouvelle de l'équipe allait être aussi pourrie que la précédente, peut-être qu'il y aurait matière à désappointement. Mais, j'ai toujours confiance que nous allons nous améliorer. Ca aide le moral. Il est toujours possible de combattre le désappointement lorsque l'on aime son boulot. Et je crois que j'aime le baseball autant que n'importe qui".

Si Alston peut parler ainsi à la suite des quelques dernières saisons, son amour pour le baseball doit être indestructible.

(Tous droits réservés LA PRESSE et Los Angeles Times)

TOKIO (AFP) — Le champion du monde des poids Welter junior, le Joponais Takeshi (Paul) Fuji, et son challenger, l'Argentin Nicolino Loche, ont signé un contrat pour le match, titre en jeu, qui les opposera à Tokio le 12 décembre en quin-

BELAIR
Rental Service Ltée
1169 e., rue Bernard
277-1133

LOCATION D'AUTOS
AUSSI PEU QUE
$5 PAR JOUR 5¢ LE MILLE
UNIQUEMENT DES MODÈLES '69
MODÈLES DE LUXE — RADIO AUTOMATIQUE

AUTOMOBILES NEUVES '69
LOCATION À LONG TERME
IMPALA 2 portes, toit rigide, SS Coupé
Entretien — Assurances — Moteur V-8
Radio — Servo-freins-direction, etc.
$150 par mois 24 mois
Autres marques et modèles disponibles

ACME
Rent-A-Car
9120, Côte-de-Liesse
636-0033

Bas taux spéciaux pour location à la semaine ou au mois
NOUS HONORONS LES PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT

YAMAHA
POURQUOI PAS ACHETER LE MEILLEUR !



CAPRI SPORTS INC.
5500 est, boul. Métropolitain 255-8881
(COIN LACORDAIRE)
Venez la conduire !

Le coupé sport Camaro SS 1969, avec équipement RS.

Chaque Camaro doit faire sa marque pour recevoir cette marque.

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE



Parlez-en aux jeunes mordus.

Beaucoup de gens ont du mal à communiquer avec les jeunes.

Pas nous.

Nous leur présentons la Camaro 1969.

Et nous la décrivons telle qu'elle est.

La Camaro, c'est une voiture entièrement renouvelée, intérieur comme extérieur. Elle a une magnifique grille, des feux de stationnement ronds, un tableau de bord inédit, des bandes peintes nouvelle mode, et elle s'habille en des teintes très originales, dont l'orange Camaro, une couleur ... mordante.

La Camaro est remplie de nouveaux perfectionnements: arbre de transmission plus silencieux, plus grandes bouches d'air de ventilation Astro, moteur standard de 210 CV dans les modèles V8, antivol coupant le contact, verrouillant la colonne de direction et bloquant le levier de transmission.

La Camaro peut être dotée d'un pare-chocs en matière amortissante de la couleur de la carrosserie, d'une nouvelle servo-direction à rapport variable et d'un petit dispositif qui lave automatiquement les phares lorsque vous pressez et maintenez le bouton de lave-glace.

La Camaro est plus large que vous savez qui, sa concurrente sportive. (Par politesse, nous ne la nommerons pas.)

La Camaro, c'est celle qu'on surnomme affectueusement "la mordante".

Entre nous, à la première occasion, vous devriez aller essayer une Camaro 1969 chez un concessionnaire Chevrolet. Même si les jeunes vous classent dans la catégorie des "croulants".

CHEVROLET

Penser à vous en premier nous fait rester premiers.

R-169AF

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CAMARO

Dépositaires autorisés Camaro dans le Grand Montréal

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, Ave. Bannantyne, Verdun, Qué. 769-4501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, Boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. 324-4411

PLAMONDON CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
1580, rue Amherst, 527-9121

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. 744-6401

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD.
2085, rue Ste-Catherine ouest 933-6781

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529, rue Jarry Est, 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 rue Jean-Talon Est, 725-9811

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, Boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. 688-3892

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse, 384-8550

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis 279-6301

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680 rue Victoria, St-Lambert, Qué. 671-5501

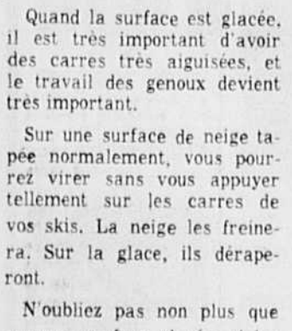
PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
Sortie 17, route TransCanada, St-Laurent, Qué. 332-1673

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21e Ave.) Lachine, Qué. 367-4651

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700, rue Ste-Catherine Est, 526-4471

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255, rue Jean-Talon Ouest, près boul. Décarie) 739-1911

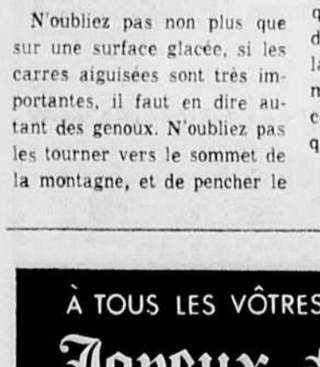
À TOUS LES VÔTRES, SOUHAITEZ UN
Joyeux Noël AVEC
UNE LAVEUSE DE VAISSELLE Inglis



LAVEUSE DE DE VAISSELLE ROYAL ENCASTRÉE

C'est la plus chère de l'assortiment! Deux vitesses, six cycles à poussoirs. Nouvelle vitesse lente de l'eau pour le cristal et la porcelaine. Filtre autonettoyeur. Deux bras arroseurs à jets efficaces.

PRIX COMPETITIFS DE SERRES



CITATION MOBILE, REMPLIE PAR LE DESSUS

Contenance de 18 couverts. Deux vitesses, six cycles à poussoirs. Paniers de remplissage facile. Lavage et rinçage. Filtre-jet Inglis par deux bras arroseurs rotatifs de grande efficacité.

PRIX COMPETITIFS DE SERRES



CENTENNIAL MOBILE, REMPLIE PAR L'AVANT

On la roule jusqu'à la table pour la remplir, puis on la pousse jusqu'à l'évier pour laver la vaisselle. Nulle installation. Toutes les caractéristiques de la Royal, plus un beau dessus en érable.

PRIX COMPETITIFS DE SERRES

OMER DeSERRES
En vente seulement à 1406 St-Denis — 2ème étage
Tél. 288-0251 — A terme si désiré
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. 30

Truc du chapeau pour Eddie Joyal

INGLEWOOD, Californie (UPI) — Eddie "Jet" Joyal a réussi les trois buts de son club, hier, alors que les Kings de Los Angeles ont défait les Flyers de Philadelphie, 3-1, dans un match marqué de jeu rude.

La rencontre a failli dégénérer en bagarre générale au cours du troisième engagement, quand Forbes Kennedy, des Flyers, et Ron Anderson, des Kings, ont commencé à s'échanger des coups. Les deux joueurs ont reçu des mineures, gracieuseté d'un arbitre clément.

Joyal a marqué son premier but au cours d'une attaque en masse durant le deuxième engagement, et nivelait le pointage. Jean-Guy Gendron avait donné l'avance aux visiteurs, après 4:36 minutes de jeu, sur des passes de Richard Sarrazin et André Lacroix.

Joyal a marqué ses deux autres buts durant le dernier engagement, et son équipe jouissait encore d'un avantage numérique lorsqu'il a fait scintiller la lumière rouge pour la dernière fois derrière le gardien ennemi.

Les Kings ont été très solides à la défensive, si bien que les Flyers n'ont pu diriger que 14 lancers vers le filet des Kings.

Le Montréalais Bob Lemieux s'est signalé, avec deux mentions d'assistance.

Philadelphie 1, Los Angeles 3

PREMIERE PERIODE

1 Philadelphie, Gendron (5e) .. 4:36
(Sarrazin et Lacroix)
Punitions : Van Impe 0:49, Hughes 4:13.

DEUXIEME PERIODE

2 Los Angeles, Joyal (7e) 9:20
(White et Lemieux)
Punition : Cherry 8:11.

TROISIEME PERIODE

3 Los Angeles, Joyal (8e) 12:10
(sans aide)
3 Los Angeles, Joyal (9e) 17:07
(Lemieux et White)
Punitions : Miszuk 5:01, Amadio 5:50, Sarrazin 7:09, Kennedy, Anderson 10:09.

Lancers par :

PHILADELPHIE	2	3	9	—14
LOS ANGELES	12	13	13	—38

Assistance : 5,841.

Représentants de Concordia

Le service des parcs de Montréal aura droit à trois votes au congrès du sport qui débutera aujourd'hui à Montréal.

MM. Roger Faubert, France Moquin et Aimé Constantin seront délégués de la ville et exerceront ce droit de vote. A un autre titre, M. André Champagne pourra également voter.

VENTE • ÉCHANGE • RÉPARATION
ECONOMIE de 100% sur le chauffage
BOULE DE FEU ENRG.
CHAUFFERETTE PORTATIVE À L'HUILE
CHAS. E. LEPAGE CIE
ENRG
2211 est, rue BÉLANGER
721-6201

Donnez en Cadeau
ou Collectionnez et portez
LES ÉCUSSONS OFFICIELS DES 12 CLUBS DE LA NHL



Brodé Fil de soie
2" x 2½" Ch. 49¢
Série complète 12 MODELES 5.75

Fini velouté
ENV. 5" Ch. 59¢
Série complète 12 MODELES 6.85

Ajouter taxe 8% — Pas de P.S.L.
PRIX SPECIAUX AUX MARCHANDS
Nous avons le choix le plus complet d'écussons de toutes sortes.

UNIVERSAL CREST CO.
Seul distributeur des écussons NHL au Québec
210 ST JEAN Dépt P LONGUEUIL QUE TÉL 677 6301

ACTUALITÉ-EXPRESS

Le jour où Gordie Howe a marqué son 545e but et est devenu le meilleur compteur de l'histoire du hockey, Maurice Richard avait prédit que le robuste ailier droit du Détroit enregistrerait un jour son 700e but. Nous ne serions pas surpris aujourd'hui si un jour, Howe marquait 714 buts, pour devenir le Babe Ruth du hockey. Le Bambino a claqué 714 circuits dans le baseball majeur. Rien, absolument rien ne peut plus nous surprendre, lorsque l'on parle de Gordie Howe.

Dans le cas de Gordie Howe, les magnats du hockey devraient faire une exception, et lui donner tout de suite une niche parmi les Immortels du hockey.

Pourquoi attendre ? La photo de Howe devrait être placée à côté de celle de Maurice Richard au Temple de la Renommée. On pourra continuer à faire des comparaisons. Jamais deux joueurs de hockey ont fait l'objet d'autant de discussions. On se demandait si l'un était supérieur à l'autre, alors qu'ils étaient des rivaux et jamais deux joueurs ont aussi bien réussi en présentant un style tout à fait différent. Autant Richard était explosif, spectaculaire et devait fournir continuellement de grands efforts, autant Howe était flegmatique, fructueux, sans jamais sembler transpirer.

Ce que la majorité des admirateurs de Howe et de Richard ne savent probablement pas, c'est que Maurice et Gordie sont deux grands amis, qui ont chacun une très grande admiration l'un pour l'autre. Il y avait seulement 4,451 spectateurs à Pittsburgh, quand Howe a marqué son but historique hier soir, et en ramassant la rondelle, l'as du Détroit a dû avoir une pensée pour le regretté Jack Adams.

C'est Adams, qui a donné la première chance à Howe, après que ce dernier se soit vu refuser la chance de porter les couleurs des Rangers de New York. Adams a présenté un contrat à Howe, puis a passé le reste de ses jours à applaudir le robuste athlète qui porte le chandail No 9 du Détroit.

Gérard Champagne

Dixième match sans défaite des Blues

ST-LOUIS (UPI) — Ab MacDonald et Gary Sabourin ont comblé en 67 secondes le déficit de deux buts qu'accusaient les Blues de St-Louis et ils ont ainsi permis à ces derniers de faire match nul, 3 - 3, avec les Black Hawks de Chicago.

Pour les Blues, il s'agissait d'un dixième match d'affilée sans défaite, soit la plus longue série de succès remportée par une équipe de la division-Ouest depuis l'inauguration de cette division.

Le vétéran défenseur et assistant instructeur des Blues, Doug Harvey, a préparé ces deux buts dans le dernier vingt.

McDonald, qui effectuait un retour au jeu à la suite d'une absence de deux matches à cause d'une blessure au dos, a enfilé son dixième but de la saison à 11:03 et Sabourin a provoqué l'égalité sur un lancer de quelque 20 pieds, à 12:10.

Red Berenson a obtenu l'autre but des Blues, son 15e de la saison.

Jim Pappin, Doug Mohns et Eric Nesterenko ont enregistré les buts des Hawks qui, à cause de ce verdict nul, a glissé au 5e rang, un point derrière les Maple Leafs de Toronto, seulement deux points devant les détenteurs du dernier rang de la division-Est, les Red Wings de Détroit.

Par contre, les Blues, qui n'ont subi qu'un seul revers dans leurs 14 derniers matchs, sont toujours bons premiers dans l'Ouest.

Le match a été marqué d'un combat de boxe entre Tim Ecclestone, du St-Louis, et Matt Ravlich, du Chicago, durant le deuxième vingt.

Tous deux ont été bannis et l'arbitre Bill Friday a aussi chassé Barclay Plager, des Blues, qui s'est mêlé aux belligérants.

Dans la troisième période, Friday a imposé une punition d'inconduite à Plager, qui lui avait adressé des remarques désobligeantes.

Par ailleurs, le défenseur Jim Roberts, des Blues, a été blessé à une jambe, durant le troisième vingt et n'est pas revenu au jeu par la suite.

PREMIERE PERIODE

1 Chicago, Pappin (14e) 14:04
(Mikita et R. Hull)
Punitions : Marotte 8:44, Picard 11:04, R. Hull 14:52, D. Hull 19:48.

DEUXIEME PERIODE

2 St-Louis, Berenson (15e) ... 1:37
(Picard)
3 Chicago, Mohns (6e) 13:37
(Wharram et R. Hull)
4 Chicago, Nesterenko (7e) ... 17:24
(Maki et Jarrett)
Punitions : Pappin 1:59, Sabourin 8:02, 13:24 (majeure), Ravlich, Sabourin 13:24, Ecclestone (mineure, majeure), B. Plager (mineure) 13:24, Stapleton 15:47.

TROISIEME PERIODE

4 St-Louis, McDonald (10e) 11:03
(Henry et Harvey)
5 St-Louis, Sabourin (8e) 12:10
(St-Marseille et Harvey)
Punitions : Young 1:14, Marotte 10:02.

Lancers par :

CHICAGO	11	10	7	—28
ST-LOUIS	16	10	8	—34

Gardiens : Chicago, Dryden St-Louis, Plante
Assistance : 14,287.

Keon marque deux buts et le Toronto gagne

MINNEAPOLIS (PC) — Dave Keon a enfilé deux buts, hier, alors qu'il a conduit les Maple Leafs de Toronto à une victoire de 4 à 2 aux dépens des North Stars du Minnesota.

Cette victoire a permis aux Leafs de mettre fin à une série de cinq matches sans victoire et de passer seuls en cinquième position du classement de la division-Est. Par contre, il s'agissait d'un huitième match sans victoire pour les North Stars.

Mike Walton et Norm Ullamn ont réussi les deux autres buts des vainqueurs tandis que Wayne Connelly et Jean-Paul Parise ont obtenu ceux des North Stars. Pour ces derniers, il s'agissait d'un 12e revers en 14 matches contre les équipes de la division-Est.

Les North Stars, victimes de deux buts rapides durant le premier vingt, ont cependant réduit la marge à 2 - 1 avant que le premier engagement ne se termine.

Les Leafs étaient à court d'un joueur lorsque Keon a enfilé son deuxième but du match, 23 secondes après le début du deuxième vingt.

Chaque fois que les North Stars ont semblé reprendre du poil de la bête, un mauvais jeu de passe ou une surveillance molle fournissait l'occasion aux Leafs d'ajouter à leu. avance.

Cesare Maniago a souvent été laissé à lui-même et il a permis aux North Stars de rester dans la lutte durant la majorité du match.

Il a repoussé 26 des 30 lancers que les Leafs ont dirigés vers lui tandis que son vis-à-vis, Bruce Gamble, des Leafs, a exécuté 30 arrêts.

Le but de Connelly était à voir. En pleine vitesse, il a accepté une passe précise de Parise et, ayant semé les défenseurs, s'est présenté seul face à Gamble qu'il a habilement déjoué. Ce but réduisait l'avance des Leafs à 3 - 2.

Mais Ullman a scellé l'issue du match au tout début du troisième engagement.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto, Walton (5e) 14:34
(sans aide)
2—Toronto, Keon (6e) 16:06
(Ellis et Horton)
3—Minnesota, Parise (7e) 19:45
(Larose et O'Shea)
Punitions : Pulford 18:50, Horton 19:28.

DEUXIEME PERIODE

4—Toronto, Keon (7e) (Pilote) :23
5—Minnesota, Connelly (5e) 18:12
(Cullen et Parise)
Punitions : Pelyk 7:04, McCord 18:28

TROISIEME PERIODE

6—Toronto, Ullman (9e) 1:28
(Henderson)
Punition : O'Shea 14:24.

Lancers par :

Toronto :	12	11	7	— 30
Minnesota :	10	11	11	— 32

Gardiens : Toronto, Gamble ; Minnesota, Maniago
Assistance : 12,337

POUR TOUS
Si la coupe Grey vous intéresse, il vous faut voir la terreur et la comédie qui accompagnent le football professionnel.



Stuart Millar presents
"PAPER LION"
1er soir : 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35.
Stationnement intérieur 1ère heure gratuite
ODEON ATWATER ALEXIS NIHON PLAZA
Ste-Catherine près Atwater
935-4246 Niveau du métro

Une 22e présentation du tournoi St-Jean-Bosco

Le premier tournoi St-Jean-Bosco a eu lieu le 6 décembre 1947. A cette époque, les beaux trophées étaient rares, et l'idée vint à Lionel St-Jean, entraîneur à la Palestre nationale, de présenter un tournoi où seraient invités seulement les meilleurs leveurs de la province, actifs durant l'année courante.

En employant la méthode Hoffman, qui juge la performance d'après le poids de l'athlète, un champion pouvait être choisi, et celui-là serait le gagnant du nouveau trophée Saint-Jean-Bosco. En choisissant le nom de Saint-Jean-Bosco, l'auteur de ce tournoi voulait rappeler la mémoire du grand saint Jean-Bosco, qui attirait les jeunes vers lui par des trucs de force et d'acrobatie. Afin d'éviter que le même leveur mérite le trophée plusieurs années de suite, il fut décidé de ne pas permettre au gagnant de ce trophée d'être éligible une seconde fois. Ceci devait durer une période de 10 ans. Après cela le tournoi devenait ouvert à tous les haltérophiles actifs et la même procédure recommençait pour une autre décennie. Depuis 6 ans, le docteur Gérald Aumont, petit-fils de Louis Cyr, a bien voulu offrir au gagnant de ce tournoi, une jolie statue de Louis Cyr.

Les donateurs du trophée Saint-Jean-Bosco ont été à tour de rôle : la Palestre nationale, l'Association haltérophile de la Province du Québec, et depuis 8 ans, un bon ami des haltérophiles, Guy Léveillé.

La plus haute moyenne à date établie pour gagner ce tournoi a été réussie par Pierre St-Jean en 1962, sa moyenne étant de 632. Le tableau suivant indique clairement l'essor de notre sport puisque les moyennes pour la 2e décade sont beaucoup plus élevées. Il est fort probable que le leveur qui voudra mériter ce trophée à l'avenir devra réussir une moyenne dépassant 600.

GAGNANTS PRECEDENTS

1ère décennie	Moy.
1947 Gérald Gratton	574
1948 Rosaire Smith	536
1949 Robert Prévost	526
1950 John Stuart	574
1951 Jules Sylvain	566
1952 Jean Fortin	538
1953 Dave Baillie	563
1954 Jean-Guy Duhé	553
1955 Marcel Gosselin	541
1956 Adrien Gilbert	596
2e décennie	**Moy.**
1957 Robert Prévost	577
1958 Michael Lipari	570
1959 Jules Sylvain	599
1960 William Swaluck	594
1961 Nigel Da Silva	611
1962 Pierre St-Jean	632
1963 Yok Sun Tam	599
1964 Cosford White	629
1965 Marcel Bédard	604
1966 Marcel Gosselin	579
3e décennie	**Moy.**
1967 Cosford White	613

TRIPLE A WIPER Co.
CHIFFONS DE TOUTES SORTES
DOUX — ÉCONOMIQUES
ABSORBANTS — STÉRILISÉS
769-8537

NE la MANQUEZ PAS . . .
SAMEDI dans
LA PRESSE
La superbe et magnifique section, en couleurs.
LA JOIE DU SKI AU QUEBEC



Des photos captivantes, des descriptions colorées, des reportages exclusifs, des conseils pratiques qui vous aideront grandement à mieux préparer vos excursions de ski cet hiver. Voyez les invitations qui vous sont faites par les plus populaires centres de ski du Québec.

DONC, NE MANQUEZ PAS LA SECTION
LES JOIES DU SKI AU QUEBEC

la place
MINOLTA SRT 101



OFFRE
MAMIYA SEKOR 1000TL
• Posemètre derrière l'objectif • Lentille 50 mm • F:1.4 • Vitesses 1 à 1/1000
SPECIAL Etui compris $169



MAMIYA SEKOR 1000TL
• Posemètre derrière l'objectif • Déclic à minuterie Vitesses 1 à 1/1000 • Lentille 55mm. F:1.4
SPECIAL Etui compris $239



• Lentille Rokkor • Viseur à même la lentille Prix régulier $289 f/1.7 $197
• Vitesses 1 à 1/1000 • Viseur clair Prix régulier $339 f/1.4 $238
Etui compris

DEJUR ELECTRA
SUPER 8
• Oeil électrique automatique • Contrôle manuel de l'obturateur • Viseur et mise au point à même la lentille • Actionnement électrique avec vérificateur de piles • Compteur automatique de film impressionné
TANT QU'IL Y EN AURA $79

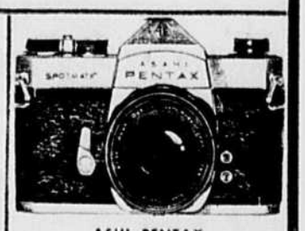


$10 de moins lorsque acheté avec projecteur

PRAKTICA NOVA 1 B
Vitesses ½ sec. à 1/500. Posemètre à même la lentille incorporé.



GRATUIT Lentille télephoto F. 3.5 — 135 mm. Posemètre incorporé
$109 Etui compris



ASHI PENTAX
Spotmatic 55mm. F:1.8 $199

PROJECTEUR APOLLO 33 MM.



• Lampe 300 watts • Contrôles à distance • Lentille F:2.8 • 1 casier à diapositives • Refroidissement par ventilation
$39 Quantité limitée

LENTILLES TELEPHOTO



2.8/28mm Grand ang.	39.95
3.5/35mm Grand ang.	29.95
2.8/105mm Téléphoto	42.95
3.5/135mm Téléphoto	29.95
2.8/135mm Téléphoto	39.95
3.5/180mm Téléphoto	49.95
4.5/250mm Telephoto	59.95
5.6/350mm Téléphoto	59.95
5.6/100 à 200 Zoom	99.95

Toutes les lentilles garanties pour une année

HANIMEX SUPER AUTO Q 1
Entièrement automatique. Contrôles à distance. Lampe quartz à iodure de mercure. Cassette inclus
$69



YASHICA SUPER 40
• 2 vitesses • Contrôles à distance • Entièrement automatique • Zoom 4 à 1
$109 Prix rég. $164.50
$10 de moins lorsque acheté avec projecteur



BAUER
Modèle C-1 F:1.8 Zoom 4 à 1 $159
Modèle C-2 F:1.8 Zoom 5 à 1 Schneider $199
Sacoche à accessoires incluse



RAYNOX DUAL 8 MM.
Rouleau 400 pieds Contrôle pour cadrage Levier d'élévateur Coupeuse de films Lentilles Zoom Bobinage automatique Projection au ralenti couvercle compris
$77



Yashica Mat $69
Yashica 635 $59
Yashica D $57
Yashica A $42



Flash électronique ULTRA BLITZ
CORONET 100
Fabriqué en Allemagne
$27.50



MODELES POLAROID

210	$48
220	66
230	89
240	109
250	139
180	135



ECHANGES ACCEPTES

"Vous ne pouvez acheter meilleure qualité. Alors pourquoi payer plus cher ?"

STATIONNEMENT GRATUIT
la place
au sud de Sherbrooke
2078, BOUL. ST-LAURENT CHARGEX
OUVERT VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m. Tél. 288-7755

"Dites Corby et vous avez tout dit"



Le bon goût, le goût franc du vrai whisky canadien.

Le sec des secs.

Chez CHEVROLET MOTORS c'est
LE CHOIX DE L'ACHETEUR
sur les CHEVROLET et OLDSMOBILE '69

Avec tous les modèles et options disponibles sur les CHEVROLET et OLDSMOBILE '69, vous pouvez présentement commandez une auto différente de toutes les autres sur la route. Nos vendeurs seront heureux de vous aider à choisir l'auto qui convient le mieux à vos besoins. Généreuse allocation d'échange et facilités de paiements possibles.

2085 ouest, STE-CATHERINE
Deux rues à l'est du FORUM
STATIONNEMENT GRATUIT
OUVERT LE SOIR
Tél. 933-6781

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.

IL EST AVANTAGEUX DE TRANSIGER AVEC LE CHEF DE FILE



Du lundi au vendredi

à l'antenne de

CKAC/73

Ecoutez "PLEIN AIR"

le matin à 7 h. 15 avec

SERGE DEYGLUN

Un total de 30 tournois de tennis "open" en 69 dont un pour le Canada

PARIS (AFP) — La commission du calendrier de la Fédération Internationale de tennis a dressé la liste des tournois "open" (amateurs, joueurs autorisés et professionnels) qui pour la prochaine saison seront de 30, dont Wimbledon, Roland Garros, Forest Hills et les internationaux d'Australie.

Voici la liste des tournois "open" en général :

Australie, Perth (30-12-68 au 5-1-69); Hopart (pas de dates fixées); Melbourne (6 au 13 janv. 69); Sydney (13 au 19 janv.).

Internationaux d'Australie, à Brisbane (20-27 janv.).

Etats-Unis, Philadelphie, courts couverts (2 au 9 fév.).

New York, courts couverts (24 au 29 mars); Milwaukee (14-21 juil.); Forest Hills (28 août au 7 sept.); Los Angeles (15-21 sept.).

Grande-Bretagne, Bournemouth (28 avril au 3 mai); Bristol (9-14 juin); Queen's Club (16-21 juin); Wimbledon (23 juin au 5 juil.); Champ de Grande-Bretagne, courts couverts (oct.-nov.).

France Roland Garros (26 mai au 8 juin) Aix en Provence (14-20 juillet).

Afrique du Sud : internationaux Af. Sud, Johannesbourg (1-12 avril), et Durban (13 au 20 avril).

Nlle-Zélande : Auckland (29 janv. au 3 fév.).

Venezuela, Caracas (3-9 mars).

Colombie, Baranquilla (10-16 mars).

Monaco, Monte Carlo (14-20 avril).

Italie, internationaux à Rome (21-27 avril).

Belgique, Bruxelles (12-18 mai).

Suède, Bastad (6-13 juillet).
Irlande, Dublin (7-13 juillet).
Suisse, Gstaad (22-27 juillet).
Allemagne, Hambourg (4-11 août).
Canada, Toronto (4-9 août).

Lake Placid sera le théâtre des premiers Jeux Kennedy

Les premiers Jeux Kennedy, rehaussés par les championnats mondiaux de bobsleigh et le tournoi de hockey international, se dérouleront à Lake Placid, New York, entre le 18 janvier et le 8 mars.

Les officiels prévoient que plus de 300 athlètes venus de 22 pays participeront aux Jeux, ainsi nommés en l'honneur du président des Etats-Unis assassiné en 1963.

Les pays qui participeront aux Jeux sont : l'Autriche, la Belgique, les Antilles anglaises, le Canada, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Finlande, la France, l'Angleterre, l'Italie, le Japon, la Hollande, la Norvège, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, les Etats-Unis, la Yougoslavie et l'Allemagne de l'Ouest.

Le calendrier des événements est le suivant :

Janvier

18 et 19 — ski de fond, saut à ski des Maitres, combiné nordique et saut à ski Kennedy.

Février

8 et 9 — patinage de vitesse.
15 et 16 — championnats mondiaux de bobsleigh biplace.
22 et 23 — championnats mondiaux de bobsleigh quadriplace et tournoi de hockey Kennedy.

Mars

1 et 2 — courses d'autos-neige.
7 et 9 — patinage artistique.

Une nouvelle offre de Red O'Quinn à Scott

OTTAWA (PC) — Le gérant général Red O'Quinn a présenté une nouvelle offre au centre-arrière Bo Scott, des Rough Riders d'Ottawa, lors d'une rencontre entre les deux hommes, hier. Mais Scott a demandé quelques jours de réflexion avant de répondre à la dernière offre d'O'Quinn.

Dans un communiqué remis par l'équipe, la direction souligne que les deux hommes se sont rencontrés, qu'une offre a été faite à Scott, et que ce dernier a consenti à l'étudier sérieusement.

Selon la rumeur, Scott ira tenter sa chance avec les Browns de Cleveland s'il ne parvient pas à s'entendre avec O'Quinn. Il a joué son option au cours de la saison 1968.

Même si les termes d'un contrat ne sont jamais dévoilés, on croit savoir que Scott demanderait $28,000. Il aurait reçu $19,000 en 1967, et le même salaire moins 10 pour cent (parce qu'il jouait son option) en 1968.

Scott aurait déclaré que s'il obtenait un emploi à Ottawa, il considérerait l'offre avec encore plus de sérieux. Il est présentement sans emploi.

Un groupe de Buffalo est très intéressé aux Seals

Les Seals d'Oakland, en mauvaise posture tant aux guichets que sur le plan financier, ont des observateurs très intéressés.

En effet, le représentant de LA PRESSE à San Francisco, a appris d'un membre de la haute direction des Seals, qu'un groupe de financiers de Buffalo se trouvait à Oakland depuis deux semaines et qu'il surveillait la situation de très près.

Ce groupe, qui comprend certains membres de la famille Knox, a même rencontré les gouverneurs et les officiels de la ligue Nationale de hockey et leur ont fait part de leur intention d'acquérir la franchise des Seals afin de la transférer à Buffalo.

La première objection des magnats de la LNH fut l'empiètement sur les droits territoriaux des Maple Leafs de Toronto. Mais cela n'a pas semblé émouvoir la délégation de Buffalo.

L'objection à prévoir de Vancouver, toutefois, devrait être de nature à les faire réfléchir.

Résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
TROT — BOURSE $1,300

4	Southern Chief (J. Cyrenne)	14.40	5.30	3.40
7	Mr. Madison		7.60	4.50
5	Josedale Scot Free (Y. Gamache)			5.00

Durée : 2:10.4

Ont aussi couru : Armbro Earl, Wabash Charley, Northwood Duke, Kingston et Dominique.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,000

2	Karen Mc (M. Brosseau)	4.90	3.60	3.00
5	Frigid Yankee (M. Lachance)		7.90	4.90
4	Paula Angus (R. Trudel)			5.60

Durée : 2:12.1

Ont aussi couru : Beth Rainbow, Sweet Clover, Abe Campbell, Direct Grages et Trotwood Jean.

PARI-DOUBLE (4-2) : $32.70

TROISIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,700

7	Ceiling Zero (W. Bourgon)	7.10	4.70	3.50
3	Sweet Knight (H. Filion)		5.20	4.40
5	Blaze Butler (J. Martineau)			6.60

Durée : 2:07

Ont aussi couru : Beautiful Katy, Active Bud, Awol, Monsieur Richelieu et Armbro George.

QUATRIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,000

4	Pineclap (A. Bédard)	13.70	7.90	4.90
5	McQuick (J. Hébert)		5.20	3.40
3	Mischief Long (P. Robillard)			4.60

Durée : 2:12.1

Ont aussi couru : Silver A, Miracle Mart, Chico Wilson et Doris Adios. Retiré, le No (2) Michelle C.

QUINELLA (4-5) : $39.50

CINQUIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,100

6	Hurry Doctor (K. Baskin)	5.60	4.10	3.20
8	Labrador Hanover (R. White)		14.10	6.20
3	Lullathorpe (A. Boucher)			3.30

Durée : 2:10.3

Ont aussi couru : Steadfast Pick, Willies Adios, Two Mountains Vane, Omega et Franco Hattie.

SIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,300

7	Merrie Dazzler (N. Pelletier)	5.60	4.00	3.20
4	HSM (R. Ste-Marie)		10.00	7.30
2	Québec Bri (M. Turcotte)			5.80

Durée : 2:10

Ont aussi couru : Nancy Arden, Gem Direct, Doug Johnston, G P Ibaf et Test Mile.

SEPTIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,100

5	Shepherds Delight (G. Baillargeon)	11.60	5.50	6.30
8	Newport Sparkle (P. Sauvé)		8.70	6.00
7	Green River Joan (E. Bradette)			9.30
7	Green River Joayn			9.30

Durée : 2:14.2

Ont aussi couru : Grace Handy, Cati Champ, Eagle White et Demonstration. Retiré, le No (3) Pleasant Emma.

QUINELLA (5-8) : $46.30

HUITIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,400

5	Good Knight Lobell (A. Hanna)	6.20	3.60	2.80
4	Judy Khan (N. Curran)		4.20	3.50
6	Franksota (R. White)			4.00

Durée : 2:08.4

Ont aussi couru : Mélanie Damour, Saucy Dream, Monty, Abe Rosecroft et Lovely Luam.

NEUVIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $2,100

2	Starting Price (P. Robillard)	6.50	3.70	2.70
4	Belle Wilson (A. Bédard)		3.40	2.50
3	Carbon Copy (H. Filion)			3.30

Durée : 2:08

Ont aussi couru : Captain Forever, Mighty Leo, Hay Man, Father Land et Ida Grace. Retiré le No (2) Gay Eden.

DIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,400

5	Shadydale Chime (M. Lefebvre)	14.00	4.70	5.10
2	Sunny Brier (N. Bardier)		3.40	3.40
6	Free Wheeling (S. Grisé)			6.00

Durée : 2:11.2

Ont aussi couru : Helen Jo Adios, Awanda Hanover, Treasure Mir, Mr. Chockoyotte et Angelic Wick.

EXACTA (5-2) : $38.00

Assistance : 5,889
Pari-mutuel : $372,534.



BOUTIQUES DE SKI POUR VOUS SERVIR

1406 St-Denis
6955 St-Hubert
Centre d'Achats Wilderton
Centre d'Achats Rockland

OMER DESERRES

TÉL : 288-0251

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9h30

BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT

40 MINUTES DE MONTREAL
SKI — AUTONEIGE — EQUITATION — GOLF — NATATION

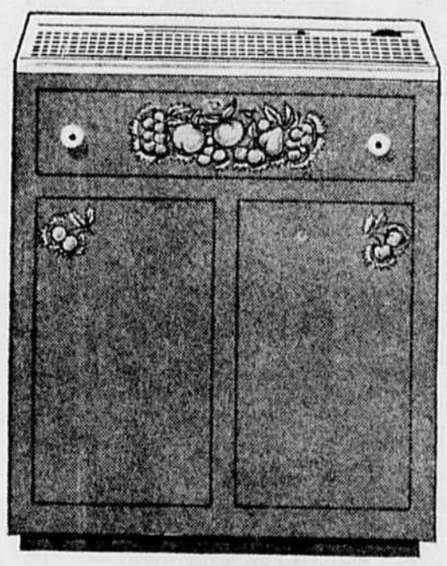
CHALETS DE SKI
HIVER - ETE
Plusieurs modèles
Termes faciles

TERRAINS BOISES
15,000 p. carrés à
100,000 p.c.
$950.00 et plus

PROFITEZ DE LA VIE — CONSERVEZ VOTRE SANTE
PRATIQUEZ DES SPORTS EN PLEIN AIR
SORTIE 44 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST
679-1730
Un simple appel téléphonique et vous recevrez nos pamphlets

BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT

ÉLIMINEZ: air sec, gorge râpeuse, meubles fendus



...et embellissez votre intérieur

Auriez-vous cru qu'une aussi jolie chose puisse faire tant de choses?

L'Humidaire Electrohome vous aide efficacement à lutter contre l'irritation de la gorge, les rhumes et la sécheresse de la peau. Il évite de voir les meubles, les panneaux, la peinture se craqueler. Il entrave la formation d'électricité statique. Il fait baisser les factures de chauffage . . . et agit de façon bénéfique sur la tension nerveuse.

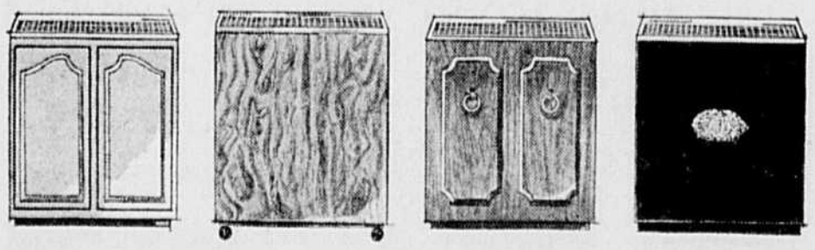
Cette panacée se présente sous une forme très agréable, dans un nouveau meuble imitant le bois de rose, de même que dans les modèles de style provincial français, de transition, oriental et rustique. Tous compléteront à ravir les pièces les plus élégamment meublées de votre maison.

Mais la beauté n'est pas tout.

Seuls les Humidaire Electrohome ont une doublure en Plastisol bleu insensible à la rouille et aux moisissures. Autrement dit, de quoi assurer un service de longue durée, sans ennuis. Vous pouvez choisir aussi le nouveau modèle d'Humidaire à roue d'évaporation "Mill Stream" qui évite tout courant d'air et réduit l'entretien.

Il existe onze modèles d'Humidaire, convenant aux petits appartements comme aux grandes maisons. Prix à partir de $19.95.

Trop beau pour être vrai? Allez plutôt voir les humidificateurs Electrohome. Depuis plus de 30 ans, Electrohome travaille à votre confort. Nous aimerions vous montrer le résultat de nos efforts.



ELECTROHOME

Va plus loin que l'excellence.

Corbeil
5111, rue Wellington
Verdun — 769-0909

Ameublement Phil Joly Inc.
121 est, Blainville,
Ste-Thérèse-de-Blainville
625-2631

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX
48, boul. des Laurentides
Pont-Viau — 384-0590

OMER DESERRES Ltée
1406, rue Saint-Denis
2e étage
288-0251

Legault ELECTRIQUE
6274, av. Christophe-Colomb
271-4221

J.A. ST-Amour LTEE
MEUBLES et
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
6575 St-Denis — 274-8341

Fleury Electrique Inc.
2050 est, Fleury
387-7491

Ameublement H. Provost
9701, rue Lille
Mtl 12 — 387-8891

Steinhouse Enrg.
1852 est, Ste-Catherine
521-8480 — 521-8413



EPARGNEZ jusqu'à $37 et procurez-vous un chaud

PALETOT 58.00

ORDINAIREMENT 69.50 à 95.00

Des aubaines chez Tip Top Tailors. Des paletots magnifiques. Il y en a un qui vous est destiné. Riche velours, worsted résistant, tweed durable, souple saxony, cheviot sophistiqué. Choix de style classique ou moderne conservateur. Toutes les teintes désirables -- teintes de brun, bleu, gris, fusain ou noir. Tailles 36-48. Hâtez-vous. Vous n'êtes pas le seul à désirer un paletot neuf tout en épargnant 37.00. En plus d'épargner, vous pouvez également le porter à votre compte.

La carte "CHARGEX" est acceptée

TIP TOP TAILORS

DIVISION DE DYLEX DIVERSIFIED

488 ouest, STE-CATHERINE — Centre d'achats BOULEVARD

Centre d'achats LAVAL — Centre d'achats FAIRVIEW — Plaza COTE-DES-NEIGES

Le droit au sport pour toute la jeunesse du Québec

NDLR: Nous vous présentons aujourd'hui la deuxième partie de la "proposition sur une politique du sport au Québec", texte que LA PRESSE vous offre en exclusivité.

IV — L'Etat et le droit au sport

L'interprétation de la valeur humaine et de la portée socio-politique de la pratique sportive doit prendre en considération, pour avoir quelque signification, le contexte global dans lequel s'exerce le sport.

L'instruction des dossiers sportifs à l'échelle internationale nous fait admettre que le sport moderne ne peut revendiquer une existence autonome, absente de contraintes multiples. Le sport se conçoit donc à partir de la totalité des rapports sociaux dans lesquels il est intégré et, de ce fait, il condense les traits typiques de la structure socio-politique.

La communauté sportive consacre, dans l'esprit et dans les faits, les éléments suivants:

— la place dominante de la compétition dans la pratique sportive; — la création d'une échelle des valeurs sportives et le classement hiérarchique des sportifs à l'égard de cette échelle; — la mesure des résultats sportifs et le culte de la performance; — la volonté d'augmentation du rendement sportif par l'intensification de l'entraînement, le souci du perfectionnement technique, la spécialisation et la sélection méthodique des sportifs.

Une échelle des valeurs socio-sportives

Il est de toute évidence qu'au plan mondial, une certaine conception du système sportif soit consacrée à l'usage et, de ce fait, acceptée et reconnue par la communauté sportive. Cette conception explique dans une large mesure le prestige avoué de certaines disciplines sportives par rapport à d'autres, dont l'évolution au cours de la dernière décennie est demeurée stationnaire. Cette échelle peut s'illustrer à partir des éléments suivants:

— la pratique d'une discipline sportive à l'échelle mondiale; — la reconnaissance totale d'une discipline sportive par la communauté olympique; — l'indice de popularité d'une discipline sportive, basé sur des facteurs historiques, géographiques, climatologiques et socio-culturels; — le potentiel de commercialisation et de rentabilité d'une discipline sportive.

La démocratisation comme objectif

Au moment où tous les traits du système sportif semblent nettement orienter la pratique vers un certain machinisme corporel, au détriment d'une authentique idéologie sportive:

Nous croyons fermement qu'il convient de remettre en question les valeurs sportives, d'envisager la possibilité d'une réforme du sport et d'admettre celui-ci à une fonction d'intégration sociale, au moment où, en équilibrant le critère omnipotent du rendement, il favorisera comme finalité un humanisme véritable et acceptera comme moyen prédominant, la socialisation de l'élite et du champion.

Autant donc il est important de préserver les idéaux sportifs en consacrant des droits inaliénables et en les garantissant à ceux qui ont conquis de dure lutte les plus hauts sommets, autant il appartient aux **compétences d'ordre public** de préserver l'universalité et l'accessibilité des avenues aux conditions et aux moyens nécessaires à une pratique sportive.

En reconnaissant ces droits, dans l'esprit et dans les faits, l'objet de ces garanties ne sera jamais sous-jacent à un ordre de mérite et de préséance dont la seule justification serait la qualité du rendement, de la performance ou encore, le prestige avoué d'une discipline sportive.

Les critères d'une classification socio-sportive

Sans rompre radicalement avec une consécration des faits à l'usage, il nous apparaît indispensable d'esquisser un schéma qui permette d'envisager une politique de démocratisation du système sportif, fondée sur les critères suivants:

— l'universalité d'une activité ou pratique dite 'sportive';
— la présence institutionnalisée de l'activité dans la culture nord-américaine, canadienne et québécoise; — l'incidence d'une activité sportive donnée sur la jeunesse, par sa valeur d'épanouissement au plan physique et moral; — la faculté préventive d'une activité sportive donnée contre l'hypokinétisme (inertie, absence de mouvement); — la facilité d'intégration et d'accessibilité aux diverses échelles sociales d'une activité ou pratique dite 'sportive'.

Le droit au sport

Dans un tel esprit, le gouvernement du Québec propose:

— La reconnaissance, à tous les milieux sociaux du Québec, du droit d'accessibilité à la pratique sportive.

— La reconnaissance à la collectivité sportive du Québec, à quelque palier de la performance que ce soit, du droit aux moyens et aux conditions nécessaires à la pratique sportive.

— La reconnaissance à la collectivité sportive du Québec, à quelque palier de la performance que ce soit, du droit à l'encadrement professionnel, scientifique et technique, selon les besoins propres à chacun de ces paliers.

— La reconnaissance à la collectivité sportive du Québec du droit du dirigeant sportif aux moyens de gestion, d'animation et d'information nécessaires à la poursuite d'objectifs compatibles avec une doctrine du sport, saine, authentique et réaliste.

— La reconnaissance à l'élite sportive du Québec du droit d'intention et d'intensité à la recherche optimale, mais ordonnée du rendement athlétique.

— La reconnaissance à l'élite sportive du Québec du droit de l'athlète à la préservation de son identité, de son statut et à la protection de son avenir social.

— La reconnaissance à l'élite sportive du Québec du droit de l'athlète à la préservation de sa santé physique et morale.

En définissant de la sorte le droit au sport, l'Etat se reconnaît une faculté d'impulsion, nécessaire au départ avec la mise en oeuvre d'une politique du sport, démocratique et démocratisante, universelle dans sa conception et énergique dans sa diffusion et son intégration.

L'Etat affirme, en somme, le droit d'accès égal de chaque citoyen à la pratique sportive.

V — La conception d'une politique du sport

Au moment d'accepter l'engagement dans la voie d'une politique du sport au Québec, deux questions se posent: — En premier lieu, comment définir les rôles respectifs de l'Etat et des pouvoirs subordonnés au moment du partage des responsabilités inhérentes à l'organisation de la pratique sportive ? — En second lieu, comment susciter de nouvelles initiatives là où il y a carence manifeste et qui doit susciter ces initiatives ?

La réponse à ces questions se situe au niveau d'un choix commun d'objectifs. Un tel choix, cependant, pour être valable, devra faire l'objet d'une consultation suivie des différents groupes socio-sportifs.

Par suite d'un choix compatible et au moment de toute décision, il est de ce fait indispensable que celle-ci soit prise et que toute politique soit tracée en fonction d'un plan d'ensemble qui: — prend en considération l'état de tous les secteurs, trace leur évolution future souhaitable, précise les moyens qui la rendent possible.

Egalement, la conception d'une politique du sport nous met en présence de deux besoins nettement exprimés: la **planification** et **l'organisation.**

En contribuant de la sorte, les autorités reconnaissent l'urgence de combattre au sein de notre ordre social un conformisme croissant des opinions et un culte dangereux, et parfois dégradant, de la rentabilité.

En acceptant de créer les conditions permettant à tout homme d'exercer son initiative personnelle, en prenant la direction d'une certaine politique définie à cet égard et en la stimulant par un éventail de moyens, les autorités rendent accessibles les avenues de la démocratisation.

L'objectif d'une politique du sport

Constituer un ensemble cohérent d'actions, applicables à tous les paliers de la pratique sportive; aptes à créer là où il n'y en a pas ou peu, à les distribuer dans l'optique et aux fins d'une meilleure utilisation; là où il y en a, les conditions et les moyens sportifs permettant à tout individu de s'en servir dans la mesure de son initiative personnelle et dans un contexte social où il puisse satisfaire ses intérêts, et s'il le désire, concerter ses efforts d'une façon organisée.

VI — Les éléments d'une politique du sport

"L'Etat doit contribuer à la démocratisation du sport en affirmant le droit d'accès égal à la pratique sportive à chaque citoyen. L'Etat doit faire du système sportif un service public, en organisant la pratique sportive sur une base qui écarte les divergences dues à l'inégalité des ressources ou à la variété des charges familiales et sociales" (Essai de doctrine du sport — Maurice Herzog).

Une politique globale

Le gouvernement du Québec entend engager tous les éléments et les ressources sportives de la province dans la voie de la progression en accentuant l'efficacité par l'utilisation maximum des ressources humaines, matérielles et financières, en réduisant par la même occasion le dédoublement et le gaspillage. De la sorte, il veut retenir:

1 — Une politique **prévisionnelle,** qui s'inscrira au niveau de la recherche et qui visera l'amélioration des moyens et des conditions de la pratique sportive.

2 — Une politique **d'équilibre** dans la répartition, la distribution, l'utilisation et, dans certains cas, l'aménagement des ressources sportives à l'intérieur des régions du Québec.

3 — Une politique **d'éducation** aux moyens et aux conditions de la pratique sportive, par l'accessibilité à l'information pertinente et par une diffusion de celle-ci aux échelles collectives, en fonction surtout d'une éducation sportive de masse et de l'amélioration de la culture de chaque consommateur.

4 — Une politique de **soutien logistique** à la pratique sportive sur le plan matériel, technique, administratif et financier.

5 — Une politique **de contrôle** des moyens et des conditions de la pratique sportive, essentiellement en vue de maintenir un équilibre entre l'offre et la demande, et de protéger le consommateur du loisir sportif contre les tentatives exagérées d'extrapolation des besoins et des conséquences d'exploitation pouvant en découler.

6 — Une politique **de normalisation** des moyens et des conditions de la pratique sportive visant à offri au consommateur du loisir sportif la protection minimum et la sécurité d'utilisation nécessaires à cette pratique.

7 — Une politique **d'intégration** des moyens et des conditions de la pratique sportive à l'intérieur d'un système visant à écarter ou à corriger toute possibilité d'abus, toute tentative visant à offrir au consommateur ou d'un groupe d'activités au détriment de l'épanouissement de l'ensemble des activités du loisir.

8 — Une politique **de prévention** par les moyens et les conditions de la pratique sportive, visant à offrir à tous les milieux de la jeunesse du Québec une possibilité d'agir contre les tendances antisociales par le raffermissement de la personnalité et l'enrichissement des relations inter-groupes.

Une jeunesse étudiante sportive

Le sport est un besoin fondamental pour la jeunesse. C'est au moment où cette jeunesse trace les lignes de force de toute une vie qu'il est indispensable d'intégrer le sport à part entière à l'intérieur de notre système d'éducation. Cette intégration de la pratique des sports éducatifs, constitue l'un des moyens les plus efficaces:

— de poursuivre l'éducation corporelle et motrice de l'étudiant par l'effort volontaire fourni au travers d'activités contrôlées; — d'améliorer chez celui-ci la maîtrise du milieu physique; — de faciliter l'utilisation du corps comme moyen d'expression; — de compléter son éducation sociale.

Ainsi, il est à souhaiter:

1—La mise en présence et la motivation de la jeunesse étudiante à la dimension sportive et à ses facultés d'enrichissement; 2—l'accessibilité de cette jeunesse étudiante aux moyens et aux conditions de la pratique multisports et l'exclusion de toute forme de contrainte ou d'outrance, au moment d'une option para-scolaire en faveur de l'activité compétitive; 3—la surveillance

Voir LE DROIT, page 58





Comment rendre encore plus joyeux son Noël

7 magnifiques suggestions de cadeaux de Tip Top Tailors

1 Un cadeau pratique pour des années à venir. Veste en véritable cuir sauvage. Doublure à glissière en peluche Borg Acrilan 28% plus chaude comme doublure que toute autre peluche de même poids. Modèle à empiècement à poches avec rabats doublés de flanelle. Boutons de cuir solidement fixés. Tailles 36-46. 79.95

2 Chaque homme devrait avoir au moins un chandail à col roulé dans sa garde-robe. Ces pull-overs par Medico sont importés. Ils sont en pur coton peigné souple, lavable bien entendu. Col et poignets en lycra conservant sa forme. Teintes mode voyantes. Tailles P.M.G.XG. 6.50

3 Il sera très à l'aise dans ce chandail entièrement diminué en Ban-Lon et à col roulé par Léon de Paris. Manches raglan d'un ajustement parfait. Entièrement lavable. Choix de riches teintes: doré, lime, bleu clair, marine, brun chocolat, blanc. Tailles P.M.G.XG. 10.95

4 Tout bon sportif appréciera recevoir cette chemise sport Lipson au quadrillé glen voyant. Tissu oxford en coton peigné. Garanti lavable. Quadrillés en doré, vert ou bleu. Tailles P.M.G. XG. 8.00

5 Il aimera sûrement cet ensemble mode par Arrow. Chemise, cravate et mouchoir assortis en Tericota d'entretien facile. 65% Fortrel, 35% coton. N'exige aucun repassage. "Sanforized". Col mou à pointe longue. Manchettes françaises. Teintes mode unies de doré, caramel, menthe, bleu. Encolures 14½-16½. Manches de toutes longueurs. 11.95

6 Est-il un sportif très actif ? Si oui, ce chandail après ski en gros tricot est tout indiqué pour lui. Marque renommée Wolsey, importation d'Angleterre. Tout laine. Entièrement diminué. Or antique, vert irlandais, bleu irlandais, bronze. Tailles P.M.G.XG. 23.95

7 Avez-vous un grand voyageur sur votre liste de cadeaux ? Offrez-lui une trousse de voyage pratique British Sterling. Etui à glissière en cuir vinyle. Les contenants en aluminium brossé pourront recevoir son eau de cologne et sa lotion après rasage sans danger de couler. 7.50

8 Aucune erreur possible avec un certificat-cadeau. Disponibles à toute boutique Tip Top pour le montant désiré.

Et portez-le à votre compte

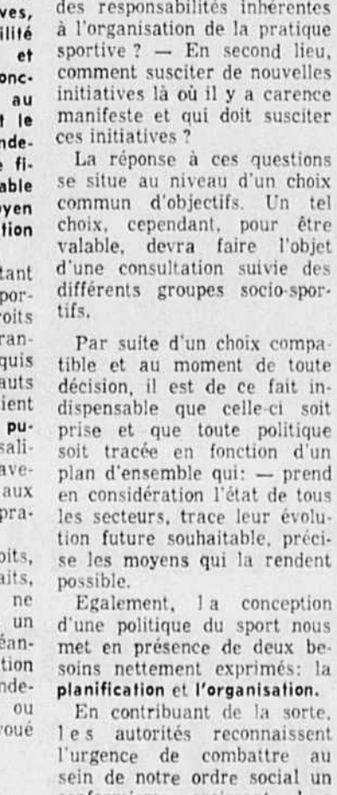
La carte CHARGEX est acceptée

TIP TOP TAILORS

DIVISION DE DYLEX DIVERSIFIED

488 OUEST, STE-CATHERINE — CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS LAVAL — CENTRE D'ACHATS FAIVIEW — PLAZA COTE-DES-NEIGES

Le "Champion de la Famille" se fait beau!



En puisant dans notre nouvel assortiment d'anoraks, de chandails et de pantalons extensibles, vous aurez fière allure . . . même envahi par vos "sages" rejetons. Tiens, pourquoi ne pas venir nous les présenter tous? Nous saurons les vêtir, eux aussi. Nous vous offrons les vêtements, les bottes, les fixations, et naturellement les skis Head tout indiqués pour chacun d'entre vous. Pour vous-même, nous recommandons expressément le remarquable Head 360 aux multiples usages ($185). Ou encore, si vous skiez généralement sur les pentes de neige durcie, demandez à voir le nouveau Head 320 ($170). Passez donc nous voir, il nous tarde de faire la connaissance de votre petite famille.

BOUTIQUE DE SKI R. DORAIS 3861, rue Wellington, Verdun 767-9977

Faute d'aspirants canadiens-français, le Conseil des recherches s'efforce de "franciser" son personnel anglophone

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le président du Conseil national des recherches a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que tous les efforts du Conseil national des recherches pour persuader un ou des Canadiens français d'accepter un poste au sein de la direction ont été infructueux.

M. W. G. Schneider a précisé que de huit à dix Canadiens français, dans les sphères universitaires, industrielles et scientifiques, avaient été pressentis mais que tous, pour des motifs divers, le plus important étant que leur présence est instamment requise au Québec, ont refusé l'invitation du Conseil national des recherches.

Ainsi s'expuque le caractère presque intégralement unilingue de l'exécutif du CNR auquel venaient de s'ajouter cinq nouveaux membres : un "délégué général", M. L. G. Cook; deux vice-présidents additionnels, MM. Richard D. Hiscocks et Donald J. Leroy (secteur scientifique : l'un administrera le programme d'aide financière à la recherche industrielle et l'autre à la recherche universitaire); M. D. W. R. McKinley, directeur administratif des laboratoires. A ces quatre nouveaux titulaires de nouvelles fonctions, s'ajoute M. K. F. Tupper qui devient le nouveau vice-président à l'administration.

Le seul membre francophone du bureau exécutif du Conseil est M. René Montpetit qui porte le titre de directeur des services d'information.

Il faut noter cependant que l'un des nouveaux vice-présidents, M. Hiscocks, parle un excellent français acquis au cours de stages en France.

La conférence de presse à laquelle participaient tous les membres du nouvel exécutif du CNR avait pour but principal d'annoncer "la mise en oeuvre d'un programme destiné à favoriser l'implantation du bilinguisme dans le personnel du Conseil national des recherches.

Il s'agit d'un programme en trois points :

- inscription à des cours de français soit intensifs, soit à temps partiel;
- stages du personnel scientifique dans des universités de langue française;
- invitation à des professeurs d'universités de langue française à venir séjourner aux laboratoires du Conseil national de recherches.

Ce programme, précise le président, M. Schneider, s'inscrit dans les cadres des principes du bilinguisme émis par le gouvernement canadien. Il prévoit que dans tous les cas où l'usage d'une langue seconde apparaîtra requis de façon manifeste, le Conseil aidera ses employés à acquérir la connaissance linguistique nécessaire.

Le but que vise le CNR est de donner aux jeunes scientifiques et professionnels anglophones du Conseil (le Conseil compte, outre les membres de son exécutif, un maximum de 17 autres membres) une connaissance de la langue française suffisante pour leur permettre d'améliorer leurs communications dans les domaines communs aux savants francophones et anglophones et, par la même occasion, d'attirer davantage de scientifiques et de chercheurs de langue française dans les laboratoires du Conseil.

En somme, il semble que le Conseil national de recherches, incapable de recruter un nombre suffisant de francophones, se réfugie dans la seule alternative qui lui est offerte, c'est-à-dire celle qui consiste à "franciser" le mieux et le plus rapidement possible son personnel unilingue anglophone.

Michener : les nationalistes francophones ne sont pas opposés à la monarchie

Vancouver)pc) — Le gouverneur général, M. Roland Michener, a déclaré mardi qu les nationalistes francophones ne sont pas activement opposés au régime monarchique au Canada.

Dans l'unique discours officiel prononcé au cours de sa visite de six jours à la région de Vancouver, le gouverneur-général a déclaré à une réunion qui groupait le Men's Canadian Club, le Women's Candian Club et la Chambre de commerce de Vancouver :

"Je pense que la plupart des Canadiens des deux langues estiment que la fonction de gouverneur général . . . et la monarchie constitutionnelle ont apporté beaucoup trop d'avantages au régime parlementaire pour être écartées à la légère."

Le journaliste Arthur Langlois décédé à 56 ans

QUEBEC — M. Arthur Langlois, ex-courriériste parlementaire de LA PRESSE au Parlement de Québec, est décédé, hier, dans la capitale provinciale, à l'âge de 56 ans.

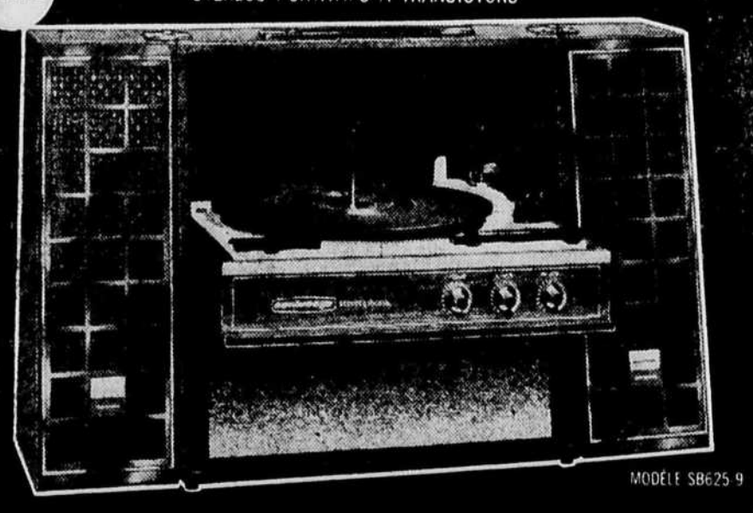
M. Langlois, qui souffrait de diabète, est décédé à l'hôpital Notre-Dame - de - L'Espérance. Depuis quelques mois, il avait complètement perdu l'usage de la vue.

Avant d'entrer au service de LA PRESSE, M. Langlois avait été journaliste à "L'Evénement Journal". Il avait remplacé M. Damase Potvin à LA PRESSE avant de prendre sa retraite il y a 8 ou 9 ans.

La dépouille mortelle est exposée au 330 Chemin Ste-Foy, Québec. Les funérailles auront lieu lundi à l'église St-Dominique.

seabreeze

99.95 STEREOS PORTATIFS A TRANSISTORS



MODÈLE SB625-9

- SEABREEZE exclusif de luxe à fonctionnement automatique avec aiguille de diamant, table tournante de fabrication solide pour jouer des disques de toutes grandeurs à toutes les vitesses
- Puissant amplificateur à transistors avec contrôles de volume séparés pour chaque canal du stéréo de plus un double contrôle du son
- Cabinet de luxe en 3 pièces avec 2 unités de haut-parleurs separables. Choix de 2 couleurs.

69.95



LE HAUT-PARLEUR EST FIXÉ SOUS L'INSTRUMENT PRINCIPAL POUR LE TRANSPORT

MODÈLE SB618-9

- SEABREEZE exclusif à fonctionnement automatique, pour toutes grandeurs de disques et toutes vitesses
- Puissant amplificateur à transistors avec contrôles de volume séparés pour chaque canal, de plus, un double contrôle du son
- Ce tourne-disque stéréo compact avec cabinet de fabrication exclusive à SEABREEZE, permet une excellente qualité de son. Les haut-parleurs peuvent être séparés jusqu'à 7 pieds pour de meilleurs effets stéréophoniques. Choix de 3 couleurs.

VOYEZ LES AUTRES MODÈLES SEABREEZE À DES PRIX VARIANT DE $34.95 À $299.95

Beaucourt
1018 E., STE-CATHERINE (COIN ALBERT) tél. 849-3737
Aucun dépôt sur vos achats
Facilités de paiement

Handy Andy
Dans tous nos magasins

Studio Laparé
2530, rue Desormeaux
351-3770

M. Aber Inc.
3611 ouest, Notre-Dame
935-2471

Radiola STEREO ELECTRONICS
1201 est, Ste-Catherine
en face du théâtre Canadien

Au Salon de l'Economie
J. Paul Azar, prop.
4451 est, Beaubien
374-4840

EUGENE BELANGER
2918, rue Masson
722-4651

Entreprises Harpaul Inc.
7090, St-Hubert — 274-7761
6625, St-Hubert — 270-3686

Manufacture Lasalle Limitée
210, rue St-Jean
Longueuil — 677-6301

OPERA DIAMOND CO. LTD.
130 est, rue Liège
389-8201
6982, rue St-Hubert

ST-HUBERT RADIO
6278, rue St-Hubert
276-1413

Simpsons
Montréal
Centre-ville
Fairview — Pointe-Claire

Woodhouse
915 est, Ste-Catherine
845-9261

DUPUIS
Le grand magasin canadien d'ascendance française
865 est, rue Ste-Catherine
842-5151

Henri Labrosse Inc.
85, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue
697-3200 — 453-5381

RADIO LORENZ
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

Radio Plaza
6365, rue St-Hubert
277-3230

MARCEL'S VARIETES STORE
8617 Central
LaSalle — 366-7448

OGILVY
angle Ste-Catherine et De La Montagne

J&B*
Un Scotch pâle et léger
la marque
la plus appréciée
dans le monde





*JUSTERINI & BROOKS LTD.

HANDY ANDY
SPECIALISTES POUR L'AUTO

LA PREMIERE CHAINE DE MAGASINS D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES AU QUEBEC

POURQUOI UTILISER NOS PNEUS A NEIGE RECHAPES?



Les compagnies aériennes commerciales, les conducteurs d'autos de courses, d'autobus, de flottes de camions et de taxis utilisent également des pneus rechapés. Pourquoi? Parce qu'ils savent qu'ils sont sûrs, fiables et durables. Les pneus rechapés Handy Andy n'ont rien à envier aux autres. ILS SONT GARANTIS POUR LA DUREE DU PNEU CONTRE LES DEFAUTS DE FABRICATION ET DE MATERIAUX ET COMPORTENT LA GARANTIE GRATUITE CONTRE LES RISQUES DE LA ROUTE jusqu'au 30 avril, 1969 . . . une assurance de qualité. Posez-en deux pour une conduite plus sûre cet hiver.

Noir, sans chambre
520-10
$11.95
avec échange classe A

NOIRS, SANS CHAMBRE, AVEC ECHANGE CLASSE "A"	
600-13	11.95
775-14	12.95
700-13	11.95
735-14	13.95
775-15	12.95
825-14	13.95
855-14	15.95
825-15	15.95
845-15	15.95

LA "CROSS COUNTRY SUPER LIFETIME"



GARANTIE POUR LA DUREE DE VOTRE AUTO!

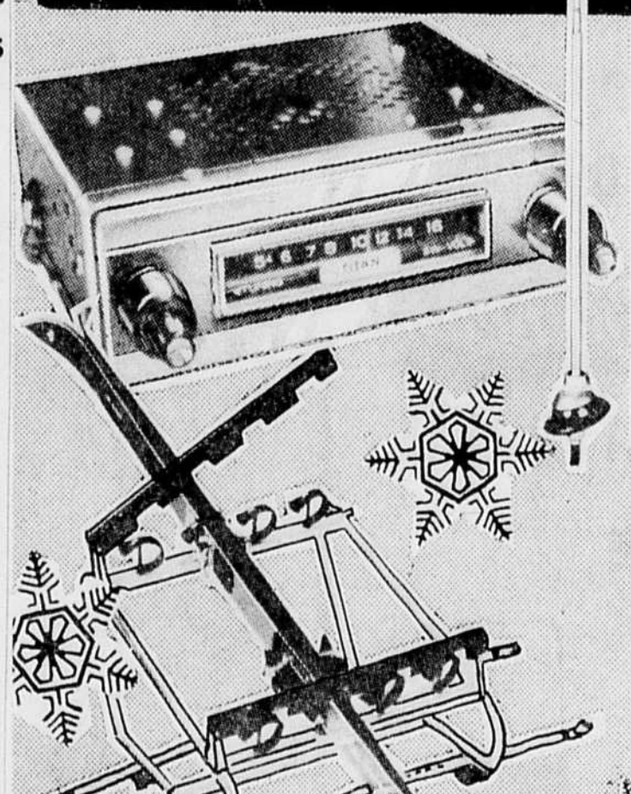
Prix typiques

Groupe 22F 24.98
Groupe 24 27.95

La première et unique batterie garantie pour la durée de votre auto! Une exclusivité Handy Andy! Aucune autre batterie ne peut revendiquer cette prétention!

Une fois que la batterie "Cross Country Super Lifetime" est installée dans votre auto, vous n'aurez jamais à acheter une batterie tant que vous garderez la même auto. Advenant un cas improbable, Handy Andy la remplacera par une batterie neuve, absolument gratuitement! Conçue expressément pour l'automobiliste soucieux de la meilleure qualité pour son auto, la "Super Lifetime" fournira toute l'énergie dont vous aurez besoin en tout temps. Pour sa fabrication, on n'a accepté aucun compromis en ce qui concerne matériel, qualité et quantité. Pourquoi ne pas avoir la vôtre dès aujourd'hui?

La Batterie possédant plus que de 9 vies



ACHETEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ $10!
RADIO TITAN SOUS TABLEAU DE BORD

Rég. 39.95 SPECIAL 29.95

Caractéristiques exceptionnelles comprenant :
6 transistors, 3 diodes, étage de radio-fréquence réglé, haut-parleur intégré, antifading absolu. Petit modèle compact. Installation simple et rapide sous le tableau de bord, cadran rectangulaire à réticule et prise externe pour haut-parleur. Fil de terre négatif et positif de 12 volts.

ANTENNE
Antenne de côté, deux sections, mât amenuisé. Rétractile. Rég. 2.79 Spécial 2.25



EPARGNEZ $3.00!
SUPPORT A SKIS POUR COFFRE ARRIERE
Le plus pratique pour le voyage! Se fixe au pourtour du coffre et peut contenir quatre paires de skis. Fabrication robuste en aluminium tubulaire. Aucune ventouse nécessaire. Idéal pour autos sport ou compactes.
Rég. 16.95 SPECIAL 13.95

COUVRE-SIEGES EN PELUCHE D'ORLON
Housses confortables qui protègent et embellissent vos sièges d'auto. Elastiques, se posent facilement pour bien galber. Pour modèles sedan ou coach, siège arrière et tonneau. Choix de rouge, bleu, tan ou noir.
La meilleure valeur! 12.98

VAPORISATEUR AU PRESTONE POUR DEGIVRER PARE-BRISE
Pour libérer de la glace et du givre vos vitres. Dessus à grattoir. Gros bouton-poussoir pour utilisation facile. Formule ne laissant pas de traces, assurant une visibilité claire. N'attaque pas le fini de l'auto.
Rég. 1.19. SPECIAL 89¢

VAPORISATEUR "Cross Country" POUR FILS D'ALLUMAGE
Une pellicule de résine acrylique souple, durable, séchant rapidement, protège vos fils d'allumage. Scelle et isole contre l'humidité et la corrosion.
Seulement 89¢

GRATTOIR A GLACE
Avec balai à neige. Robuste grattoir en plastique avec balai à poils de nylon noir et poignée ronde. Longueur totale de 24".
Seulement 35¢

ANTIGEL POUR LAVE PARE-BRISE
Antigel pour lave pare-brise, efficace jusqu'à 22° sous zéro. Prêt à utiliser. Contenant pratique en poly. Ayez la vôtre dès aujourd'hui!
Seulement, le gal. 99¢

CHAUFFE-MOTEURS
Pour des démarrages rapides en plein hiver. Réduit l'usure du moteur et l'effort de la batterie. Convient à la plupart des produits GM, Ford, Chrysler et aux modèles importés.
de 7.50 à 13.45

PROTECTEURS AVANT
Sous le garde-boue. Protègent l'auto contre boue, sable, sel, gravelle et bouillasse. Fabrication en acier inoxydable. Aucun bord rugueux. Conviennent à toute auto.
Spécial, pre 3.39

Les relations habituelles d'Etat à Etat ne peuvent se dérouler qu'entre Ottawa et Paris

— l'Association interparlementaire France-Canada



téléphoto PC

Des arguments attrayants

Le procureur général de l'Alberta, M. Edgar Gerhart, qui s'est porté candidat à la succession du premier ministre E. C. Manning, à la convention du Crédit social de l'Alberta, peut se vanter d'avoir des amis dévoués et des partisanes jolies. Ainsi Mme Ginny Hood, de Saint-Albert, ne manque pas d'imagination et ses arguments ne manquent pas d'attrait.

par Pierre Saint-Germain

correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Les problèmes spécifiques communs intéressant la communauté française, telle l'éducation, impliquent entre la France et le Québec une coopération particulière, mais les relations habituelles d'Etat à Etat ne peuvent se dérouler qu'entre Ottawa et Paris.

Voilà, cité presque textuellement, le passage principal du communiqué final de la deuxième réunion de l'Association interparlementaire France-Canada, dont les travaux ont pris fin hier après-midi à l'Assemblée nationale.

Une porte "ouverte"

Les deux délégations ont unanimement approuvé la rédaction de ce passage, mais beaucoup d'observateurs estiment qu'il prête à des interprétations différentes. Des déclarations faites par certains parlementaires tendent à confirmer ce sentiment.

L'un des membres de la délégation canadienne a confié que la "coopération particulière" entre le Québec et la France signifie à son avis que celle-ci peut négocier avec le gouvernement québécois "sans la bénédiction d'Ottawa", du moins dans les secteurs touchant l'éducation.

En fait, pour la plupart des parlementaires canadiens, il semble que la phrase-clé du communiqué final soit la suivante : "Toutefois il a été admis que les relations habituelles d'Etat à Etat ne pouvaient se dérouler qu'entre Ottawa et Paris." Cela veut dire, précise-t-on, que tout accord ou toute entente entre la France et le Québec ne saurait intervenir sans l'autorisation du gouvernement canadien.

Le chef de la délégation canadienne, M. Ovide Laflamme, député de Montmorency, a rappelé la thèse selon laquelle la constitution canadienne n'admet pas "le prolongement international des juridictions provinciales, dans quelque domaine que ce soit."

Tout indique que la majorité des parlementaires canadiens aurait souhaité obtenir plus de précisions de la part de la délégation française au sujet des relations de Paris avec le Québec. Selon les observateurs français, les travaux de la réunion n'auront aucune incidence sur la position, maintes fois exposée par le général de Gaulle, de la France à l'égard du Québec.

La séance d'hier a été consacrée aux problèmes de la francophonie et aux rôles respectifs de la France et du Canada dans l'aide aux pays en voie de développement. De part et d'autre, on a souligné que l'action des deux pays au sein de la francophonie ne devrait pas faire double emploi, mais être complémentaire. Cet échange de vues s'est déroulé au moment où l'on apprenait que la conférence de Niamey (Niger), qui doit examiner notamment la question de la formation éventuelle d'un Commonwealth francophone, était reportée.

Au cours de la discussion sur la francophonie, la question des satellites de télécommunications est revenue sur le tapis. Explicitant son intervention, un délégué canadien a déclaré en privé : "A l'intérieur du Canada, le fédéral est bien placé pour desservir les minorités francophones au moyen d'un satellite, mais le Québec ne peut pas se placer dans les mains d'une majorité. Le Québec n'est pas une province comme les autres. Il faut qu'il soit invité à la table des négociations et que son point de vue soit entendu. Autrement, il se tournera vers la France."

De son côté, M. Laflamme a rappelé que le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, avait présenté à son homologue français, M. Michel Debré, un projet de coopération dans le domaine des satellites. La France, lui a-t-on répondu, poursuit l'étude de ce projet.

A l'issue des travaux, les deux délégations se sont félicitées d'avoir pu échanger leurs points de vue dans "la plus cordiale franchise", comme il est dit dans le communiqué final. "Nous avons essayé de clarifier la situation", a fait remarquer M. Laflamme. Dans l'ensemble, les parlementaires canadiens ont l'impression d'avoir été "compris."

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a exprimé à ses collègues canadiens le plaisir de tous les parlementaires français de recevoir la délégation de la Chambre des communes. Il a souhaité que les rapports entre les deux pays deviennent de plus en plus étroits et fraternels.

Par ailleurs, les deux délégations ont décidé de tout mettre en oeuvre pour développer les échanges industriels et commerciaux franco-canadiens. Enfin, la délégation canadienne a exprimé le voeu qu'une délégation de parlementaires français se rende au Canada en 1969, conformément aux statuts régissant l'Association interparlementaire.

La réunion, qui s'était ouverte lundi, s'est déroulée sous la présidence conjointe de M. Laflamme et de M. Lucien Neuwirth, questeur de l'Assemblée nationale, secrétaire de la section française de l'association. Tous les travaux se sont tenus à huis clos.

Sur l'invitation des parlementaires français, la délégation canadienne part aujourd'hui pour la Corse. Elle repassera par Paris, samedi, avant de rentrer au Canada.

Ottawa n'a recruté qu'un fonctionnaire en France

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. John Diefenbaker n'a plus raison de s'inquiéter du recrutement de fonctionnaires que le gouvernement canadien fait en France.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a révélé hier, à la Chambre des Communes, qu'en 1968 le gouvernement canadien n'a recruté qu'un seul spécialiste français, alors que 54 sont venus du Royaume-Uni et 27 des Etats-Unis.

On se rappelle qu'il y a quelques semaines M. Diefenbaker, sur un ton plutôt sarcastique, avait demandé au gouvernement s'il était bien vrai que l'on faisait du recrutement de fonctionnaires en France.

La question inscrite au feuilleton a eu réponse hier. Au grand total, le Canada a recruté 98 fonctionnaires dans 18 pays. Le plus grand nombre, soit 54, vient du Royaume-Uni. Après les Etats-Unis, qui en ont fourni 27, c'est l'Australie qui arrive au troisième rang, avec deux spécialistes. Tous les autres pays, dont la France, n'en ont fourni qu'un seul chacun.

La délégation officielle au Niger: Ottawa cherche une formule diplomatique

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a indiqué aux Communes hier qu'aucune décision n'avait encore été prise sur la composition de la délégation qui représentera le Canada à la conférence des pays francophones au Niger, vers la fin du mois.

M. Gérard Laprise, créditiste-Abitibi, avait demandé au premier ministre s'il y avait eu entente entre Ottawa et le Québec à ce sujet ou bien si le Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait savoir à Québec que la province enverrait une délégation officielle à la conférence du Niger, quels que soient les résultats des négociations en cours.

Ottawa et le Québec ont tous deux reçu des invitations à participer à cette conférence.

Au début de l'année, le gouvernement fédéral suspendait ses relations diplomatiques avec ce petit pays africain qui, sans passer par Ottawa, avait invité le Québec à une conférence internationale sur l'éducation.

Précisions de M. Bertrand

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Bertrand a déclaré hier que le Québec "avec d'autres délégations assurera la représentation canadienne" à la conférence internationale sur la francoponie à Niamey, Niger, à la fin du mois.

Le chef du gouvernement a rappelé que le Québec négociait actuellement avec le fédéral la "représentation canadienne" à cette rencontre à laquelle la province a été invitée directement par le gouvernement nigérian.

ANNONCE

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et reduit les hémorroïdes.

Un des malaises les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison." Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, et même de vieux cas, on a constaté "une amélioration étonnante," maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une nouvelle substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en *onguent* ou en *suppositoires* sous le nom de "*Préparation H.*" Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

SIMPSONS OFFRE LE CHOIX DE

SOUFFLEUSES À NEIGE



Sert pour travaux d'hiver et d'été

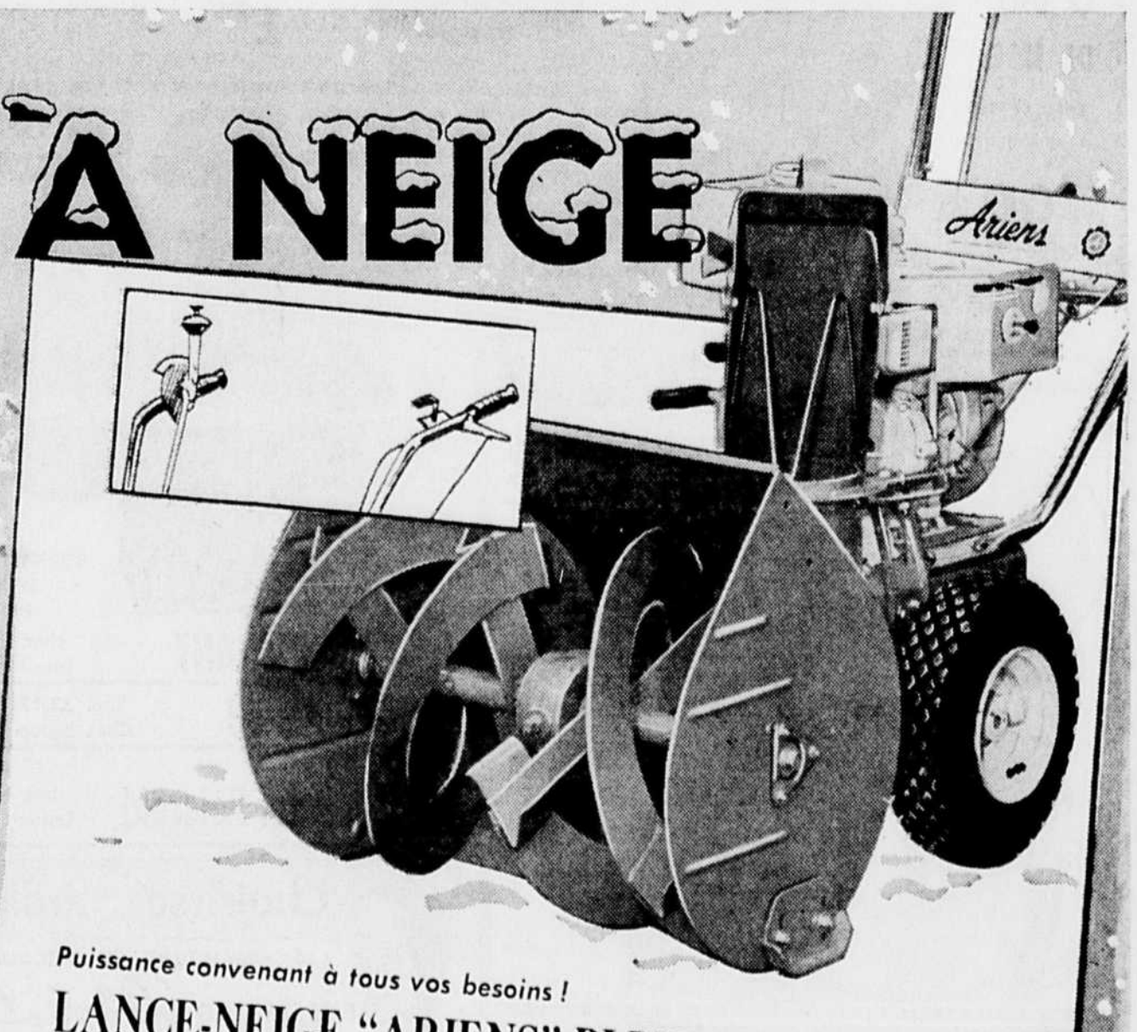
SUPER TRACTEUR 12 C.V., SOUFFLEUSE 39"

Tracteur 959.00
Souffleuse 229.95
Achetés séparément .. 1188.95

Spécial ens. $1100 Mens. $38

- Voici une machine qui vous servira été comme hiver tout en vous faisant réaliser des économies de 88.95 !
- Tracteur à moteur puissant 12 c.v.; souffleuse à neige rotative 39 po. pour un déblayage plus rapide.
- Moteur Craftsman à 4 temps, démarreur électrique "Super-Start", allumage "Solid State".
- 6 vitesses avant, 2 vitesses arrière ; grosses roues arrière.
- Souffleuse à lame type vis, 4 pédales, éjecteur central pour plus de rapidité.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221



Puissance convenant à tous vos besoins !

LANCE-NEIGE "ARIENS" BI-PHASE

4 c.v. ch. 299.95 Mens. $16 — 6 c.v. ch. 499.95 Mens. $25

- Modèle puissant 4 ou 6 c.v., moteur Tecumseh "Ezee-Start" pour démarrage rapide.
- 4 vitesses avant, neutre, marche arrière.
- Système d'entraînement avec engrenage dans bain d'huile.
- Modèle 4 c.v. avec pneus semi-pneumatiques, nettoie un passage de 20 po. Ch. 299.95 — Mens. $16
- Modèle 6 c.v. avec pneus pneumatiques, nettoie un passage de 24 po. Ch. 499.95 — Mens. $25

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

Ce qu'il faut savoir avant de choisir une souffleuse à neige :

"Modèle monophasé"... le plus simple. La neige est aspiré avec une grande puissance et soufflée en une seule action. Pour travaux légers ou moyens.

"Modèle bi-phasé"... 2 hélices à tournage lent alimentent en neige la turbine d'éjection. Pour gros travaux.

"Automoteur" Ces modèles ont des roues actionnées par un moteur et une série de vitesses réglables.

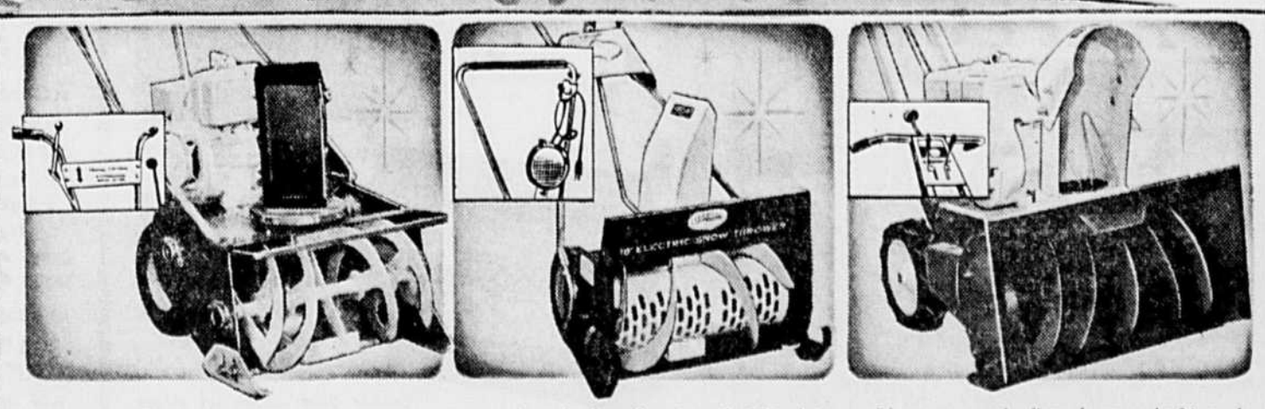
"Moteur préparé pour l'hiver"... Construit spécialement pour les souffleuses à neige. Carburateur spécial permettant un démarrage facile par temps les plus froids.

"Superficie de déblaiement". La quantité de neige qu'une souffleuse pourra déblayer par heure avec un déflecteur de 8 po. sur une surface plane.

Classe A — jusqu'à 20,000 pieds carrés — Classe C — jusqu'à 5,000 pieds carrés
Classe B — jusqu'à 10,000 pieds carrés — Classe D — jusqu'à 2,000 pieds carrés

Souffleuse/tracteur	Monophasé	Bi-phasé	Automoteur	Moteur préparé pour l'hiver	Superficie de déblaiement
Super 12	Oui	—	Oui	Oui	Classe A et plus
Souffleuse 3½ C.V. de Simpsons	Oui	—	Oui	Oui	Classe C
Souffleuse électrique Sunbeam	Oui	—	Non	Oui	Classe D
Souffleuse 4 c.v. Ariens	—	Oui	Oui	Oui	Classe B
Souffleuse 6 c.v. Ariens	—	Oui	Oui	Oui	Classe A
Souffleuse 5 c.v. Bob-a-Lawn	Oui	—	Oui	Oui	Classe B

NOTE : Ce tableau est valable pour une neige normale et des conditions de température normale. Les estimations ne peuvent servir que d'indications.



Automoteur 3½ c.v. !

CHASSE-NEIGE 20" SIMPSONS

Rég. 274.95 *Spécial ch.* 259.95 *mens. $14*

- Puissant moteur Snow King 3½ c.v. pour démarrage rapide.
- Entraînement par chaines; patins réglables jusqu'à 1¾ po. du sol.
- Tringlerie commandant l'orientation du déflecteur sur 90° à droite ou à gauche.
- La neige est éjectée jusqu'à une distance de 25 pi.
- Contrôle sur guidon pour marche avant, neutre.
- Dégage une voie de 20 po.; pneus semi-pneumatiques.

Gratis — Cordon électrique de 100 pi. !

CHASSE-NEIGE 18 po. ELECTRIQUE SUNBEAM

Rég. 192.90 179.95 *mens $11*

- Chasse-neige électrique haute vitesse
- Lame jumelée genre vis pour dégager une voie de 18 po.
- Moteur étanche 2 c.v. (développe une plus grande puissance qu'un moteur à essence 3 c.v.); éjecteur central pivotant à 180°.
- Phare 115 volts pour usage le soir. Hauteur réglable.
- Se suspend au mur lorsque non en usage.

Dégage une voie d'une largeur de 26 po. !

CHASSE-NEIGE "BOB-A-LAWN" 5 c.v.

Ch. 289.95 *mens $16*

- Modèle économique à haute vitesse pour déblayage rapide.
- Puissant moteur Briggs et Stratton 5 c.v.
- Levier de contrôle sur guidon; grosses roues automotrices.
- Lance la neige de 20 à 30 de distance selon les conditions.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Outils motorisés (774) au sous-sol, aussi à Fairview et Anjou

CAHIER No 4 / PAGES 69-92 LA PRESSE RADIO TV / FINANCE / BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 5 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 284

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



téléphoto UPI

Epilogue d'une manifestation

Malgré une forte pluie, les citoyens de la petite ville d'Avola, en Sicile, ont assisté hier aux funérailles de deux travailleurs agricoles tués au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre. Les deux victimes avaient pris part à une manifestation de protestation contre les conditions pénibles de travail dans les fermes siciliennes.

L'agitation sociale paralyse totalement la ville de Rome

ROME — (UPI, PA, AFP) — Par milliers, les travailleurs et les étudiants italiens, scandant des slogans révolutionnaires, déambulent aujourd'hui dans les rues de Rome et paralysent virtuellement toute l'activité de la capitale alors que l'agitation sociale qui secoue le pays entre dans sa quatrième journée.

Cette manifestation monstre a lieu dans le cadre de la grève de 24 heures déclenchée par les syndicats de tendances communiste, socialiste et catholique pour appuyer leurs revendications salariales et qui touche pratiquement tous les secteurs : cheminots, chauffeurs de taxi, employés des postes, du téléphone, des hôpitaux et du gouvernement. Au-delà d'un million de travailleurs ont quitté le travail.

La police, qui est à l'origine des manifestations, ayant été tenue responsable de la mort des deux travailleurs agricoles d'Avola en Sicile, a massé de forts contingents d'agents le long des rues où la manifestation a lieu et sur la place de la basilique Saint-Jean-de-Latran où un ralliement est prévu.

Les marcheurs, dont le nombre est estimé à 30,000 environ, brandissent des drapeaux rouges et d'immenses portraits de Mao Tsé-toung, de Staline et de Che Guevara. Le slogan le plus entendu est "Ho Chi Minh".

Ailleurs dans la ville, rien ne va plus. Les transports urbains et extra-urbains n'assurent aucun service ce qui crée, estime-t-on, un certain nombre de "grévistes involontaires" parmi les habitants de la périphérie.

Les camions militaires assurent cependant certaines liaisons. Les écoles sont toutes fermées et aucun journal n'a paru dans la capitale. Le courrier n'est pas distribué, le système téléphonique interurbain ne fonctionne pas et l'office communal d'électricité n'a que des effectifs réduits.

Pendant ce temps, M. Mariano Rumor, qui a été pressenti pour mener les tractations en vue de la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche, poursuit péniblement ses efforts.

M. Rumor est dans une position fort délicate. Il pourrait difficilement renoncer à ses fonctions de médiateur, estiment les observateurs dont certains affirment que seules des élections générales anticipées peuvent résoudre l'impasse politique du pays. Mais on tient pour certain que M. Rumor fera l'impossible pour éviter de recourir à cette solution qui risquerait d'aboutir à une crise encore plus grave.

D'autres grandes villes sont aussi la scène de manifestations. Dans toutes les entreprises industrielles et agricoles de la région de Naples, les travailleurs ont observé hier un arrêt de travail d'une demi-heure. Les organisations syndicales ont dénoncé "l'inadmissible intervention armée de la police". 5,000 étudiants ont défilé aux cris de "policiers assassins".

A Florence, une grève générale décrétée par toutes les organisations syndicales a été observée durant deux heures. Tous les commerçants de la capitale toscane avaient fermé leurs portes tandis que plusieurs milliers d'étudiants et d'ouvriers défilaient en arborant des drapeaux rouges.

A Milan, les conducteurs de train ont décidé d'observer plusieurs arrêts de travail au cours de la journée.

Les députés de Saigon hésitent à envoyer une délégation à Paris

(d'après AFP) — La chambre des députés sud-vietnamienne s'est refusé, aujourd'hui, à approuver ou à rejeter la décision du président Nguyen van Thieu d'envoyer une délégation aux négociations de Paris. La raison invoquée : l'approbation doit émaner des deux Chambres réunies en séance plénière.

On se demande si, dans ces conditions, la délégation pourra quitter Saigon samedi comme l'avait annoncé, hier, le président Thieu. Les députés ont communiqué avec le Sénat pour fixer la date d'une réunion des deux Chambres. Il reste tout de même probable que le vice-président Cao Ky, l'ambassadeur Pham Dang Lam et l'ambassadeur de Saigon à Washington M. Bui Diem, s'embarqueront ensemble samedi pour Paris.

La nouvelle phase de la conférence sur le Vietnam pourrait s'ouvrir "au début de la semaine prochaine", a déclaré, aujourd'hui, le numéro deux de la délégation américaine à Paris, M. Cyrus Vance. Dans une interview à BBC, il a qualifié de "sérieuses et correctes" les discussions tant officielles qu'officieuses tenues jusqu'à présent à Paris entre Américains et Nord-Vietnamiens.

A Washington, le chef négociateur Averell Harriman déclarait hier que le Nord-Vietnam "a substantiellement réduit ses forces dans la zone démilitarisée, ainsi que dans le secteur nord du Sud-Vietnam.

Le diplomate américain a fait cette déclaration à la presse après avoir participé à un conseil de cabinet à la Maison Blanche. Il a totefois ajouté que les Nord-Vietnamiens "n'ont pas retiré toutes leurs troupes de la zone démilitarisée".

M. Harriman sera reçu par le président élu, M. Richard Nixon, aujourd'hui, avec qui il procédera à un examen approfondi des résultats et des perspectives des entretiens en cours.

De l'avis de la plupart des observateurs, M. Harriman voudrait mettre un terme à sa médiation, et c'est M. Henry Cabot Lodge, actuellement ambassadeur à Bonn qui serait appelé à lui succéder. On croit même savoir que M. Lodge a donné suite favorablement à une offre de M. Nixon. M. Harriman, pour sa part, a clairement indiqué qu'il ne désire pas occuper de fonctions officielles sous une administration républicaine.

De nombreux parlementaires américains sont d'avis que le choix de M. Cabot Lodge comme principal émissaire des Etats-Unis aux négociations de Paris serait particulièrement opportun à ce moment-ci. On sait que M. Lodge fut, à deux reprises, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.

Une discipline ferme rétablit le calme à San Francisco

SAN FRANCISCO (UPI) — Les cours se poursuivent dans le calme au San Francisco State College sous la ferme direction du président S. I. Hayakawa, mais les méthodes utilisées par ce dernier ont déclenché une vive polémique.

Hier, les présences étaient relativement nombreuses dans les différentes classes et on s'attendait à la même chose pour aujourd'hui. Toutefois, des militants étudiants qui s'étaient bagarrés avec la police mardi, ont organisé un rassemblement à midi en dépit des règlements édictés par M. Hayakawa, mais ils se sont vite dispersés à l'arrivée de 400 policiers.

Plusieurs leaders noirs de la ville et des milieux collégiaux ont amèrement critiqué la conduite du président Hayakawa, qui a refusé de laisser partir les policiers du campus et de contremander les cours pour discuter les griefs des étudiants. Par contre, il a été félicité par plusieurs personnalités de la ville et de l'Etat, notamment par le gouverneur Ronald Reagan.

Nervosité dans les capitales arabes

Washington fait une sévère mise en garde à Israël et à la Jordanie

d'après Reuter, UPI, AFP

Les Etats-Unis ont averti Israël et la Jordanie que toute violation du cessez-le-feu ne peut qu'aggraver la tension au Moyen-Orient et compromettre les efforts des Nations unies pour rétablir la paix dans cette région.

Cet avertissement survient au moment où l'on signale une grande nervosité dans les capitales arabes à la suite du raid "punitif" effectué hier par l'aviation israélienne contre les forces irakiennes en Jordanie.

M. Parker Thompson, directeur des affaires du Proche-Orient au département d'Etat, a rencontré hier les ambassadeurs israélien et jordanien à Washington pour leur faire part de l'inquiétude des Etats-Unis devant la tournure des événements au Moyen-Orient.

Selon le secrétaire de presse du département d'Etat, M. Robert McClosky, il a été demandé à la Jordanie et à Israël de respecter scrupuleusement le cessez-le-feu.

"Toute violation de la ligne de cessez-le-feu par l'un ou l'autre camp ne peut qu'accroitre la tension dans la région et nuire aux efforts de la mission Jarring dans la recherche d'une solution pacifique", a-t-il dit.

L'émissaire de l'ONU, M. Gunnar Jarring, a rencontré hier le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mahmoud Riad, durant deux heures et demie au Caire. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de la rencontre, mais l'agence du Moyen-Orient a dit que M. Jarring "n'avait présenté rien de nouveau touchant la crise du Moyen-Orient et que sa mission est toujours dans une impasse."

D'après la même agence, l'Egypte considère le raid israélien d'hier en territoire jordanien comme un acte de guerre contre les pays arabes". Plus tard, le président Nasser devait déclarer que l'Egypte ne capitulera jamais devant Israël même au prix des plus grands sacrifices.

Parlant devant le congrès national de l'Union socialiste arabe, Nasser a dit que l'Egypte est prête à envisager un règlement politique pourvu qu'il soit honorable et "ne cède pas un pouce du territoire arabe à Israël".

Il a rejeté l'idée d'un règlement séparé entre chaque Etat arabe et Israël, comme l'auraient suggéré les Etats-Unis selon certaines informations publiées hier. Toutefois, à Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat a dit qu'il serait erroné de penser que les Etats-Unis ont un nouveau plan de paix. Washington, a-t-il précisé, s'en tient aux déclarations antérieures faites par le président Johnson qui prévoient l'intégrité territoriale de tous les pays du Moyen-Orient, la solution du problème des réfugiés et le droit de libre passage dans les eaux internationales comme le canal de Suez.

Alors que tout semblait calme ce matin le long de la ligne de démarcation israélo-jordanienne, à Bagdad, des milliers d'Irakiens défilaient en pleurant et en criant des slogans anti-israéliens derrière les dépouilles des soldats irakiens tués par les avions israéliens au cours du raid d'hier en Jordanie.

Grève symbolique des 60,000 employés de Renault en France

PARIS. (AFP, Reuter) — Quelque 60,000 employés des usines Renault en France sont appelés, aujourd'hui, à faire une grève symbolique de cinq heures pour protester contre les mesures d'austérité décrétées récemment par le gouvernement de Gaulle pour empêcher la chute du franc.

Aux dernières nouvelles, il semble que cette grève symbolique n'est pas observée comme on avait espéré, aussi, il semble que les risques d'une aggravation de la tension sociale ont considérablement diminué au cours des dernières 24 heures.

Le premier élément de la situation est constitué par la mollesse relative avec laquelle ont été suivis par les soixante mille ouvriers et employés les mots d'ordre de grève lancés aux usines automobiles Renault par l'ensemble des centrales syndicales. Les premiers renseignements obtenus permettent d'indiquer qu'ils n'ont été suivis que par un pourcentage réduit d'ouvriers. Les chaînes de montage n'ont pas été stoppées dans la plus grande des usines de la régie nationale à Flins à une trentaine de milles à l'ouest de Paris. Les syndicats ont d'ailleurs tenu à rappeler que le mot d'ordre de grève lancé chez Renault avait des raisons particulières à l'entreprise.

Un second élément de la situation est l'échec pratique de la tentative du principal syndicat étudiant d'amener les syndicats ouvriers à constituer un front commun contre le gouvernement. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) dont le leader, Jacques Sauvageot, fut un des principaux animateurs des événements de mai et juin derniers, a eu, hier, à sa demande, des conversations avec la centrale syndicale ouvrière C.G.T. d'obédience communiste.

Cette entrevue s'est terminée sans qu'une décision ait été prise. Le secrétaire général de la C.G.T. a déclaré à ce propos: "La rencontre avec l'U.N.E.F. a fait l'objet d'une publicité sans commune mesure avec l'intérêt qu'elle représente."

Un dernier élément d'apaisement est enfin noté par les observateurs. Il s'agit du vote, cette nuit, par l'Assemblée nationale, du projet de loi réglementant les droits syndicaux dans l'entreprise. Ce projet a été adopté à une écrasante majorité (438 voix contre 4). Son vote a constitué un important succès politique pour le gouvernement puisque son texte a été voté par tous les partis, y compris les communistes et la gauche non communiste. Son inspiration a été soulignée par un député de la majorité, l'ancien déporté David Rousset, quand il a affirmé à la tribune que le général de Gaulle lui avait déclaré huit jours avant les événements de mai : "Il faut condamner expressément le régime capitaliste". Cette loi permet aux syndicats d'être légalement reconnus dans les entreprises de plus de cinquante salariés et leur donne de plus grands moyens d'action. Elle avait été promise aux syndicats lors des accords de Grenelle en mai dernier.

Elle permet aux syndicats d'être légalement reconnus dans les entreprises de plus de 50 salariés, où ils bénéficieront de plus grands moyens d'action : affichage des communiqués sans autorisation préalable du patron, possibilité de distribuer des tracts, de recueillir les cotisations syndicales sur les lieux du travail.

En outre, les délégués syndicaux bénéficieront d'une protection accrue. Ils disposeront d'un crédit de 15 heures maxi-

Deux autres suicides de fonctionnaires de Bonn

BONN (UPI, AFP) — Deux autres employés du ministère ouest-allemand des Affaires étrangères se sont donné la mort hier, ce qui porte le total de suicides parmi le personnel de ce ministère à neuf au cours des deux derniers mois.

M. R.L.R. Herold, 54 ans, attaché adjoint chargé des affaires consulaires à l'ambassade de la République fédérale allemande à La Haye, s'est donné la mort hier matin à son domicile. Dans la soirée, un porte-parole de l'ambassade d'Allemagne affirmait que "la mort tragique de M. Herold n'a aucun lien avec la vague de suicides survenue en Allemagne fédérale à la suite d'affaires d'espionnage". Depuis plusieurs années, a ajouté le porte-parole, M. Herold souffrait de dépressions nerveuses et il était sous traitement médical.

Le deuxième suicide a eu lieu à Bonn. Un concierge du ministère, M. Bernhard Dudek, 47 ans, a mis fin à ses jours parce qu'il ne pouvait se consoler de la disparition de son épouse, a déclaré un porte-parole. Le concierge n'a pas été soupçonné d'espionnage au profit d'une puissance étrangère. D'ailleurs, il n'avait pas accès aux documents secrets du ministère.

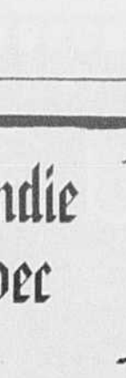


Les vins Normandie arrivent au Québec



Jamais encore on n'a pu se procurer des vins de cette qualité à prix aussi modiques.

Grâce à de succulents raisins qui ont mûri dans les vignobles ensoleillés de l'Europe, les vins Normandie ont une saveur incomparable, un bouquet sans pareil que l'on ne trouvait jusqu'ici que dans des vins beaucoup plus coûteux. Vous serez séduit par la qualité du Sherry Normandie, léger et doré (RAQ-5241), ou du Porto Normandie, rouge et généreux (RAQ-5128). Bouteilles de 40 oz au bas prix de $1.50, taxe comprise. En vente dans les magasins de la Régie des alcools du Québec.



Vinifié et mis en bouteilles à Moncton (N.-B.), Canada, par
Les vins Normandie Limitée

Une éruption solaire pourrait retarder le départ d'"Apollo-8"

WASHINGTON (AFP) — "Si une éruption solaire doit mettre en danger l'équipage d'"Apollo-8", il ne partira pas".

Un porte-parole de la NASA a fait catégoriquement cette déclaration hier soir. Un peu plus tôt, le Dr Harold Zirin, professeur d'astro-physique à l'Institut de technologie de Californie, (CALTECH), avait révélé qu'une éruption solaire, actuellement en cours, face à la Terre, risquait d'exposer les trois pilotes de ce vol circumlunaire, à la fin du mois, à une dose accrue de radioactivité qui ne serait pas sans danger.

En tout état de cause, pourtant, les officiels de la NASA prévoient que les taches solaires ne mettront pas en péril Frank Borman, Jim Lovell et Bill Anders, du 21 au 27 décembre pour les trois raisons suivantes:

1) La capsule tri-place constitue un très bon blindage contre les radiations. Par exemple, quand on traverse les ceintures (de radiation) de Van Allen autour de la Terre, la dose de radiations est plutôt élevée. Mais le revêtement anti-thermique garantit que l'équipage n'est exposé qu'à une très, très faible dose de radiations.

2) La NASA et les services fédéraux météorologiques ont mis au point un "système de prédiction" des taches solaires et de l'intensité des radiations qui en émaneront. Cette technique donne un temps d'avertissement suffisant pour mettre les astronautes à l'abri du danger.

3) L'équipage qui gravitera autour de la Lune pendant 24 heures le 24 décembre à une centaine de kilomètres au-dessus des mers et des cratères de cet astre, aura par surcroît une grande capacité de manoeuvre. Borman a lui-même fait observer que "nous pourrions prendre des mesures pour abréger le temps où nous serions exposés" à une dose élevée de particules radio-actives d'origine solaire. Jim Lovell, le navigateur d'"Apollo-8", a été plus précis: cette capsule, a-t-il dit, a la "possibilité de modifier notre trajectoire de vol", en cas d'éruption solaire d'une intensité normale.

D'une façon générale les experts du Cap considèrent négligeables les radiations auxquelles pourraient être soumis les pilotes du premier vol humain en direction de la Lune.

Toutes les taches de l'époque actuelle, précisent-ils, ont revêtu une intensité très en deça du seuil de danger pour l'organisme humain. Il serait vraiment exceptionnel qu'une éruption du genre de celle qu'a évoquée le savant de "CALTECH" puisse prochainement dégager des radiations inquiétantes pour la sécurité de l'équipage. S'il devait en être ainsi, le "système de prédiction" basé sur des sondages multiples et constants mettant en oeuvre les ordinateurs les plus perfectionnés, ne manquerait pas d'avertir de l'approche du danger. C'est alors que le lancement serait ajourné jusqu'après l'éruption ou jusqu'au moment où elle aurait diminué au point d'atteindre un niveau acceptable pour les pilotes.

Pénurie de chômeurs il y a 50 ans...

Il y a 50 ans, le Canada accusait une pénurie de... chômeurs, par suite de l'épidémie de grippe espagnole. L'ampleur de l'épidémie a cependant conduit certaines entreprises à fermer temporairement leurs portes, pour éviter la contagion.

Par suite de l'épidémie, souligne la Gazette du Travail (numéro de novembre 1968, qui rappelle, dans une chronique, des événements survenus il y a 50 ans) les fabricants de produits pharmaceutiques et les industries chimiques ont eu besoin de main-d'oeuvre additionnelle "tandis que les écuries de louage et les garages ont connu une grande activité du fait de la subite recrudescence du nombre des funérailles".

On sait que cette grippe avait fait des milliers de victimes au Canada.

YEUX ARTIFICIELS
PREFABRIQUES $25 — FAITS SUR MESURE $85
PRET A PORTER LE MEME JOUR — PEINTS A LA MAIN PAR
CARL W. HURWITZ
DE LANGUE FRANÇAISE
32 ouest, boul. St-Joseph – 849-2724

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.



D'ici la fin de décembre les magasins LaSalle de la région de Montréal seront
OUVERTS
TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 heures
(Samedi, 7 déc., jusqu'à 6 P.M.)

LES RÉPUTÉES CHAUSSETTES "KROY"
LAINE ET NYLON EXTENSIBLE

6 PAIRES POUR 4.44

VENTE-VEDETTE 6 ÉTOILES

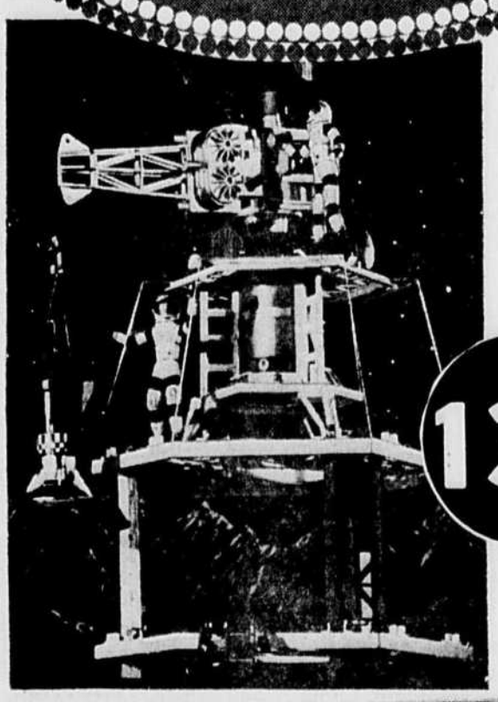
CHAUSSETTES À LA BOÎTE

Un achat considérable nous permet de les offrir à ce bas prix exceptionnel. LAINE et NYLON "Kroy" extensible, convient à toute pointure de 10 à 13. Longueur moyenne. 6 paires à la boite. 2 noir, 1 vert, 1 marine, 1 brun, 1 fusain.

EN VENTE À TOUS LES CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE LaSalle

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.



13.97

STATION SPATIALE DE LUXE
Un foyer spatial loin de son foyer pour le Major Matt Mason. L'octopode hisse et descends les approvisionnements du haut de la station spatiale. Comprend: Octopode spatial, traineau à propulsion jet, 2 plat formes, 6 supports et 6 panneaux solaires, siège trois pièces, console de commande, plateforme supérieure, soutiens, feuille de vinyle et étiquettes spatiales.

5.88



L'OCTOPODE SPATIAL
Sous un terrain hasardeux où il y a de dangereuses crevasses le Major Mason circule sur son octopode spatial. Cet étonnant véhicule a 8 pattes à embouts incurvés. Le major l'utilise pour hisser ou descendre les approvisionnements.



5.99

SCOUT SPATIAL "BILLY BLASTOFF"
"Billy" a 4½" de hauteur et vous arrive complet avec havresac pour piles (piles non incluses). Octopode lunaire, char spatial, tracteur, traineau et fusil spatial.

5.88



6 JEUX DANS 1
Six jeux intéressants pour la maison ou chez les amis. C'est, comme vous le désirez, une balançoire, une chaise haute, un parc de jeu, un pousse-pousse, une berceuse ou un siège d'auto. (Poupée non incluse).



5.44

CARABINE "SOUND-O-POWER"
Une carabine-jouet qui rend non pas un seul son mais 4 sons différents. Pas de remontage, pas de chien, vous n'avez qu'a presser la gachette. Fabriquée de robuste plastique. Fonctionne avec une pile (non incluse. (Aussi carabine "Sound-O-Power" modèle Western à $5.44).

22.88



TABLE DE BILLARD 52" x 28"
Dessus rigide (renforcé d'acier) indéformable, recouvert d'un feutre vert. Structure acier. Coussins résilients. Poches moulées. Retour automatique des boules. Pattes d'acier pliantes. Jeu de boules de 1¼" polies et numérotées. Triangle et pont. 2 marqueurs de points et deux queues de 36" moulées.

CITÉ DE LASALLE 1277 BLVD SHEVCHENKO | PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE E. | CENTRE-VILLE PALAIS DU COMMERCE | CRÉMAZIE 8965 ST-LAURENT | VILLERAY 7755 ST-LAURENT | ROSEMONT 5680 IBERVILLE | ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O. | AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LA JEUNESSE

Heures d'affaires, région de Montréal: JEUDI et VENDREDI - 9 a.m. à 9.30 p.m. — Autres jours: 9 a.m. à 6 p.m.

LaSalle FACTORIES LTD. Meubles : 207 St-Jean, Longueuil

LONGUEUIL: 210 ST-JEAN Lundi au samedi - 9 a.m. 10 p.m. | DORVAL S. - E. du Rond-Point | LACHINE 45 - 45e Avenue | PIERREFONDS 9006 blvd Lalonde | ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 blvd Lévesque | BOUCHERVILLE Centre d'Achats LeSeigneurie

Autres magasins à: Drummondville, Douville, Trois-Rivières, Hawkesbury, Granby, Hull, Bell's Corners, Lachute, St-Luc, St-Jérôme.

économie & finance — LA PRESSE

Nos échanges ont augmenté de $2.3 milliards en 1968

Les échanges commerciaux globaux du Canada avec l'étranger au cours des neuf premiers mois de 1968 ont atteint le niveau record de $18,768,500,000.

Selon les évaluations de Financial Counsel, ce chiffre représente un accroissement de $2,331,600,000 ou 14.2 pour cent par rapport à la période correspondante de 1967, cette dernière ayant elle-même dépassé de 10.9 pour cent les échanges globaux réalisés en 1966.

Les exportations des neuf premiers mois ont augmenté de 18.4 pour cent sur celles de la même période de 1967, pour atteindre $9,880,900,000 au lieu de $8,344,100,000, tandis que les importations augmentaient de 9.8 pour cent pour passer de $8,092,800,000 à $8,887,500,000, avec pour résultat que la balance commerciale a été excédentaire de $993,400,000 pour janvier-septembre 1968.

Cet excédent est presque quatre fois supérieur à celui de $251,300,000 réalisé pour la même période en 1967, le gain étant principalement imputable à la notable augmentation de nos exportations sur les Etats-Unis.

Au cours du troisième trimestre, les exportations dépassèrent les importations de $487,400,000, contre $301,500,000 au deuxième trimestre et $204,600,000 au premier.

Pour toute l'année 1967, l'excédent de la balance commerciale s'est chiffré à $533,900,000.

Les échanges avec les Etats-Unis qui comptèrent pour 70 pour cent du total global des neuf premiers mois, se sont accrus de 17.4 pour cent atteignant le niveau record de $13,160,000,000 au lieu de $11,206,900,000 pour les neuf premiers mois de 1967. Stimulées par le pacte de l'auto et par des demandes inhabituelles des Etats-Unis, découlant du conflit au Vietnam et de grèves intérieures, les exportations ont grimpé de 25.6 pour cent.

Cette montée des neuf premiers mois de l'année les a portées à $6,625,300,000, pendant que les importations canadiennes en provenance des Etats-Unis s'élvaient de 10.2 pour cent, avec $6,534,600,000. Le résultat est que notre balance commerciale avec les Etats-Unis s'élevaient de 10.2 miers mois de 1968 a été excédentaire de $90,700,000, comparée à une balance déficitaire de $657,300,000 pour le même période de 1967.

L'accroissement de nos échanges a été plus modeste avec notre second client, le Royaume-Uni, au cours des neuf mois. Les échanges globaux pour la période ont porté sur $1,427,800,000, ce qui représente une augmentation de 4.0 pour cent par rapport au chiffre correspondant de $1,372,300,000 l'an dernier. Nos exportations sur le Royaume-Uni cette année se sont élevées à $912,200,000 au lieu de $861,500,000, soit une hausse de 6.7 pour cent, alors que nos importations ont monté de 5.2 pour cent à $502,500,000, nous laissant un excédent de balance commerciale de $422,800,000 contre $362,300,000 en 1967 pour la période.

NOUVEAU PRESIDENT A TEXACO



M. A. G. FARQUHARSON

Le Conseil d'administration de Texaco Canada Limited annonce l'élection de M. A. G. Farquharson au poste de président de la compagnie.

Le nouveau président entrera en fonction le 1er janvier 1969. Il succède à M. Frank M. Dawson, président depuis 1963, qui a demandé de prendre sa retraite après 40 années de service. Le Conseil a approuvé cette demande qui entre en vigueur le 31 décembre.

M. Farquharson est vice-président (raffinage) depuis 1952 et administrateur de la compagnie depuis 1957. Originaire de Dundas (Ont.) M. Farquharson est diplômé en sciences de l'université Queen's (chimie et métallurgie). Il entra au service de la compagnie en 1931 à Montréal et il a occupé des postes de commande aux raffineries de Montréal et de Toronto avant d'être nommé directeur adjoint du service de raffinage en 1943, et directeur en 1945. •

La Banque Royale du Canada s'allie à la plus grande banque des Etats-Unis

La plus grande banque du Canada et la plus grande banque des Etats-Unis viennent de s'associer dans une entreprise bancaire commerciale au Brésil.

Bank of America, dont le siège social est en Californie, a acquis cinquante pour cent des actions de Banco Real do Canada S.A., jusqu'à présent filiale à propriété entière de la Royal Bank of Canada International Limited, de Nassau (Bahamas).

Cette participation conjointe, annoncée au Brésil, a été confirmée aujourd'hui par M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale du Canada, société mère de Royal Bank International, et par M. Rudolph A. Peterson, président de Bank of America.

Banco Real do Canada, fondée au début des années 20 pour former des succursales de la Banque Royale du Canada et constituée par la suite au Brésil, a son siège social à Rio de Janeiro et possède des agences à Sao Paulo, Santos et Recife, soit quatre bureaux au total.

Commentant le projet de cette filiale brésilienne, les deux présidents ont déclaré que leurs organisations vont s'efforcer ensemble de l'aider à accroitre son rôle dans les quatre grandes villes où elle possède des bureaux.

Bien que Bank of America ait été active pendant de nombreuses années dans le financement de l'industrie et du développement au Brésil, elle n'y a jamais offert un service pourra faire dorénavant grâce polrra faire dorénavant grâce à sa participation conjointe aux affaires de Banco Real. Elle a un représentant à Rio et trois autres représentants ailleurs en Amérique Latine, et maintient dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale et des Antilles 35 bureaux offrant un service bancaire complet.

"Nous sommes très heureux de nous unir à la grande entreprise qu'est la Banque Royale du Canada pour lancer cette initiative en Amérique Latine, où elle joue depuis longtemps un rôle constructif d'importance", a dit M. Peterson.

Pour sa part, M. McLaughlin a déclaré : "Nous sommes sûrs que la participation de Bank of America aux affaires de Banco Real do Canada au Brésil va être très utile à celle-ci. La compétence internationale de Bank of America et les rapports qu'elle maintient avec le monde entier viennent ainsi s'ajouter à ce que la Banque Royale est en mesure d'offrir.

"Tous ceux qui sont concernés devraient bénéficier de cette entente, qui est fondée sur une base solide. En particulier, la direction et le personnel de Banco Real devraient être en mesure de servir encore mieux la population et l'économie brésiliennes."

M. McLaughlin a ajouté qu'on envisage la possibilité de changer le nom de la banque brésilienne de façon à tenir compte de l'apport de Bank of America.

Le président de la banque américaine a dit que l'emplacement des bureaux de Banco Real a été un facteur d'importance dans la décision de Bank of America d'entreprendre cette participation.

Sao Paulo est le principal centre industriel et commercial du pays, et connaît présentement le taux d'expansion le plus rapide en Amérique Latine. Rio de Janeiro est le second centre industriel et commercial du pays, en importance, et son plus grand port. Santos est le port principal d'esportation du café et le port d'entrée de Sao Paulo, tandis que Recife est le principal centre industriel et de distribution de la vaste région nord-est, qui est en pleine expansion.

L'actif de la Banque Royale est de $8.74 milliards, et celui de Bank of America, de $23.3 milliards.

La nouvelle de la participation a été annoncée au Brésil par M. T. H. Kennedy, président de Banco Real, et par M. J. P. Hutchison, président de la Royal Bank of Canada International Limited, filiale à propriété entière de la Banque Royale du Canada.

La Banque d'Epargne affiche d'excellents résultats pour 1968

Au 31 octobre 1968, l'actif global de La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal atteignait le chiffre record de $483,452,234 comparativement à $436,146,451 au 31 octobre 1967.

Après provision pour impôts et réserves pour pertes, les bénéfices nets s'élèvent à $2,028,523 comparativement à $1,896,015 pour l'exercice précédent.

Ceci représente un gain par action de $1.01 par comparaison à $0.95 l'an dernier. Les dividendes se chiffrent à $1,060,000, soit une augmentation de $20,000 sur la période terminée le 31 octobre 1967.

Après déduction de ces dividendes, les bénéfices disponibles s'établissent à $968,523 qui, ajoutés au solde du rapport de l'année précédente, forment un total de $1,260,414. De cette somme, $1,000,000 ont été virés au Fonds de Réserve laissant un solde de $260,414 au compte des bénéfices non répartis.

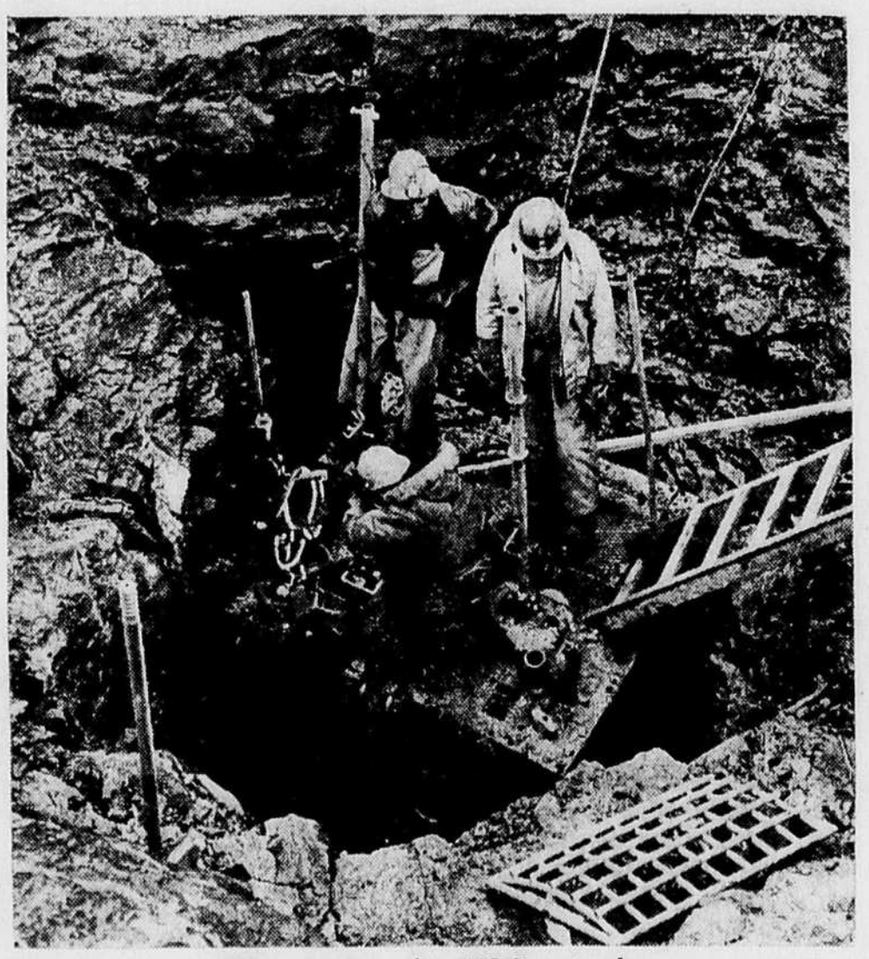
Le Fonds de Réserve s'élève maintenant à $16,500,000.

Au cours du dernier exercice financier, les dépôts sont passés de $403,042,927 à $450,028,616, soit une hausse de $46,985,689 ou 11.41 p. cent.

Les prêts hypothécaires se sont accrus de $9,205,471 pour atteindre le chiffre record de $235,718,195.

Les réserves pour pertes se chiffrent à $11,454,879 dont un montant de $2,964,126 est libre d'impôts.

L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Banque, le 20 janvier 1969, à midi.



Un puits de 823 pieds

Des foreurs viennent d'atteindre la surface après avoir percé de bas en haut, en plein roc, un puits de direction de 823 pieds de haut qui deviendra un puits d'aération pour l'énorme centrale souterraine de Churchill Falls, au centre du Labrador. Utilisant une cage actionnée à l'électricité et se déplaçant le long d'un rail vertical, solidement boulonné à la paroi rocheuse, section par section, au fur et à mesure de la montée, les foreurs ont percé ce puits à raison de près de 20 pieds en moyenne, par jour.

Le stock d'or des Etats-Unis a augmenté de $73,000,000

WASHINGTON (AFP) — Les réserves d'or des Etats-Unis ont augmenté de quelque 73 millions de dollars pendant le troisième trimestre de cette année, annonce mardi le département du Trésor en ajoutant que cette hausse est due en grande partie aux achats de métal à la France.

Le département déclare que pendant le trimestre terminé le 30 septembre les Etats-Unis ont acheté pour 240 millions de dollars à la France, ce qui porte les achats totaux d'or à ce pays à 460 millions de dollars pendant les six derniers mois.

Pendant cette période, les Etats-Unis ont augmenté leurs stocks d'or d'environ 50 millions de dollars après la perte de 1,362,000,000 de dollars subie pendant le premier trimestre de cette année. La Trésorerie américaine signale les autres transactions suivantes pendant le troisième trimestre 1968: vente de 49.9 millions de dollars d'or à l'Algérie, de 24.9 millions à Singapour, de 25 millions à l'Arabie Séoudite et de 23.9 millions au Koweit et achat d'or aux Philippines.

A la fin septembre, le stock d'or des Etats-Unis s'élevait à 10,788,000,000 de dollars.

D'autre part dix jours après la fin de la crise monétaire internationale les principaux marchés financiers se caractérisent par une tension sur les cours de l'or, une stabilité ou un raffermissement lent du franc français, sauf à Zurich, et une tenue hésitante de la livre sterling.

Ces marchés demeurent calmes. Une certaine incertitude quand à l'avenir s'y manifeste toujours cependant, elle trouve son expression dans la décote que font apparaitre les cours à terme (3 mois) notamment du franc français et du sterling.

Le reflux des capitaux étrangers qui avaient gagné l'Allemagne occidentale dans l'espoir d'une réévaluation du mark, se poursuit, quoique, semble-t-il, à un rythme ralenti. Selon des informations en provenance de Bonn, le montant de ces capitaux qui ont cherché refuge en Allemagne en novembre, avant la crise, s'est élevé à 2.3 milliards de dollars, pendant la dernière semaine de novembre, le reflux a porté sur un demi-milliards de dollars.

Sur les marchés mondiaux de l'or, la tension des cours enregistrés depuis le début de la semaine ne s'est accompagnée d'aucune activité anormale.

Une nouvelle acquisition de Revenue Properties

La compagnie Revenue Properties a révélé avoir fait l'acquisition d'une participation de 70 pour cent dans la société Centennial Properties qui est établie à Halifax.

Le prix de l'acquisition de cette participation n'a cependant pas été révélé, mais Revenue a mentionné que la transaction comprend des biens immobiliers dans des régions de la côte est, biens qui sont évalués à plus de $5,000,000, et d'autres constructions et projets en voie de réalisation évalués à $9,000,000.

Le président de Centennial, M. Ralph Medjuck, et d'autres dirigeants de l'entreprise conserveront l'autre 30 pour cent du capital-actions de la compagnie, et ils ont signé un contrat de services administratifs pour une période de dix ans, ajoute la société Revenue.

Devises étrangères

Service de la Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.49
Allemagne	Mark	.2691
Angleterre	Livre	2.5599
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1947
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0214
Brésil	Cruzeiro	.2677
Chili	Escudo	.1277
Danemark	Couronne	.1431
Espagne	Peseta	.0154
France	Franc	.2167
Hollande	Florin	.2969
Italie	Lire	.003001
Japon	Yen	.003001
Mexique	Peso	.0860
Etats-Unis	Dollar	1.07 3-8
Norvège	Couronne	.1503
Nouv. Zelande	Dollar	1.1980
Perou	Sol	.0244
Suede	Couronne	.2075
Suisse	Franc	.2496
Venezuela	Couronne	.1487
Tchecoslovaquie	Bolivar	.2392

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en agros 47½, coloré 47¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac 18 à 19, autres catégories pour nourrissante 14 à 14¼. Poudre de lait de beurre 13½ à 14. Poudre de lait 5½ à 6.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : $1.00 à $1.10 les 50 livres, .27 à .28 les 10 livres, I.-P.-E. .34 à .35 les 10 livres, $1.65 à 1.90 les 75 livres, $1.25 à $1.35 les 50 livres, N.-B. .28 à .30 les 10 livres, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 65.3 ; A-gros 6.28 ; A-moyens 57.1 ; A-petits 46.3.

United Westburne projette l'achat de deux sociétés

La société United Westburne Industries projette de faire l'acquisition de toutes les actions en cours de Commonwealth Petroleum Services et de Trimac Transportation.

Ce projet de fusion a été établi d'après les états financiers des trois sociétés, y compris les estimations pour l'année 1968. Elle est sujette aux vérifications et ajustements de fin d'année et à la confirmation des résultats d'exploitation pour l'année en cours.

La fusion est également sujette à l'approbation des actionnaires de Westburne des changements nécessaires qui devront être proposés à la capitalisation de la société lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra en mars prochain.

Les détails complets de cette proposition seront fournis aux actionnaires de chaque société le plus rapidement possible, mentionne le communiqué de la société United Westburne Industries.

United Westburne Industries dont l'activité principale jusqu'en 1964 était l'exploration et la production pétrolière, est actuellement la plus importante chaine canadienne de distribution en gros de matériel de plomberie et de chauffage par l'entremise de ses quarante-trois succursales à travers le Canada.

Commonwealth Petroleum Services, dont l'activité principale est le forage sous contrat de puits pétroliers ainsi que la distribution de produits relatifs à cette industrie, est depuis nombre d'années l'entreprise canadienne la plus importante dans ce domaine tout autant au point de vue du nombre de foreuses que de celui du volume de forages.

La société est également active dans le domaine de l'exploration et de la production pétrolières et possède une participation dans Panarctic Oils Ltd., un important programme d'exploration et de mise en valeur dans le nord canadien. De plus, Commonwealth Petroleum Services détient d'autres investissements substantiels y compris approximativement 45 pour cent des actions en circulation de United Westburne Industries.

Quant à la société Trimac transportation, elle est le plus important transporteur canadien de marchandises liquides ou solides. Les opérations de Trimac s'étendent à travers le Canada et aux Etats-Unis, y compris l'Alaska.

Sur une base combinée, les actifs du groupe excéderont 60 millions de dollars et son chiffre d'affaires sera supérieur à 100 millions de dollars par an. Dans la réalisation de cette fusion, Westburne offre aux actionnaires de Commonwealth Petroleum Services deux actions de UWI pour chacune des actions de Commonwealth Petroleum, et un versement au comptant de 4 dollars par action.

Aux actionnaires de Trimac, Westburne offre une émission de 1,048, 000 de ses actions ordinaires. A l'émission de ces actions, le capital émis consolidé de United Westburne Industries sera d'environ 3,825, 000 actions.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.25 à $2.75, 3 po. et plus $3 à $3.50, Lobo, Cortland et Greening $2 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, petites $2 pour 50 livres.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 livres, $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 5 livres ou 24 cellos de 2 livres.

Choux : vers $1 les 50 livres. Savoie $1.50 à $1.75 la doux., rouges $1.25 à $1.50 la doux.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Oignons : $1.50 à $1.75 pour 50 livres, gros $2.25 à $2.50 pour 50 livres.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau, $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Pommes de terre : .90 à $1 les 50 livres, petites .65 à .75 les 50 livres, grosses $1.25 les 50 livres.

Poireaux : .90 à $1.25 la doux.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 le minot, $1 à $1.25 les 50 livres.

Salsifis : $2 la doux.

Nomination à WIRE ROPE



R. J. ADDISON

La compagnie Wire Rope Industries of Canada Limited est heureuse d'annoncer la nomination de M. R. J. Addison au poste d'assistant technique au vice-président administrateur. •



M. Alexandre Maidanatz, président de Télémécanique Canada Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Bernard V. Marcoux au poste de gérant général.

M. Marcoux oeuvre dans l'industrie électrique depuis une vingtaine d'années et possède une grande expérience de la distribution dans les domaines résidentiel, commercial et industriel.

M. Marcoux occupera un bureau du siège social de Télémécanique à Montréal.

NOMINATION CHEZ OCTO



M. P. Dell'Aniello

M. Gaston Hérald, président du Conseil d'Administration du Laboratoire Octo Ltée, annonce la nomination de M. Paul Dell'Aniello comme membre du Conseil.

M. Dell'Aniello est diplômé de H.E.C. de Montréal et est Ph.D (Administration et Finance) Columbia, 1965. Directeur du Centre de Perfectionnement en Administration à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 1968, il est aussi professeur d'administration et de Finance à la même institution. M. Dell'Aniello est de plus Directeur d'Unigesco (cie de gestion) et de l'Unique (cie d'assurance-vie) ainsi que collaborateur à la revue Commerce. •

MAINTENANT

AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT

7½%

SUR LES DÉPÔTS DE 5 ANS

Taux à court terme:

PÉRIODE	TAUX %
de 30 à 59 jours	6.000
de 60 à 89 jours	6.250
de 90 à 179 jours	6.375
de 180 à 269 jours	6.500
de 270 à 364 jours	6.500
de 1 à 5 ans	7.000
5 ans	7.500

Dépôt minimum

Jusqu'à 1 an — $5,000
De 1 à 5 ans — $1,000

Taux d'intérêt sujet à changement, sauf après acceptation du dépôt pour terme fixé. Votre certificat vous sera envoyé par la poste.

TRUST ROYAL

DEMANDE DE CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DU TRUST ROYAL

Veuillez remplir ce coupon et l'adresser, accompagné de votre chèque, à:

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL

630 O., boul. Dorchester 4145 O., rue Sherbrooke 6991, Plaza St-Hubert

M./MME/MLLE _____

ADRESSE _____

_____ APP. _____ TÉL. _____

Durée du dépôt _____

MONTANT $ _____ SIGNATURE _____

Possédez-vous actuellement des certificats de placement garanti du Trust Royal? Oui ☐ Non ☐

Place Radio-Canada: enfin!

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a signé, il y a deux jours, le contrat général de l'ordre de $60,000,000 pour la construction de l'imposant édifice tant attendu de la Place Radio-Canada.

La nouvelle a été annoncée à Ottawa, par le secrétariat d'Etat, et à Montréal, par le président du Comité exécutif de la ville, M. Lucien Saulnier.

Le contrat a été envoyé au Conseil du Trésor pour approbation.

A Montréal, M. Saulnier a précisé que "les premiers crédits seraient de l'ordre de $40,000,000" et que les travaux allaient débuter incessamment, selon toute vraisemblance, d'ici quelques jours.

Voir PLACE RADIO-CANADA

Vitres brisées au Parlement

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Plus de 2,000 manifestants, pour la plupart des écoliers et des étudiants, se sont massés ce matin devant le parlement provincial pour protester contre l'intention du premier ministre Jean-Jacques Bertrand de présenter une législation visant à garantir les droits linguistiques de la minorité anglophone du Québec.

La manifestation, organisée par le Mouvement pour l'intégration scolaire, a duré environ deux heures.

Plusieurs vitres du Parlement ont été brisées par les manifestants qui lançaient des balles de neige. Ce sont les seuls incidents qui ont marqué la manifestation. Il semble que la plupart des écoliers et des étudiants qui étaient sur

Voir VITRES BRISEES

Le Grand Nord à 3 heures de vol

— page 45

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le partage des pouvoirs: la priorité

— page 42

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, jeudi 5 décembre 1968 / saint Nizier / 84e année / No 284 / 4 cahiers / 92 pages / Les prévisions météorologiques: le temps sera nuageux avec chutes de neige / Minimum: 30° / Maximum: 32°.

Nouveau réseau de fraudeurs (moteurs et transmissions)

La police de Montréal croit avoir mis un terme à l'activité d'une bande de fraudeurs se spécialisant dans la vente et la réparation de transmissions et de moteurs d'automobiles. Au cours d'une série de descentes hier dans la région métropolitaine, les policiers ont appréhendé trois suspects. Nous voyons ici des détectives examinant des pièces d'autos saisies dans un atelier de Montréal-Nord, rue Des Récollets.

— Nos informations page 3



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Match nul

Cardinal dans Bagot — Tetley dans NDG

par Maurice GIROUX
envoyé spécial de LA PRESSE

ACTON VALE — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a remporté une éclatante victoire hier dans Bagot par une majorité qui dépasse tous les records détenus par son prédécesseur, M. Daniel Johnson. Dans NDG, le libéral William Tetley a conservé le siège à son parti.

Selon les derniers chiffres obtenus tard hier soir, M. Cardinal aurait recueilli au moins 2,150 voix de plus que son adversaire libéral, M. Henri Boisvert. (En 1966, M. Johnson avait décroché une majorité de 2,074 voix, et en 1956 une majorité de 2,130 voix.)

M. Boisvert, qui est maire d'Acton Vale, a non seulement été défait dans sa propre ville (majorité UN: 202), mais également dans son propre district de votation (majorité UN: 13).

De plus, pour la première fois depuis une quarantaine d'années, la paroisse d'Upton a donné une majorité au candidat de l'Union nationale.

A Saint-Pie, M. Cardinal a obtenu 444 voix de majorité, comparativement à 332 voix qu'avait obtenues M. Johnson en 1966.

Pour sa part, le comté Notre-Dame-de-Grâce est resté fidèle à lui-même et au parti libéral.

Me William Tetley, candidat libéral, a en effet remporté la victoire dans ce comté en s'assurant une majorité de plus de 12,000 voix sur le candidat de l'Union nationale.

Les derniers rapports hier soir accordaient en effet à M. Tetley 17,234 voix contre 5,550 pour le candidat de l'Union nationale, M. Lynch-Staunton. Ce ne sera toutefois qu'aujourd'hui qu'on connaîtra les résultats définitifs.

Peut-être est-ce dû à la température, toujours est-il que 45 p. 100 des électeurs seulement se sont prévalus de leur droit de vote, alors qu'il y en avait eu 59 pour cent en 1966.

60 p.c. des voix à Cardinal

En gros, M. Cardinal a obtenu environ 60 pour cent des suffrages, et M. Boisvert 40 pour cent. A eux trois, les candidats indépendants Michael Mill, Micheline Chartrand et Jacques Pelletier n'ont pas recueilli plus de 130 voix.

Ces résultats sont à peu près conformes à un sondage d'opinions mené il y a 10 jours par l'équipe du journal hebdomadaire du comté, "La Pensée de Bagot", sondage qui accordait 53 pour cent des suffrages au ministre de l'Education et 31 pour cent au maire d'Acton Vale.

Voir CARDINAL, page 2



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. et Mme Cardinal, dans Bagot

L'enquête sur le commerce des autos aux USA

Les garanties: un truc publicitaire

WASHINGTON — (UPI) — Détroit a prolongé jusqu'à l'absurdité les périodes de garantie de ses automobiles pour se faire de la publicité, mais n'a jamais donné à ses détaillants les moyens de respecter ces garanties.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Warren J. McEleney, trésorier de l'Association nationale des détaillants d'automobiles, qui témoignait devant le sous-comité sénatorial sur les cartels et monopoles.

Le mois dernier, la Commission nationale du Commerce des Etats-Unis a estimé que les fabricants de voitures ne payaient pas leurs vendeurs suffisamment pour couvrir le coût du service et de l'entretien sous les nouvelles garanties plus longues, et on dit que les "trois grands" de Détroit ont l'intention de raccourcir les garanties sur leurs nouveaux modèles.

McEleney, qui est lui-même vendeur General Motors dans l'Iowa, trouve que la garantie d'un an ou 12,000 milles est justifiée. Mais à son avis les fabricants ont exagéré quand ils ont commencé à offrir une garantie pour 5 ans ou 50,000 milles.

"On a tout simplement mis de côté le bon sens économique en faveur des avantages de la publicité, a-t-il expliqué. Les garanties deviennent alors une espèce de jeu où le plus prometteur l'emporte."

D'après lui, les dirigeants de l'industrie automobile ont ignoré totalement les objections de leurs vendeurs, qui craignaient une hausse inévitable des coûts d'entretien. Les fabricants, dit-il, ont un tel contrôle sur leurs détaillants qu'ils peuvent ainsi leur imposer des décisions malgré eux :

"Le constructeur d'autos décide arbitrairement d'appliquer un plan ou programme qui sera payé par le détaillant sans qu'il soit remboursé par la compagnie, puis il force ses vendeurs à accepter la responsabilité de la mise en pratique de ce plan."

Un autre témoin à l'enquête du sous-comité, M. William Whinpisinger, vice-président de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aviation et de l'espace, s'en est pris au coût élevé des réparations d'automobiles.

Il s'est attaqué particulièrement aux "taux fixes" publiés par les constructeurs. Que le travail prenne plus ou moins de temps ne change rien, a-t-il dit. Le client ne paie pas pour le temps qu'on prend à réparer sa voiture et le mécanicien n'est

Voir GARANTIES en page 2

AUJOURD'HUI

- Générations menacées de chômage — page 5
- Les libéraux acceptent avec réserve un front commun face à Ottawa — page 77
- Gordie Howe marque son 700e but — page 47

Le conflit avec les enseignants

Québec refuse l'arbitrage

par Lysiane GAGNON

La réponse, déjà prévue, est officielle, ferme et non équivoque : c'est non au conseil d'arbitrage demandé par les enseignants.

Le négociateur en chef de la partie patronale, Me Jean Cournoyer, a fait savoir hier, en fin d'après-midi, que le gouvernement refuse l'arbitrage parce qu'une sentence arbitrale obligatoire empiéterait sur les pouvoirs de l'Assemblée législative ; il propose toutefois à la Corporation des Enseignants du Québec la reprise des négociations sous la présidence du juge Bousquet.

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a déclaré de son côté qu'il faudrait que la partie patronale présente de nouvelles propositions, sans quoi les négociations risquent de durer "des semaines et des mois sans déblocage sérieux". Interrogé à l'émission "Aujourd'hui" en compagnie de M. Laliberté, Me Cournoyer a refusé de dire si la partie patronale reviendrait sur ses offres finales : "Nous en discuterons si nous nous rencontrons."

Il a cependant précisé, au cours de cette brève confrontation, que la partie patronale

Voir QUEBEC en page 2

Suffrage universel au municipal

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le suffrage, universel, déjà en vigueur aux élections fédérales et provinciales, s'étendra maintenant aux élections municipales.

Toutes les personnes de 21 ans et plus qui habitent dans une municipalité depuis au moins un an et qui sont citoyens canadiens pourront dorénavant voter au scrutin qui se déroulera à tous les quatre ans dans leur municipalité.

Tel est le principal amendement apporté à la loi des Cités et villes au cours de l'étude en comité du bill 285 modifiant cette loi qui régit les municipalités urbaines du Québec. La même mesure sera adoptée au cours de l'étude du Code municipal qui régit les municipalités rurales.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, avait proposé d'étendre le droit de vote aux locataires. L'Opposition libérale et l'Union des municipalités préconisaient de leur côté le droit de vote universel. Le gouvernement s'est rendu sans difficulté à la demande.

C'est donc dire que, en plus des propriétaires et des locataires, tous les jeunes gens et jeunes filles de 21 ans et plus qui habitent chez leurs parents, le conjoint ou la conjointe du propriétaire ou du locataire, les célibataires qui vivent en appartement, les chambreurs et toutes les personnes majeures qui ne sont pas considérés comme des locataires proprement dit pourront voter aux élections municipales.

Le gouvernement ne s'est toutefois pas rendu à la demande de l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, à l'effet que le suffrage universel soit accordé dès l'âge de 18 ans. Le ministre a également refusé

Voir SUFFRAGE, page 2

Autres nouvelles — P. 17

Bertrand: c'est un vote de confiance

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est réjoui, hier soir, du résultat du vote dans le comté de Bagot qui, à son avis, constitue "un vote de confiance indiscutable" pour le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

Quant à la défaite de son parti dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Bertrand l'a commentée en ces termes: "Le peuple est souverain et je m'incline devant son verdict."

M. Bertrand a fait ces commentaires dans une déclaration plutôt laconique, publiée hier soir vers dix heures, à l'issue du dépouillement du scrutin dans les deux comtés.

M. Bertrand a refusé par ailleurs de rencontrer personnellement les courriéristes parlementaires pour commenter le résultat des élections. Il s'est également abstenu d'accorder quelque entrevue que ce soit aux représentants des postes de radio ou de télévision.

Voici la déclaration de 9 pa-

Voir BERTRAND, page 2

• *Le milieu anglophone de Montréal reste méfiant à l'endroit de l'UN.* — page 23



Me William Tetley
vainqueur de N.-D.-G.

Lesage: un "signe de faiblesse"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a décrit, hier soir, le résultat des élections complémentaires dans le comté de Bagot comme "un signe de faiblesse de la part de l'Union nationale."

Par ailleurs, M. Lesage a dit qu'il ne craint pas que son parti soit identifié comme celui des anglophones par suite de la victoire de M. William Tetley dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

Voir LESAGE, page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 79 à 90
Arts et Spectacles / 62 - 63
Bandes dessinées / 78
Courrier "Que faire ?" / 28
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 4
Finance / 74 à 76
Horoscope / 29
Informations étrangères / 69
Les secrets de polichinelle / 26
Loisirs et récréation / 78
Mots croisés / 83
"Mot-mystère" / 90
Nouvelles nationales / 23
Radio et télévision / 70
Sports / 47 à 58
Tribunaux / 8 et 14
Vie féminine / 24 à 34
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 32

CKAC 73

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

n'exigeait plus que les enseignants renoncent à leurs moyens de pression (boycottage des horaires, etc) : c'est cette condition qui, en novembre dernier, avait provoqué la rupture des négociations.

Y aura-t-il grève des enseignants ?

La CEQ exclut pour le moment le recours à la grève totale. "Mais, de souligner son président, nous ne nous refusons pas à d'autres moyens pacifiques, comme nous l'avons décidé à notre dernier congrès." (Il s'agit, on le sait, de divers moyens de pression destinés à assurer, selon M. Laliberté, "le respect intégral de notre convention collective").

Dans une lettre à la CEQ, lettre rendue publique hier après-midi et qui doit être suivie dès aujourd'hui d'un mémoire, Me Jean Cournoyer indique en ces termes les principales raisons du refus que le gouvernement oppose à la formule d'arbitrage réclamée par les enseignants :

"... la nature des problèmes en suspens implique que l'on se prononce soit sur des amendements aux lois existantes ou sur une affection des ressources qui seront consacrées à l'éducation. C'est à l'Assemblée législative qu'il revient de modifier les lois et non à un conseil d'arbitrage. De même, il appartient aux pouvoirs publics de décider du niveau des impôts et des allocations et priorités budgétaires. Car vous n'êtes pas sans savoir que l'acceptation de vos demandes auraient des conséquences phénoménales sur les finances publiques.

"La partie patronale, poursuit le négociateur en chef du gouvernement et de commissions scolaires, croit que la seule façon de régler nos problèmes est la discussion ordonnée, même si les mesures de pression et vos intentions manifestées publiquement de les intensifier la rendent pénible et plus difficile.

"A cet effet, et sans qu'il vous soit nécessaire d'initier (sic) un arrêt souhaitable de ces mesures de pression, la partie patronale est prête à reprendre les discussions sous la présidence de l'honorable juge Bousquet."

SUFFRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

d'étendre le droit de vote aux résidants qui ne possèdent pas leur citoyenneté canadienne, comme l'avait réclamé le député d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

Droit d'être candidats

Les locataires, aussi bien que les propriétaires, auront aussi droit d'être candidats. Dans les deux cas, ils devront être domiciliés dans la municipalité depuis deux ans. Le propriétaire, en son nom propre ou au nom de son conjoint, devra posséder un immeuble dont la valeur réelle inscrite au rôle d'évaluation en vigueur est d'au moins $300. Le locataire, pour sa part, devra occuper un immeuble dont la valeur locative est d'au moins $200.

Le ministre des Finances et ancien ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, avait suggéré que les municipalités soient laissées libres d'étendre le vote à toutes les personnes de 21 ans et plus ou de s'en tenir à l'obligation d'accorder ce droit aux propriétaires et aux locataires.

Le député de Chambly et lui aussi ancien ministre des Affaires municipales avait rétorqué que le gouvernement devait prendre ses responsabilités et non pas laisser une telle décision aux municipalités.

Elections en même temps?

Toujours au sujet des élections, les deux partis sont d'accord pour qu'elles aient lieu le premier dimanche ou lundi de novembre et que le mandat soit d'une durée de quatre ans.

Le député-maire de Rimouski et ancien président de l'Union des municipalités, M. Maurice Tessier, a demandé à ce qu'un jour précis, soit dimanche ou lundi, soit décrété tandis que M. Laporte a suggéré que les scrutins dans les 1,650 municipalités aient lieu aussi la même année et non seulement la même journée.

Le ministre Lussier a répondu que la preuve n'est pas faite que le dimanche est la meilleure journée pour tenir un scrutin tandis que l'uniformité quant à l'année ne permettrait pas "un bain municipal annuel".

De toute façon, M. Paul Dozois a promis que les deux amendements suggérés seront étudiés très attentivement au cours des prochains mois et que, s'il y a lieu, ces modifications seront contenues dans la refonte de la loi électorale municipale qui sera présentée d'ici un an environ. Si les élections municipales deviennent "générales" à travers la province, elles seraient sous la juridiction du président général des élections provinciales.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Lesage a fait ces commentaires, hier soir, au cours d'une courte conférence de presse donnée dans la capitale provinciale peu après que le résultat des élections dans les deux comtés eut été connu.

Bagot

D'après M. Lesage, la victoire de l'Union nationale dans le comté de Bagot n'a rien de bien éclatant. Au contraire.

De l'avis de M. Lesage, l'Union nationale étant au pouvoir, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, aurait dû, normalement, être élu avec une majorité plus forte puisque traditionnellement les partis au pouvoir obtiennent toujours une majorité plus forte dans un comté rural lors d'élections complémentaires.

M. Cardinal a été élu par une majorité de 2,175 alors que M. Daniel Johnson avait obtenu une majorité de 2,074 voix en 1966, a-t-il dit.

Notre-Dame-de-Grâce

Quant à la victoire de son parti dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Lesage l'a attribuée en partie à la "volte-face" du premier ministre Jean-Jacques Bertrand touchant la présentation du projet de loi visant à protéger les droits des minorités.

D'après M. Lesage, la victoire de M. Tetley dans Notre-Dame-de-Grâce est une "grande victoire", d'autant plus que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand est intervenu personnellement dans la campagne électorale dans ce comté.

"En intervenant personnellement dans la campagne électorale, a dit M. Lesage, M. Bertrand a brisé une longue tradition selon laquelle les premiers ministres n'interviennent pas dans des élections complémentaires. Il s'agit d'une victoire fort satisfaisante puisque l'opposition ne s'est pas ressenti de cette intervention."

Un journaliste a demandé à M. Lesage si la victoire de M. Tetley n'inciterait pas la population à identifier le parti libéral comme étant celui des anglophones.

"Je ne crois pas, a répondu M. Lesage. Nous avons obtenu 80 p. 100 du vote et, dans ce comté, 25 p. 100 de la population est de langue française. La population de Notre-Dame-de-Grâces a tout simplement décidé de donner son appui au parti libéral."

Au sujet de la possibilité d'élections générales, M. Lesage ne l'entrevoit pas avant 1970.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

Le vote des quelque 430 étudiants de Bagot semble s'être dirigé majoritairement vers M. Cardinal. Le seul indice révélateur à ce sujet réside dans les résultats des deux bureaux provisoires de votation, où étaient inscrits 172 électeurs dont environ 140 étudiants. Dans ces deux bureaux provisoires, M. Cardinal a obtenu 98 voix, M. Boisvert 69 voix, Michael Mill (Jeunesse socialiste) trois voix, Mlle Micheline Chartrand (Pouvoir étudiant) une voix, et M. Jacques Pelletier (Le Réhabilité) aucune voix.

La tempête de neige

Environ 84 pour cent des électeurs de Bagot sont allés aux urnes. On pense qu'un plus grand nombre de votants — à peu près cinq pour cent de plus — se seraient prévalus de leur droit de vote n'eût été la tempête de neige qui s'est abattue sur le comté dès 9 h. 30 du matin et qui s'est continuée jusque vers 11 heures.

La chaussée est devenue extrêmement glissante et la forte participation qui avait prévalu pendant la première demi-heure s'est considérablement ralentie au cours de la matinée pour ne reprendre que vers 3 heures de l'après-midi.

La journée du vote s'est déroulée sans incident, à l'intérieur comme à l'extérieur des bureaux de votation. Une armée d'avocats et de notaires travaillant pour les deux partis politiques avaient envahi le comté tôt le matin afin de régler les difficultés légales qui auraient pu surgir pendant la votation ou pendant le décompte des votes.

Au total, 13,262 personnes avaient le droit de vote dans Bagot. Il y a dix jours, lors de la revision de la liste électorale, quelque 413 noms avaient été radiés et 133 noms ajoutés. La plupart de ces modifications devaient favoriser le candidat libéral.

Mais le parti libéral n'a recueilli des majorités que dans une dizaine de bureaux de scrutin, soit exactement le même nombre qu'aux élections générales de 1966.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

ragraphes de M. Bertrand sur le résultat des élections dans Bagot et Notre-Dame-de-Grâce:

"Je me réjouis du résultat du vote dans le comté de Bagot où mon collègue, le ministre Jean-Guy Cardinal, a reçu de l'électorat un vote de confiance indiscutable, marqué par une majorité d'au-delà de 2,000 votes.

"Je remercie la population de cet appui renouvelé à l'Union nationale et je félicite le nouvel élu qui pourra maintenant assumer à l'Assemblée législative ses lourdes responsabilités et comme député d'un comté qu'a illustré durant 22 ans mon prédécesseur, M. Daniel Johnson, et comme ministre de l'Education.

"Nos adversaires qui avaient tant critiqué son absence de l'Assemblée législative ont utilisé tous les moyens imaginables pour empêcher son élection, mais la population de Bagot a déjoué tous les trucs utilisés par le parti libéral et a su ménager à Jean-Guy Cardinal une entrée triomphale au Parlement de Québec.

"De nouveau merci à l'électorat de Bagot et à ceux qui de près ou de loin ont assuré cette éclatante victoire de notre mouvement politique.

"Le comté de Notre-Dame-de-Grâce avait le choix entre un candidat libéral et John Lynch-Staunton, jeune homme dynamique, actif, qui fournissait à l'électorat du comté de Notre-Dame-de-Grâce un excellent choix.

"Je félicite monsieur Staunton de la lutte qu'il a conduite avec vigueur et dignité et je le remercie, comme chef du mouvement politique qu'il a accepte de servir, de sa franchise et de son dévouement.

"La lutte qu'il a menée a considérablement diminué la majorité libérale.

"Je remercie tous ceux qui ont besogné pour lui et pour la cause qu'il défendait.

"Le peuple est souverain et je m'incline devant son verdict."

GARANTIES

SUITE DE LA PAGE 1

pas payé selon ses heures de travail; dans les deux cas, le prix est fixé selon les tables du "manuel des taux fixes" publié par le fabricant de la voiture.

De cette façon, a déclaré le témoin, le mécanicien n'est pas encouragé à trouver une méthode plus efficace et plus rapide d'effectuer la réparation : "S'il trouve de meilleures façons de procéder, le fabricant réduira le "temps fixe" accordé pour cette réparation dans son manuel dès qu'il en entendra parler."

Par contre, deux garagistes ont pris la défense du coût actuel des réparations. A leur avis, ce coût est justifié et inévitable à cause du plus grand luxe et du plus grand confort des automobiles d'aujourd'hui. "Le public, a déclaré M. Robert Straub de Cleveland, doit s'attendre à payer plus, non moins, s'il veut qu'on lui fasse de bonnes réparations."

Pour sa part, M. Athell Yon, de Charleston en Caroline du Sud, a déclaré que si le public voulait vraiment une voiture facile et peu coûteuse d'entretien, le modèle T de Ford serait encore sur le marché.

PLACE RADIO-CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

Ainsi donc, après cinq ans de promesses, de délais, de nouvelles promesses et de nouvelles remises, le projet visant à faire du quadrilatère borné par le boulevard Dorchester, les rues Papineau, Craig et Wolfe semble enfin et pour de bon dans le sac.

Le nom de l'entrepreneur n'a pas encore été divulgué, non plus que la date exacte du début des travaux.

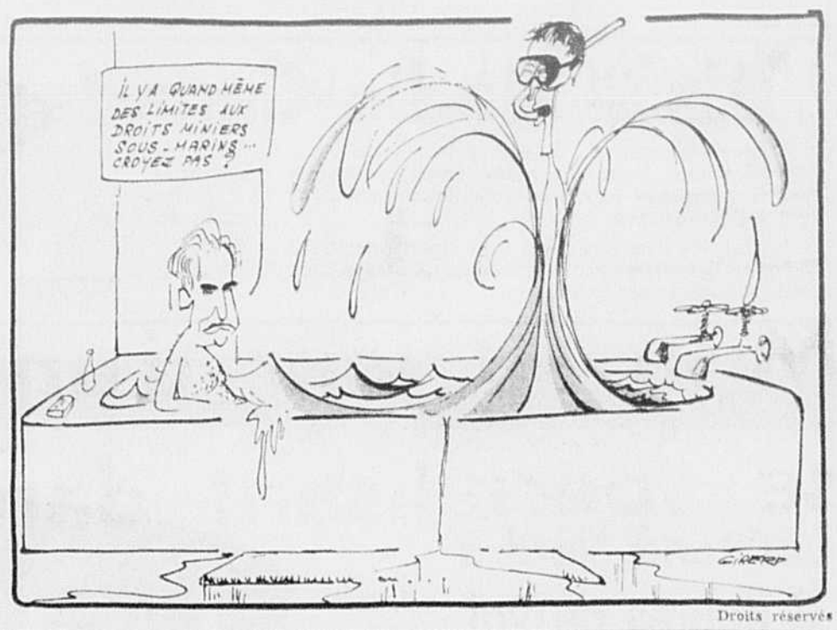
VITRES BRISEES

SUITE DE LA PAGE 1

les lieux auraient obtenu un congé de leurs professeurs pour venir protester devant le Parlement.

Les jeunes, qui criaient "On veut du français" portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire notamment : "Bertrand le traitre !", "Remember 1837", "Faudra-t-il mourir pour la langue française ?", "Jean-Jacques Bertrand, premier ministre ou négrier ?"

Environ 200 policiers de la Sûreté du Québec étaient sur les lieux mais se sont abstenus de toute intervention durant la manifestation.



Droits réservés

La tempête de neige

La région de Montréal "nettement" favorisée

La région de Montréal a été nettement favorisée hier alors que la tempête n'a laissé tomber que de six à sept pouces de neige tandis que les précipitations dépassaient 10 et 12 pouces dans la plupart des autres régions de la province.

Ce sont surtout les régions sises à l'est de Québec qui ont été éprouvées par cette tempête, issue à la fois de la côte Atlantique et du sud-ouest américain.

Dans la région du Bas du fleuve, par exemple, on a mesuré plus de 15 pouces de neige en certains endroits. Sur le reste de la province, l'épaisseur de neige est en moyenne de 12 pouces.

A Sainte-Agathe, à seulement 70 milles au nord de Montréal, on a calculé une précipitation de 12.5 pouces.

Les vents étaient également très violents à l'est de Québec. A Baie-Comeau, on a enregistré des rafales de 73 milles à l'heure alors qu'à Montréal la vélocité maximale a été de 32 milles.

Cette tempête était caractérisée surtout par la grosseur des flocons de neige qui sont tombés. Selon le directeur du Bureau des prévisions à Dorval, M. Alcide Ouellet, il s'agit des plus gros flocons jamais observés depuis la fondation du bureau météorologique de Dorval.

Ce matin, la tempête était rendue au sud de Rivière-du-Loup et elle continuait son déplacement vers le nord-est, conservant encore toute sa fougue.

Aujourd'hui, une perturbation mineure, venant de l'ouest devait produire une chute de neige de un à deux pouces au maximum.

Demain, les températures se refroidiront légèrement et de forts vents du nord-ouest sont prévus. Des rafales pouvant atteindre 40 milles à l'heure que viendront perturber des chutes de neige locales créeront l'impression d'une reprise de la tempête.

Pour ce qui est de la différence dans l'importance de la précipitation à Montréal et dans le reste du Québec, hier, M. Ouellet nous fournissait ce matin ces explications "claires et simples" :

"Par vent de sud-est en altitude, la région de Montréal est protégée par les Adirondacs qui provoquent un effet katabatique du flux d'air perpendiculaire au relief, et ce, en dépit des rafales anti-triptiques.

"Ceci explique pourquoi la précipitation a cessé pour quelques heures, hier après-midi, pour reprendre en soirée par une rupture de l'équilibre dynamique et thermodynamique, rupture induite par l'accroissement de la convergence cyclonique et la régression de l'effet katabatique dus à l'évolution dextrogyre de la circulation atmosphérique en altitude'.

Comme explication exacte c'est la seule qui existe.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 35
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 30

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : nuageux avec chutes de neige intermittente aujourd'hui et demain. Températures normales. Vents de l'ouest de 10 à 20 milles et du nord-ouest à 25 milles demain. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 35 et 28 ; Sainte-Agathe, 30 et 25.

Région du Saint-Maurice : nuageux avec neige intermittente aujourd'hui et demain, doux. Vents d'est et du nord à 20 milles avec rafales la nuit prochaine. Maximum et minimum à La Tuque, 30 et 25.

Régions des Cantons de l'Est et Québec: nuageux avec chutes de neige locales ou neige intermittente la nuit prochaine et demain. Températures normales. Vents variables à 10 milles et du nord à nord-ouest de 15 milles et nord-ouest à 25 milles avec rafales demain. Maximum et minimum à Sherbrooke et Québec, 32 et 28.

Trafic illégal d'armes suisses vers l'Afrique

BERNE, Suisse (AFP) — L'enquête sur les exportations illégales d'armes suisses s'étend maintenant à la fabrique genevoise Hispano-Suiza, confirme-t-on officiellement au palais fédéral de Berne.

Le quotidien zurichois de grande information "Blick" affirmait hier que Hispano-Suiza a livré, "via sa filiale de Paris", des obus de 20 millimètres à un pays africain. Selon le journal, il pourrait s'agir du Biafra ou du Nigeria.

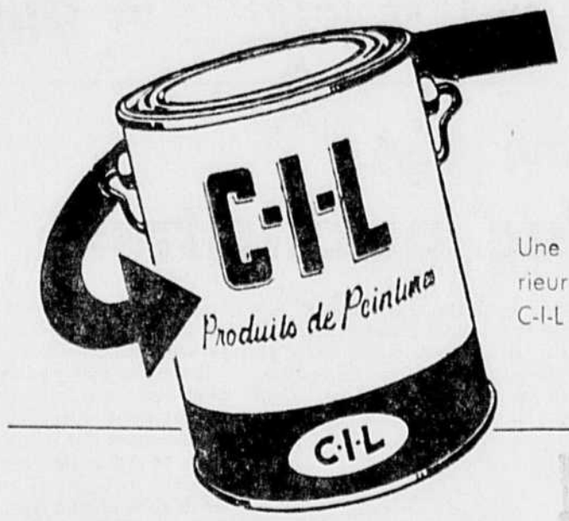
Les munitions livrées par Hispano-Suiza, précise "Blick", sont des "munitions de rebut" qui normalement auraient dû être refondues.

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût



MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

OMER DESERRES maintenant aux galeries d'Anjou
les Galeries d'Anjou
SPÉCIAUX D'OUVERTURE

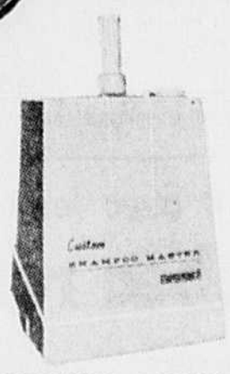


PEINTURE C-I-L
"Painter's White" au fini LATEX ou SEMI MAT
en blanc ou teintes pastelles
Une occasion unique de rafraîchir votre intérieur avant Noël avec une peinture de qualité C-I-L
AU PRIX D'AUBAINE : $5.88 gallon
AU GALLON SEULEMENT
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

SIEGE DE TOILETTE EN PLASTIQUE MOULE HYGIENIQUE ET FACILE D'ENTRETIEN

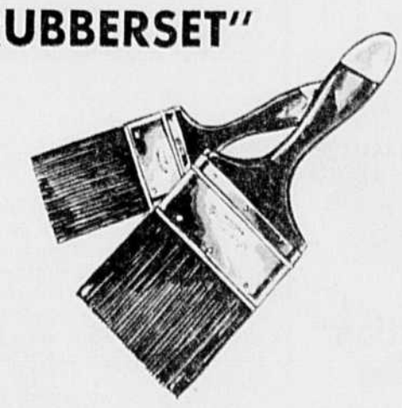


COMPLET, PRET A POSER
BLANC SEULEMENT
SPECIAL : $3.88 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

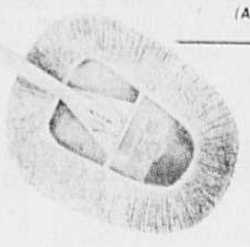


NETTOYEUR A TAPIS BISSELL
custom shampoo grand réservoir avec débit du liquide nettoyant — Contrôle par la poignée.
SPECIAL : $7.95 ch.

ENSEMBLE de PINCEAUX "RUBBERSET"



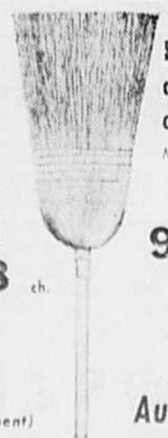
de bonne qualité pour murs et boiseries — largeur 3" — d'une valeur régulière de $2.98 plus un pinceau pour découpage de 1½" gratis.
SPECIAL : $2.59 l'ensemble
(Aux Galeries d'Anjou seulement)



VADROUILLES DE COTON
Tête amovible — Fil de coton 3 brins — Couleur : vert seulement.
SPECIAL : $1.69 ch.



BALAIS-BROSSES,
Fibre synthétique très légers — Peuvent être lavés sans perdre leur qualité.
SPECIAL $0.88 ch.



BALAIS domestiques cinq cordes
MANCHES VERNIS
SPECIAL 99¢ ch.



PELLE EN ALUMINIUM
Très légère — solide manche de plastique dur. Poignée en D.
SPECIAL $2.94 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

(Aux Galeries d'Anjou seulement)

Aucune commande téléphonique acceptée

OMER DESERRES

L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
Offre un troisième programme annuel de formation à l'intention des cadres d'organisations.

FORMATION DES DIRIGEANTS AU TRAVAIL D'EQUIPE DANS L'ENTREPRISE

DATES : 1ère partie : du 2 au 8 février 1969
2e partie : du 13 au 19 avril 1969

Ces sessions sont organisées par l'Institut de Formation par le Groupe. L'I.F.G. est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans l'entraînement et la consultation en relations humaines appliquées au travail et à l'action de groupe.

Ces sessions s'adressent à toutes les personnes qui, travaillant au sein d'une organisation sentent la nécessité de perfectionner leurs relations avec les autres et leur efficacité dans le travail de groupe.

Ces sessions ont lieu à l'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

Renseignements :
INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
3600 ave Barclay, suite 420, Mtl.
Tél.: 735-5171 — 735-5172

MEMBRES DE L'I.F.G. responsables de ces sessions:
Aline Fortin, L. Ps., membre associé des National Training Laboratories;
Yvan Tellier, Ph. D., professeur de psychologie au Collège Sainte-Marie et membre associé des National Training Laboratories.
Roger Tessier, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université de Montréal.

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 5 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 284

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

DENIS Cola
1 paquet de CIGARETTES
pour 75 CAPSULES

Mise au jour d'une vaste organisation criminelle se spécialisant dans les transmissions et moteurs

par Michel AUGER

Les détectives de l'Escouade des fraudes du Service de la police de Montréal croient avoir mis au jour une vaste organisation criminelle se spécialisant dans certaines transactions frauduleuses ayant trait à la vente et à la réparation de transmissions et de moteurs d'automobile.

Les trois individus appréhendés par eux hier après-midi sont tous connus de la police comme étant des amis intimes d'un caïd du crime organisé dans la région métropolitaine.

Au cours de la dizaine de descentes d'hier après-midi, les détectives ont saisi toute la papeterie et les livres de la bande.

Les trois détenus devaient comparaître aujourd'hui, vers la fin de l'après-midi, ayant à repondre à une soixantaine d'accusations de fraude et de conspiration pour fraude.

Le trio de récidivistes sera également accusé, en vertu de l'article 306-B du code pénal, d'avoir fait publier, dans les pages sportives d'un quotidien du matin, des annonces trompeuses et mensongères.

Plusieurs descentes

Les principaux raids d'hier ont été faits au bureau d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, au 5117, rue Papineau, dans les ateliers de cette même entreprise, au 10,030 rue des Récollets, à Montréal-Nord, et dans un cabaret situé au 273 est, rue Beaubien.

Les individus détenus sont les gérants de ces trois établissements. Il s'agit de Réal Roberge, âgé de 29 ans, de Laval, qui a été appréhendé rue Papineau, Laurent Néron, âgé de 26 ans, mis sous arrêts à Montréal-Nord, et de Pinno Vannelli, du 4487, rue d'Assise, à Saint-Léonard, qui a été appréhendé rue Beaubien.

Les détectives recherchent quatre autres individus, dont deux d'origine italienne. Il s'agit du président, du vice-président et de l'un des principaux agents d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, ainsi que de l'un de ses vendeurs.

Le système de fraude

Le sergent-détective Jean-Luc Poirier, de l'Escouade des fraudes, enquête sur ces compagnies depuis plus de cinq mois. Il a révélé hier soir que d'autres établissements du genre recevront bientôt la visite de la police. Tous les fraudeurs seront traduits devant les tribunaux.

Ces établissements (il en existe une quinzaine à Montréal) attirent la clientèle par de la publicité tapageuse et trompeuse. Une fois rendus dans leurs ateliers, les clients se font facilement "rouler".

Son auto ne valait plus rien !

C'est ainsi que le propriétaire d'une auto-taxi de marque Chevrolet de l'année 1966 a déboursé une somme de $686 pour faire changer son moteur et sa transmission. Les réparations ont été faites il y a moins de deux mois. Hier, il se plaignait du mauvais rendement de son véhicule. Il devait ajouter une pinte d'huile tous les 50 milles et un expert lui a dit que son automobile ne valait plus rien. L'estimation initiale par la compagnie faisait état d'une somme de $236 pour les réparations.

Un autre automobiliste, propriétaire d'une Chevrolet 1959, a payé la somme de $169.55 pour des réparations qui devaient d'abord coûter $36. Une fois rendu en face de chez lui, venant à peine de quitter l'atelier de réparations, l'auto s'est immobilisée . . . la transmission venait de tomber dans la rue.

Les fraudeurs ne font que le minimum de réparations sur les véhicules. Ils changent parfois les pièces pour des pièces semblables enlevées sur des autos achetées dans des cours à rebuts et chez les marchands de ferraille.

Un autre client mécontent, propriétaire d'une Corvair 1965 a payé $669 pour un moteur et

Voir MISE AU JOUR, page 6

Devant la lenteur de la fédération

Une commission scolaire négocierait elle-même

par Pierre VENNAT

La Commission scolaire de Saint-Vincent-de-Paul vient d'adopter une résolution qui pourrait faire boule de neige et tout transformer le processus des négociations entre les enseignants, d'une part, et la Fédération des commissions scolaires et le gouvernement, d'autre part.

Les commissaires de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, ont en effet adopté, à l'unanimité, une proposition du commissaire Bernard Bélanger demandant que la Fédération des commission scolaire de Saint-Vincent-de-Paul demandera à la Fédération des commissions scolaires, qui négocie actuellement au nom de toutes les commissions scolaires du Québec, de ne plus la représenter.

Donc, la commission demandera à négocier elle-même.

Le mécontentement contre la fédération est grand dans plusieurs commissions scolaires et si Saint-Vincent-de-Paul se séparait de la fédération, on croit que plusieurs commissions scolaires et régionales de la région de Montréal l'imiteront.

A Chambly, par exemple, la régionale avait ouvertement blâmé les négociations provinciales pour ses troubles locaux.

La proposition souligne que les négociateurs de la fédération ne sont pas parvenus à signer une nouvelle convention avec les enseignants dans un délai "plus que raisonnable", que les enseignants ont fait preuve "d'une extrême patience et de diligence dans les négociations" et que la lenteur des négociations affecte "leur moral".

Saint-Michel

Les quatre candidats sont déclarés officiellement élus

par Raymond MASSE

A la suite de l'addition définitive des votes, hier, à l'hôtel de ville de Montréal, à l'aide des doubles de relevés déposés dimanche soir dans les 83 boîtes de scrutin du district de Saint-Michel, les quatre candidats vainqueurs sont déclarés officiellement élus.

Les quatre candidats officiellement élus aux quatre différents sièges de conseiller municipal: **siège no 1:** M. Nicola Ciamarra; **siège no 2:** M. Aimé Sauvé; **siège no 3:** M. Ernest Roussille; **siège no 4:** M. Léopold Lavoie.

Les trois premiers ainsi que M. Pierre Bégin candidat défait au siège no 4, celui-là même qui est président conjoint du Comité d'épuration de Saint-Michel, considéré comme l'âme dirigeante du mouvement d'annexion, avaient reçu officiellement, il y a une dizaine de jours, l'appui officiel — par lettre — de MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, à titre de maire et à titre de président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Quelques changements

Hier, l'addition définitive des votes accordait encore 1,743 voix à M. Ciamarra (siège no 1).

Quant à M. Sauvé (siège no 2), il a "gagné" deux voix (1,735, au lieu de 1,733).

M. Roussille (siège no 3) compte maintenant 1,256 voix, soit 22 de moins que dimanche soir dernier, alors qu'on lui en accordait 1,278.

Quant à M. Lavoie, qui l'a emporté sur M. Bégin, il a consolidé sa victoire. A la suite de l'addition d'hier, M. Lavoie compte 1,683 voix, soit 10 de plus qu'il en comptait dimanche soir. M. Lavoie, qui faisait équipe avec MM. Marcel Ducharme (siège no 2) et Origène Vézina (siège no 3), a défait M. Bégin par 102 voix.

S'il y aura un recomptage judiciaire (nouveau dépouillement devant un juge de la Cou. provinciale)?

En vertu de l'article 351 de la charte, toute requête en ce sens doit être signifiée avant 5 h., de l'après-midi, demain, au candidat qui paraît avoir été élu.

Détail des résultats

Voici les résultats en détail de l'addition d'hier:

Siège no 1: MM. Nicola Ciamarra, 1,743 voix; Roger Poirier, 1,123; Charles Lafontai-

Voir CANDIDATS, page 6



Pierre Perrault obtient le prix Duvernay

C'est au poète, écrivain, dramaturge et cinéaste profondément québécois Pierre Perrault, dont le nom est maintenant universellement connu, que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'attribuer le Prix Duvernay pour l'année 1968. Ce prix de littérature, le plus ancien des quatre grands prix de notre Société nationale, est accordé annuellement depuis 1944 à un écrivain de chez nous pour l'ensemble de son oeuvre. Il comporte une somme de cinq cents dollars et la remise de la médaille de bronze Bene Merenti de Patria.

Le jury qui a recommandé au Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste l'attribution du prix à Pierre Perrault était présidé par M. François-Albert Angers, lui-même lauréat du Prix Duvernay 1961.

Bien que ce soit surtout ses films "Pour la suite du monde" et "Le Règne du jour" qui l'aient fait connaître tant à l'étranger qu'au Québec, Pierre Perrault, qui n'a pas encore atteint quarante ans, a déjà apporté une imposante contribution à la littérature québécoise, en publiant "Portelan", en 1961, "Ballades du temps précieux", en 1963, "Toutes Isles", en 1963, "Au Cour de la rose", en 1964, et en projetant sa pensée par les médiums du film, de la radio et de la télévision.

La remise officielle aura lieu le 12 décembre, à l'occasion d'une réception en l'honneur du Lauréat, dans les salons de la Société Saint-Jean-Baptiste au Monument National.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Au 5117, rue Papineau

A la suite des nombreux raids d'hier, des détectives ont saisi un grand nombre de caisses contenant des documents. Trois individus ont été arrêtés. On voit ici les policiers sortant du bureau d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, au 5117, rue Papineau.

Les locataires d'Outremont tentent à nouveau de faire abolir la taxe locative de sept pour cent

par Florian BERNARD

Pancartes en main, bravant la neige humide, les locataires d'Outremont ont obtenu une victoire de taille, hier soir, mais le conseil municipal n'y est pour rien . . .

Que de salive perdue inutilement en deux heures ! Que d'envolées oratoires superflues! Car, au moment même où les locataires exigeaient du maire Couvrette et des conseillers le suffrage universel aux élections municipales, ce droit leur était accordé — à quelques nuances près — par le gouvernement provincial.

Dirigés par M. Jean-Jacques Beauchamp, trésorier de l'association, les locataires ont engagé un duel verbal — parfois assez acerbe — avec les autorités présentes, dont plusieurs propriétaires. Le maire Couvrette a dû, à quelques reprises, mettre fin à certaines interventions jugées trop personnelles.

Les locataires ont présenté une requête de quelque 600 noms aux membres du conseil, exigeant, une fois de plus, l'abolition de la taxe locative de 7 p. 100.

Autres revendications

Cette requête ne s'en tient pas, toutefois, aux seules questions du suffrage universel et de l'abolition de la taxe aux locataires. Elle présente plusieurs autres demandes à la ville, notamment l'usage gratuit d'une salle pour les réunions de l'association, la tenue de toutes les séances du conseil en public, et, en dernier lieu, que la ville d'Outremont abandonne son projet d'inviter les autorités à soustraire certaines maisons du contrôle de la régie provinciale des loyers.

Le maire Couvrette a expliqué, en ce qui concerne la régie des loyers, que la ville n'a pas formulé une telle invitation cette année. Il a de plus rappelé aux locataires présents que la taxe de 7 p. 100 imposée aux locataires est une mesure temporaire. Il a insisté sur le mot. Selon lui, la ville cherche actuellement de nouveaux moyens de financement et n'impose aucune taxe par plaisir.

Les finances de la ville

Le maire Couvrette a déclaré aux contribuables que c'est à tort que les gens s'imaginent que la ville d'Outremont est riche. Il a dit que, du point de vue revenus, la ville d'Outremont éprouve de sérieuses difficultés, n'ayant que $113 millions d'évaluation foncière.

Les villes avoisinantes ont une évaluation foncière beaucoup plus forte — plus de $500 millions dans le cas de Saint-Laurent — et peuvent donc obtenir davantage de revenus.

Toutefois, d'expliquer le mai-

Voir OUTREMONT en page 6

LOUEZ
Nos compresseurs et appareils à peinturer pour travaux industriels, domiciliaires et construction.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC . . .
Equipement de peinture "AIRLESS"
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

DUPUIS pour elle
Pleins feux sur les
ACCESSOIRES DES FETES
Mini sac en lamé, or ou argent de trois grandeurs différentes que l'on retient par un cordonnet.
$13 $11 $4
OUVERT TOUS LES SOIRS
PLAZA, 9 déc. — ANJOU, 2 déc.

le choix le plus complet en ville
BOUTIQUE COLONIALE
Table à desservir en érable grand spécial. $109.
A.FORGET INC
6707 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Réceptions des Fêtes!
Maisons privées — Bureaux d'affaires — Organisations sociales
La meilleure façon de s'assurer du succès d'une réception est de servir des sandwiches Pegroid's
Ces délicieux sandwiches sont préparés de façon professionnelle en formes attrayantes . . . triangles, roues, rubans, etc. Généreusement garnis de jambon tranché, boeuf rôti, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.
48 sandwiches cocktail, quantité suffisante pour 6 à 8 personnes, ne coûtent que $3
P.S. Vous pouvez aussi commander un assortiment spécial SANS VIANDE — saumon rouge de choix — thon — salade d'oeufs et fromage à la crème et saumon fumé. Le plus attrayant assortiment sur pain blanc et brun.
48 sandwiches cocktail, $3 la boîte. — Commandez tôt.
PEGROID'S LTD.
Fraîcheur et qualité font notre renommée
4075, Saint-Denis
COMPOSEZ MAINTENANT 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

Pour solutionner votre problème !
DONNEZ DES CERTIFICATS CADEAUX DIONNE
EN DENOMINATIONS DE $5. $10. $15.
DANS TOUS NOS MAGASINS
Nous avons aussi des MAGNIFIQUES PLATEAUX DE FROMAGES FINS $12.50 et plus
artistement décorés
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal



Un dessin amène la capture d'une jeune fraudeuse

par Michel AUGER

Les talents de dessinateur d'un vendeur de chaussures de la rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal, et le travail acharné d'un détective de l'Escouade des Fraudes de la police de Montréal ont permis l'arrestation d'une jeune sténo-dactylo torontoise soupçonnée d'une quarantaine de fraudes dans la région métropolitaine.

La jeune femme, Carol Ann Neil, âgée de 23 ans, aurait réussi à échanger un chèque sans provisions au début du mois de mars dernier. Deux jours plus tard, le commis qui avait accepté le chèque, M. Eldon Gallant, à l'emploi de la boutique Italian Shoe, au 476 ouest, rue Sainte-Cahterine, faisait de mémoire le portrait-robot de la présumée fraudeuse.

L'enquête qui avait été confiée au sergent-détective Roger Ratelle progressait rapidement et, avec le portrait-robot, la jeune femme était localisée rue de la Montagne, mais elle avait déjà déménagé ses pénates à Toronto.

La semaine dernière, elle y a été capturée. Elle a comparu dans la Ville-reine et le juge l'a fait bénéficier d'une sentence suspendue.

Par la suite, elle a été confiée aux policiers montréalais qui l'ont accusée d'une quinzaine de fraudes.

Lors de sa comparution devant le juge Maurice Allard, elle s'est vu refuser tout cautionnement malgré les représentations de son procureur qui avait exposé au juge dans quelle situation se trouvait sa cliente.

D'après l'avocat, Carol Ann Neil subit des traitements psychiatriques, car elle souffre d'amnésie.

Le juge a préféré lui refuser tout cautionnement pour qu'elle puisse être examinée et traitée à la prison des femmes, rue Tanguay.

Son enquête préliminaire a été fixée à demain.

Bref émis contre le conseiller Remillard pour disqualification

Le juge en chef Alan B. Gold, de la Cour provinciale, a permis l'émission d'un bref d'assignation (quo warranto) ordonnant au conseiller J.-Léo-Aldéo Remillard élu représentant du quartier no 4, lors de l'élection du 3 novembre dernier, tenue à Jacques-Cartier, de comparaître dans les délais prévus par la loi pour répondre à la demande de disqualification faite contre lui par le procureur général de la province.

L'intimé n'était pas présent en Cour ni n'était représenté par un avocat.

Me Marin Dion représentait le procureur général. La requête allègue que lorsqu'il a été mis en nomination l'intimé était inhabile à exercer la charge municipale qu'il postulait comme toute autre charge municipale.

La demande de disqualification s'appuie sur une loi adoptée en 1961 portant de cinq ans à 20 ans la prohibition de briguer les suffrages municipaux imposée à une personne qui a subi une condamnation comportant un dossier judiciaire après avoir été déclaré coupable antérieurement d'au moins deux autres offenses.

La procédure allègue que l'intimé a été déclaré coupable de parjure le 14 février 1951 et a été condamné au paiement d'une amende de $100.

Cette inhabilité ou disqualification de l'intimé subsiste durant vingt années de la condamnation à l'amende encourue lors du jugement de culpabilité, soit jusqu'au 13 février 1971 inclusivement.

La demande de disqualification sera signifiée à l'intimé qui devra comparaître soit personnellement soit par l'intermédiaire d'un avocat pour répondre à la procédure présentée contre lui.

CANDIDATS

SUITE DE LA PAGE 3

ne, 873; Joseph-F.-Marcel Toutant, 416; André Desroches, 375; et Alfred Spada, 359;

Siège no 2: MM. Aimé Sauvé, 1,735; Marcel Ducharme, 1,672; André Larue, 1,086; et Georges Bergeron 373;

Siège no 3: MM. Ernest Roussille, 1,256; Origène Vézina, 1,127; Roland Handfield, 821; Wilfrid Rochon, 544; Michel A. Luccisano, 483; Jean-Claude Larouche, 369; et Paul-Emile Lessard, 317;

Siège no 4: MM. Lépold Lavoie, 1688, Pierre Bégin 1,586; Rocco Luccisano, 1,052; et Roland Larivière, 637.

Ne perdent pas leur dépôt: MM. Roger Poirier, Charles Lafontaine, Marcel Ducharme, André Larue, Origène Vézina, Roland Handfield, Pierre Bégin et Rocco Luccisano.

Perdent leur dépôt de $200: MM. Joseph-F.-Marcel Toutant, André Desroches, Alfred Spada, Georges Bergeron, Wilfrid Rochon, Michel A. Luccisano, Jean-Claude Larouche, Paul-Emile Lessard et Rolland Larivière.

Le dépôt de $200 est remboursé au candidat élu et à celui qui obtient au moins la moitié du nombre des votes comptés en faveur du candidat élu. Autrement, le dépôt est versé dans les coffres de la ville. Il y en a neuf actuellement.

Me Robert Bouchard, président général du scrutin, a ouvert hier les boîtes après avoir reçu deux requêtes à cette fin, l'une de la part de MM Poirier, Larue, Handfield et R. Luccisano, puis l'autre de la part de MM. Ducharme, Vézina et Lavoie. Il était secondé par MM. Vincent Chené, secrétaire du scrutin, Gérard Duhamel, Jean-Jacques Régnier, Georges Bourdon, Jean Seguin et Bernard Chassé.

Vol de banque

Un bandit solitaire a réussi à s'emparer d'une somme d'environ $900, vers 10 h. 30 hier matin, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 2377 est, rue Fleury.

L'individu n'a pas fait usage de son revolver et personne n'a été blessé.

MISE AU JOUR

SUITE DE LA PAGE 3

une transmission. Aucune réparation n'aurait été faite sur son auto.

Fraudeurs très habiles

Ces experts du commerce frauduleux exigent toujours un dépôt d'argent avant de commencer à "travailler" sur le véhicule du client. De cette façon, il leur reste un moyen de pression sur la victime lorsqu'il s'agit de conclure la transaction.

Lorsque le client refuse de payer pour les travaux effectués sur son auto, ils n'hésitent pas à menacer de saisir le véhicule.

D'autres établissements ne servent que d'intermédiaires entre l'automobiliste et l'atelier de réparations. Ces commerçants font affaire dans un local où seules quelques transmissions sont mises en montre. Dès qu'un client se présente chez eux, ils font faire les travaux par une entreprise honnête et, par la suite, se font payer pour des travaux qui n'ont jamais été faits. En d'autres occasions, ils disent au client qu'ils ont été forcés de changer telle ou telle pièce, alors que rien n'a été fait.

Depuis six mois

La compagnie Industriel Moteur et Transmission Spécialité installée rue Papineau depuis le mois d'avril dernier, avait ouvert deux autres succursales : l'une au 5531, chemin Upper Lachine et l'autre au 2632 est, rue Bélanger. Il s'agit de l'un des établissements où la police a reçu le plus grand nombre de plaintes de fraudes.

Depuis le lancement en affaires de l'entreprise, ses administrateurs ont été remplacés à quatre reprises.

Le chef de l'Escouade des fraudes de la police de Montréal, le capitaine-détective Léon Saint-Pierre, demande à tous les automobilistes qui auraient à se plaindre de certains de ces vendeurs ou ateliers de réparations de communiquer avec lui en composant : 872-4258. Ils peuvent aussi se présenter au quartier général, au 750, rue Bonsecours.

OUTREMONT

SUITE DE LA PAGE 3

re. Outremont offre des services dont l'excellence ne saurait être discutée. Ces services entraînent forcément, des déboursés qu'il faut aller chercher quelque part par des moyens légaux. Il a fait allusion à la taxe volontaire du maire Drapeau, sans toutefois préciser aucun nom.

La taxe aux locataires, d'expliquer le maire, était l'un des moyens légaux que nous avions à notre disposition pour obtenir des revenus supplémentaires.

Le maire a enfin déclaré que le coût per capita de l'administration à Outremont n'est que de $114 par citoyen, ce qui constitue, à son avis, le taux le moins élevé pour toutes les villes de même type.





Mme Paul Lacroix, née Lucienne Dufour, de Varennes est décédée à l'hôpital St-Luc de Montréal le 3 décembre 1968 à l'âge de 48 ans et 11 mois. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Serge, Lysanne, Jean-Luc, Ronald, Sylvain, Yves, fils de feu Julienne Vermet, ainsi que ses frères et soeurs: M. Gustave Dufour, M. Camille Dufour, M. Lionel Dufour, M. Jean-Marie Dufour, tous de la Malbaie.

Soeur Elizabeth de la Croix, de Baie St-Paul, P.F.M., Mme Henri Thivierge (Simone), de Chicoutimi, Mme A. Maloney (Florida), de Montréal, Mme Rosaire Bergeron (Jeanne), de La Malbaie, Mme P. McNicoll (Irène), de La Malbaie, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis et sa belle-soeur et deux beaux-frères Mme A. Picard (Cécile), de Village Hurons, M. Laurent Lacroix, de Montréal, M. Lucien Lacroix, de Québec.

NECROLOGIE

Le lieutenant général Sylvio Tanguay



Le lieutenant général Sylvio Tanguay est décédé à l'âge de 72 ans. Né à Montréal, le 19 avril 1896.

Il était l'époux de Jeanne Dion, le père de Mme Carmen Guérin, Mme Roméo (Jeannine) Leblanc, Mme Romain (Rollande) DesBois de Londres. Il laisse ses petits-enfants Pierre, Michèle, Sylvie, Brigitte, Carole, Martin, Laurent, Jean, Hubert.

Il fut en 1950, le fondateur et lieutenant général des Troupiers Nationaux Inc.

La dépouille est exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie, Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, à l'église Notre-Dame de l'Espérance, aux Iles Laval, et le service sera célébré à 11 h. Lieu de la sépulture, cimetière Notre-Dame de l'Espérance. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir les dons à la Société Canadienne du Cancer, 1372 ouest, Ste-Catherine, Montréal.

LES ETONNANTES POSSIBILITES DE LA MEMOIRE

J'étais loin de me douter, en arrivant chez mon ami Y. V. Borg, que j'allais être le témoin d'un spectacle vraiment extraordinaire et décupler ma puissance mentale.

Il m'avait fait venir à Stockholm pour parler aux Suédois, de Pasteur et de nos grands savants français et, le soir de mon arrivée, après le champagne, la conversation roula naturellement sur les difficultés de la parole en public, sur le grand travail que nous impose à nous autres conférenciers la nécessité de savoir à la perfection le mot à mot de nos discours.

Y. V. Borg me dit alors qu'il avait probablement le moyen de m'étonner, moi qui lui avait connu, lorsque nous faisions ensemble notre droit à Paris, la plus déplorable mémoire.

Il recula jusqu'au fond de la salle à manger et me pria d'écrire cent nombres de trois chiffres, ceux que je voudrais, en les appelant à haute voix. Lorsque j'eus ainsi rempli de haut en bas la marge d'un vieux journal, Y. V. Borg me récita ces cent nombres dans l'ordre dans lequel je les avais écrits, puis en sens contraire, c'est-à-dire en commençant par les derniers. Il me laissa aussi l'interroger sur la position respective de ces différents nombres; je lui demandai par exemple quel était le 24me, le 72me, le 38me, et je le vis répondre à toutes mes questions sans hésitation, sans effort, instantanément, comme si les chiffres que j'avais écrits sur le papier étaient aussi inscrits dans son cerveau.

Je demeurai stupéfait par un pareil tour de force et je cherchai vainement l'artifice qui avait permis de le réaliser. Mon ami me dit alors : "Ce que tu as vu et qui te semble extraordinaire est en réalité fort simple : tout le monde possède assez de mémoire pour en faire autant, mais rares sont les personnes qui savent se servir de cette merveilleuse faculté".

Il m'indiqua alors le moyen d'accomplir le même tour de force et j'y parvins aussitôt, sans erreur, sans effort, comme vous y parviendrez vous-même demain.

Mais je ne me bornai pas à ces expériences amusantes et j'appliquai les principes qui m'avaient été appris à mes occupations de chaque jour. Je pus ainsi retenir avec une incroyable facilité mes lectures, les conférences que j'entendais et celles que je devais prononcer, le nom des personnes que je rencontrais, ne fût-ce qu'une fois. Les adresses qu'elles me donnaient et mille autres choses qui me sont d'une grande utilité. Enfin je constatai au bout de peu de temps que non seulement ma mémoire avait progressé, mais que j'avais acquis une attention plus soutenue, un jugement plus sûr, ce qui n'a rien d'étonnant puisque la pénétration de notre intelligence dépend surtout du nombre et de l'étendue de nos souvenirs.

Si vous voulez savoir comment obtenir les mêmes résultats et acquérir cette puissance mentale qui est encore notre meilleure chance de réussir dans la vie, priez Y. V. Borg de vous envoyer son intéressant petit ouvrage documentaire "Les Lois éternelles du Succès"; il le distribue gratuitement à quiconque désire améliorer sa mémoire. Voici son adresse: Y. V. Borg, chez Aubanel, 8 place Saint-Pierre, Avignon. Le nom Aubanel est pour vous une garantie de sérieux. Depuis 214 ans, les Aubanel diffusent à travers le monde les meilleures méthodes de psychologie pratique. E. BARSAN

Méthode BORG

BON GRATUIT

à découper ou à recopier et à adresser à :

Y. V. Borg, chez AUBANEL, 8, place St-Pierre, Avignon, pour recevoir sans engagements de votre part et sous pli fermé "Les Lois éternelles du Succès".

NOM .....

RUE .....

VILLE .....

AGE ..... PROFESSION .....

St. Hubert furniture CO. LTD.

274-3644

6330, St-Hubert

SPÉCIAUX D'AVANT NOËL

Profitez de nos spéciaux d'avant Noël par tout le magasin. Des item-cadeaux comprenant peintures à l'huile, plaques murales, tables, lampes, chaises, mobiliers de chambre et salle à manger, etc. Venez et laissez-nous vous aider à faire votre choix.



Provincial français Regal avec buffet 70" entièrement festonné, huche, table ovale détaillée, 2 fauteuils et 4 chaises. Fini en cerisier foncé.

Valeur rég. $1295 VENTE $895

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 P.M. SAMEDI JUSQU'A 6 P.M. FACILITES DE PAIEMENTS ENTREPOSAGE GRATUIT

St. Hubert furniture CO. LTD.

6330, RUE ST-HUBERT 274-3644

TOUT SAVOIR SUR LE COGNAC (suite)

Reportage réalisé par Rémy Martin, chapitre 3

LES FÛTS DE RÉMY MARTIN

Le cognac tire son goût de deux éléments naturels : le **vin** et le bois du fût, le **chêne.** Tous deux sont soumis à des règles, très strictes, quant à leur provenance. Le vin — nous l'avons dit dans d'autres reportages — doit provenir de la Champagne de Cognac si l'on veut appeler

son produit "Fine Champagne" ; de même, le bois dont on fait les fûts de cognac doit être du chêne. Le choix de ces chênes est extrêmement important. Aussi, ce sont les directeurs de Rémy Martin qui vont choisir **sur pied,** dans le Limousin, les arbres dont seront faits leurs fûts. Car il existe des crus de chênes, tout comme il existe des crus de vins et c'est le Limousin qui, depuis quelque trois cents ans, est reconnu comme le meilleur. Ce n'est d'ailleurs pas la moindre surprise, pour le profane qui visite le domaine de Rémy Martin, que de voir des groupes entiers de visiteurs mâchant de grands copeaux de chêne, pour reconnaître que le goût de ce bois se retrouve dans le cognac !

Lorsqu'il sort de l'alambic, le cognac est limpide, sans aucune couleur et d'un goût extrêmement mordant. Il lui reste alors à effectuer une longue évolution, et c'est la raison des fûts de chêne : ils compléteront son goût et lui donneront son moelleux et sa couleur. Le bois joue un tel rôle dans l'élaboration du cognac, et dans la détermination de sa qualité, que Rémy Martin fabrique aussi lui-même les fûts dont il a besoin.

En communion avec la nature

C'est dans l'atelier de fendage de Rémy Martin que les visiteurs "dégustent" le chêne. C'est là aussi que l'on voit à l'oeuvre des hommes qui sont en communion étroite avec la nature : ils "sentent" la bille de chêne à laquelle ils s'attaquent; ils savent où poser leur coin pour faire éclater cette bille, à coups de masse bien ajustés, sans en rompre les fibres; et ils savent aussi, lorsqu'ils n'ont plus en main qu'un morceau de chêne maniable, le tailler au moyen d'un outil qui tient de la hache et de la serpe : le morceau de bois, entre leurs mains, devient une douve pour les futurs fûts; il a été **fendu,** aucune de ses fibres n'a été coupée; c'est là la condition première pour qu'il puisse voisiner avec un cognac de grande qualité.

Mais le chêne qu'on vient de débiter contient encore trop de sève. On forme donc des piles de ces douves, dans les cours des maisons, et on les laisse ainsi sécher et dégorger leur goût, exposées à toutes les humeurs de la nature, pendant quelques années, car paradoxalement c'est la pluie qui sèche le bois !



C'est seulement après cette attente que les douves sont réunies pour former des fûts, de 250 à 400 litres environ chacun. Dans la tonnellerie de Rémy Martin, nous avons vu les tonneliers, eux aussi de véritables artisans, former des fûts de leurs mains, avec un minimum d'outillage et à l'exclusion de toute pièce métallique — hormis les cercles, qui n'entrent pas en contact avec le cognac. Les différents éléments constitutifs du fût sont d'abord mis en place, puis s'aidant d'un cabestan rudimentaire, utilisant l'eau à l'extérieur et le feu à l'intérieur pour courber les douves, les tonneliers donnent naissance, comme par enchantement, à un beau fût de bois blond.

Les fûts ont aussi leur hiérarchie

Comme nous nous étonnions de la relative petitesse de ces fûts, on nous expliqua que cette contenance, quelque 300 litres, se justifiait par la nécessité de mettre une proportion aussi grande que possible de cognac en contact avec le bois. Si l'on stockait la Fine Champagne dans de grandes cuves, une proportion beaucoup moindre que dans ces fûts serait en contact avec les parois. Or ce contact avec le bois est une chose indispensable, et c'est pourquoi Rémy Martin se donne la peine — car c'est une peine, et cela coûte cher — de loger la totalité de son cognac dans des dizaines de milliers de petits fûts.

Il existe une véritable hiérarchie parmi ces fûts. Un fût jeune, tel que nous l'avons vu assembler à la tonnellerie, donne beaucoup de goût et de couleur à l'eau-de-vie qu'il contient. C'est pourquoi on y mettra du cognac jeune et on ne l'y laissera que quelques mois. Le cognac sera ensuite transféré dans un fût plus ancien, qui donne encore un peu de couleur, mais en proportion beaucoup moins importante. Lorsque le fût accuse 3 à 4 années de service — on l'appelle alors un fût roux — il cède au cognac juste ce qui lui est nécessaire, sans excès, et le cognac peut alors y séjourner très longtemps. Après 25 ans d'existence, les fûts ne transmettent plus rien au cognac ; c'est donc dans ceux-là que l'eau-de-vie achève son vieillissement, ayant assez de goût et de couleur, mais continuant d'évoluer et d'accroître son moelleux, grâce à la respiration qu'elle peut effectuer à travers le bois avec l'oxygène de l'air.

Pour produire sa Fine Champagne V.S.O.P., Rémy Martin doit laisser son cognac vieillir pendant de longues années. Celui qu'il détient actuellement — il y en aurait assez pour remplir 30 millions de bouteilles, qui, placées en file indienne formeraient une ligne continue Baie-Comeau-Québec-Vancouver — est entièrement logé dans des fûts de chêne du Limousin, contenant 350 litres en moyenne. Il faut avoir vu dans les "chais" de Rémy Martin ces milliers de fûts soigneusement alignés et empilés pour comprendre que l'appellation Fine Champagne V.S.O.P., garantie d'un long vieillissement, n'est pas un vain mot.

(à suivre)

Au procès du Dr Grenier

Un expert affirme que le laboratoire d'Anjou n'était pas apte à la fabrication de produits parentéraux

par Maurice MORIN

Un inspecteur du service des aliments et drogues, ministère fédéral de la Santé, M. Pierre Emond, entendu comme témoin de la Couronne, tard hier après-midi, au procès pour négligence criminelle du Dr André Grenier, âgé de 32 ans, a déclaré s'être rendu une première fois, le 10 janvier 1967, dans un laboratoire sis dans le sous-sol d'un bâtiment de ville d'Anjou, dont le responsable était Roland Caty, également inculpé dans la même affaire et dont le procès ne s'instruira qu'au début de 1969 et avoir mis ce dernier en garde "contre la fabrication de produits à l'usage des humains dans ce local."

Questionné longuement par Me André Ledoux, procureur de la Couronne, le témoin, un expert dans son domaine ayant étudié dans plusieurs universités du Canada et des Etats-Unis, a ajouté que ledit local ne rencontrait pas les normes fixées par la loi régissant les aliments et les drogues.

Le Dr Grenier est devant ses pairs aux Assises par suite de la mort de deux femmes, Mlle Marie-Louise De-Grandpré, 74 ans, et de Mlle Pierrette Riverin, 31 ans, ainsi que de celle de Norman Sauvé, 46 ans, qui sont décédés en juin et juillet 1967 après avoir reçu des injections d'un produit provenant de "foetus de brebis", dans le bureau du Dr Grenier, rue Saint-Denis, dans le nord de la métropole, le 3 juin 1967.

On se rappellera qu'une quatrième personne, M. Amédée Chapleau, 64 ans, avait reçu une injection semblable la même journée et qu'il était demeuré paralysé pendant trois jours.

Aujourd'hui, M. Chapleau est tout tremblotant. Toujours dans le box aux témoins, il a affirmé "que l'injection lui avait coûté la somme de $450".

Le juge Ignace-J. Deslauriers préside l'instruction qui a débuté lundi. Me Marcel Turgeon, criminaliste de Québec, occupe pour le Dr Grenier; son contre-interrogatoire est précis et très au point.

M. Emond a affirmé que son travail consistait à la vérification des produits parentéraux, produits pharmaceutiques et des ordonnances.

Par produits parentériaux chimiques ou biologiques, on entend des produits injectables par seringues.

Il a été emphatique; il a affirmé que 10 janvier 1967, il avait prévenu Caty qu'aucune fabrication de produits à l'usage des humains ne pouvait se faire dans le local qu'il était alors en train de visiter.

"Caty m'avait annoncé son intention de fabriquer un produit injectable. J'ai constaté que dans ces lieux on faisait des expériences mineures sur des animaux".

(Au cours de l'instruction, il a été mis en preuve que des brebis achetées dans les Cantons de l'Est et étant en gestation... aux deux-tiers, comme il l'a été dit par un témoin, auraient été disséquées dans le même sous-sol, que des foetus en auraient été retirés et que c'est avec ces foetus qu'un produit de "cellulothérapie" aurait été fabriqué, produit qui aurait été, enfin, injecté aux trois victimes. Il se serait agi d'une cure — éventuelle de rajeunissement).

Le témoin Emond a poursuivi "que Caty avait été mis en garde parce que le local n'offrait pas toutes les sécurités en vue d'une stérilité complète, absolue en vue de la fabrication de produits parentériaux injectables. Et aussi, les personnes que j'ai rencontrées dans ledit local ne semblaient pas préparées à une telle fabrication".

Le témoin a, enfin, dit s'être rendu une deuxième fois, soit le 22 juin 1967, au même local et avoir constaté "que les lieux étaient dans un état à peu près semblable que lors de la première visite. Il n'y avait pas eu de changements mineurs sauf que quelques portes étaient fermées plus hermétiquement avec des diachylons".

Et M. Emond affirme que Caty n'a pas eu son permis... pour opérer.

Contre-interrogé par Me Turgeon, le témoin expert affirme que c'est Caty qui lui avait dit être le responsable du laboratoire d'expansion scientifique mais que le Dr Grenier était parmi les noms mentionnés pour l'exploitation dudit laboratoire.

Le témoin a terminé sa déposition en affirmant que le laboratoire en question ne pouvait être acceptable pour lui permettre la fabrication, il l'a répété, de produits parentériaux injectables, donc ne se prenant pas par la bouche, mais qu'il était acceptable en tant que local pour faire des expériences sur des animaux.

les tribunaux

Peine additionnelle de 11 mois au promoteur de "La Rêverie"

Jean-M. Dansereau, l'homme qui avait vu grand pour l'Expo, dans le domaine de l'hôtellerie... fictive, a mis fin lui-même à son beau rêve.

Et en se reconnaissant coupable, devant le juge en chef Edouard Archambault, à trois autres accusations de fraude, totalisant quelque sept mille dollars, à l'endroit d'agents de voyage américains.

Il y a quelques semaines, on le sait, il avait été condamné à une peine d'un an, par le juge André Fabien, après avoir été déclaré coupable d'une première fraude.

Hier, par ailleurs, il est passé aux aveux en croyant apparemment qu'il n'écoperait que d'une peine concurrente.

Aussi, lorsqu'il se vit condamné à vingt-trois mois de détention, soit onze mois additionnels, il lança immédiatement:

"Dans ces conditions-là, je retire mon plaidoyer.

Mais le juge Archambault lui fit remarquer qu'il était trop tard.

Editeur acquitté d'une accusation d'obscénité

Un éditeur local, M. René Lefebvre, du 9, 5e avenue, à Chateauguay, qui avait été accusé d'avoir mis en circulation diverses revues et un certain nombre de livres considérés comme obscènes par la police, a été acquitté par le juge Marcel Gaboury, hier après-midi.

Parmi les livres saisis se trouvaient notamment "Tropiques du Capricorne", "Société secrètes érotiques", "Etude sur les rêves et l'érotisme", "Méthaphysique du Streaptease", "Nouvelle initiation à la volupté", etc., ainsi que plusieurs numéros de "Paris Cocktail" "Falbalas" et "Photographies naturistes internationales".

Dans tous les cas, le juge Gaboury a déclaré qu'après avoir pris connaissance des exhibits au dossier et de la jurisprudence en pareille matière, il ne s'agissait aucunement de photos ou d'écrits obscènes.

L'avocat de Lefebvre, Me Jean Salois, avait pour sa part insisté particulièrement sur les critères communautaires et le niveau de tolérance ou d'intolérance du milieu à l'égard de ces publications.

Et ce après avoir rappelé l'affirmation d'un policier à l'effet qu'ils étaient tellement débordés de travail qu'ils ne pouvaient poursuivre et saisir toutes les revues affichant des nudités.

Me Salois avait également fait état de l'opinion d'un émiment psychiatre montréalais à l'effet que la nudité en soi, et que l'exposition du corps humain n'avait rien de nuisible ou de dépravant. Et que l'être humain normal est stimulé par le nu comme il l'est par les demi-nus, par les mini-jupes, et que cette stimulation n'est ni malsaine ni excessive.

Et il avait conclu en rappelant que la sexualité est une valeur de l'individu, que cette valeur contribue à son épanouissement, et que ce qui stimule la sexualité de façon normale et sans excès ne doit pas être prohibé.

Laiterie mise à l'amende

Une laiterie ayant la désignation sociale de: "Puretest Dairy, Limited", du 999, boul. Saint-Martin, Chomedey, cité de Laval, a écopé d'une amende de $20, plus les frais de la cause s'élevant à $17, hier après-midi, devant le juge Irenée Lagarde.

Ladite laiterie avait reconnu sa culpabilité, par ses directeurs, d'avoir enfreint la loi des produits laitiers pour avoir mis en vente et avoir vendu, le 6 juin 1968, un produit étiqueté: "LAIT" contenant moins que 3.25% de gras de lait, soit 2.80% ...

Lafferty accusé du meurtre de Gibson Ross

Un ancien combattant de la dernière guerre, Wilfrid Patrick Lafferty, a été traduit en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir assassiné Ian Gibson Ross, un architecte à sa retraite, dans son logis de la rue Saint-Mathieu.

Immédiatement, toutefois, le procureur de la Couronne lui-même, Me René Drouin, a réclamé que le prévenu soit examiné le plus tôt possible par les psychiatres de la prison commune.

Son enquête préliminaire a toutefois été reportée à mercredi prochain.



MAN-O-MAN MANISCHEWITZ

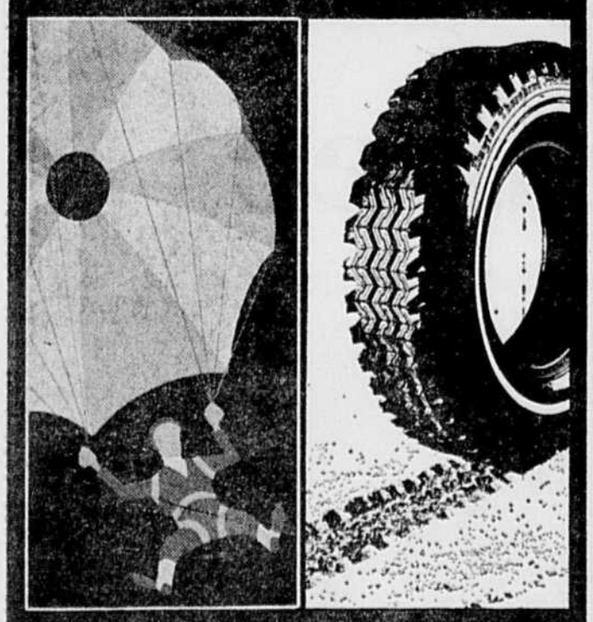


Produits aux Etats-Unis

QUELS VINS

Demandez à votre magasin de la Régie des alcools notre fameuse bouteille à 4 faces

Tous deux protègent la vie



NOUS VENDONS CELUI DE DROITE

Sauteriez-vous d'un avion sans parachute? Pourquoi alors conduire en hiver sans pneus appropriés? Avec les pneus-neige Dayton, à crampons de tungstène qui confèrent un adhérence solide même si la chaussée est enneigée ou glacée, les démarrages sont plus rapides et les arrêts, plus positifs. La semelle la plus large est à l'épreuve des dérapages même sur les surfaces verglacées. Dayton est synonyme de parachute; en vente dans les succursales de Canada Tire.

CANADA TIRE CIE LTÉE

CENTRE-VILLE	NORD-EST	NORD-OUEST	CHOMEDEY-LAVAL
770 NOTRE-DAME ouest, (angle University)	1025 JEAN-TALON est, (angle Christophe-Colomb)	5150 JEAN-TALON ouest, (près boul. Décarie)	1200 boul. CURÉ-LABELLE (en face du centre d'achats St-Martin)
861-1611	271-3551	731-7766	688-6262

EPARGNES SPECTACULAIRES D'ALEX "*Le Roi du Disque*" SHERMAN

Les succès du jour Columbia stéréo long-jeu

RUGULIER $5.29 Spécial Alex Sherman $3.99 chacun

★ NE MANQUEZ PAS CES GRANDES AUBAINES D'ALEX SHERMAN! VENEZ CHOISIR PARMI CES DISQUES A SUCCES, POUR VOUS OU POUR OFFRIR EN CADEAUX.


GILLES VIGNEAULT "Enregistre A Paris"



CLAUDE LEVEILLEE "A Paris"



ANDRE GAGNON "Piano Et Orchestre"



GILLES VIGNEAULT "Le Nord Du Nord"



RENEE CLAUDE


LES COMPAGNONS DE LA CHANSON "A La Française"

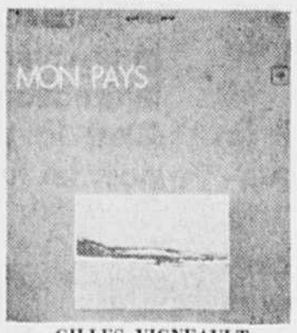


CLAUDE LEVEILLEE "I Voix, 2 Pianos"



MONIQUE LEYRAC "A Paris"


CLAUDE LEVEILLE "Elle Tournera — La Terre



GILLES VIGNEAULT "Mon Pays"


CLAUDE LEVEILLE Et ANDRE GAGNON

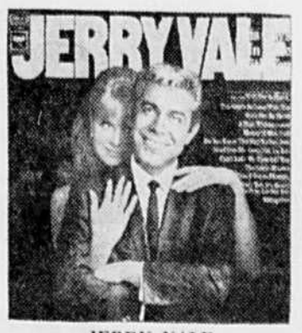

MONIQUE LEYRAC "En Concert"



RAY CONNIFF Turn around look at me

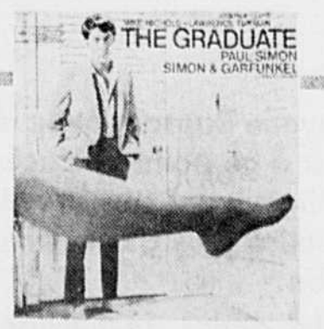


GILLES VIGNEAULT "La Manikoutai"



JERRY VALE This guy's in love with you


PERCY FAITH "Angel Of The Morning"



"THE GRADUATE"
Orig Movie Sountrack STARRING SIMON & GARFUNKEL
Rég. $6.29 $4.79



"FUNNY GIRL"
Orig Movie Soundtrack STARRING BARBARA STREISAND
Rég. $6.98 $5.29

NOMBRE D'AUTRES GRANDS ALBUMS COLUMBIA POUR SEULEMENT $3.99

- Donovan en concert
- Super Session Mike Bloomfield/Al Kooper
- "Book-ends" Simon & Garfunkel
- Jerry Vale — Guy in Love

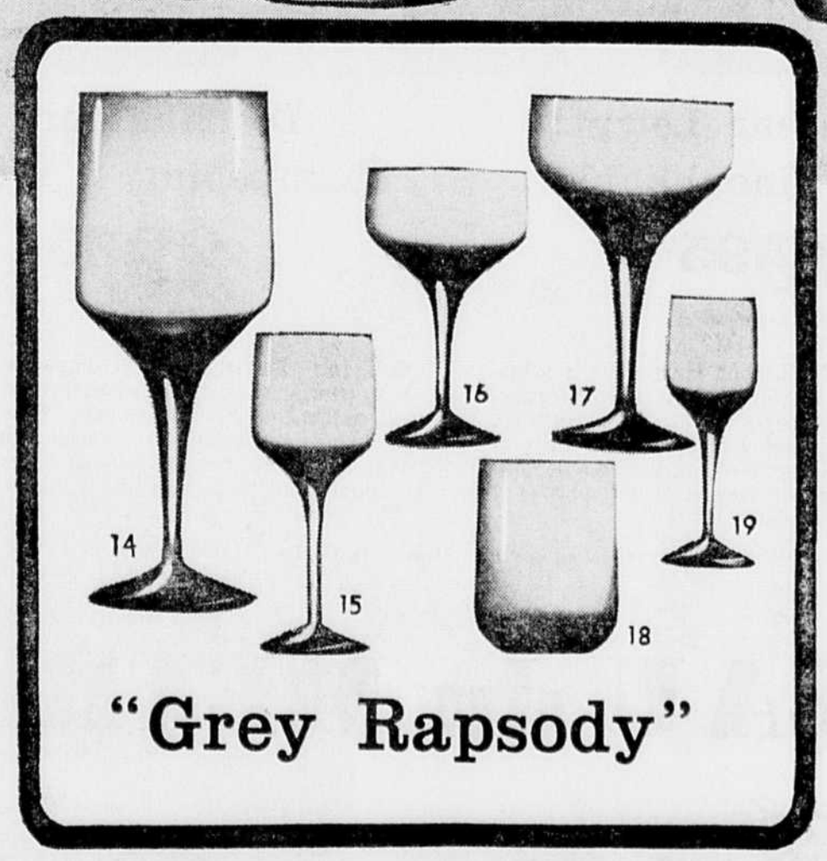
OUVERTS TOUS LES SOIRS D'ICI NOEL
POUR FACILITER VOTRE MAGASINAGE

- 1385 OUEST, STE-CATHERINE — ENTRE BISHOP ET CRESCENT
- LES GALERIES D'ANJOU — MAIL OUEST
- PLAZA ALEXIS NIHON — NIVEAU DE LA RUE
- PLAZA COTE-DES-NEIGES — NIVEAU INFERIEUR

LE CENTRE DU DISQUE ALEX SHERMAN

Magasins au détail d'un océan à l'autre





"Grey Rapsody"

25% de rabais

Cristal pur ou semi-cristal offert à bas prix avant Noël

Quelle aubaine ! Ces bas prix sont possible grâce à un achat spécial Eaton en prévision de la vente décembre en marche. Une table bien mise, une superbe verrerie scintillante, élégante. Voilà le rêve de toute hôtesse avisée. Elle sera tout simplement ravie de la recevoir en cadeau de Noël, cette superbe verrerie présentement en vente chez Eaton à 25% de rabais.

Cristal réputé "Edinberg and Leith"

Cristal de plomb (35%) taillé; deux choix de motifs, "Cross and Olive" ou "Napier".

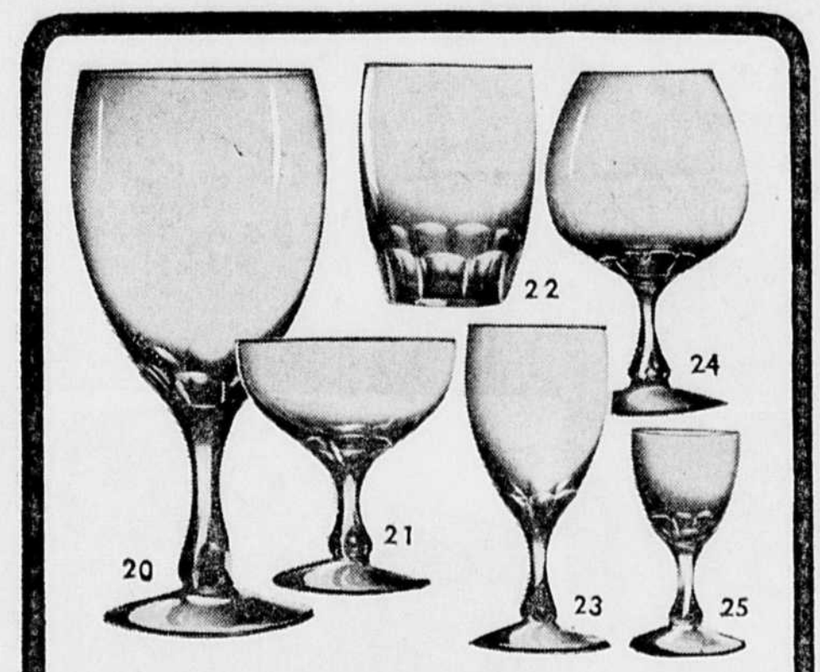
Prix courant 4.95 Spécial **3.49**

2. à sherry
3. à cocktail
4. à bordeaux
5. à eau
6. à eau 12 onces
7. coupe à sorbet/champagne
8. à bordeaux
9. à eau 10 onces
10. à liqueur
11. à eau
12. à cocktail
13. à sorbet

1. assiette motif "cross and olive" 6". Hors photo : assiette 6" motif "Napier".

Prix courant 7.95 Spécial **5.49**

Hors-photo : verre à eau 12 onces, à sherry, à champagne



"Ingrid"

Superbe "Orrefors" de Suède

Semi-cristal étincelant taillé main, de la Suède. Trois motifs

"Grey Rhapsody" d'Orrefors

Prix courant 2.95 Spécial **2.21**

14. à eau
15. à bordeaux
16. à cocktail
17. à sorbet/champagne
19. à liqueur

Hors photo : à sherry, à vin, assiette.

18. à eau 10 onces, (hors-photo) à eau 6 onces, à eau 12 onces

Prix courant 1.50 Spécial **1.12**

"Ingrid" d'Orrefors

Prix courant 2.95 Spécial **2.21**

20. à eau
21. à sorbet
22. à eau 12 onces
23. à bordeaux
24. à brandy
25. à liqueur

Hors-photo : à sherry, à vin, à cocktail, coupe à champagne.

22. à eau 12 onces (hors-photo) à eau 10 onces, à jus 6 onces

Prix courant 2.25 Spécial **1.68**



"Isabel"

"Isabel" d'Orrefors

Prix courant 2.95 Spécial **2.21**

26. gobelet
27. à liqueur
28. à champagne
29. à vin
30. à brandy
31. à bordeaux

Hors-photo :
à cocktail, à sorbet,
à sherry, à champagne

Prix courant 2.00 Spécial **1.50**

Hors-photo :
à jus, "Old Fashioned", à eau 12 onces,
"Old Fashioned" double, à eau 10 onces.

Prix courant 1.75 Spécial **1.31**

Livraison effectuée pour commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (rayon 252) au quatrième étage, à Pointe-Claire et Ville d'Anjou

Composez 842-9211

Un simple appel téléphonique
et nous le porterons à votre compte

Futures mariées : pour votre trousseau, inscrivez votre nom, les modèles de cristal et de porcelaine de votre choix au rayon de la porcelaine chez Eaton. Quatrième étage en ville.

EATON

À compter de lundi EATON en ville ouvrira jusqu'à 21 h 30 (sauf le samedi — 18 h.) EATON Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h.



téléphoto PA

Anniversaire de prince

Le prince Aya, fils du prince héritier Akihito du Japon, saute dans l'escalier du palais Togu, à Tokyo. Cette photo a été publiée par le bureau de presse de la maison impériale à l'occasion du 3e anniversaire de naissance du petit prince.

La blonde Ariane réclame le divorce, à son tour elle se sent menacée

CLEVELAND (UPI) La jolie blonde, Ariane Tebbenjohanns était heureuse de se montrer au bras de son nouveau mari le docteur Samuel Sheppard en 1964 et même en 1966. Mais elle vient de demander le divorce contre celui qui avait passé dix ans en prison à la suite de l'accusation de meurtre qui avait pesé sur lui en 1954 alors qu'il était accusé d'avoir tué sa femme enceinte, Marylin. La blonde Ariane craint maintenant que sa vie soit en danger et exige que son mari se tienne loin d'elle jusqu'au moment où elle obtiendra le divorce.

Sheppard avait purgé une peine de dix ans en prison après avoir été accusé d'avoir tué sa femme, enceinte à ce moment, d'un coup de matraque. Il avait alors proclamé son innocence à tout venant mais avait quand même écopé de dix ans. En 1966 il avait otenu un nouveau procès et avait finalement été acquitté. Il avait épousé Ariane deux ans avant, soit en 1964 après une longue correspondance.

Le jour où il avait été libéré, il avait fait une sortie sensationnelle au bras de la jolie Ariane et une vie nouvelle s'ouvrait devant lui. Sheppard, ostéopathe, avait repris sa pratique à l'hôpital de Youngstown. Mais au cours de l'année il avait été accusé à deux reprises de négligence dans son travail. Deux patients étaient morts et Sheppard avait été poursuivi pour un million de dollars en dommages et intérêts.

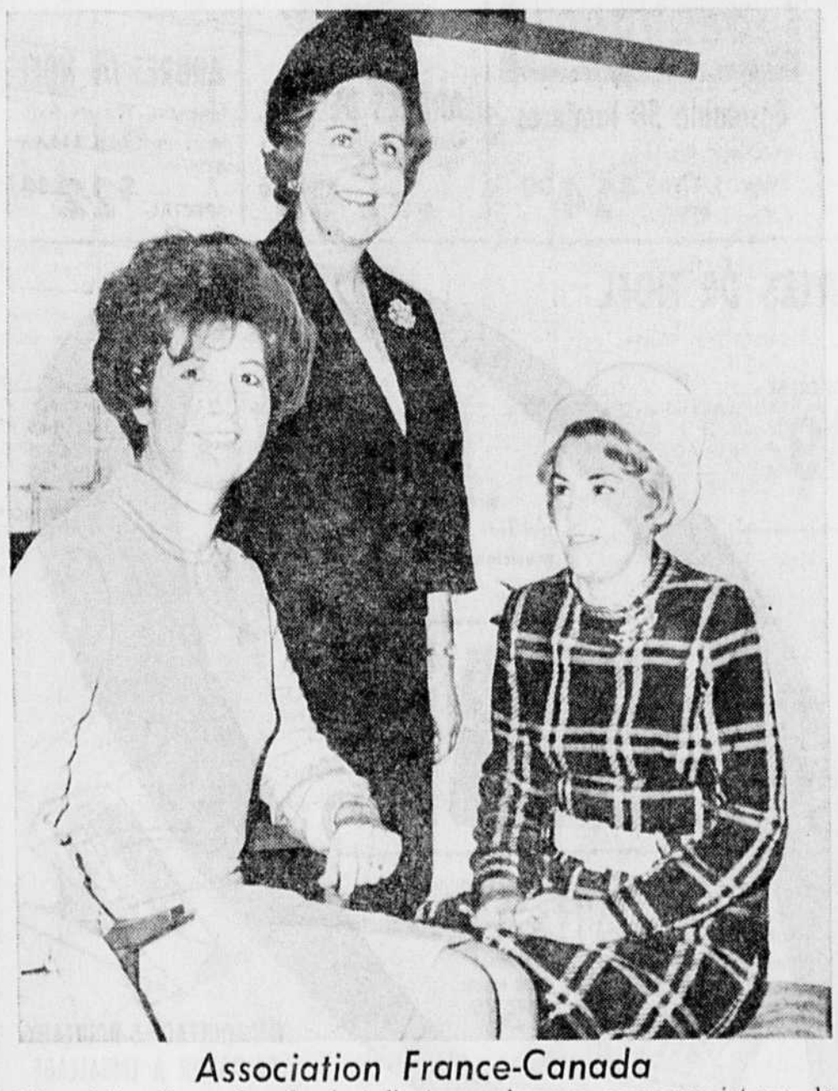
Ariane a obtenu la protection de la cour durant tout le temps des procédures en divorce. Elle réclame une pension alimentaire permanente et l'usage de leur maison de $40.000. située dans la banlieue de Cleveland, sur le bord du lac Erié, à quelques milles de la maison où la première femme de Sheppard fut assassinée.

Le docteur Sheppard a donné sa démission à l'hôpital Youngstown, mais un porte-parole de l'hôpital a déclaré que ce n'était pas l'institution qui l'avait réclamée.



téléphoto UPI

Le docteur Samuel Sheppard et sa femme Ariane apparaissent ici dans une photo qui date de 1966. La blonde Ariane demande le divorce en invoquant les mauvais traitements que lui fait subir son mari. Elle a demandé la protection de la cour, déclarant qu'elle craignait pour sa vie. Sheppard avait passé dix ans en prison pour le présumé meurtre de sa première femme Marylin.



Association France-Canada

L'Association France-Canada vient d'entreprendre une campagne intense de recrutement. Un thé avait lieu récemment dans ce but chez Mme Paul Frenette aux appartements Port-Royal. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite : Mmes Paul Frenette, Jean Francoeur et Jacques Brisebois, membres du comité.

Julie Nixon demande des cadeaux de noces pratiques

NEW YORK (PA) — Après avoir suggéré à ses amies de choisir à son intention des cadeaux de noces pratiques, Julie Nixon a reçu une quantité d'ustensiles de cuisine, balais et vadrouilles, pour son premier "shower" de future mariée. La fiancée, âgée de 20 ans, était absolument ravie à l'idée que ses amies avaient trouvé des manières originales d'emballer ces cadeaux fonctionnels.

Mme Mamie Eisenhower, ex-première dame des Etats-Unis et grand-mère du fiancé de Julie, le jeune David Eisenhower, avait envoyé une plante aux brillantes fleurs rouges, et sur chaque branche était suspendu un ustensile de cuisine en cuivre bien astiqué.

Linda Labarre, de Glen Rock, New Jersey, l'une des demoiselles d'honneur, avait façonné une silhouette de mariée, en utilisant un balai, une vadrouille, un ramasse-poussière, un seau, du papier blanc et quelques autres accessoires domestiques.

Au dire de Linda, Julie veut s'occuper elle-même des travaux ménagers à l'appartement que le jeune couple habitera à Northampton, Massachusetts. Julie et David reprendront leurs cours à l'université au prochain semestre.



Bal Kiwanis Laval

Le bal du Club Kiwanis Laval avait lieu récemment à l'hôtel Ritz-Carlton. Sur la photo, à gauche, M. Jean-Guy Legault, président élu, et Mme Legault et, à droite, M. Marcel Touchette, président sortant et Mme Touchette.

à Noter ***

Club Vacancia

Pour marquer le 3e anniversaire de fondation du Club Vacancia, seul club de loisirs touristiques au Québec, une soirée a été organisée le samedi 7 décembre prochain, au Caf'Conc ! du Château Champlain. Un dîner sera suivi d'un spectacle intitulé: "Quelle nuit". Tous les membres intéressés et leurs amis sont priés de faire leurs réservations au plus tôt au Club Vacancia, 2068 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109. Pour renseignements composer 937-4840.

Fête de Noël aux malades

L'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame offre, comme à chaque année, une fête de Noël aux malades, le jeudi 19 décembre prochain. Cette journée débutera par une messe à 10 h. Par la suite il y aura visite aux malades ainsi que la distribution des cadeaux aux adultes et enfants, présidée par le R.P. Rhéal Lebel, s.j., accompagné de l'abbé Paul-Eugène Champagne, aumônier en chef de l'hôpital. Les membres de l'association sont cordialement invitées à participer à cette fête.

Collège Marie-de-France

Le dîner des anciennes élèves du collège Marie-de-France aura lieu demain soir à 7 h 30, au collège. Pour renseignements on peut communiquer avec Mlle Catherine Filliol en compsant 737-6075.

Bas de Noël à St-François Solano

Le comité des amis des Scouts de Saint-François Solano, soucieux d'aller de l'avant, propose le tirage d'un gigantesque "bas de Noël" d'une valeur de $100, pour venir en aide aux Jeannettes, aux Louveteaux et aux Scouts de cette paroisse. Un geste positif de la part du public aidera à la formation de ces jeunes. Le tirage aura lieu le vendredi 27 décembre, à 14 heures. Pour renseignements composer 725-5208.

Assemblée mensuelle

Mme Ferdinand Mancuso, présidente des dames auxiliaires de la filiale Mont-Royal 65 de la Légion Royale Canadienne, convoque toutes les dames à l'assemblée mensuelle au cours de laquelle il y aura élection d'un nouveau comité pour l'année qui vient. Cette assemblée se tiendra le mardi 10 décembre à 8 h du soir, aux Fusilliers Mont-Royal, 3721 Henri-Julien.

Au Sacré-Coeur

La présidente et les membres du conseil des Enfants de Marie du Sacré-Coeur, invitent toutes les congréganistes et les anciennes élèves à venir au couvent, 3635 avenue Atwater, le dimanche 8 décembre, pour célébrer la fête de l'Immaculé Conception. Après la sainte-messe offerte à 3 h, il y aura réception au cours de laquelle le thé sera servi.



Mme PAUL VERVILLE, présidente du comité d'organisation pour le bal du Club de chasse à courre Belle-Rivière, qui aura lieu demain soir à la salle Panorama de l'hôtel Reine Elizabeth.

La mode des manteaux de fourrure pour les hommes

TORONTO (PC) — Le manteau de loutre du premier ministre Trudeau qu'il a payé $2,000 ne ressemble guère aux manteaux de fourrure traditionnels portés par les grands de ce monde.

En effet, c'est un manteau tailleur et d'allure virile. Il descend en bas du genou, est du modèle à double boutonnage avec un collet châle et deux grandes poches.

Le premier ministre a porté son manteau de loutre et un chapeau assorti lors du match pour la coupe Grey à Ottawa samedi dernier. Il a par le fait même encouragé la tendance actuelle de la mode des manteaux de fourrure pour hommes.

LE BOTTIER
PLACE LONGUEUIL
PLACE GREENFIELD PARK
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h.

AU COIN DES PETITS

LA MODE MILITAIRE-MAO

A

B

COSTUME 3 PIECES

A. JAQUETTE EN PLAID, boutonnage droit, col "Mao", chandail col roulé, coloris contrastant, 100% nylon de Du Pont. Pantalon tricot double d'Orlon lavable de Du Pont. Coloris brun/orange. Tailles 4 à 6x... $24.98

B. COSTUME 3 PIECES "MAO", nylon extensible de Du Pont. Chandail col roulé en nylon Du Pont. Jaquette garnie de boutons cuivre antique. Tailles 4 à 6x $22.98

AU COIN DES PETITS

MAINTENANT AUX GALERIES D'ANJOU et dans les centres d'achats :
• LAVAL • FAIRVIEW • NORMANDIE • BOULEVARD
• GREENFIELD PARK • CHATEAUGUAY • MAISONNEUVE
ainsi qu'à
• 6545, PLAZA ST-HUBERT • 820, RUE STE-CATHERINE EST •
à QUEBEC et OTTAWA
FACILITES DE PAIEMENT avec "CHARGEX" ou MISE DE COTE

Jacoby House of Antiques

N'OUBLIEZ PAS
la très importante
et sensationnelle

VENTE A L'ENCAN
D'ANTIQUITES ET D'OBJETS D'ART
en cinq sessions
comprenant
le reliquat de la succession de
Feu le Rev. Dr. WILFRED RODRIGUE
du Manoir de Salaberry, Beauport, Qué.
qui commence par une session spéciale de
PEINTURES, DESSINS, GRAVURES ET SCULPTURES
JEUDI SOIR le 10 DECEMBRE à 7 HEURES
à nos galeries
480, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER
(une rue à l'ouest de l'église Notre-Dame)
(à 3 min. du Métro Place d'Armes)

Comprenant des oeuvres de :
A. Y. JACKSON, SUZOR-COTE, FORTIN, VERNER, PILOT, MACLEAN DELFOSSE, JOHNSTONE, SHERIFF SCOTT, CARON, GAGNON, LEDUC, YARLEY, COBURN, LISMER, ROBERTS, NEUMANN, NORWELL, DYONNET, RUSSELL, HEBERT, D. DES CLAYES, CLOUTIER, COSGROVE, JACK, MOUNT, MASSON, BERCOVITCH, BURTON, PEINTURES DU 19e SIECLE, ATTRIBUTIONS A L. R. O'BRIEN, ET UN SUPERBE BRONZE DE SUZOR-COTE "LA GLANEUSE"; et plusieurs autres artistes de renom.

4 autres sessions comprenant du MOBILIER DE CHOIX, PORCELAINE, CRISTAL, ARGENTERIE, OBJETS D'ART, TAPIS PERSANS; et de nombreux autres item trop nombreux pour les énumérer tous.

EXMEN : Samedi le 7 décembre, de 10 a.m. à 5 p.m., et lundi le 9 décembre de 10 a.m. à 9 p.m.

JACOBY'S HOUSE of ANTIQUES Co. Ltd.
ENCANTEURS — EVALUATEURS — VENDEURS D'OBJETS D'ART
STATIONNEMENT GRATUIT Tél. 842-1803
N.B. Notre 5e session est une session spéciale de TAPIS PERSANS, et se tiendra le MERCREDI 18 DECEMBRE à 7 h 30 p.m. — Un examen spécial aura lieu la journée même, de 10 a.m. à 6 p.m.

GRATUIT!
Un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination". Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble.

Venez choisir votre ensemble de bagues à diamant parmi l'une des plus belles collection de Montréal. La qualité "Fascination" et les prix C.M. Voilà une aubaine à ne pas manquer!

17/817 — Prix C.M. $260.00
17/818 — Prix C.M. $175.00
17/819 — Prix C.M. $155.00
17/820 — Prix C.M. $230.00

Tous les diamants "Fascination" sont:
— Enregistrés et garantis de qualité A-1
— Assurés tous risques
— Nettoyés et vérifiés
Et tout cela sans frais!

La distinction "Fascination" aux prix C.M.... quelle aubaine!

Ouvert jusqu'à 22 h 00 tous les soirs le samedi jusqu'à 18 h 00
8225 boul. St-Laurent Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk Tél.: 769-8815
LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

Les services sanitaires

Saviez-vous que, par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada, le gouvernement fédéral partageait le coût des services de soins sanitaires administrés aux personnes nécessiteuses ?

Ces services peuvent comprendre les soins médicaux et chirurgicaux, les soins infirmiers, dentaires et optiques, y compris dentiers et lunettes, médicaments, appareils de prothèse et autres services sanitaires. C'est un des nombreux programmes d'assistance publique auxquels le Régime accorde son appui.

ETOLES DE VISON
NATUREL... $399
Porley
"LA MAISON DES FOURRURES DE QUALITE"
Ste-Catherine et de la Montagne



Discrimination, maladie et mort: le lot d'une famille

WINDSOR, N.-E. (PC) — Bruce, deux ans, est le quatrième enfant de la famille States atteint du mal T-Sachs, rare maladie héréditaire et toujours incurable qui cause la dégénérescence du cerveau et des yeux. Les trois autres petits States atteints du mal sont morts à l'âge de trois ans.

Mme Joan States, noire de 30 ans, a révélé en interview qu'elle avait été surprise par la mort de son premier enfant du mal T-Sachs, il y a neuf ans. Elle ne connut la cause du décès qu'à la mort d'un deuxième enfant, il y a cinq ans. La dernière victime est morte, en septembre à l'hôpital pour enfants de Halifax, à une quarantaine de milles de Windsor.

Sa mort a attiré l'attention nationale lorsqu'au cimetière de Sainte-Croix, on a refusé d'inhumer l'enfant à cause d'un règlement de 1907 interdisant l'inhumation de Noirs, Indiens et gens de couleur. Le règlement fut par la suite rescindé par la direction du cimetière.

Mme States a révélé que sept de ses enfants n'ont jamais manifesté de symptômes du mal.

"Pour Bruce, cela a commencé dans le temps de Noel l'an dernier. Il a soudain cessé de dire maman et papa et de marcher. Il a perdu l'appétit. Maintenant, il ne fait que sourire."

Mme States, assise derrière une planche à repasser dans la cuisine de son foyer, chassa les mouches qui couraient sur le visage de son jeune fils malade. Dehors, son mari, Ralph, posait des bardeaux à la maison. Près de la porte gisaient des poubelles et un lit rouillé.

La mère avait prix Bruce dans son berceau après une sieste. Les yeux de l'enfant bougeaient continuellement.

"Les yeux de Bruce ne cessent de bouger. Les médecins m'ont dit que cela venait du dommage causé au cerveau.

"Janet ressemblait à une petite vieille à sa mort. Elle était desséchée. Il en a été autrement pour Jennifer : elle était très belle."

Elle nourrit Bruce de pommes de terre en purée et d'aliments pour bébés.

"Il ne peut manger de la nourriture dure. Il risque de s'étouffer."

On a mené Bruce dans une clinique de Halifax l'hiver dernier pour un examen. En janvier prochain, on le portera à l'hôpital pour enfants. Il y restera.

Le Dr J. R. Tibbles, neurologiste de l'hôpital où ont été soignés les enfants States, a affirmé n'avoir eu connaissance que de trois ou quatre cas du mal T-Sachs en Nouvelle-Ecosse, et n'avoir trouvé que de rares cas de Noirs atteints de la maladie dans toute la littérature médicale.

L'enfant peut être normal à sa naissance pour devenir peu à peu apathique, a dit le Dr Tibbles. Il ne pourra pas s'asseoir normalement et éventuellement sa vue commencera à baisser.

"On ne connait toujours pas de remède à ce mal, mais on en sait plus long là-dessus qu'il y a cinq ou 10 ans."

Mme States a révélé que ni son mari, ni elle ne se souvenaient que quelqu'un de leurs parents ait été atteint du mal T-Sachs.

Le Dr Tibbles a expliqué qu'il arrivait que les parents soient porteurs du mal sans en être eux-mêmes atteints, mais qu'il fallait que père et mère soient porteurs du mal pour le léguer à leurs enfants.

AU PRIX DU GROS
TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, etc.
CADEAUX DE NOEL
LEON COUREY & CIE
MARCHANDISES SECHES EN GROS
COIN ST-LAURENT
1 EST, RUE SAINT-LAURENT

Le facteur X

de grande élégance... pour les femmes de forte taille

Le costume Nehru, conçu par "M. Pennington", convient aux femmes de tout âge aimant l'allure jeune de tailles 38 à 44

Le modèle "Holiday Dazzler" exclusif à Pennington en crêpe noir et pourpre est à pantalon nouveau genre. tailles 38 à 42 39.98

Egalement disponible en Crimplene noir, marine ou pourpre. tailles 38 à 44 45.00



Pennington's
"La où l'élégance n'a pas de taille-limite"
• Place Ville-Marie • Les Galeries d'Anjou
• Centre commercial Dorval Gardens

Une fillette célèbre

A sept ans, la petite Allemande Jutta Hempel a une passion pour les échecs qui l'a déjà rendue célèbre à travers le monde ; et elle a une seconde passion, les poupées, avec lesquelles elle s'amuse comme toutes les petites filles du monde.

Etude sur l'alimentation des jeunes

TORONTO (PC) — Ce n'est pas nouveau pour les parents, d'apprendre que leurs adolescents n'ont pas un régime alimentaire adéquat. Même si les repas à la maison sont complets et bien équilibrés, les enfants engloutissent "hot dogs", chocolat, liqueurs douces... Connait-on réellement les effets de ce genre de diète sur tout le système interne et externe.

Une équipe de chercheurs de l'Université de Toronto et de l'hôpital d'enfants de cette ville fait une étude sur le sujet. Cela fait partie d'un projet international sur la nutrition.

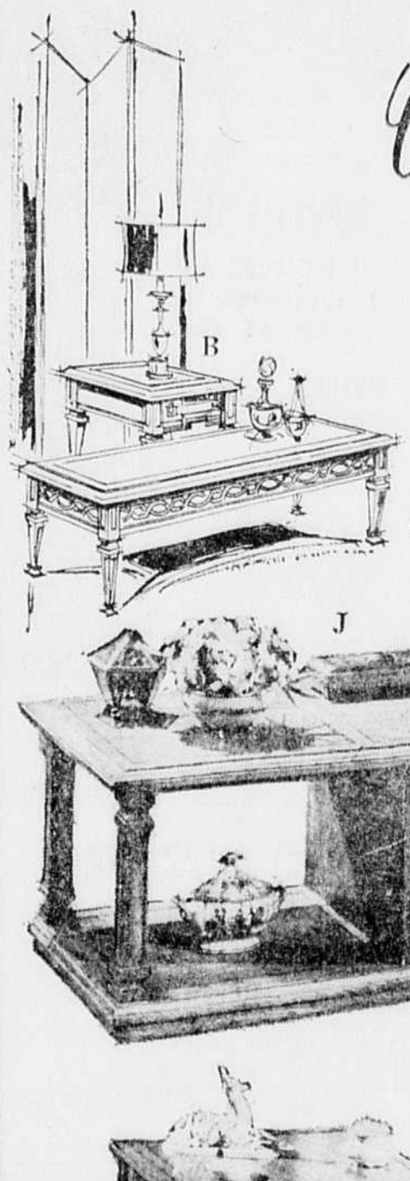
Plus de cent garçons du "University of Toronto Schools", une école privée, affiliée à l'université, inscrivent tout ce qu'ils mangent. Puis, leurs caractéristiques physiques: oxygène, taille, poids, peau grasse, seront comparées aux mêmes caractéristiques dans d'autres groupes à travers le Canada.

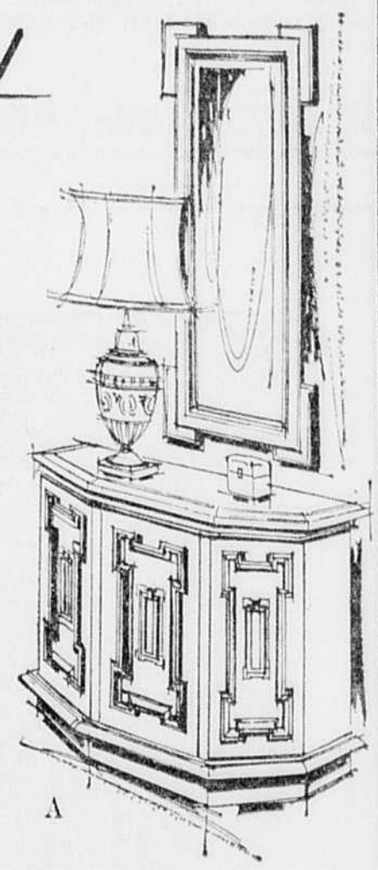
Les chercheurs étudient aussi les enfants esquimaux et les adolescents de milieux à petits revenus à Toronto, Montréal et Vancouver. Les conclusions, qui seront publiées l'année prochaine pourront aider les écoles à établir un programme de nutrition et d'éducation physique.

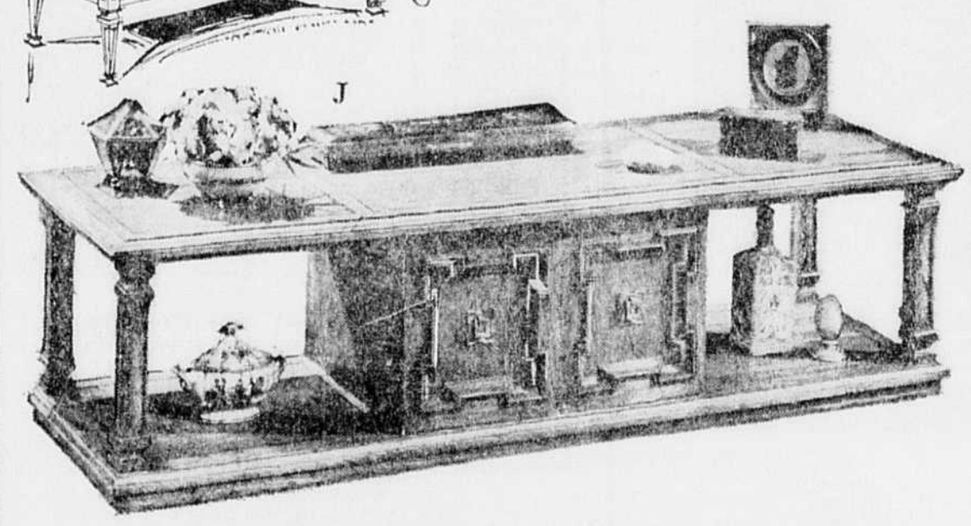
Annonçant le projet, le Dr Robert Goode du Toronto College of Education" disait hier: "Nous pensons que nous pouvons trouver des différences concluantes entre les deux formes d'alimentation."

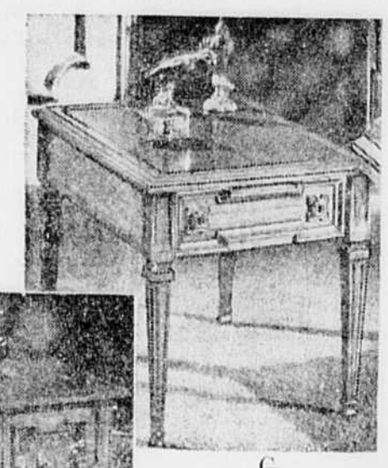
le bon goût

Ces tables apportent un message de bon goût dans votre vivoir. Il y a très peu de tables de ce genre dans les magasins car, normalement, elles se vendent à un prix de beaucoup plus élevé. Notez le soin apporté aux détails du style de ces tables. Dans un beau bois, le "pecan", ces tables donneront à vos invités un message d'élégance et de bon goût dont vous serez fiers.

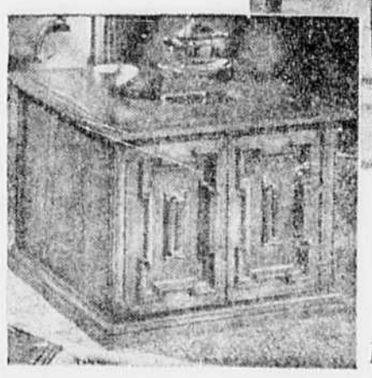


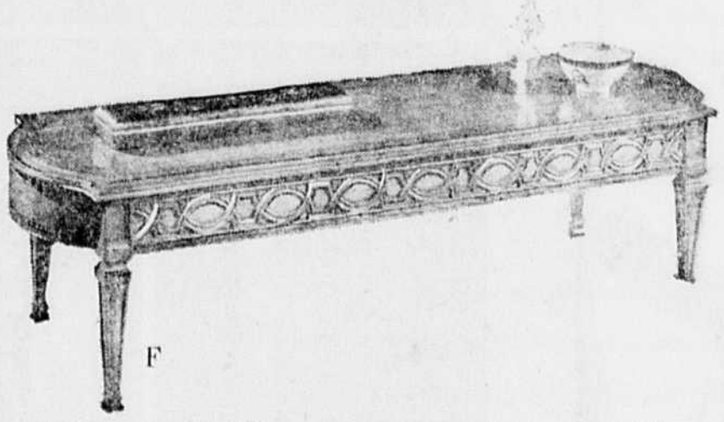


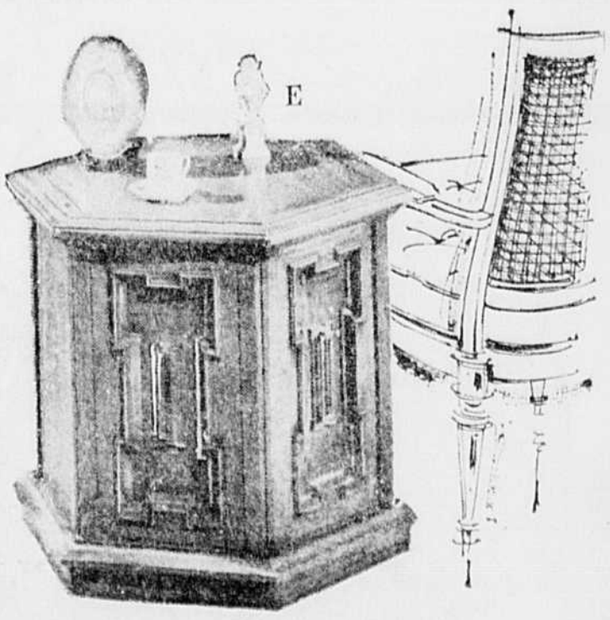












A — Console 34 x 12 x 29".	Dessus de bois	$129.95
	Dessus de marbre	149.95
B — Table de bout 28 x 18 x 21".	Dessus de bois	89.95
	Dessus de marbre	105.95
C — Table à café 53 x 20 x 15"	Dessus de bois	89.95
	Dessus de marbre	117.95
D — Table commode 28 x 28 x 19½".	Dessus de bois seul	144.95
E — Table hexagone 28 x 28 x 22".	Dessus de bois	144.95
	Dessus de marbre	159.95
F — Grande table à café 60 x 60 x 15".	Dessus de bois seul	99.95
G — Commode avec 1 tiroir 28 x 22 x 21".	Dessus de bois	89.95
	Dessus de marbre	105.95
H — Commode 25 x 25 x 21".	Dessus de bois seul	99.95
I — Table octogonale 18 x 18 x 22".	Dessus de bois	122.95
	Dessus de marbre	134.95
J — Table à café avec 2 portes 66 x 20 x 16".	Dessus de marbre seul	224.95

Non illustrées

Table à café ronde. Diam. : 38", H. 17½".	Dessus de marbre	224.95
Table à cigarette 20 x 20 x 17".	Dessus de bois	69.95
	Dessus de marbre	84.95

SERVICE DE DECORATEURS
CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE

Yacovelli

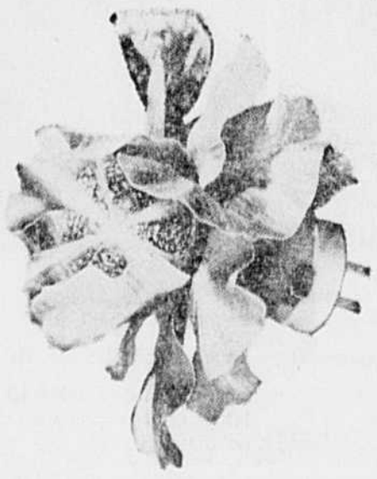
7335 boul. DECARIE (Près Jean-Talon — Voisin du Restaurant Stage Coach Inn) 733-7131

OUVERT JUSQU'A 9 H. JEUDI ET VENDREDI

Suggestion de cadeau de Noël Hemsley



Une douce lumière dans la nuit



La lueur tamisée des pétales de rose fait de cette charmante veilleuse le plus lumineux des cadeaux. Tout indiqué pour l'objet de vos affections . . . une amie "particulière" ou pour maman. Plusieurs jolies couleurs du jardin. Au complet avec ampoule spéciale. Il suffit de brancher. Quantité restreinte.
$6.50

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
Commandes postales : ajouter 50¢ plus taxe prov. sur votre mandat-poste

L'appétit de bébé varie

Vous êtes inquiète des habitudes alimentaires de bébé? Rappelez-vous que l'appétit de bébé varie d'un repas à l'autre, d'un jour à l'autre, et d'un aliment à l'autre. Une bonne pratique consiste à laisser durer le repas agréablement durant 15 ou 20 minutes, puis de la terminer, que l'enfant ait mangé ou non.

Si votre bébé décide qu'il n'aime pas un aliment nouveau, n'insistez pas et laissez-le l'oublier durant plusieurs jours. Offrez-lui en de nouveau une petite quantité lorsqu'il est affamé. Ne lui offrez jamais plus d'un nouvel aliment par repas, Ne le réprimandez jamais et ne le forcez jamais à manger un aliment qu'il rejette systématiquement, dit la publication du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social **La mère canadienne et son enfant.**

LA MAISON DU HOMARD VIVANT
Gidney's
THE HOME OF LIVE LOBSTER



Spécialité de fruits de mer

SPECIAL 7e ANNIVERSAIRE

Homards vivants à partir de $1.07 lb

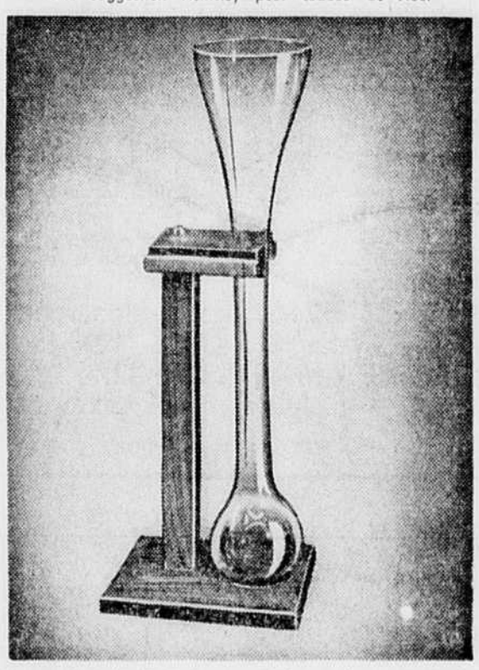
Crevettes	Soles de Douvre
Scampi	Chair de crabe
Huîtres	Chair de homard
Houles	Saumon fumé
Escargots	Caviar

2 magasins pour vous servir

2355, CHEMIN BOIS-FRANC, St-Laurent - Tél. 336-3163 - 336-3164
(à l'ouest du boul. Laurentien)

1455 DEVONSHIRE, Centre d'Achats Victoria — Tél. 672-1231
St-Lambert

Une suggestion Hemsley pour cadeau de Noël



Il connaîtra des fêtes joyeuses ainsi que des jours et des jours de bonne humeur en buvant avec contentement sa bière préférée et nombre d'autres rasades de ce gobelet long d'une demi-verge selon la tradition royale.

Chez Hemsley $5.95

HEMSLEY'S

Les plus anciens diamantaires de Montréal

664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, St-Jacques

CADEAUX DE TOUS LES COINS DU GLOBE



Pour natives du Poisson, les pyjamas qui dénudent la taille et se portent à la maison, à la plage et même pour dormir ... Le combiné est en dentelle de coton blanc et le tricot en mailles de nylon corail.

Féminité sous les étoiles

par Madeleine BERTHAULT

Femmes-Etoiles ! Femmes mystérieuses ! Molyclaire vous habille des splendeurs de la nuit. Ses créations reléguent aux oubliettes tous les dessous que l'on osait à peine nommer, ainsi que les vêtements de nuit ordinaires.

Dans l'ambiance futuriste du Planétorium Dow, parmi des projections de planètes et d'étoiles se jouant des faisceaux lumineux, au son d'une musique électronique, cette maison montréalaise, lançait hier, un message quasi-cosmique sur la multi-lingerie.

Toute une pléiade de nouveaux tissus participe à la libération de la lingerie féminine. Le nylon, l'acétate, le surah d'acétate, le coton léger, la dentelle fine entrent dans la réalisation des combinaisons, des tenues d'hôtesse, des pyjamas de jour et de soir. Les soutiens-gorge, les mini-culottes, les petits jupons ont aussi pris l'orbite, dégageant les gestes et rendant à la femme son aisance naturelle.

Les lignes épousent le corps et font ressortir la véritable personnalité de chaque femme. La transparence joue un rôle important dans la lingerie Molyclaire : mystère et beauté, souplesse et intimité.

Le groupe le plus remarqué fut celui du "Zodiaque". Chaque modèle personnifiait les caractéristiques d'un signe zodiacal. Ainsi les vêtements se rapprochent de plus en plus près de la nature : tempérament et caractère fondamental de chacune. Les mannequins aux coiffures cosmiques créées par Mitchell du Cartier remettaient en question l'assimilation de la femme au monde astral.

La couleur dans toutes ses grammes faisait partie du lancement dans l'espace et dans le temps.

Voilà, la mode des dessous féminins qui sied à toute jeune fille et à toute femme d'esprit avant-gardiste et futuriste !



Un bikini et un saut-de-lit en double tricot d'acétate imprimé pour les natives du Verseau, persuasives et magnétiques. Création de la maison Molyclaire de la collection du "Zodiaque".



A L'OCCASION DES FETES
offrez à l'être aimé ce qu'il y a de plus beau

Nous aurons les plus belles fourrures canadiennes : VISON — CASTOR — CHAT SAUVAGE RENARD — LOUP MARIN, ETC.

Pour MANTEAUX et CHAPEAUX
(hommes et femmes) et cela
A DES PRIX TRES BAS

Nous avons encore des poupées de fourrure qui furent très en demande à TERRE DES HOMMES



LA BOUTIQUE DE
FOURRURE PHILIPPE
1449, rue ST-ALEXANDRE, nord de Ste-Catherine
suite 515, Montréal — 288-1302

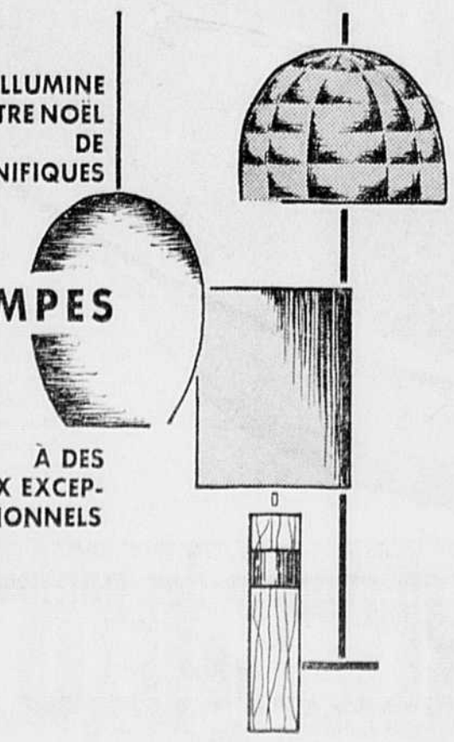
Brodeur INC.
274-6567 277-4111
HUILE BLANCHE No 1
POUR PETITE FOURNAISE
150 GALLONS ET PLUS 17¢ gal.



HUILE LEGERE
POUR BRULEUR DE SOUS-SOL
Livraison automatique ou sur appel.
APPEL SERVICE $5.00
NETTOYAGE $9.00 100 gal. minimum 15.5¢ gal.
Livraison automatique et l'entretien du brûleur. Nettoyage gratuit. 16.8¢ gal.
PAS D'ERREUR
AVEC BRODEUR
IL Y A PLUS DE CHALEUR

BONDI
POUR CEUX QUI PENSENT JEUNE

ILLUMINE VOTRE NOËL DE MAGNIFIQUES



LAMPES
À DES PRIX EXCEPTIONNELS

BONDI INC.
MEUBLES SCANDINAVES/CONTEMPORAINS
9240 BOUL. ST-LAURENT TÉL. 381-7619
(FERMÉ LE MERCREDI)

en guise de cadeau

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.



Animaux en bois sculpté

Une organisation sans but lucratif

la centrale d'artisanat du Québec
À MONTRÉAL:
- 1450 rue St-Denis
- Hôtel Reine Elizabeth
- 403 est, rue Ste-Catherine
- 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 9.00 p.m. lundi au vendredi — Samedi jusqu'à 5.00 p.m.

Visitez ces EXPOSITIONS ARTISANALES et rencontrez les artisans
Du 5 au 14 décembre
ROBERT CHAMPAGNE, céramiste
JEAN-GUY MONETTE, émailleur
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC
1450 RUE ST-DENIS

Contre la maladie : l'immunisation

La gamma-globuline fournit une immunité temporaire contre la rougeole et l'hépatite infectieuse, dit la publication du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social intitulé **Protection par l'immunisation.**

La gamma-globuline peut aussi protéger dans une certaine mesure contre la rubéole si on l'administre peu après le contact avec la maladie. Si vous voulez savoir quand il convient de se procurer cette immunisation, communiquez avec votre médecin ou votre service local de santé. Vous devriez immédiatement consulter un médecin:

— quand , durant les trois premiers mois de sa grossesse, une femme est exposée à la rubéole;

— quand un enfant débile ou souffrant d'une maladie chronique ou des enfants jusqu'à l'âge de deux ans sont exposés à la rougeole;

— quand un membre de la famille est exposé à l'hépatite infectieuse ou à la jaunisse.

Changement de profession

M. Dupont arrive à Paris, où il vient rendre visite à son fils, qui poursuit ses études à la Sorbonne. Il sonne chez la propriétaire du logement :

—"Mon fils est-il ici? Il étudie à la Sorbonne."

—"Oh, la la, votre fils est étudiant? Et moi qui croyais qu'il était veilleur de nuit!"

MAIGRIR
SENTEZ-VOUS BIEN PARAISSEZ BIEN
Grâce au plan d'amaigrissement Slendor tout en dégustant trois bons repas par jour. Provision pour 3 semaines $2.50, pour 9 semaines $6.00.
Disponible dans toutes les pharmacies.

VENTE DE MARCHANDISES D'"EXPO 68"
DES BOUTIQUES LATINO-AMERICAINES
EPARGNEZ JUSQU'A 75% SUR CADEAUX ET ARTISANAT

FLEURS DE PAPIER DU MEXIQUE	PERLES MANACOR - MALLORCA
SPECIAL 25c à $1.95	$2.00 à $15.00
BIJOUX ESPAGNOLS "TOLEDO" EN OR	SACS DE SUEDE
$1.50 à $6.95	Spécial $5.00
BIJOUX MEXICAINS EN ARGENT	CRAVATES EN SUEDE
$1.50 à $7.95	Spécial $1.99
PARFUMS ET COLOGNES pour hommes et femmes.	DISQUES LATINO-AMERICAINS
Rég. $4.95 à $14.95	Spécial 49c
SPECIAL 99c à $4.95	BOUTONS DE MANCHETTES
	Rég. 2.99 — Spécial 99c
	CHOPE DE BIERE
	Rég. $3.00 — Spécial 49c

Aussi : COLLIERS, BIBELOTS, PANIERS D'OSIERS, DECORATIONS ESPAGNOLE & MEXICAINE, etc ...

5906 St-Hubert, près Rosemont
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H. 738-1872

LA CALVITIE
n'est pas irrémédiable



LA REPOUSSE DES CHEVEUX N'EST PLUS UN MYTHE

LA POUSSE DU CHEVEU PEUT ETRE STIMULEE

"Diverses formes de courants électriques sont employés pour stimuler la pousse des cheveux, dont la meilleure est le courant à haute fréquence et le rayon ultra-violet". (Dr Levin, p. 58).

LE TRAITEMENT OPPORTUN SIGNIFIE TOUTE LA DIFFERENCE

"Neuf sur dix de ceux qui cherchent un traitement pour la calvitie, pourrait-on dire, souffrent de ce qu'ils appellent les pellicules". Dr Levin, p. 87).

"Il faut faire attention aux pellicules dès leur apparition, car rien n'assure qu'elles n'iront pas en augmentant... Les cas opiniâtres requièrent plus que des applications d'eau et de savon". (Dr Goodman, p. 41).

LA VALEUR DES TRAITEMENTS

"Voici ce que peuvent accomplir les traitements : Arrêt de la perte des cheveux et des démangeaisons ultérieures, disparition des pellicules et une plus belle chevelure. Certains remèdes activent la pousse des cheveux". (Dr Levin, p. 147).

LA REMISE AU LENDEMAIN NE CONSERVERA PAS CE QUE VOUS AVEZ AUJOURD'HUI.

INSTITUT CAPILLAIRE DU QUÉBEC
TRAITEMENTS À DOMICILE SUR DEMANDE
1255 University, suite 215, tél. 866-8561
Lun. à ven. 11 a.m. à 7.30 p.m. — Sam. 10 a.m. à 2.30 p.m.

Beaucoup plus de charme avec les bottes "JOLIE CAVALIERE" exclusives à Cemi



A

Botte unie
toutes les pointures
toutes les couleurs
$34.95

B

Botte au genou
cuir ultra résistant attachée avec boucles métal antique au côté
Brun noir
$49.95

Cemi Shoe Corp.

6683 rue ST-HUBERT — 279-1990 —— 1173 ouest rue STE-CATHERINE — 845-3036

Le comité de la constitution entendra des experts sur ses trois priorités

QUEBEC — Les membres du comité parlementaire de la constitution se sont entendus hier sur le choix d'une série d'experts qui viendront témoigner devant lui afin de le renseigner sur les trois sujets qui constituent présentement ses priorités d'études : la constitution interne du Québec, les mécanismes d'amendement à cette constitution et l'élaboration d'une charte québécoise des droits de l'homme.

Le sujet le plus urgent est évidemment celui des mécanismes de protection de la

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

constitution interne du Québec qu'il faut adopter maintenant que le Conseil législatif, protecteur de cette constitution et des droits des minorités doit incessamment disparaître.

Le premier témoin invité au comité sera M. Jean-Charles Bonenfant, directeur de la bibliothèque du Parlement provincial, professeur à l'Université Laval et auteur de plusieurs ouvrages sur le système parlementaire québécois.

M. Bonenfant donnera une vue d'ensemble aux membres du comité des trois questions prioritaires à l'étude et sera appelé à expliquer les mesures qui ont été adoptées en d'autres pays relativement aux procédures d'amendement des constitutions.

D'autres experts, en cours des séances ultérieures, viendront parler de sujets plus particuliers.

Ainsi, M. Jean Beetz, doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, viendra traiter des questions de réformes parlementaires, de modifications à la constitution interne du Québec et du contenu que pourrait avoir cette constitution.

M. Beetz est aussi conseiller spécial du premier ministre Pierre Elliott Trudeau en matière constitutionnelle, particulièrement dans le domaine du partage des pouvoirs. Le comité, en l'invitant à parler de questions purement techniques, n'a pas jugé qu'il y aurait alors situation de conflit.

Deux autres experts viendront aussi devant le comité. Il s'agit de M. Frank Scott, doyen de la faculté de droit de l'Université McGill qui traitera de la constitution interne du Québec et de ses mécanismes de modification.

Mais comme M. Scott, à la commission de revision du Code civil, a beaucoup travaillé à l'élaboration d'une charte québécoise des droits de l'homme, il sera aussi invité à parler de l'opportunité d'inclure une telle charte dans la constitution interne du Québec.

M. Jacques-Yvan Morin, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal, traitera lui aussi de la charte des droits de l'homme, de même que son confrère de la même faculté, le professeur René Hurtubise, qui a déjà préparé un travail pour le comité parlementaire de la constitution.

Les autres noms suggérés sont M. André Desgagné, de l'Université Laval, M. Paul Pinchaud, professeur de sciences politiques à l'Université Laval, M. Louis Sabourin, doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Le comité parlementaire de la constitution a ajourné ses travaux, hier sans fixer de date précise pour sa prochaine réunion. Le comité directeur de l'organisme, après être entré en contact avec le premier invité, M. Jean-Charles Bonenfant, annoncera la date de la prochaine réunion qui aura probablement un caractère public.

Prévention de la délinquance à Paris et au Québec

par Bernard MORRIER

Un jeune étudiant français en sociologie s'est dit tout particulièrement frappé, hier, par la collaboration qu'apporte le secteur privé à la prévention de la délinquance juvénile au Québec.

M. Philippe Meyer, qui est membre de l'Association de prévention de délinquance juvénile à Paris et qui termine un stage de deux mois au Québec sous les auspices de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, était le conférencier invité d'un club social de la métropole.

Il s'est dit tout étonné de ce type de collaboration trouvé ici; d'autant plus qu'il n'existe pas en France, la responsabilité appartenant entièrement à certains ministères.

M. Meyer a surtout fait porter son enquête au Québec dans trois champs déterminés: les centres de réadaptation, le travail fait par les animateurs sociaux dans les quartiers défavorisés et le travail effectué auprès de la jeunesse par les policiers-éducateurs montréalais.

Le conférencier a dit, en outre, avoir trouvé ici plusieurs idées nouvelles qu'il s'empressera de suggérer à son retour en France.

Par la même occasion, il a révélé que la même expérience se renouvellera l'an prochain, cette fois au profit du Québec, alors que des stagiaires québécois de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse iront à leur tour en France pour un séjour de deux mois.

M. Meyer a, par ailleurs, longuement élaboré sur le rôle que joue l'Association de prévention de délinquance juvénile à Paris, particulièrement auprès des bandes de jeunes qui, aux prises avec certains problèmes psychologiques et sociaux, sont les candidats tout désignés à la délinquance si on ne s'occupe pas d'eux.

L'Association, qui comprend quatre équipes, fait spécialement porter son action dans les domaines des loisirs urbains et estivaux et sur l'intégration de ces jeunes, la plupart sans emploi, au monde du travail.

Une équipe prend en moyenne six mois pour être acceptée de 10 individus, mais une fois ceux-ci gagnés, de préciser M. Meyer, quelque 250 jeunes sont touchés en moins de trois semaines, ce qui fait que le travail porte fruit car l'action devient plus étendue et beaucoup plus efficace.

Grâce à ces équipes, les répercussions se font ressentir dans le quartier et déjà on peut noter une nouvelle attitude des jeunes vis-à-vis le travail, l'adulte et la société.

JOUISSEZ
de la sonorité à son meilleur



Le magnétophone stéréophonique Uher Royal de luxe fonctionne à l'horizontale comme à la verticale. Quatre vitesses au ruban: 7½, 3¾, 1⅞ et 15/16 ips avec gamme de fréquences de 20 à 20,000 cycles par seconde. L'élément interchangeable de tête permet l'enregistrement et la reproduction stéréophonique sur 4 ou 2 pistes ou sur canal unique. Il peut utiliser les rubans les plus minces sans patiner et permet la création d'effets sonores en réverbération si désiré. Le Uher Royal de luxe peut également créer des effets acoustiques d'orchestres allant jusqu'à six enregistrements sur un seul ruban.

UHER



Magnétophone UHER 7300D stéréophonique monoral avec système de pré-amplification distincte pour chaque piste permet la reproduction comme l'enregistrement. Autres caractéristiques spéciales: contrôle séparé du niveau d'enregistrement et volumètre pour chaque canal, sélecteur de mode et contrôle avance rapide/rembobinage.

UHER



Le UHER 4000 Report L est le magnétophone portatif le plus en demande. Il est considéré le meilleur par les scientifiques et les reporters professionnels. Il utilise toute source électrique.

UHER

le nec plus ultra:

garantie et service assuré au Canada par ROBERT BOSCH (CANADA) LTD.

Aso Intercom Inc.
3737 est,
boul. Métropolitain,
suite 401 — 376-2410

Lambert, Lepage, Labbé Inc.
296 ouest, St-Paul
842-6691

Radio Lorenz
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

Payette Radio Ltée
730 ouest, rue St-Jacques
866-6681

Radiola
1401, rue Peel
(coin Sainte-Catherine)
288-4167

H. R. Savard Radio Limitée
388 ouest, Craig
849-2395

n'attendez pas d'être à destination

pour connaître le confort d'un grand hôtel! pour manger à une vraie table! pour dormir dans un vrai lit!







rendez-vous dans les
maritimes
en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

3 trains quotidiens
Le **Chaleur** pour Gaspé et Moncton: via Lévis, Rivière-du-Loup et Matapédia
L'Océan pour Halifax et Sydney: via Edmundston, Moncton et Truro
Le **Scotian** pour Halifax: via Lévis, Rivière-du-Loup, Campbellton et Moncton

Billet simple, les jours de tarif Rouge, de Montréal à:

	voiture-coach	voiture-lits (chambrette)
GASPÉ	$13.00	$25.00
MONCTON	$13.00	$25.00
HALIFAX	$15.50	$28.50

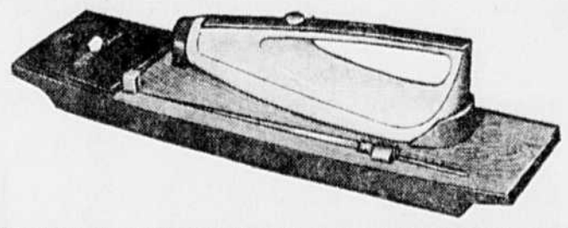
Renseignez-vous sur les avantages qu'offre le CN:
• escompte de 10% accordé *aux familles*
• réduction de 25% accordée *aux adolescents* les jours Rouges et Blancs.

BON PRIX • BON REPAS • BON REPOS

CN

Woolco

OFFREZ DAVANTAGE
OFFREZ PHILIPS

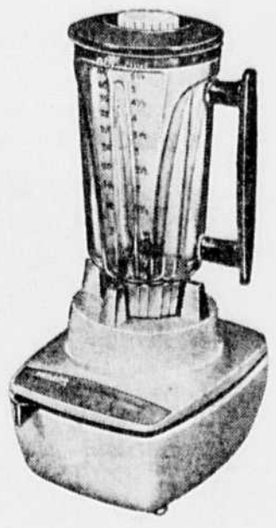


COUTEAU ELECTRIQUE A LAME REVERSIBLE
Modèle perfectionné... lame à position verticale ou horizontale, facilite le découpage dans les deux sens. Dispositif de sûreté empêchant les accidents. Cordon détachable. Présenté dans un étui en cuir. Garantie de 5 ans.

chacun 29.95

MELANGEUR DE LUXE
7 vitesses pour obtenir différentes textures selon votre recette. Contenant de 44 oz avec couvercle deux-pièces et mesure amovible de 2 oz. Garantie de 5 ans.

Chromé 69.95
Blanc 59.95

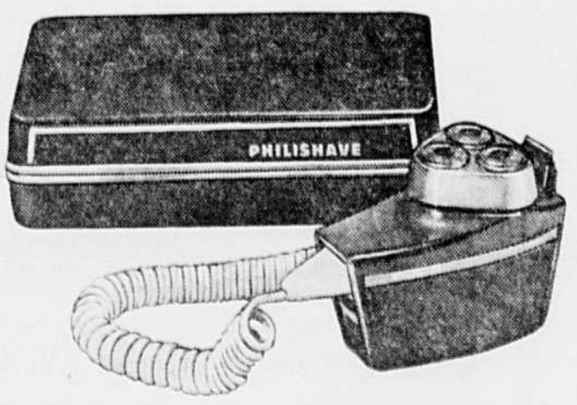




Rasoir "Beauty Sachet" pour dames

Chacun $24.95

C'est plus qu'un simple rasoir. Tige élancée comprenant 11 accessoires. La tête du rasoir est spécialement conçue pour le confort : un côté pour les jambes, l'autre côté pour les aisselles. Six accessoires pour le manucure et les traitements de vos pieds; plus 4 pour le massage. Présenté dans une jolie trousse de voyage.



Rasoir à triple tête pour hommes

chacun $29.95

Le rasoir sur lequel tout homme peut compter pour un rasage parfait. La tête du rasoir est flexible pour assurer un rasage de plus près et plus confortable. Mouvement rotatif avec tailleur rétractable. Corde flexible, se roule facilement. Taille aussi les cheveux dans le cou. Se nettoie très facilement.

Les représentantes de Philips seront aux magasins Woolco de Laval et Brossard pour vous démontrer les nombreux usages de ces appareils de qualité, tous les jours, du jeudi 5 déc. au mardi 24 déc. inclusivement de 1.30 P.M. à 9.30 P.M.

CENTRE LAVAL
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 h P.M.
CHARGEX
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 h P.M.
BROSSARD
PLACE PORTOBELLO

Les Etats-Unis imposent un contingentement des vols dans cinq aéroports internationaux

WASHINGTON (UPI et PA) — Dans l'espoir d'éliminer la congestion croissante des aéroports américains, le gouvernement des Etats-Unis a pour la première fois établi un contingentement des vols dans cinq grands aéroports du pays, à savoir : Kennedy, La Guardia et Newark à New York, l'aéroport national de Washington et O'Hare à Chicago.

Ces nouveaux règlements, annoncés en septembre dernier, et promulgués lundi, prendront effet le dimanche 27 avril prochain. Ils limitent le nombre des envolées et des atterrissages permis entre 6 heures du matin et minuit. Kennedy, qui enregistrait jusqu'à 100 vols par heure n'aura plus droit qu'à 80 vols (dont 70 pour les vols réguliers, et les vols dits "supplémentaires" qui incluent les vols nolisés). Les "taxis aériens" et l'"aviation générale" auront droit à 5 vols par heure, sauf pendant les heures de pointe, où tout sera réservé aux vols réguliers et supplémentaires.

La Guardia, qui enregistre lui aussi 100 vols dans les heures de pointe, en moyenne, a été ramené à 60 vols, dont 48 pour les lignes aériennes, 6 pour les taxis aériens, et six pour les autres opérations.

Newark, qui enregistre 86 vols dans les heures de pointe a lui aussi reçu une autorisation de 60 vols par heure — dont 40 vont aux lignes aériennes, 10 aux taxis aériens, et 10 aux autres opérations. O'Hare, qui est l'aéroport le plus actif du monde, avec 140 atterrissages et envolées par heure (aux heures de pointe) aura droit à 135 vols, dont 115 pour les lignes aériennes, 10 pour les taxis aériens, et 10 pour les autres avions.

Quant au Washington National, il a reçu une autorisation de 60 vols par heure au maximum, qui correspond à ses activités actuelles. Là-dessus, 40 ont été réservés aux lignes aériennes, 8 aux taxis aériens, et 12 aux autres catégories de vol.

La "Federal Aviation Administration (FAA) a déclaré, en annonçant ces nouveaux règlements, qu'ils étaient destinés à réduire la congestion en période de mauvais temps, et que des allocations supplémentaires seraient accordées en cas de beau temps. Ce qui est interprété comme une sorte de compensation envers les "compagnies privées" — dont les vols sont en fait le plus touchés par les nouveaux règlements.

On note en effet qu'ils affectent en premier lieu des navettes aériennes le long de la côte Atlantique gérés par Eastern Air Lines qui jusqu'ici garantit des sièges sans location à l'avance tous les jours entre Washington, New York et Boston.

Mais ils affectent encore plus les "opérateurs locaux" dont les vols rentrent dans la catégorie de l'"aviation générale".

Aussi l'Association des propriétaires et pilotes d'avions (Aircraft Owners and Pilots Association) — qui déclare 149,000 membres, soit tous utilisateurs d'avions privés — a-t-elle réagi amèrement à la décision de la FAA.

A Dorval, aucun problème de congestion, pour le moment...

par André LUCHAIRE

A Dorval on ne paraissait guère surpris — ni ennuyé, hier, par l'annonce des restrictions imposées aux Etats-Unis sur le trafic des principaux aéroports internationaux même si elles amèneront quelques perturbations au service aérien des deux principaux aéroports canadiens, Montréal et Toronto.

Et l'on niait catégoriquement qu'il y ait aucun problème de congestion dans les voies aériennes canadiennes — pas même en vue avant plusieurs années. Même l'entrée en service des avions à grande capacité ou à vitesse supersonique ne pose que des problèmes de services au sol.

En ce qui concerne l'incidence des mesures prises aux Etats-Unis, un fonctionnaire de l'aéroport a déclaré simplement que Dorval, sans modifier les cédules d'envolées, allait être obligé de retenir les avions à terre jusqu'au moment où les aéroports américains concernés auront communiqué les heures possibles d'atterrissage.

Effectivement, les autorités américaines, lorsqu'elles ont élaboré leur plan de restrictions, ont demandé à celles des aéroports canadiens leur participation dans l'application des mesures envisagées.

"Cela veut dire que nous devrons envoyer nos plans d'envol plus tôt que de coutume, afin qu'elles puissent nous communiquer à quel moment tel ou tel avion cédulé pourra atterrir aux Etats-Unis."

Quoi qu'il en soit, il n'y a pour le moment, aucun problème de congestion à Dorval, ajoute-t-on à la direction régionale du trafic aérien. L'accroissement du trafic à Dorval est normal ces dernières années, avec un taux de 15 à 17 pour cent par an. Si l'année dernière l'on avait enregistré une hausse de 30 pour cent environ sur l'année précédente, ce fut exclusivement dû à l'Exposition universelle ?

"Les résultats acquis à date suggèrent que cette année-ci on enregistrera plutôt une diminution légère sur 1967 — ce qui maintiendra le taux annuel de 15 pour cent — "parce qu'on avait fait deux années en une".

"En tout cas, ça prendra plusieurs années avant qu'on soit dans l'obligation d'imiter les Américains", a conclu le fonctionnaire du Ministère fédéral des Transports à Dorval.

Les ateliers : 17 députés refusent la rencontre

OTTAWA, — Dix-sept députés, membres du comité ad hoc du caucus libéral fédéral du Québec sur les transports aériens, ont refusé l'invitation du président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui sollicitait leur présence à une réunion ayant pour but de "créer un front commun destiné à sauvegarder l'intégrité de la base d'Air Canada à Dorval."

Cette rencontre, si M. Laberge ne la contremande pas, doit avoir lieu demain, à Montréal.

Dans un communiqué remis à la presse parlementaire, le président du comtité, M. J.-A. Mongrain, souligne que les députés libéraux du Québec "se sont occupés et s'occupent encore de cette question avec diligence, même s'ils le font avec discrétion."

M. Mongrain ajoute que ces députés sont en possession d'informations qui échappent à M. Laberge et "savent que l'intégrité de la base d'Air Canada est d'ores et déjà assurée et qu'en plus, d'importants investissements fédéraux y seront affectés d'ici peu."

Enonçant la raison du refus, les députés libéraux, par l'intermédiaire de M. Mongrain, déclarent soupçonner M. Laberge, "cabaleur socialiste du NPD, en même temps que président d'une centrale syndicale, de vouloir, une fois de plus, se créer du capital politique en jouant le rôle de la 'mouche du coche'".

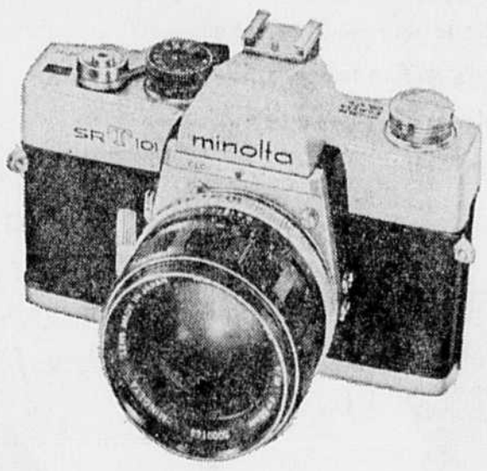
L'esprit des Fêtes se reflète dans un Minolta



Minolta

SRT-101

(équipé de "CLC")



Ce Noël, offres un Minolta l'appareil qui donne de meilleures photos à l'amateur . . . et même au professionnel. Dans le grand choix des Minolta, vous trouverez exactement l'appareil qui conviendra à votre budget et aux capacités de celui à qui vous voulez faire plaisir. Une grande gamme d'objectifs et d'accessoires Minolta permet d'étendre encore le champ des possibilités techniques de tous ces appareils de qualité et résoudra vos problèmes de cadeaux pour les années à venir. Ce Noël, gâtez donc quelqu'un . . . offrez un Minolta!

Appareils Minolta, qualité totale

EUROPEAN CAMERA SERVICE LTÉE

1108 OUEST, BOUL. DE MAISONNEUVE 844-1766

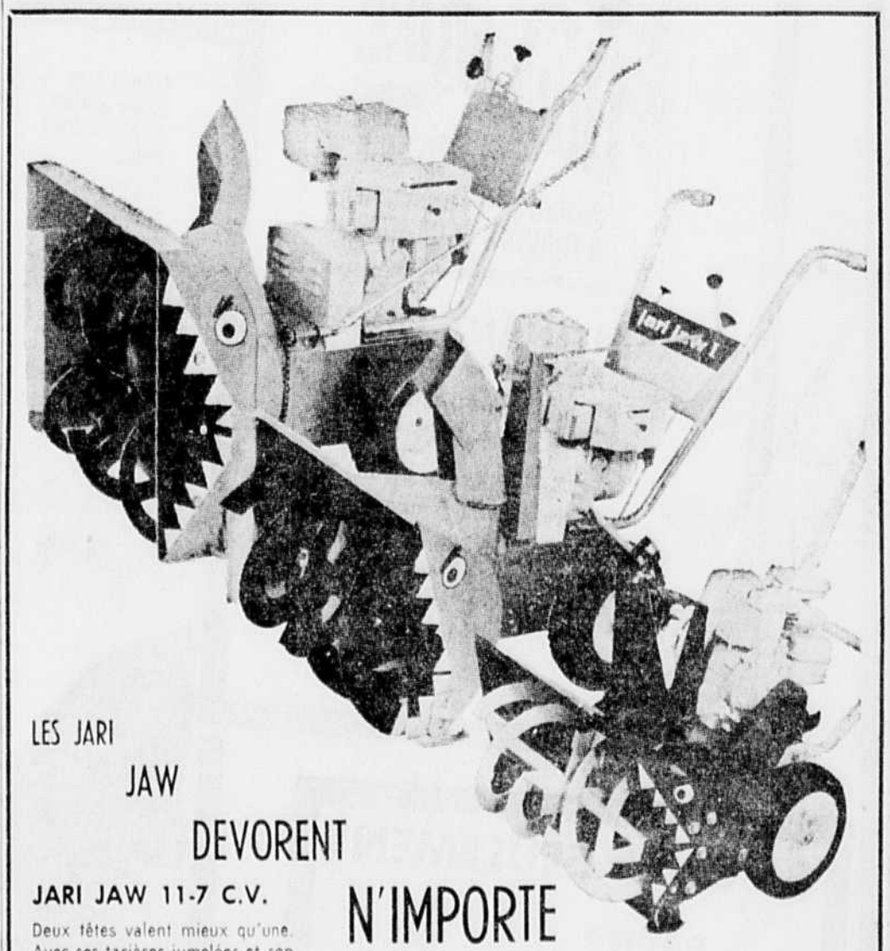
Station de métro Peel

Martell... c'est le cognac du Français



124-D Martell XXX 12 oz
124-E Martell XXX 25 oz
124-F Martell Médaillon Fine Champagne 25 oz

le cognac le plus demandé en France et dans le monde.



LES JARI JAW DEVORENT N'IMPORTE QUELLE NEIGE

JARI JAW 11-7 C.V.

Deux têtes valent mieux qu'une. Avec ses tarières jumelées et son éventail à haute vitesse de 12", le chasse-neige Jari Jaw 11 ouvre une tranchée large de 26" et projette la neige à 40 pieds. Trois vitesses avant... une arrière... puissant moteur Tecumseh le 7 C.V.... transmission, différentiel et positraction à mouvement automoteur. — Au printemps, le chasse-neige Jari Jaw 11 se transforme en tondeuse rotative de 36" à lames jumelées.

JARI JAW 1-5 C.V.

Un autre tigre issu du Jari Jaw 11. En une minute, il ouvre une tranchée longue de 132'... large de 24"... profonde de 16". Le moteur hivérisé de 5 C.V. à démarrage instantané donne toute la fougue aux deux éléments motorisés : la tarière de 14" de diamètre qui dévore la neige à 100 RPM ; l'éventail à haute vitesse qui tourne à 1300 RPM et projette la neige de 3 à 30 pieds dans un rayon de 240°. Embrayage simple : "poussez-tirez".

JARI SNOW CHEW 4 C.V.

La Jari Snow Chew happe sur 20" de large et engouffre les bancs de neige par sa tarière de 10" de diamètre qui tournoie 775 fois à la minute. L'éjecteur se règle à 60° sur la verticale et peut faire 240° sur l'horizontale. Vous pouvez projeter la neige à deux pieds à peine de vous ou jusqu'à 30'. Le moteur de tout repos Briggs & Stratton va jusqu'à 2.5 milles à l'heure, actionne indépendamment la tarière.

JARI

A PARTIR DE $279.95

Distributeur: Agri-tech INC. 2025 Ch. Chambly, Jacques-Cartier 674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS :

jari
ALIX AUTO INC.
6807, de Lorimier
376-9191

jari
ROGER GOULET INC.
548 boul. Manseau
Joliette — 753-7504

jari
Jean Guglia & Fils
Vente & service
10,318 de La Roche
387-0871

jari
J. LABONTE & FILS Inc.
250 Chemin Chambly
Longueuil — 677-9139

jari
Réal Moto Inc.
1240, rue Provost
Lachine — 634-4161

jari
Quincaillerie Goyer
Ltée
1533, boul. Labelle
Chomedey
Ville de Laval — 681-3328

jari
Paquette & Guy
Limitée
367, boul. des Laurentides
Pont-Viau — Ville de Laval
669-7151

jari
Savard Machine Shop
Inc.
Vente & service
980 rue Roy
St-Laurent — 747-4719

VENTE DE TAPIS

ROULEAUX de BROADLOOM

à solder à rabais de 40% à 70%

Dupont 501 nylon — tout laine — Acrilan

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
• CHARGEX •

Grandeur		Prix régulier	Prix vente
12' x 9'	Brun, acrilan, ciselé épais	$120	$39
12' x 10'	Vert tropic, velours, tel quel	147	65
12' x 15'	Or, 501, tweed	220	90
12' x 8'4"	Cuivre, 501, très épais	132	54
12' x 11'6"	Rouge, 501, nylon	160	76
11'3" x 17'3"	Rouge, 501, nylon	230	130
11'8" x 18'9"	Rouge, 501, nylon	250	125
11'8" x 9'4"	Rouge, 501, nylon	125	62
12' x 13'10"	Bleu foncé, 501, nylon	220	93
12' x 18"	Brun acrilan ciselé épais	240	75
11'10" x 14'7"	Rouge, 501, tweed	200	90
12' x 19'3"	Avocado et rouge nylon	260	79
12' x 13'2"	Bleu foncé, 501, très épais	216	90
12' x 14'10"	Rouge clair, 501, nylon	200	90
12' x 22'6"	Or, 501, nylon	300	135
11'8" x 8'6"	Or foncé, 501, nylon	120	59
12' x 15'	Brun acrilan ciselé épais	200	62
12' x 17'	Rouille, 501, très épais	220	115
12' x 8'5"	Rouille, 501, très épais	110	58
12' x 15'10"	Olive bronze, nylon commercial	220	105
12' x 7'	Rouge, 501, nylon	90	33
11'9" x 14'6"	Bronze, 501, nylon	200	93
12' x 9'5"	Bleu vert, acrilan, épais	139	39
12' x 12'6"	Orange, nylon, tweed commercial	190	79
12' x 15'3"	Or, 501, nylon tweed	200	91
12' x 14'	Or et brun, nylon épais	190	95
12' x 18'9"	Avocado, acrilan ciselé tel quel	250	99
12' x 12'6"	Caramel, 501, tweed	166	63
12' x 13'3"	Vert clair, 501, nylon	176	69
12' x 8'9"	Or foncé, shaggy épais	120	56
12' x 12'4"	Turquoise foncé, shaggy épais	164	79
11'6" x 17'3"	Or shaggy, nylon épais	299	138
12' x 12'	Café, 501, nylon	160	79
12' x 13'10"	Bleu foncé, 501, épais	183	89
11'10" x 11'2"	Or beige, 501, nylon	150	74
12' x 16'3"	Rouille, 501, nylon	220	90
12' x 8'	Vert mousse, 501, nylon	110	52
12' x 21'3"	Or, 501, nylon	280	120
12' x 10'9"	Or, 501, nylon	140	60
12' x 24'6"	Or bronzé, 501, nylon	330	132

Vous pouvez acheter n'importe quelle quantité des tapis mentionnés plus bas

ROULEAUX à SOLDER

Verge carrée		Prix rég. v.c.	Prix de vente v.c.
33	Rouge et avocado nylon commercial	8.99	3.99
36	Café nylon épais avec foam	9.99	3.99
36	Bleu 501 nylon tweed	9.95	4.99
38	Or et vert shaggy épais nylon	8.95	3.95
50	Bleu 501 tweed nylon	9.95	4.99
47	Vert, brun, beige nylon commercial	9.95	3.99
100	Rouge intérieur/extérieur	7.99	4.99
40	Azur intérieur/extérieur	7.99	4.99

TAPIS INTERIEUR – EXTERIEUR
9 et 12 pieds de large
Prix régulier 7.99 v.c.
Prix de vente $5.99 v.c.

DU PONT "501" NYLON
Ciselé épais
Prix régulier 7.99 v.c.
Prix de vente $5.49 verge carrée

ACRILAN VELOURS
TRES EPAIS
Première qualité (½" épais.)
Prix régulier 15.95 v.c.
1ère qualité
Prix de vente $10.49 verge carrée

OUVERT CHAQUE JOUR JUSQU'A 5 H. 30
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HRES
SAMEDI OUVERT JUSQU'A 5 HRES

ANGLO FRENCH CARPET CIE LTÉE

Au service de Montréal depuis 30 ans
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Entrepôt et salle d'échantillons
8280, boul. St-Laurent (coin Guizot)
382-2201
1477 rue MANSFIELD
288-4113

Une pluie de manifestations d'ici la fin de décembre

par Florian BERNARD

Les mois de l'été sont habituellement les plus propices aux manifestations de toutes sortes.

Il semble cependant que le mois de décembre sera, cette fois, celui qui aura connu le plus grand nombre de manifestations dans la métropole. Car, au moins six manifestations majeures sont prévues d'ici la fin du mois, sans compter une dizaine de manifestations moins importantes.

L'escouade antiémeutes de la police de Montréal a les yeux tournés vers trois "manifestations majeures" prévues pour les 13, 17 et 18 décembre dans la métropole. Il s'agit, par ordre chronologique, de la manifestation pro-Vallières-Gagnon, au monument des patriotes, de la manifestation des étudiants et ouvriers contre la compagnie Lord et, finalement, du "bingo" annoncé par le Mouvement de libération du taxi.

Ces trois manifestations grouperont des étudiants, des ouvriers et des chauffeurs de taxi.

De ces trois manifestations, celle du MLT semble inspirer le plus de soucis aux policiers. Il s'agira d'une "opération-tortue", débutant vers 7 h. du soir, alors que des centaines d'autos-taxis circuleront à cinq milles à l'heure autour des principaux hôtels de la métropole, paralysant la circulation dans le centre ville. Déjà, depuis quelques jours, les dirigeants "anonymes" du MLT font circuler diverses réclames invitant les ouvriers et les étudiants à monter dans leurs voitures, le 18 décembre, soir de la manifestation.

La manifestation pro-Vallières-Gagnon se déroulera le 13 décembre devant le monument des patriotes. Elle débutera à 5 h. par une cérémonie commémorant la bataille de Saint-Eustache. La plupart des mouvements de gauche et des groupements de revendication ont annoncé qu'ils prendraient part à cette manifestation, notamment le FLP, le PSQ et autres.

Devant l'immeuble de Lord et Cie Ltée

Une autre manifestation qui inspire des soucis, sinon des craintes aux policiers, est celle qui doit se dérouler le 13 décembre devant l'immeuble de Lord et Cie Ltée, dont les ouvriers sont en grève. Cette compagnie a déjà été la cible de représailles violentes de la part d'inconnus. Cette manifestation est organisée par les étudiants des CEGEP. Ces derniers ont reçu l'appui de nombreux mouvements, dont celui de libération du taxi.

Outre ces trois manifestations majeures, il est question de diverses autres manifestations durant décembre, notamment par le MIS, le FLP, et le PSQ.

La veille de Noël sera marquée par une perturbation qui ne sied pas tellement à cette époque-ci de l'année.



Distillée au Canada pour la Sté Pierre Smirnoff Fils

Foule aux funérailles de M. Gaétan Paris

Quelque 225 personnes ont assisté hier matin, malgré la tempête de neige, aux funérailles de M. Gaétan Paris, célébrées à l'église Saint-Sylvain de Saint-Vincent-de-Paul, la paroisse du défunt.

Le 28 juin dernier, M. Paris avait reçu le coeur de M. Yvon Bastien à l'Institut de cardiologie de Montréal. M. Paris était la deuxième personne de la région de Montréal à subir la délicate intervention.

Le Dr Pierre Grondin, qui a effectué la greffe, a assisté aux funérailles.

Au prône, le directeur de l'Institut de cardiologie, le Dr Paul David, a prononcé l'oraison funèbre.

"Je crois à la vie éternelle pour ceux qui ont servi Dieu en servant l'humanité, a dit le médecin. Gaétan a servi Dieu en se soumettant à l'opération, et il a servi l'humanité entière."

Le Dr David a ajouté : "La médecine ne fait aucun miracle. Elle essaie de prolonger la vie. Nous avons tous accepté le défi". Même s'il est pénible d'accepter la défaite, a-t-il poursuivi, nous ressentons une satisfaction intense d'avoir oeuvré. Il a également comparé le rejet du coeur et le rejet de Dieu. "Dieu, a-t-il dit, a besoin de témoins pour vaincre le rejet des hommes".

Le médecin a conclu en disant : "Nous serons jugés sur nos intentions et non sur les résultats"

C'est le curé de la paroisse, M. l'abbé René Turcotte, qui a officié. Les chants ont été interprétés par une chorale masculine sous la direction du maître de chapelle, M. Lefebvre. L'assistance n'a pas participé aux chants.

A l'issue de la cérémonie, Mme Paris est sortie de l'église aux bras de ses deux fils André, 15 ans et Robert, 9 ans, suivie de Christiane, Claudine et Louise, ses filles.

Dans le lourd silence neigeux, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Vincent-de-Paul où a eu lieu l'inhumation.



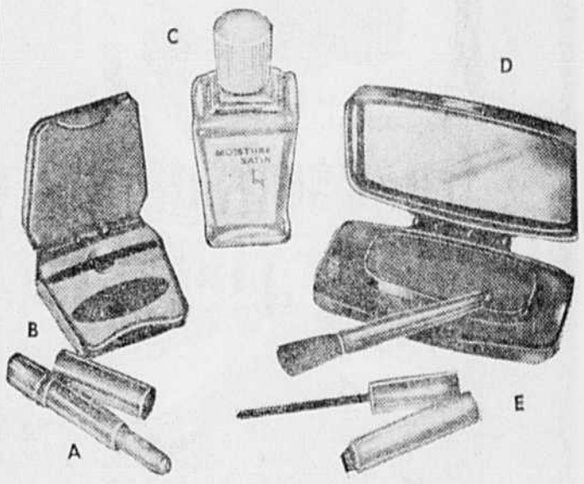
photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Dr Pierre Grondin, qui avait greffé le nouveau coeur de M. Paris, a assisté aux funérailles.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
BON MARCHE
Magasin Centre-ville au niveau du Métro

Hazel Bishop
vous donnera la beauté,
l'éclat et... un poudrier en prime !

En achetant des produits Hazel Bishop pour un montant de $5 vous recevrez en prime un poudrier valant 1.35



Votre teint rayonnera à la lueur des bougies, votre visage aura un éclat naturel et vous serez plus belle que jamais ! Vous aurez un air de fête avec les produits de beauté Hazel Bishop.

A. "Eve Shadow" en bâton pivotant — Pour souligner la couleur de vos yeux. Quatre teintes. 1.25

B. "Brush on Brow" — Trois teintes différentes pour tracer des sourcils gracieux. 2.25

C. "Moisture Satin" — Fond de teint naturel translumineux existant en trois tons principaux. 1.75

D. Poudre "Brush 'n Blush" — La poudre qui vous fait rougir en quatre tons "timides". 2.50

E. "Roll-on Mascara" — Quatre teintes différentes pour colorer vos cils en les recourbant. 1.50

Téléphoner à 842-6261

BON MARCHE — ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 910
CENTRE-VILLE SEULEMENT

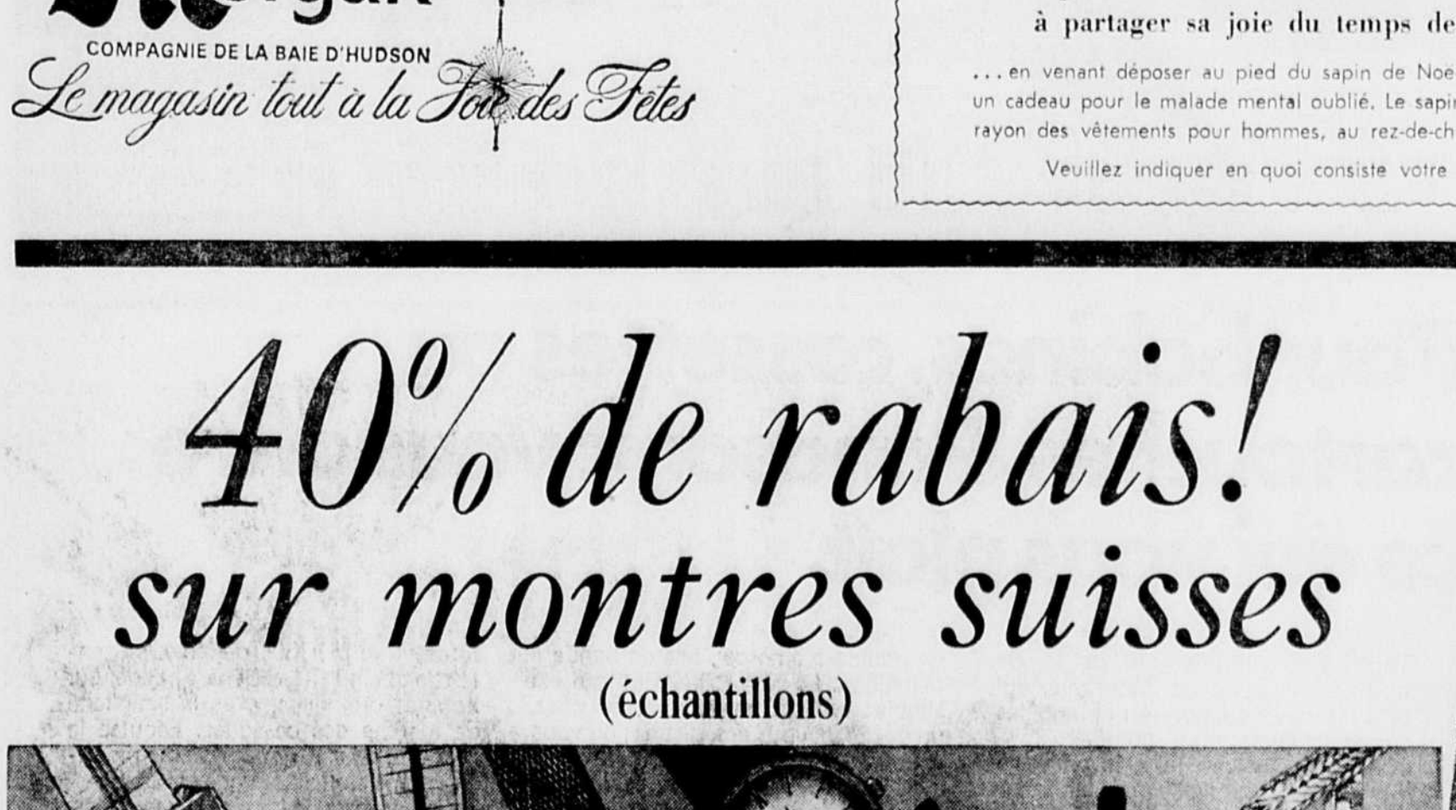
Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

L'Association Canadienne
pour la santé mentale vous invite
à partager sa joie du temps des fêtes

... en venant déposer au pied du sapin de Noël chez Morgan, un cadeau pour le malade mental oublié. Le sapin est monté au rayon des vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée.

Veuillez indiquer en quoi consiste votre cadeau

40% de rabais!
sur montres suisses
(échantillons)





Rabais!
Ils font fi de l'hiver



L'heure des cadeaux chez Morgan. Vous trouverez une collection formidable de montres échantillons, proposées au rabais afin de vous permettre d'offrir les plus beaux cadeaux de Noël, cette année. Le cliché ne représente que quelques modèles. Dans la collection : choix de montres serties de diamants, modèles avec bracelets de fantaisie, modèles sport, montres pour infirmières, montres à bracelet cordonnet pour dames; à remontage ordinaire. Modèles dateurs et automatiques, chronomètres automatiques, etc., pour hommes. Mouvements suisses à 17 ou 25 pierres. Chacune présentée dans un écrin. Hâtez-vous, venez faire votre choix demain.

Ord. $20 à $125
Rabais! $12 à $75

Pas de commandes postales ni téléphoniques
MONTRES, RAYON 107, AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Caban en drap de laine pour hommes
Ord. 37.50 29.99

Robuste, il résiste aux plus durs traitements. De marque canadienne, ce manteau duffle en drap de laine vous tient au chaud tout l'hiver. Modèle à capuchon amovible, poches amples. Choix de tons : bleu, vert ou beige. Tailles 36 à 46. Profitez de cette aubaine.

Anoraks de style moniteur pour hommes
Ord. 24.95 19.99

Anorak chaud et confortable en nylon. Coupe étudiée avec manches montées, deux poches plaquées devant, ouverture fermée d'une glissière et ganses. Doublure de nylon uni. Article léger et isolant. Choix de marine, vert hiver ou whiskey. Tailles 36 à 46.

TELEPHONER A 842-6261
VETEMENTS D'HOMMES — RAYON 29 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Les cinq magasins SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël (sauf le samedi) ● CENTRE-VILLE ET SNOWDON DE : 9 h. 30 à 9 h. p.m. ● DORVAL ROCKLAND ET BOULEVARD DE : 9 h. 30 à 10 h. p.m.

Le discours du ministre lors du congrès de la Fédération québécoise de la Faune

Congrès de l'Association des Pourvoyeurs de Chasse et de Pêche du Québec Inc.

Décidément, nous sommes en pleine période de congrès — et c'est loin d'être fini! Pendant que les gens du sport débateront les sujets qui les préoccupent, l'Association des pourvoyeurs de Chasse et de Pêche du Québec (les "Outfitters") tiendra ses assises générales dans le même Hôtel Bonaventure. En fait, c'est ce matin, à **9 h 45**, que débutait le Congrès annuel (il s'agit du 24e) de ces sympathiques aubergistes de la forêt. Cet après-midi, il y aura de nombreuses causeries et des débats sur les problèmes auxquels font face les Pourvoyeurs — et Dieu sait s'il y en a.

C'est l'ami **Richmond Pelletier,** directeur du Club de Pêche Molson, qui est chargé du Comité des conférences. On m'apprend, à la dernière minute, que **M. Den Austin,** président des **Chroniqueurs de la Vie au Grand Air du Canada** (CVGA) et plus récemment, Conseiller auprès du Conseil Supérieur de la Chasse et de la Pêche, prendra la parole pour expliquer aux congressistes les services que peuvent leur rendre notre association par l'entremise de ses membres.

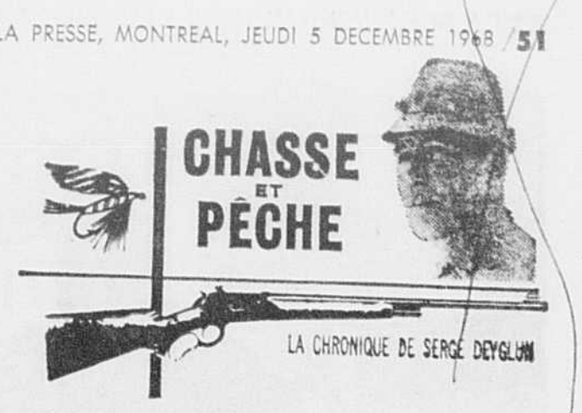
Très bientôt, un bottin des journalistes spécialisés dans ce sport sera publié — complet avec notes biographiques, photos, renseignements précis sur le genre de travail et dans le genre de media — presse écrite, parlée, visuelle — d'information pour lequel le journaliste travaille.

Ceci dans le but d'éliminer **une fois pour toutes** les faux journalistes ou cinéastes, et les pique-assiettes de tout acabit qui se sont fait une spécialité d'aller passer leurs vacances chez les Pourvoyeurs mal renseignés...

Si recevoir un journaliste sérieux et reconnu peut être fort rentable pour un pourvoyeur, le contraire peut s'avérer très coûteux! La nouvelle **carte d'identité,** plus le bottin des chroniqueurs de chasse et de pêche mettra fin au trafic honteux de ces minables individus qui se font passer pour journalistes.

Nous reparlerons du congrès au cours des jours suivants.

A DEMAIN!



Le banquet de clôture du 23e Congrès de la Fédération a eu lieu samedi soir, vers 8 h, dans le Salon Doré de l'Hôtel Sheraton Mont-Royal. Or, pour la première fois — du moins depuis que j'assiste aux discours de Me Gabriel Loubier — le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a utilisé un texte... Rien d'anormal à cela me direz-vous, mais moi, ça m'a surpris énormément. C'est peut-être à cause de cela que j'ai trouvé le ministre moins direct et plus diplomate que d'habitude.

D'autre part, j'ai cru remarquer qu'il avait changé d'attitude envers la Fédération, tout au moins les "réalisations" de la Fédération. Quel contraste avec le discours de l'an dernier à Québec!

Par exemple, il n'a même pas fait allusion aux fédérations régionales des Associations et Clubs de chasse et de pêche... Puisque ces Fédérations existent et se sont faites connaître du ministère, pourquoi cet "oubli"? Pas un mot sur la **Fédération du Bas St-Laurent...** Et rien non plus pour la **Régionale 6.** Aucune parole d'encouragement pour les autres Régionales, dont il a pourtant incité la création lors de son discours de l'an dernier.

Y a-t-il là matière à déceler un changement de politique, et vis-à-vis la Fédération Québécoise de la Faune (qu'il a louangé), et vis-à-vis le monde du plein air de façon générale? Je le crains. D'autres raisons qui n'ont rien à voir avec le discours du 23e Congrès me poussent également à soupçonner qu'il y a du nouveau qui bouillonne dans la marmite du ministère... Un sensible adoucissement de sa politique de libération des territoires sous bail, entre autres. Beaucoup de visiteurs à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, membres de clubs privés, se sont vantés qu'ils avaient reçu ou allaient recevoir des prolongations de baux importantes — de l'ordre de cinq ans par exemple. Puisque je n'ai pas vu les baux ni aucun autre documents à cet effet, je réserve mon opinion pour l'instant.

D'un autre côté, le ministre a parlé avec enthousiasme du cours de maniement des armes et de sécurité commencé (au niveau des instructeurs) par la Fédération, il y a maintenant plusieurs mois. L'idée est excellente, bien sûr, mais à condition que les instructeurs en soient vraiment et qu'en plus d'avoir passé l'examen, ils soient des tireurs reconnus et des chasseurs compétents. J'ai hâte d'avoir la liste de ceux qui seront chargés, en 1971, d'émettre la fameuse "carte de Compétence" pour quiconque désire se procurer un permis de chasse.

Le ministre n'a dit mot de l'assurance chasse et pêche qui surviendrait automatiquement avec la majoration dans le prix des permis... Est-ce un autre oubli? J'espère qu'il ne s'agit que d'un oubli et non d'une remise aux calendes grecques d'un projet de loi de très haute valeur.

Je remercie le ministre Loubier d'avoir bien voulu faire allusion à l'une de mes chroniques (celle de vendredi dernier) au sujet d'une descente effectuée par ses gardes-chasse dans un restaurant de Ville St-Laurent. Il en a profité pour fustiger le braconnage et le non respect, de façon générale, des lois et réglements cynégétiques ou halieutiques.

M. Loubier nous a assuré qu'il n'y aurait pas de passe-droit et que la loi serait respectée par tous, indépendamment de leur situation ou de leur rang social. Ça ne peut pas être plus clair et nous en fûmes tous réjouis.

Dans un autre domaine, M. Loubier s'est dit heureux de s'être vu confier, au sein de son ministère, les destinées du sport amateur de compétition (ou autres) dans tous les domaines, et il a souligné l'autonomie de son **Haut Commissariat des Sports** tout comme il a souligné d'ailleurs celui de son **Conseil Supérieur de la Chasse et de la Pêche.**

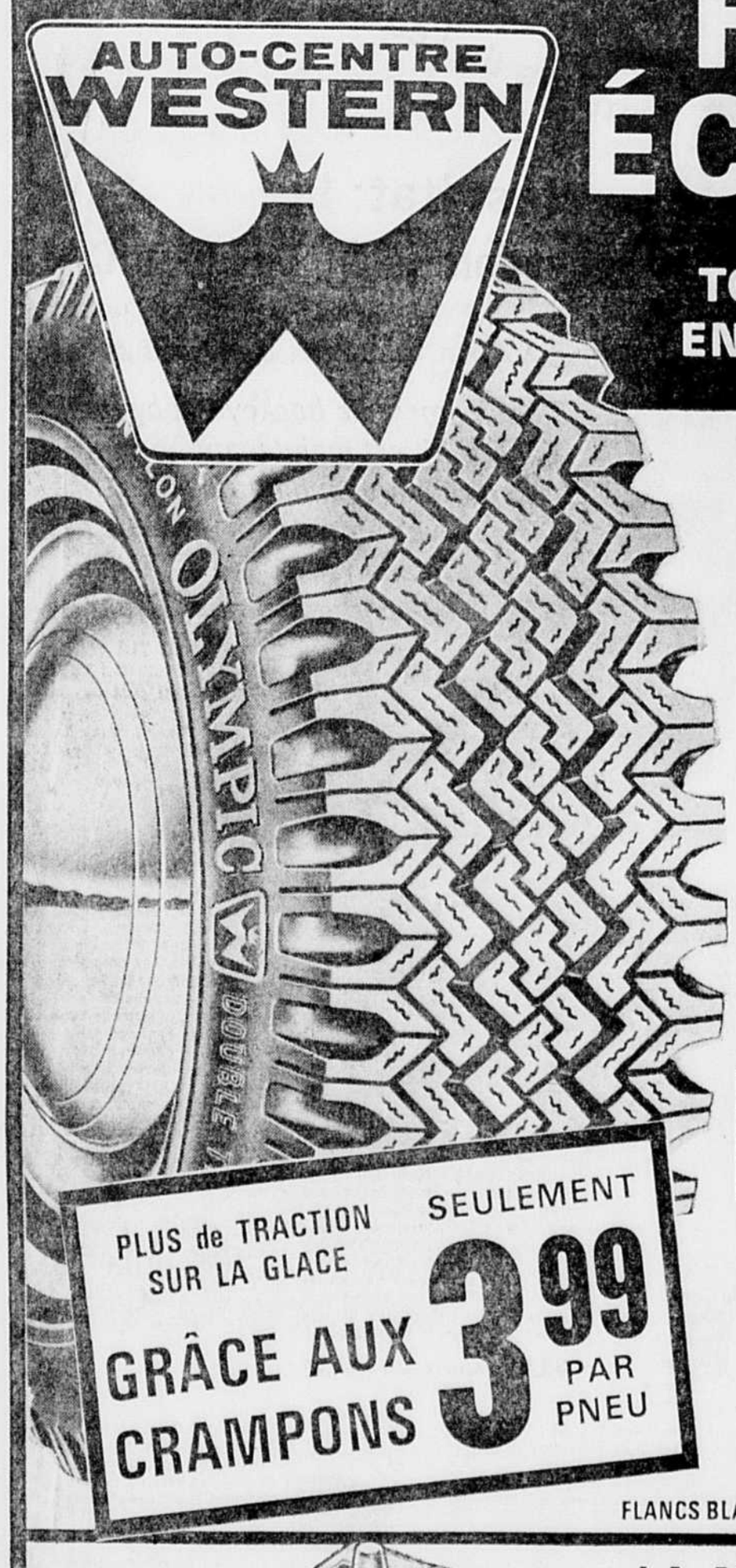
Au fait, c'est ce soir, à 8 h 30, qu'aura lieu l'ouverture officielle du **Congrès du Sport du Québec** — à l'Hôtel Bonaventure. Ce Congrès se poursuivra pendant 3 autres jours. Me Loubier y prendra la parole, ainsi que le premier ministre du Québec, **M. Jean-Jacques Bertrand.** Mes collègues de LA PRESSE couvriront en détail les divers éléments de ce très important Congrès.

J'irai aussi faire un tour là-bas, car il sera peut-être question de chasse et de pêche, mais je serai surtout occupé par le Congrès des Pourvoyeurs.

AUTO-CENTRE WESTERN

HIVERISEZ, ÉCONOMISEZ!

TOUT POUR BIEN CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ L'HIVER!



LA MEILLEURE VALEUR DE PNEU à NEIGE EN VILLE!

"Double Traction" est un pneu tout nouveau marqué à prix de resemellé. La profonde semelle mordante laisse les autres bien loin perdus dans un tourbillon de neige! Sa corde tout-muscle 4 plis 100% nylon Du Pont, assure une plus grande traction pour escalader les collines, prendre les courbes raides, et encore plus important, freiner d'urgence! Neige, boue ou giboulée! "Double Traction" mord pour plus accélérer, quoique silencieux "Double Traction" vous assure plus de sécurité et de confiance pour plus de milage que les pneus à prix semblable. (Surpasse les spécifications de sécurité V-1 du gouvernement)

PLUS de TRACTION SUR LA GLACE
GRÂCE AUX CRAMPONS
SEULEMENT 3.99 PAR PNEU

GARANTIE à VIE "OLYMPIC" Les pneus "OLYMPIC" installés sur des autos à passagers sont garantis durant la durée de leur semelle originale d'être sans défaut de main-d'oeuvre et de matériaux et de résister aux risques routiers normaux, sans limite de temps ou de millage.

ÉPARGNEZ 10.81
TOUT CELA pour SEULEMENT 14.49
ÉCHANGE 600/13 SANS CHAMBRE

FLANCS BLANCS, SEULEMENT $2 EN SUS, CHACUN
PRIX DE LISTE SUGGÉRÉ par le MANUFACTURIER : 25.30



LA MEILLEURE VALEUR DE BATTERIE EN VILLE!

La batterie WESTERN est égale aux batteries d'autos neuves! Fabriquée selon les spécifications du manufacturier de votre auto. Garantie écrite pour la qualité et la performance à l'achat d'une batterie WESTERN "FORTE". Une puissante batterie qui démarre démarrages après démarrages!

TOUT CELA pour SEULEMENT 18.45 12-VOLT ECH.

PRIX de LISTE SUGGÉRÉ par le MANUFACTURIER : 27.65

GARANTIE pour 3 HIVERS
Si cette batterie manque à cause de défauts de main-d'oeuvre ou de matériaux, celle-ci sera remplacée sur une base au pro-rata... vous ne payez que l'usage!

PLUS : REMPLACEMENT GRATUIT POUR 6 MOIS

SOYEZ TOUJOURS PRÊT! - PRENEZ AVANTAGE DE CETTE OFFRE DES MAINTENANT!
GRATIS! Test de batterie et inspection du système électrique.

ROUES



7.95 et plus CHACUNE

Quatre d'équipement d'origine. Chrysler, Ford et G.M., 1957-68. (Plupart des modèles.) Aussi disponibles pour d'autres marques et modèles.

CHARGEX

AUTO-CENTRE WESTERN
SERVICO
68-47
SERVICO : SERVICE EXTRA OFFERT par WESTERN

AUTO-CENTRES WESTERN

*GAZ-BARS OUVERTS 24 HEURES: 78 BAIES DE SERVICE

PONT-VIAU* 185 Boul. Laurentide ("Car wash" automatique) 663-4911
CHOMEDEY* 705 Boul. Labelle ("Car Wash" automatique) 688-2021
JACQUES-CARTIER* 1221 rue Chambly 677-5205
MONTREAL-NORD* 10741 Boul. Pie IX 322-7100
RIVE-SUD* Boul. Taschereau 671-5941
LAVAL* Centre-Laval: Sortie 7, Auto-Route des Laurentides et Boul. St-Martin. 688-8320
VERDUN* Church & Champlain 768-2531
ST. MICHEL* Jean Talon & 18e 728-4595
GRANBY 433 rue Principale 378-9004

HORAIRE des AUTO-CENTRES
Semaine : de 8h30 a.m. à 9 p.m. jeudi - vendredi : jusqu'à 9 p.m. samedi ; jusqu'à 5 p.m. (Centre Laval : du lundi au samedi jusqu'à 10 heures)
DÉPARTEMENT du SERVICE ...ouvert le samedi toute la journée pour vous mieux servir!

SERVICE DU SOIR jusqu'à 11 heures, à Chomedey, Pont-Viau, Montréal-Nord et St-Michel

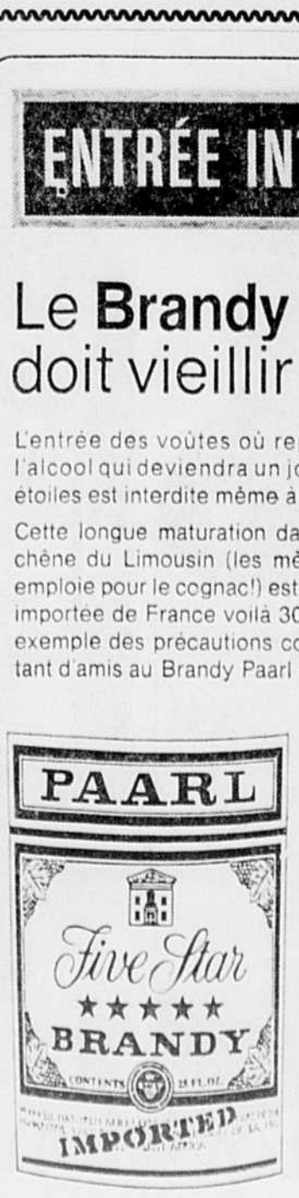
Nouveau! ... MAINTENANT OUVERT A VERDUN
1170 AVE DE L'EGLISE
COIN BOUL. CHAMPLAIN
OUVERT LUNDI au VENDREDI 8 h 30 a.m. jusqu'à 9 h p.m. SAMEDI : jusqu'à 5 h p.m.

AUTO DIAGNOSTIC
Pour rendez-vous, signalez 768-2531

PREMIER D'UNE NOUVELLE SERIE D'AUTO DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE!
PREMIER DE CE GENRE EN AMERIQUE DU NORD!
Un examen complet, grâce au fameux équipement "Bear", qui répond à toutes les questions concernant les troubles de votre voiture! Chaque partie motrice ou fonctionnelle subit une série de tests scientifiques... 233 en tout! Vous surveillez de la salle d'observation entourée de verre! Quand tout est terminé, vous recevez un rapport écrit qui sera discuté avec vous! POUR SEULEMENT $9.95.

"STATIONNEMENT GRATUIT"
Une suggestion de cadeau idéale
Une valeur de $12.50 pour seulement $10.75
Pour $10.75, vous achèterez un livret de 50 billets de stationnement. Acceptés en tout temps dans 17 terrains de stationnement, tous situés en ville dans les secteurs des magasins, entre les rues Guy et Bleury.
LIVRET EXPEDIE PAR LA POSTE SUR RECEPTION D'UN CHEQUE OU MANDAT-POSTE PAYABLE A :
TOWN PARKING LTD.
3448 PEEL, Mtl. 842-3409

B-OF—68
ENTRÉE INTERDITE
Le Brandy Paarl doit vieillir en paix
L'entrée des voûtes où repose tranquillement l'alcool qui deviendra un jour le Brandy Paarl 5 étoiles est interdite même à ceux qui l'ont distillé!
Cette longue maturation dans des petits fûts en chêne du Limousin (les mêmes que ceux qu'on emploie pour le cognac!) est le fruit d'une tradition importée de France voilà 300 ans. Ce n'est qu'un exemple des précautions constantes qui ont valu tant d'amis au Brandy Paarl dans plus de 30 pays.



Si vous n'avez pas encore fait sa connaissance, degustez bientôt un Brandy Paarl 5 étoiles. Sa haute qualité vous réjouira autant que son bas prix.

RAQ-110-A—$2.30—10 oz.
RAQ-110-B—$5.50—25 oz.
RAQ-110-C—$8.60—40 oz.

Le Brandy Paarl ★★★★★
importé de l'Afrique du Sud



Du lundi au vendredi

à l'antenne de

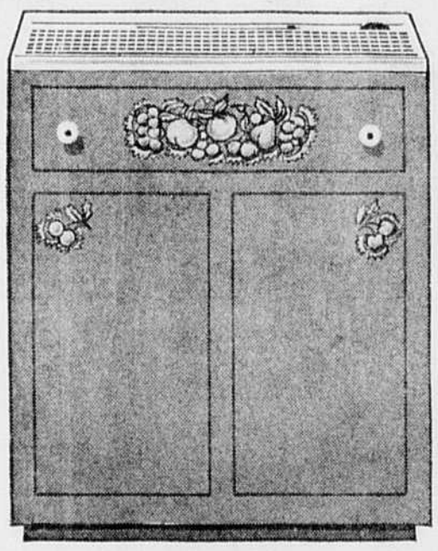
CKAC/73

Ecoutez "PLEIN AIR"

le matin à 7 h. 15 avec

SERGE DEYGLUN

ÉLIMINEZ: air sec, gorge râpeuse, meubles fendus



...et embellissez votre intérieur

Auriez-vous cru qu'une aussi jolie chose puisse faire tant de choses?

L'Humidaire Electrohome vous aide efficacement à lutter contre l'irritation de la gorge, les rhumes et la sécheresse de la peau. Il évite de voir les meubles, les panneaux, la peinture se craqueler. Il entrave la formation d'électricité statique. Il fait baisser les factures de chauffage . . . et agit de façon bénéfique sur la tension nerveuse.

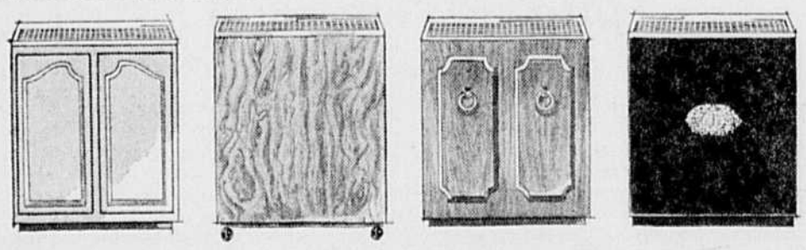
Cette panacée se présente sous une forme très agréable, dans un nouveau meuble imitant le bois de rose, de même que dans les modèles de style provincial français, de transition, oriental et rustique. Tous compléteront à ravir les pièces les plus élégamment meublées de votre maison.

Mais la beauté n'est pas tout.

Seuls les Humidaire Electrohome ont une doublure en Plastisol bleu insensible à la rouille et aux moisissures. Autrement dit, de quoi assurer un service de longue durée, sans ennuis. Vous pouvez choisir aussi le nouveau modèle d'Humidaire à roue d'évaporation "Mill Stream" qui évite tout courant d'air et réduit l'entretien.

Il existe onze modèles d'Humidaire, convenant aux petits appartements comme aux grandes maisons. Prix à partir de $19.95.

Trop beau pour être vrai? Allez plutôt voir les humidificateurs Electrohome. Depuis plus de 30 ans, Electrohome travaille à votre confort. Nous aimerions vous montrer le résultat de nos efforts.



ELECTROHOME

Va plus loin que l'excellence.

Corbeil
5111, rue Wellington
Verdun — 769-0909

OMER DESERRES Ltée
1406, rue Saint-Denis
2e étage
288-0251

Fleury Electrique Inc.
2050 est, Fleury
387-7491

Ameublement Phil Joly Inc.
121 est, Blainville,
Ste-Thérèse-de-Blainville
625-2631

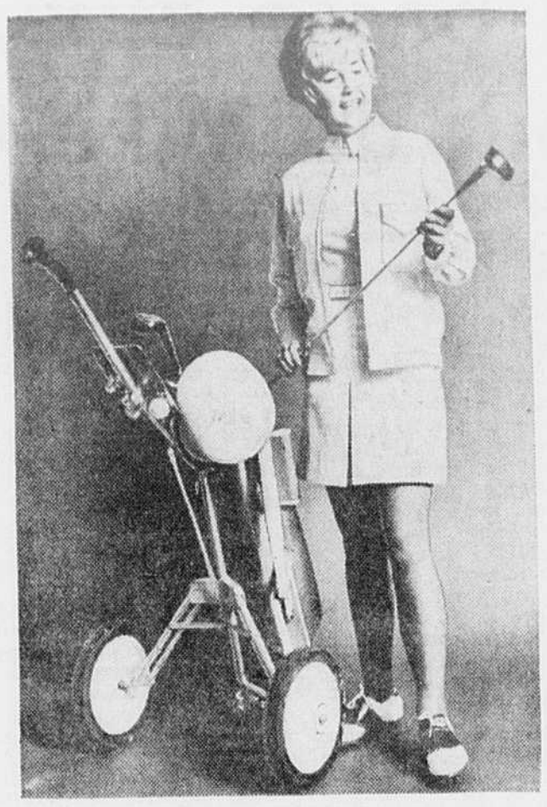
Legault ELECTRIQUE
6274, av. Christophe-Colomb
271-4221

Ameublement H. Provost
9701, rue Lille
Mtl 12 — 387-8891

Roi DES BAS PRIX Pont-Viau
48, boul. des Laurentides
Pont-Viau — 384-0590

J.A. ST-Amour LTEE
MEUBLES et
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
6575 St-Denis — 274-8341

Steinhouse Enrg.
1852 est, Ste-Catherine
521-8480 — 521-8413



téléphoto PC

La mode sportive

Surtout reconnue pour ses exploits sur les verts, la Canadienne Sandra Post a joué au mannequin pour présenter une tenue sport qu'on verra sur les parcours de golf le printemps prochain.

Une nouvelle offre de Red O'Quinn à Scott

OTTAWA (PC) — Le gérant général Red O'Quinn a présenté une nouvelle offre au centre-arrière Bo Scott, des Rough Riders d'Ottawa, lors d'une rencontre entre les deux hommes, hier. Mais Scott a demandé quelques jours de réflexion avant de répondre à la dernière offre d'O'Quinn.

Dans un communiqué remis par l'équipe, la direction souligne que les deux hommes se sont rencontrés, qu'une offre a été faite à Scott, et que ce dernier a consenti à l'étudier sérieusement.

Selon la rumeur, Scott ira tenter sa chance avec les Browns de Cleveland s'il ne parvient pas à s'entendre avec O'Quinn. Il a joué son option au cours de la saison 1968.

Même si les termes d'un contrat ne sont jamais dévoilés, on croit savoir que Scott demanderait $28,000. Il aurait reçu $19,000 en 1967, et le même salaire moins 10 pour cent (parce qu'il jouait son option) en 1968.

Scott aurait déclaré que s'il obtenait un emploi à Ottawa, il considérerait l'offre avec encore plus de sérieux. Il est présentement sans emploi.

Résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
TROT — BOURSE $1,300

4 Southern Chief (J. Cyrenne)	14.40	5.30	3.40
7 Mr. Madison		7.60	4.50
5 Josedale Scot Free (Y. Gamache)			5.00

Durée : 2:10.4

Ont aussi couru : Armbro Earl, Wabash Charley, Northwood Duke, Kingston et Dominique.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,000

2 Karen Mc (M. Brosseau)	4.90	3.60	3.00
5 Frigid Yankee (M. Lachance)		7.90	4.90
4 Paula Angus (R. Trudel)			5.60

Durée : 2:12.1

Ont aussi couru : Beth Rainbow, Sweet Clover, Abe Campbell, Direct Grages et Trotwood Jean.

PARI-DOUBLE (4 - 2) : $32.70

TROISIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,700

7 Ceiling Zero (W. Bourgon)	7.10	4.70	3.50
3 Sweet Knight (H. Filion)		5.20	4.40
5 Blaze Butler (J. Martineau)			6.60

Durée : 2:07

Ont aussi couru : Beautiful Katy, Active Bud, Awol, Monsieur Richelieu et Armbro George.

QUATRIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,000

4 Pineclap (A. Bédard)	13.70	7.90	4.90
5 McQuick (J. Hébert)		5.20	3.40
3 Mischief Long (P. Robillard)			4.60

Durée : 2:12.1

Ont aussi couru : Silver A, Miracle Mart, Chico Wilson et Doris Adios. Retiré, le No (2) Michelle C.

QUINELLA (4 - 5) : $39.50

CINQUIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,100

6 Hurry Doctor (K. Baskin)	5.60	4.10	3.20
8 Labrador Hanover (R. White)		14.10	6.20
3 Lullathorpe (A. Boucher)			3.30

Durée : 2:10.3

Ont aussi couru : Steadfast Pick, Willies Adios, Two Mountains Vane, Omega et Franco Hattle.

SIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,300

7 Merrie Dazzler (N. Pelletier)	5.60	4.00	3.20
4 HSM (R. Ste-Marie)		10.00	7.30
2 Québec Bri (M. Turcotte)			5.80

Durée : 2:10

Ont aussi couru : Nancy Arden, Gem Direct, Doug Johnston, G P Ibaf et Test Mile.

SEPTIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,100

5 Shepherds Delight (G. Baillargeon)	11.60	5.50	6.30
8 Newport Sparkle (P. Sauvé)		8.70	6.00
7 Green River Joan (E. Bradette)			9.30
7 Green River Joayn			9.30

Durée : 2:14.2

Ont aussi couru : Grace Handy, Cati Champ, Eagle White et Demonstration. Retiré, le No (3) Pleasant Emma.

QUINELLA (5 - 8) : $46.30

HUITIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,400

5 Good Knight Lobell (A. Hanna)	6.20	3.60	2.80
4 Judy Khan (N. Curran)		4.20	3.50
6 Franksota (R. White)			4.00

Durée : 2:08.4

Ont aussi couru : Mélanie Damour, Saucy Dream, Monty, Abe Rosecroft et Lovely Luam.

NEUVIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $2,100

2 Starting Price (P. Robillard)	6.50	3.70	2.70
4 Belle Wilson (A. Bédard)		3.40	2.50
3 Carbon Copy (H. Filion)			3.30

Durée : 2:08

Ont aussi couru : Captain Forever, Mighty Leo, Hay Man, Father Land et Ida Grace. Retiré le No (2) Gay Eden.

DIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,400

5 Shadydale Chime (M. Lefebvre)	14.00	4.70	5.10
2 Sunny Brier (N. Bardier)		3.40	3.40
6 Free Wheeling (S. Grisé)			6.00

Durée : 2:11.2

Ont aussi couru : Helen Jo Adios, Awanda Hanover, Treasure Mir, Mr. Chockoyotte et Angelic Wick.

EXACTA (5 - 2) : $38.00

Assistance : 5,889.
Pari-mutuel : $372,534.

Lake Placid sera le théâtre des premiers Jeux Kennedy

Les premiers Jeux Kennedy, rehaussés par les championnats mondiaux de bobsleigh et le tournoi de hockey international, se dérouleront à Lake Placid, New York, entre le 18 janvier et le 8 mars.

Les officiels prévoient que plus de 300 athlètes venus de 22 pays participeront aux Jeux, ainsi nommés en l'honneur du président des Etats-Unis assassiné en 1963.

Les pays qui participeront aux Jeux sont : l'Autriche, la Belgique, les Antilles anglaises, le Canada, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Finlande, la France, l'Angleterre, l'Italie, le Japon, la Hollande, la Norvège, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, les Etats-Unis, la Yougoslavie et l'Allemagne de l'Ouest.

Le calendrier des événements est le suivant :

Janvier

18 et 19 — ski de fond, saut à ski des Maîtres, combiné nordique et saut à ski Kennedy.

Février

8 et 9 — patinage de vitesse.
15 et 16 — championnats mondiaux de bobsleigh biplace.
22 et 23 — championnats mondiaux de bobsleigh quadriplace et tournoi de hockey Kennedy.

Mars

1 et 2 — courses d'autos-neige.
7 et 9 — patinage artistique.

Un groupe de Buffalo est très intéressé aux Seals

Les Seals d'Oakland, en mauvaise posture tant aux guichets que sur le plan financier, ont des observateurs très intéressés.

En effet, le représentant de LA PRESSE à San Francisco, a appris d'un membre de la haute direction des Seals, qu'un groupe de financiers de Buffalo se trouvait à Oakland depuis deux semaines et qu'il surveillait la situation de très près.

Ce groupe, qui comprend certains membres de la famille Knox, a même rencontré les gouverneurs et les officiels de la ligue Nationale de hockey et leur ont fait part de leur intention d'acquérir la franchise des Seals afin de la transférer à Buffalo.

La première objection des magnats de la LNH fut l'empiètement sur les droits territoriaux des Maple Leafs de Toronto. Mais cela n'a pas semblé émouvoir la délégation de Buffalo.

L'objection à prévoir de Vancouver, toutefois, devrait être de nature à les faire réfléchir.

BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT

40 MINUTES DE MONTREAL
SKI — AUTONEIGE — EQUITATION — GOLF — NATATION

CHALETS DE SKI
HIVER - ETE
Plusieurs modèles
Termes faciles

TERRAINS BOISES
15,000 p. carrés à
100,000 p.c.
$950.00 et plus

PROFITEZ DE LA VIE — CONSERVEZ VOTRE SANTE
PRATIQUEZ DES SPORTS EN PLEIN AIR
SORTIE 44 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST
679-1730
Un simple appel téléphonique et vous recevrez nos pamphlets

BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT





4

BOUTIQUES DE SKI
POUR VOUS SERVIR

1406 St-Denis
6955 St-Hubert
Centre d'Achats Wilderton
Centre d'Achats Rockland

OMER DESERRES

TEL : 288-0251

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS
JUSQU'A 9h30



EPARGNEZ jusqu'à $37 et procurez-vous un chaud

PALETOT

58.00

ORDINAIREMENT 69.50 à 95.00

Des aubaines chez Tip Top Tailors. Des paletots magnifiques. Il y en a un qui vous est destiné. Riche velours, worsted résistant, tweed durable, souple saxony, cheviot sophistiqué. Choix de style classique ou moderne conservateur. Toutes les teintes désirables — teintes de brun, bleu, gris, fusain ou noir. Tailles 36-48. Hâtez-vous. Vous n'êtes pas le seul à désirer un paletot neuf tout en épargnant 37.00. En plus d'épargner, vous pouvez également le porter à votre compte.

La carte "CHARGEX" est acceptée

TIP TOP TAILORS

DIVISION DE DYLEX DIVERSIFIED

488 ouest, STE-CATHERINE — Centre d'achats BOULEVARD
Centre d'achats LAVAL — Centre d'achats FAIRVIEW — Plaza COTE-DES-NEIGES

Les relations habituelles d'Etat à Etat ne peuvent se dérouler qu'entre Ottawa et Paris

— l'Association interparlementaire France-Canada



téléphoto PC

Des arguments attrayants

Le procureur général de l'Alberta, M. Edgar Gerhart, qui s'est porté candidat à la succession du premier ministre E. C. Manning, à la convention du Crédit social de l'Alberta, peut se vanter d'avoir des amis dévoués et des partisanes jolies. Ainsi Mme Ginny Hood, de Saint-Albert, ne manque pas d'imagination et ses arguments ne manquent pas d'attrait.

par Pierre Saint-Germain

correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Les problèmes spécifiques communs intéressant la communauté française, telle l'éducation, impliquent entre la France et le Québec une coopération particulière, mais les relations habituelles d'Etat à Etat ne peuvent se dérouler qu'entre Ottawa et Paris.

Voilà, cité presque textuellement, le passage principal du communiqué final de la deuxième réunion de l'Association interparlementaire France-Canada, dont les travaux ont pris fin hier après-midi à l'Assemblée nationale.

Une porte "ouverte"

Les deux délégations ont unanimement approuvé la rédaction de ce passage, mais beaucoup d'observateurs estiment qu'il prête à des interprétations différentes. Des déclarations faites par certains parlementaires tendent à confirmer ce sentiment.

L'un des membres de la délégation canadienne a confié que la "coopération particulière" entre le Québec et la France signifie à son avis que celle-ci peut négocier avec le gouvernement québécois "sans la bénédiction d'Ottawa", du moins dans les secteurs touchant l'éducation.

En fait, pour la plupart des parlementaires canadiens, il semble que la phrase-clé du communiqué final soit la suivante : "Toutefois il a été admis que les relations habituelles d'Etat à Etat ne pouvaient se dérouler qu'entre Ottawa et Paris." Cela veut dire, précise-t-on, que tout accord ou toute entente entre la France et le Québec ne saurait intervenir sans l'autorisation du gouvernement canadien.

Le chef de la délégation canadienne, M. Ovide Laflamme, député de Montmorency, a rappelé la thèse selon laquelle la constitution canadienne n'admet pas "le prolongement international des juridictions provinciales, dans quelque domaine que ce soit."

Tout indique que la majorité des parlementaires canadiens aurait souhaité obtenir plus de précisions de la part de la délégation française au sujet des relations de Paris avec le Québec. Selon les observateurs français, les travaux de la réunion n'auront aucune incidence sur la position, maintes fois exposée par le général de Gaulle, de la France à l'égard du Québec.

La séance d'hier a été consacrée aux problèmes de la francophonie et aux rôles respectifs de la France et du Canada dans l'aide aux pays en voie de développement. De part et d'autre, on a souligné que l'action des deux pays au sein de la francophonie ne devrait pas faire double emploi, mais être complémentaire. Cet échange de vues s'est déroulé au moment où l'on apprenait que la conférence de Niamey (Niger), qui doit examiner notamment la question de la formation éventuelle d'un Commonwealth francophone, était reportée.

Au cours de la discussion sur la francophonie, la question des satellites de télécommunications est revenue sur le tapis. Explicitant son intervention, un délégué canadien a déclaré en privé : "A l'intérieur du Canada, le fédéral est bien placé pour desservir les minorités francophones au moyen d'un satellite, mais le Québec ne peut pas se placer dans les mains d'une majorité. Le Québec n'est pas une province comme les autres. Il faut qu'il soit invité à la table des négociations et que son point de vue soit entendu. Autrement, il se tournera vers la France."

De son côté, M. Laflamme a rappelé que le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, avait présenté à son homologue français, M. Michel Debré, un projet de coopération dans le domaine des satellites. La France, lui a-t-on répondu, poursuit l'étude de ce projet.

A l'issue des travaux, les deux délégations se sont félicitées d'avoir pu échanger leurs points de vue dans "la plus cordiale franchise", comme il est dit dans le communiqué final. "Nous avons essayé de clarifier la situation", a fait remarquer M. Laflamme. Dans l'ensemble, les parlementaires canadiens ont l'impression d'avoir été "compris."

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a exprimé à ses collègues canadiens le plaisir de tous les parlementaires français de recevoir la délégation de la Chambre des communes. Il a souhaité que les rapports entre les deux pays deviennent de plus en plus étroits et fraternels.

Par ailleurs, les deux délégations ont décidé de tout mettre en oeuvre pour développer les échanges industriels et commerciaux franco-canadiens. Enfin, la délégation canadienne a exprimé le voeu qu'une délégation de parlementaires français se rende au Canada en 1969, conformément aux statuts régissant l'Association interparlementaire.

La réunion, qui s'était ouverte lundi, s'est déroulée sous la présidence conjointe de M. Laflamme et de M. Lucien Neuwirth, questeur de l'Assemblée nationale, secrétaire de la section française de l'association. Tous les travaux se sont tenus à huis clos.

Sur l'invitation des parlementaires français, la délégation canadienne part aujourd'hui pour la Corse. Elle repassera par Paris, samedi, avant de rentrer au Canada.

Ottawa n'a recruté qu'un fonctionnaire en France

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. John Diefenbaker n'a plus raison de s'inquiéter du recrutement de fonctionnaires que le gouvernement canadien fait en France.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a révélé hier, à la Chambre des Communes, qu'en 1968 le gouvernement canadien n'a recruté qu'un seul spécialiste français, alors que 54 sont venus du Royaume-Uni et 27 des Etats-Unis.

On se rappelle qu'il y a quelques semaines M. Diefenbaker, sur un ton plutôt sarcastique, avait demandé au gouvernement s'il était bien vrai que l'on faisait du recrutement de fonctionnaires en France.

La question inscrite au feuilleton a eu réponse hier. Au grand total, le Canada a recruté 98 fonctionnaires dans 18 pays. Le plus grand nombre, soit 54, vient du Royaume-Uni. Après les Etats-Unis, qui en ont fourni 27, c'est l'Australie qui arrive au troisième rang, avec deux spécialistes. Tous les autres pays, dont la France, n'en ont fourni qu'un seul chacun.

La délégation officielle au Niger : Ottawa cherche une formule diplomatique

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a indiqué aux Communes hier qu'aucune décision n'avait encore été prise sur la composition de la délégation qui représentera le Canada à la conférence des pays francophones au Niger, vers la fin du mois.

M. Gérard Laprise, créditiste-Abitibi, avait demandé au premier ministre s'il y avait eu entente entre Ottawa et le Québec à ce sujet ou bien si le Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait savoir à Québec que la province enverrait une délégation officielle à la conférence du Niger, quels que soient les résultats des négociations en cours.

Ottawa et le Québec ont tous deux reçu des invitations à participer à cette conférence.

Au début de l'année, le gouvernement fédéral suspendait ses relations diplomatiques avec ce petit pays africain qui, sans passer par Ottawa, avait invité le Québec à une conférence internationale sur l'éducation.

Précisions de M. Bertrand

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Bertrand a déclaré hier que le Québec "avec d'autres délégations assurera la représentation canadienne" à la conférence internationale sur la francoponie à Niamey, Niger, à la fin du mois.

Le chef du gouvernement a rappelé que le Québec négociait actuellement avec le fédéral la "représentation canadienne" à cette rencontre à laquelle la province a été invitée directement par le gouvernement nigérian.

ANNONCE

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et reduit les hémorroïdes.

Un des malaises les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison." Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, et même de vieux cas, on a constaté "une amélioration étonnante," maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une nouvelle substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en *onguent* ou en *suppositoires* sous le nom de "*Préparation H.*" Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

SIMPSONS OFFRE LE CHOIX DE

SOUFFLEUSES À NEIGE



Sert pour travaux d'hiver et d'été

SUPER TRACTEUR 12 C.V., SOUFFLEUSE 39"

Tracteur 959.00
Souffleuse 229.95
Achetés séparément .. 1188.95

Spécial ens. $1100 Mens. $38

- Voici une machine qui vous servira été comme hiver tout en vous faisant réaliser des économies de 88.95 !
- Tracteur à moteur puissant 12 c.v.; souffleuse à neige rotative 39 po. pour un déblayage plus rapide.
- Moteur Craftsman à 4 temps, démarreur électrique "Super-Start", allumage "Solid State".
- 6 vitesses avant, 2 vitesses arrière ; grosses roues arrière.
- Souffleuse à lame type vis, 4 pédales, éjecteur central pour plus de rapidité.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

Puissance convenant à tous vos besoins !

LANCE-NEIGE "ARIENS" BI-PHASE

4 c.v. ch. 299.95 Mens. $16 — 6 c.v. ch. 499.95 Mens. $25

- Modèle puissant 4 ou 6 c.v., moteur Tecumseh "Ezee-Start" pour démarrage rapide.
- 4 vitesses avant, neutre, marche arrière.
- Système d'entraînement avec engrenage dans bain d'huile.
- Modèle 4 c.v. avec pneus semi-pneumatiques, nettoie un passage de 20 po. Ch. 299.95 — Mens. $16
- Modèle 6 c.v. avec pneus pneumatiques, nettoie un passage de 24 po. Ch. 499.95 — Mens. $25

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

Ce qu'il faut savoir avant de choisir une souffleuse à neige :

"Modèle monophasé"... le plus simple. La neige est aspiré avec une grande puissance et soufflée en une seule action. Pour travaux légers ou moyens.

"Modèle bi-phasé"... 2 hélices à tournage lent alimentent en neige la turbine d'éjection. Pour gros travaux.

"Automoteur" Ces modèles ont des roues actionnées par un moteur et une série de vitesses réglables.

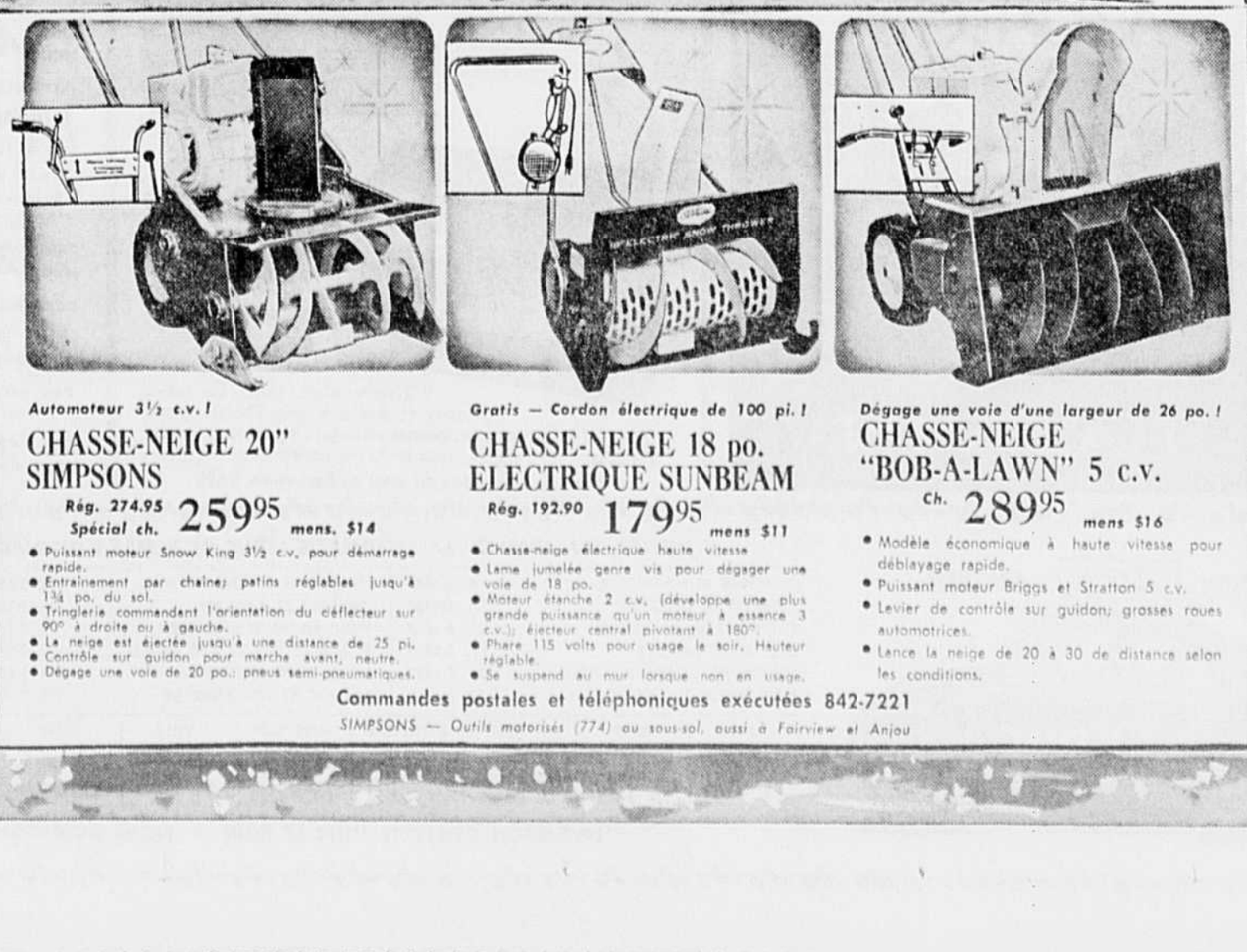
"Moteur préparé pour l'hiver"... Construit spécialement pour les souffleuses à neige. Carburateur spécial permettant un démarrage facile par temps les plus froids.

"Superficie de déblaiement". La quantité de neige qu'une souffleuse pourra déblayer par heure avec un déflecteur de 8 po. sur une surface plane.

Classe A — jusqu'à 20,000 pieds carrés — Classe C — jusqu'à 5,000 pieds carrés
Classe B — jusqu'à 10,000 pieds carrés — Classe D — jusqu'à 2,000 pieds carrés

Souffleuse/tracteur	Monophasé	Bi-phasé	Automoteur	Moteur préparé pour l'hiver	Superficie de déblaiement
Super 12	Oui	—	Oui	Oui	Classe A et plus
Souffleuse 3½ C.V. de Simpsons	Oui	—	Oui	Oui	Classe C
Souffleuse électrique Sunbeam	Oui	—	Non	Oui	Classe D
Souffleuse 4 c.v. Ariens	—	Oui	Oui	Oui	Classe B
Souffleuse 6 c.v. Ariens	—	Oui	Oui	Oui	Classe A
Souffleuse 5 c.v. Bob-a-Lawn	Oui	—	Oui	Oui	Classe B

NOTE : Ce tableau est valable pour une neige normale et des conditions de température normale. Les estimations ne peuvent servir que d'indications.



Automoteur 3½ c.v. !

CHASSE-NEIGE 20" SIMPSONS

Rég. 274.95 Spécial ch. 259.95 mens. $14

- Puissant moteur Snow King 3½ c.v. pour démarrage rapide.
- Entraînement par chaine; patins réglables jusqu'à 1¾ po. du sol.
- Tringlerie commandant l'orientation du déflecteur sur 90° à droite ou à gauche.
- La neige est éjectée jusqu'à une distance de 25 pi.
- Contrôle sur guidon pour marche avant, neutre.
- Dégage une voie de 20 po.; pneus semi-pneumatiques.

Gratis — Cordon électrique de 100 pi. !

CHASSE-NEIGE 18 po. ELECTRIQUE SUNBEAM

Rég. 192.90 179.95 mens $11

- Chasse-neige électrique haute vitesse
- Lame jumelée genre vis pour dégager une voie de 18 po.
- Moteur étanche 2 c.v. (développe une plus grande puissance qu'un moteur à essence 3 c.v.); éjecteur central pivotant à 180°.
- Phare 115 volts pour usage le soir. Hauteur réglable.
- Se suspend au mur lorsque non en usage.

Dégage une voie d'une largeur de 26 po. !

CHASSE-NEIGE "BOB-A-LAWN" 5 c.v.

Ch. 289.95 mens $16

- Modèle économique à haute vitesse pour déblayage rapide.
- Puissant moteur Briggs et Stratton 5 c.v.
- Levier de contrôle sur guidon; grosses roues automotrices.
- Lance la neige de 20 à 30 de distance selon les conditions.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Outils motorisés (774) au sous-sol, aussi à Fairview et Anjou

OUVERT CHAQUE SOIR EN DÉCEMBRE

En ville jusqu'à 21 h. – A Fairview et Anjou jusqu'à 22 h.

VETEMENTS DE NOTRE BOUTIQUE Mlle SIMPSONS

A. Pullovers 100% laine au tricot gonflant lavable et rebelle aux mites. Fabrication canadienne ! Manches raglan, encolure "bateau". Tons orge, vert, cacao ou marine. Tailles juniors P, M. et G. Orig. $15 ..... Ch. $10
Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

B. Solde ! Jupes pour tailles juniors. a) jupes ligne "A" en simili-cuir. Orig. $8 ... Ch. $5 b) jupes en laine avec bretelles. Orig. $15 ... Ch. $7 c) Jupes à plis avec ceinture en lainage écossais. Orig. $13 ... Ch. $6 d) Jupes variées. Styles et tissus en vogue. Orig. $9 ... Ch. $5. Tailles 5 à 13.
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
En ville seulement.

C. Pantalons et vestes pour tailles juniors. a) Pantalons similicuir. Orig. $10 ... Ch. $5 b) Pantalons fuselés en lainage écossais. Orig. $17 ... Ch. $7 c) Vestes en similicuir. Orig. $15 ... Ch. $8 ou Orig. $12 ... Ch. $6. Tailles 5 à 13.
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
En ville seulement.

SIMPSONS — La Boutique Mlle Simpsons (735) au troisième

ECHARPES, MAILLOT-PULLS ET VETEMENTS SPORT A BAS PRIX

A. ½ prix ! Echarpes en acétate importées d'Italie ! Ourlet à la main. Variété d'imprimés paisley, floraux ou abstraits dans le groupe. Des tons de vert, bleu, rouge ou brun. Dimensions approximatives : 27 x 27 po. Rég. $3. Ch. 1.59 ou 2 pour $3
Commandes postales et téléphoniques exécutées sur coloris seulement.

B. Vêtements sport pour dames. Jumpers et vestes en vinyl, jumpers en peluche acrylique, jupes et vestes même tissu. Chandails variés. Choix de coloris et de tailles. Orig. $7 à $21 Ch. 2.99 à 12.99

C. Maillots-pulls en acrylique. a) Modèle sans manches avec col simili-roulé et glissière au dos. b) Modèle sans manches, encolure ronde, motif fantaisie et glissière au dos. Tailles P. et M. seulement. Ch. 2.98 ou 2 pour 5.50

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSONS — Colifichets (709) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview et Anjou

Des prix très très bas ... !

COLLECTION DE SACS A MAINS

Orig. $10 à 29.98 Ch. $4 à $12

Toute une collection de sacs à main pour vous mesdames ! Choix de cuir de vache, vinyle ou cuir verni des plus féminins. Gamme étendue de modèles, y compris les tout petits sacs à main et les plus spacieux idéals pour les emplettes. Choix de tons noir, brun et autres tons à la mode 68.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSONS — Sacs à main (702) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview et Anjou

Offre à prix d'aubaine

Elégants CHAPEAUX pour DAMES

Orig. $14 à $35 Ch. $5 à $17.50

Un solde dont il faut profiter, mesdames ! Vaste choix de chapeaux de style habillé ou tailleur toujours en vogue. Formes et modèles de la saison. Tissu, feutres, plumes ou chauds tissus d'hiver. Teintes à la mode cette saison.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSONS — Chapeaux pour dames (730) au deuxième
Aussi à Fairview et Anjou

Une réelle aubaine à ce bas prix !

Bas-culotte "Treadwell" en nylon

Ch. 1.59 ou 2 pour $3

De légères imperfections à peine visibles ne nuiront nullement à l'apparence ni à la durabilité de ces bas-culottes ! Un bas-culotte en nylon extensible qui protège du froid et galbe bien la jambe. Choix de ton beige seulement. Tailles P. M. et G.

SIMPSONS — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview et Anjou

SOULIERS EN SUEDE RABAIS 2.89 ! POUR DAMES

Rég. 6.88 Pai. 3.99

Empeignes en suède des plus attrayantes ! Gamme étendue de modèle y compris les fameux souliers "Choc-O-Tique" ou "Shaggy Pup". Choix de modèles à courroies derrière ou style escarpins tous deux munis d'un confortable talon pour la marche. Tons variés. Pointures 6 à 9½ (avec et sans ½).

SIMPSONS — Souliers pour dames (721) au deuxième
En ville seulement

Pour vous-même ou offrir à Noël !

Rabais $1 à $3 ! Attrayants bijoux

Rég. $2 à $4 Ch. $1

Une imposante collection de bijoux s'offre à vous ... juste à temps pour la saison des fêtes ! Colliers, broches, bracelets ou boucles d'oreilles perlés, genre chaînettes ou sertis de pierres. Montures en métal ton argent ou ton or au choix. Des petits cadeaux bien pensés !

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSONS — Bijoux pour dames (703) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview et Anjou

Pensez à vos cadeaux !

Gants longs en cuir pour dames

Orig. 13.98 à 17.98 Pai. 7.98 à 14.98

Une importation d'Europe ! Choix de longueurs bracelet, mi-bras ou presque jusqu'aux coudes. Chevreau garni de broderie, non doublé ou avec doublure pure soie dans le groupe. Tons noir, brun et quelques autres teintes dans le groupe. Pointures 6½ à 8 dans le groupe. Chaque pointure non disponible dans chaque teinte cependant.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSONS — Gants pour dames (708) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview et Anjou

Soutiens-gorge et gaines

Elégants et confortables dessous

A. **Soutien-gorge** coussiné fibretill. Bonnets dentelle. Bretelle, lingerie réglables. Insertions Lycra* extensible au dos. Blanc. Bonnets A : 32-36 B : 32-34. Orig. $7 Ch. 3.39

B. **Gaine-culotte.** Tissu Lycra*. Panneaux satin aux hanches et dans le dos pour un meilleur galbe. Jambes garnies dentelle. Jarretelles amovibles. Noir. Tailles P.M. et G. Orig. 7.99 Ch. 5.99

C. **Gaine-culotte.** Panneaux satin devant et derrière. Bande de taille approximativement 2 pouces. Quatre jarretelles amovibles. Ton blanc. Tailles P.M.G. et TG. Orig. $11 Ch. 8.49

D. **Confortables gaines.** Gaines "juniors" avec panneaux devant, sur les côtés et derrière. Jambes et bord garnis dentelle extentible. Six jarretelles. Ton blanc. Tailles P.M. et G. Orig. $7 Ch. 3.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

*Marque déposée DuPont pour sa fibre spandex.

SIMPSONS — Vêtements de base (741) au quatrième
Aussi à Fairview et Anjou

SOLDE AU SALON VENDOME

MANTEAUX, ROBES, COSTUMES

A) Manteaux garnis de fourrure. Orig. $210 à $280 Ch. 169.99 à 219.99

B) Costumes garnis de fourrure. Orig. $200 à $240 Ch. 159.99 à 189.99

C) Manteaux non garnis de fourrure. Orig. $125 à $155 Ch. 99.99 à 119.99

D) Costumes 2 pièces non garnis de fourrure, robes et vestes. Orig. $80 à $185 Ch. 39.99 à 139.99

E) Costumes tricot de laine. Orig. $70 à $119 Ch. $49 à $70

F) Robes en laine. Orig. $70 à $99 Ch. $39 à $99

G) Elégants ensembles. Orig. $110 à $235 Ch. $49 à $149

H) Robes cocktail et robes d'hôtesse. Orig. $55 à $185 Ch. $29 à $119

Tons de noir, brun, beige, bleu, vert ou tons combinés de la saison. Tailles 8 à 20.

SIMPSONS — Salon Vendôme (733) au troisième
En ville seulement

Simpsons
EN VILLE - FAIRVIEW - ANJOU

La vente commence vendredi - aux trois magasins!

LA MODE À PRIX DE SOLDE

Des vêtements pour dames, hommes, enfants, adolescents... tout ce qu'il faut pour l'hiver et de nombreux articles que vous offrirez en cadeaux Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques (sauf indication contraire). Venez tôt pour avoir le meilleur choix.



Ce solde se compose de séries incomplètes, articles défréchis, séries incomplètes de tailles et de couleurs... Tous à prix spéciaux pour faire place à la nouvelle marchandise de Noël.

Solde de vêtements sport pour dames

Costumes et robes en tricot importés. ½ prix ! 150 seulement ! Tout laine tricot double. Choix de costumes 2 ou 3 pièces et de robes. Coloris en vogue. Tailles 8 à 16 dans le groupe.
Orig. $40 à $90 ..... Ch. $20 à $45

Solde de jupes d'automne et d'hiver. Rabais $5 à $7 !
- Jupes en laine lavable. Longueur proportionnée. Choix de gris, chameau ou brun. Tailles 10 à 18 dans le groupe.
Rég. $15 à $17 ..... Ch. 9.99
- Jupes en tweed de laine. Entièrement doublées. Tons de rouille, brun, vert, rouge ou bleu. Tailles 10 à 18 dans le groupe.
Rég. $15 ..... Ch. 9.99

Vêtements sport offerts à moitié prix ! Choix de pantalons, casaques, vestes, jupes. Tissus : laine, tricot d'Orlon* ou velours côtelé dans un vaste choix de coloris. Tailles 8 à 18 dans le groupe.
Orig. $9 à $15 ..... Ch. 4.49 à 7.49

Blouses à volants. Coton ou Fortrel et coton. Encolure "V" garnie de volants. Blanc seulement. Tailles 8 à 18.
Orig. $10 ..... Ch. 4.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Vêtements sport pour dames (736) au troisième
Aussi à Fairview et Anjou

Solde de vêtements pour fillettes

Collants en nylon. Beige seulement. Tailles : 7 à 9, 10 à 12. Ch. 1.99

Blouses pour adolescentes. Rabais $3 à $5 ! 60 seulement ! Coton lavable. Modèles romantiques ou de style "Nehru". Choix de bleu, vert, brun, rose ou gris. Gamme désassortie de tailles. 8 à 14.
Rég. $9 à $11 ..... Ch. 5.99

Solde de robes. Rabais $2 à $3 ! 117 seulement ! Choix de tricot, velours côtelé ou laine. Modèles en vogue dans des coloris-mode. Tailles 7 à 14 dans le groupe.
Rég. $7 à $20 ..... Ch. 4.99 à 16.99

Chandails importés d'Italie. Rabais $4 ! 104 seulement ! Mohair et nylon. Modèles à manches courtes et encolure ronde. Tons de bleu, blanc. Tailles 10-14.
Rég. $10 ..... Ch. 5.99

Pull-overs de ski importés de Suisse. Rabais $7 ! 122 seulement. Tout laine. Modèles à encolure ronde, manches longues. Tons de bleu poudre, blanc, beige, noir ou marine avec motif Scandinave. Tailles P., M. ou G. Rég. $20 ..... Ch. 12.99

Vestes de ski importées de France. Rabais $5 à 7.50 ! 92 seulement. 100% nylon. Tons de vert irlandais, rose pâle, brun chocolat, marine, canneberge et vert militaire. P., M. ou G.
Rég. $20 à $30 ..... Ch. $15 à 22.50

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième
Aussi à Fairview et Anjou

Chaussures pour hommes et jeunes gens

Orig. 18.98 à 21.98 Pai. 14.98

Fabrication Canadienne ! Vaste choix de modèles. Empeignes en veau, semelles en cuir et talons en caoutchouc. Noir ou brun. Pointures 8½ à 12 largeur C, D et E dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSONS — Chaussures pour hommes (723) au deuxième
Aussi à Fairview et Anjou

SOLDE ! MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

Manteaux garnis de fourrure — 200 seulement ! Choix de worsted à tissure panier ou bouclé. Modèles jeunes et classiques garnis de fourrures somptueuses telles que vison, rat musqué, chat sauvage nuancé et Opposum. Coloris : rouge, vert, rouille, noir ou brun. Tailles : 5 à 15 et 8 à 16 dans le groupe. **Orig. $120 à $150**
En ville seulement Ch. 59.99 à 89.99

Manteaux d'hiver sans fourrure — Choix de faille, worsted, gabardine ou bouclé. Modèles "tout-aller". Tons de gris, beige, rouille, rouge, vert ou chinés. Tailles 5 à 15 et 6 à 18. **Orig. $40 à $90 Ch. 19.99 à 49.99**
En ville seulement

Costumes garnis de fourrure — 25 seulement ! Laine worsted. Ravissants modèles garnis d'Oppossum ou de chat sauvage nuancé. Gris ou beige. Tailles 10 à 16.
Orig. $120 à $150 Ch. 69.99 à 89.99
En ville seulement

Manteaux en véritable cuir — Modèles pleine longueur ou longueur ⅞. Chaude doublure en peluche montée sur glissière. Tons cuir patiné, noir, brun ou gris. Tailles 6 à 16.
Orig. $90 à $140 Ch. 69.99 à 79.99
En ville seulement

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Manteaux et Costumes pour dames (731) au troisième. Aussi à Fairview et Anjou.

(Sauf indication contraire)

GRAND SOLDE DE ROBES POUR DAMES

Robes "tout-aller" ou pour les sorties. Laine, tricot double, laine mixte, chiffon, crêpe. Choix de coloris. Tailles 12 à 18.
Orig. $20 à $35 ... Ch. 14.99 à 24.99

Robes "Jazz" pour juniors. Choix de velours, laine, moire, chiffon. Modèles avec volants. Tailles 7 à 15 dans le groupe.
Orig. $26 à $35 ... Ch. 15.99

Costumes deux ou trois pièces. Tricot double de laine, laine et Fortrel. Vaste choix de modèle et de coloris. Tailles 10 à 18 dans le groupe.
Orig $20 à $55 ..... Ch. 14.99 à 39.99

Robes pour demi-tailles. Choix de laine, jersey, acétate ou brocart. Modèels pour le jour ou le soir. Choix de taille.
Orig. $20 à $40 ... Ch. 12.99 à $29

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Robes pour dames (734) au troisième. Aussi à Fairview et Anjou.

SOLDE D'ACCESSOIRES POUR HOMMES

- **Chemises habillées** en tissu au repassage permanent. Modèles à col mou ou à col à pointes boutonnées. Choix de blanc ou bleu. Gamme désassortie de tailles.
Rég. 2.99 et 3.99. Ch. 1.99
- **Chemises habillées** 100% coton ou en tissu au repassage permanent. Marques fameuses. Quelques modèles légèrement défraisis. Gamme désassortie de tailles.
Rég. $5 $8. Ch. 2.99
- **Coupe-vent en suède.** Brun seulement. Tailles 38 à 46.
Rég. 29.98 Ch. 14.99
- **Vestes sport et vestons.** Modèles fins de séries. Gamme désassortie de tailles.
Rég. 19.95 à 39.95. Ch. 9.98
- **Chapeaux de marque fameuse.** Offerts à moitié prix !
Rég. 14.95 à $20 Ch. 7.47 à $10
- **Pyjamas "Golden Arrow".**
Rég. $15 Ch. 7.50
- **Chaussettes longues** légèrement imparfaites. Importées d'Angleterre. 100% nylon extensible.
Rég. 2.25 Pai. 89c
- **Chaussettes importées d'Angleterre.** Modèles à la cheville. 100% laine renforcé de nylon. Légèrement imparfaites. Imparfaits de qual.
Rég. $2 Pai. 89c
- **Bijoux pour hommes** offerts à moitié prix !
Rég. $5 à $10 Ch. 2.50 à $5
- **Mouchoirs importés d'Irlande.** Blanc seulement. Dimensions 16 x 16 po.
Spécial 3 pour $1
- **Chandails en laine** au tricot gonflant.
Rég. 11.99 à $45 Ch. 6.99 à $30
- **Tricots de marque fameuses.** Offerts à moitié prix !
Rég. $5 à 14.95 Ch. 2.50 à 7.47
- **Chemises sport 100% coton.** Manches longues, tons unis. Tailles P, M, G ou TG.
Rég. $5 Ch. 1.99
- **Chemises sport** en tissu au repassage permanent. Manches courtes. Tons unis. Tailles M ou G.
Rég. 4.99 Ch. 1.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée
EN VILLE SEULEMENT

SOLDE DE LINGERIE POUR DAMES

Vous trouverez dans notre collection des modèles ravissants dans les tailles P., M. ou G. Choix de coloris.

- **Ensemble chemise de nuit et peignoir en nylon.** Modèles garnis de dentelle.
Rég. $40 ..... Ens. 19.99
- **Ensemble chemise de nuit et peignoir** en coton imprimé.
Rég. $9 à $11 ..... Ens. 7.99
- **Peignoir en chiffon imprimé.** Rég. $20 ..... Ch. 14.99
- **Robes droites en coton imprimé.** Rég. 4.99 ..... Ch. 3.99
- **Mini-jupon en nylon.** Rég. $3 ..... Ch. 2.39
- **Mini-chemise de nuit** en nylon garni de dentelle. Spécial. ..... Ch. 3.49

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Lingerie (742) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou.

SOLDE DE VETEMENTS POUR ENFANTS

Chandails pour fillettes. Tricot uni ou fantaisie. Pull-overs ou cardigans. Modèles à col roulé ou à encolure ronde. Vaste choix de coloris. Tailles 4-6-6X.
Orig. 4.98 à 6.98 ..... Ch. 2.49 et 2.99

Costumes de neige 2 pièces pour garçons et fillettes. Nylon caoutchouté. Doublure matelassée. **Pour fillettes :** capuchon garni de fourrure. **Pour garçons :** Capuchon fendu. Choix de marine ou rouge. Tailles 4-5-6-6X.
Rég. 16.98 ..... Ch. 12.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ISMPSONS — Vêtements pour enfants (744) au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

SOLDES AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSONS

Solde de soutien-gorge. Bonnets en dentelle de nylon à coussinets amovibles. Dos en Lycra* extensible. Blanc. Bonnets A et B. 32-34-36. Rég. 6.50 Ch. 4.50
En ville seulement

Solde géant de vêtements de base. Groupe 1. — Soutien-gorges courts transparents. Blanc, noir ou chair. A 32-34, B 32-34, C 32. Spécial Ch. 99c
SIMPSONS — Vêtements de base (785) au sous-sol. EN VILLE SEULEMENT

Solde de peignoirs, robes d'intérieur, pyjamas d'hôtesse. Choix de peignoirs en Cordans, peignoirs en coton, robes d'hôtesse, pyjamas, vestes matelassées et pantalons de velours. Tailles P., M. ou G. dans le groupe. Orig. 2.99 à 12.99 Ch. 1.99 à 5.99
SIMPSONS — Lingerie (784) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

Solde de robes pour dames. Vaste choix de tissus : lainages, laines mixte, Orlon*, tricot et acétate. Modèles élégants dans des imprimés ou tons unis de vert, bleu, rouge. Gamme désassortie de tailles : 7 à 15, 10 à 18 et 14½ à 22½. Rég. $12 à $26 Ch. 8.88
SIMPSONS — Robes pour dames (780) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

Fuseaux extensibles pour dames. Nylon et Viscose. Modèles à sous-pieds amovibles, glissière latérale, fine bande de taille. Choix de bleu, turquoise, orange ou noir. Tailles 8 à 18 dans le groupe. Spécial Ch. 2.99 ou 2 pour $5
SIMPSONS — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

Complets pour hommes et jeunes gens. Rabais $14 à $24 ! Quantité limitée. Choix de tissu tout laine ou laine mixte. Modèles à veston droit 2 ou 3 boutons, fentes latérales ou milieu dos. Pantalon à devant uni et à pessants de ceinture. Choix de quadrillés, rayures ou tons unis de gris, fusain, brun, olive, dans le groupe. Gamme désassortie de tailles : 36 à 46. Orig. 39.99 à 49.99 Ch. 25.99

Solde de vestes sport, vareuses, manteaux tout-temps et pardessus pour hommes et jeunes gens. Vestons sport tout laine, vareuses à semi-doublure peluche et semi-doublure matelassée; vestes sport avec col châle en peluche Orlon*; manteaux tout-temps à doublure Orlon*; pardessus tout laine à simple ou double boutonnage. Choix de gris, fusain, chameau, olive, bronze, marine ou beige. Tailles 36 à 46 dans le groupe. Rég. 29.99 à 39.99 Ch. 19.99
SIMPSONS — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol. EN VILLE SEULEMENT.

Solde de chapeaux pour dames. Rabais $3 à $4 ! Vaste choix de modèles en velours, feutre, etc. Rég. 5.98 à 6.98 Ch. 2.98

Elégants bijoux. Vaste choix de colliers, broches, boucles d'oreilles. Modèles jeunes ou sophistiqués. Orig. $1 Ch. 45c
SIMPSONS — Chapeaux et bijoux pour dames (775) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

Solde de vêtements pour enfants. — Pour fillettes, garçons, bébés. Fuseaux, maillots-T, chandails, fuseaux à doublure thermique, jumpers, vestes à capuchon double peluche, ens. 2 pces, jupes. Tailles 2 à 6X, 4 à 6X dans le groupe. Rég. 99c à 8.99 Ch. 39c à 4.99
SIMPSONS — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol

Solde de cardigans en laine Shetland pour fillettes. Modèles entièrement diminués. Torsades. Choix de gris moyen, bleu poudre ou vert forêt. Tailles 8-10-12 ou 14. Orig. 6.99 Ch. 4.99
SIMPSONS — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 h. à 21 HEURES
SAUF SAMEDI : 9 h. à 17 h. 30

FAIRVIEW ET ANJOU : 9 h. 30 à 22 H.
SAUF SAMEDI : 9 h. 30 à 18 HEURES

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H.

842-7221

CAHIER No 4 / PAGES 69-92 LA PRESSE RADIO TV / FINANCE / BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 5 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 284

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



téléphoto UPI

Epilogue d'une manifestation

Malgré une forte pluie, les citoyens de la petite ville d'Avola, en Sicile, ont assisté hier aux funérailles de deux travailleurs agricoles tués au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre. Les deux victimes avaient pris part à une manifestation de protestation contre les conditions pénibles de travail dans les fermes siciliennes.

L'agitation sociale paralyse totalement la ville de Rome

ROME — (UPI, PA, AFP) — Par milliers, les travailleurs et les étudiants italiens, scandant des slogans révolutionnaires, déambulent aujourd'hui dans les rues de Rome et paralysent virtuellement toute l'activité de la capitale alors que l'agitation sociale qui secoue le pays entre dans sa quatrième journée.

Cette manifestation monstre a lieu dans le cadre de la grève de 24 heures déclenchée par les syndicats de tendances communiste, socialiste et catholique pour appuyer leurs revendications salariales et qui touche pratiquement tous les secteurs : cheminots, chauffeurs de taxi, employés des postes, du téléphone, des hôpitaux et du gouvernement. Au-delà d'un million de travailleurs ont quitté le travail.

La police, qui est à l'origine des manifestations, ayant été tenue responsable de la mort des deux travailleurs agricoles d'Avola en Sicile, a massé de forts contingents d'agents le long des rues où la manifestation a lieu et sur la place de la basilique Saint-Jean-de-Latran où un ralliement est prévu.

Les marcheurs, dont le nombre est estimé à 30,000 environ, brandissent des drapeaux rouges et d'immenses portraits de Mao Tsé-toung, de Staline et de Che Guevara. Le slogan le plus entendu est "Ho Chi Minh".

Ailleurs dans la ville, rien ne va plus. Les transports urbains et extra-urbains n'assurent aucun service ce qui crée, estime-t-on, un certain nombre de "grévistes involontaires" parmi les habitants de la périphérie.

Les camions militaires assurent cependant certaines liaisons. Les écoles sont toutes fermées et aucun journal n'a paru dans la capitale. Le courrier n'est pas distribué, le système téléphonique interurbain ne fonctionne pas et l'office communal d'électricité n'a que des effectifs réduits.

Pendant ce temps, M. Mariano Rumor, qui a été pressenti pour mener les tractations en vue de la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche, poursuit péniblement ses efforts.

M. Rumor est dans une position fort délicate. Il pourrait difficilement renoncer à ses fonctions de médiateur, estiment les observateurs dont certains affirment que seules des élections générales anticipées peuvent résoudre l'impasse politique du pays. Mais on tient pour certain que M. Rumor fera l'impossible pour éviter de recourir à cette solution qui risquerait d'aboutir à une crise encore plus grave.

D'autres grandes villes sont aussi la scène de manifestations. Dans toutes les entreprises industrielles et agricoles de la région de Naples, les travailleurs ont observé hier un arrêt de travail d'une demi-heure. Les organisations syndicales ont dénoncé "l'inadmissible intervention armée de la police". 5,000 étudiants ont défilé aux cris de "policiers assassins".

A Florence, une grève générale décrétée par toutes les organisations syndicales a été observée durant deux heures. Tous les commerçants de la capitale toscane avaient fermé leurs portes tandis que plusieurs milliers d'étudiants et d'ouvriers défilaient en arborant des drapeaux rouges.

A Milan, les conducteurs de train ont décidé d'observer plusieurs arrêts de travail au cours de la journée.

Les députés de Saigon hésitent à envoyer une délégation à Paris

(D'après AFP)—La Chambre des députés sud-vietnamienne s'est refusée, aujourd'hui, à approuver ou à rejeter la décision du président Nguyen van Thieu d'envoyer une délégation aux négociations de Paris. La raison invoquée : l'approbation doit émaner des deux Chambres réunies en séance plénière.

On se demande si, dans ces conditions, la délégation pourra quitter Saigon samedi comme l'avait annoncé, hier, le président Thieu. Les députés ont communiqué avec le Sénat pour fixer la date d'une réunion des deux Chambres. Il reste tout de même probable que le vice-président Cao Ky, l'ambassadeur Pham Dang Lam et l'ambassadeur de Saigon à Washington M. Bui Diem, s'embarqueront ensemble samedi pour Paris.

La nouvelle phase de la conférence sur le Vietnam pourrait s'ouvrir "au début de la semaine prochaine", a déclaré, aujourd'hui, le numéro deux de la délégation américaine à Paris, M. Cyrus Vance. Dans une interview à la BBC, il a qualifié de "sérieuses et correctes" les discussions tant officielles qu'officieuses tenues jusqu'à présent à Paris entre Américains et Nord-Vietnamiens.

A Washington, le chef négociateur Averell Harriman déclarait hier que le Nord-Vietnam "a substantiellement réduit ses forces dans la zone démilitarisée, ainsi que dans le secteur nord du Sud-Vietnam".

M. Harriman sera reçu par le président élu, M. Richard Nixon, aujourd'hui, avec qui il procédera à un examen approfondi des résultats et des perspectives des entretiens en cours.

De l'avis de la plupart des observateurs, M. Harriman voudrait mettre un terme à sa médiation, et c'est M. Henry Cabot Lodge, actuellement ambassadeur à Bonn, qui serait appelé à lui succéder. On croit même savoir que M. Lodge a donné suite favorablement à une offre de M. Nixon. M. Harriman, pour sa part, a clairement indiqué qu'il ne désire pas occuper de fonctions officielles sous une administration républicaine.

Le commandement militaire du Front national de libération sud-vietnamien (Vietcong) annonce, aujourd'hui, que ses troupes observeront un cessez-le-feu de trois jours durant les fêtes de Noël et du Nouvel An.

L'annonce a été faite au cours d'une émission de "Radio-Libération" et précise que le cessez-le-feu débutera d'une heure (matin) le 24 décembre, à une heure le 27, puis d'une heure le 30 à une heure le 2 janvier 1969.

Les troupes sud-vietnamiennes, pour leur part, observeront un cessez-le-feu de 24 heures.

Une discipline ferme rétablit le calme à San Francisco

SAN FRANCISCO (UPI) — Les cours se poursuivent dans le calme au San Francisco State College sous la ferme direction du président S. I. Hayakawa, mais les méthodes utilisées par ce dernier ont déclenché une vive polémique.

Hier, les présences étaient relativement nombreuses dans les différentes classes et on s'attendait à la même chose pour aujourd'hui. Toutefois, des militants étudiants qui s'étaient bagarrés avec la police mardi, ont organisé un rassemblement à midi en dépit des règlements édictés par M. Hayakawa, mais ils se sont vite dispersés à l'arrivée de 400 policiers.

Plusieurs leaders noirs de la ville et des milieux collégiaux ont amèrement critiqué la conduite du président Hayakawa, qui a refusé de laisser partir les policiers du campus et de contremander les cours pour discuter les griefs des étudiants. Par contre, il a été félicité par plusieurs personnalités de la ville et de l'Etat, notamment par le gouverneur Ronald Reagan.

Nervosité dans les capitales arabes

Washington fait une sévère mise en garde à Israël et à la Jordanie

d'après Reuter, UPI, AFP

Les Etats-Unis ont averti Israël et la Jordanie que toute violation du cessez-le-feu ne peut qu'aggraver la tension au Moyen-Orient et compromettre les efforts des Nations unies pour rétablir la paix dans cette région.

Cet avertissement survient au moment où l'on signale une grande nervosité dans les capitales arabes à la suite du raid "punitif" effectué hier par l'aviation israélienne contre les forces irakiennes en Jordanie.

M. Parker Thompson, directeur des affaires du Proche-Orient au département d'Etat, a rencontré hier les ambassadeurs israélien et jordanien à Washington pour leur faire part de l'inquiétude des Etats-Unis devant la tournure des événements au Moyen-Orient.

Selon le secrétaire de presse du département d'Etat, M. Robert McClosky, il a été demandé à la Jordanie et à Israël de respecter scrupuleusement le cessez-le-feu.

"Toute violation de la ligne de cessez-le-feu par l'un ou l'autre camp ne peut qu'accroître la tension dans la région et nuire aux efforts de la mission Jarring dans la recherche d'une solution pacifique", a-t-il dit.

L'émissaire de l'ONU, M. Gunnar Jarring, a rencontré hier le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mahmoud Riad, durant deux heures et demie au Caire. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de la rencontre, mais l'agence du Moyen-Orient a dit que M. Jarring "n'avait présenté rien de nouveau touchant la crise du Moyen-Orient et que sa mission est toujours dans une impasse."

D'après la même agence, l'Egypte considère le raid israélien d'hier en territoire jordanien comme un acte de guerre contre les pays arabes". Plus tard, le président Nasser devait déclarer que l'Egypte ne capitulera jamais devant Israël même au prix des plus grands sacrifices.

Parlant devant le congrès national de l'Union socialiste arabe, Nasser a dit que l'Egypte est prête à envisager un règlement politique pourvu qu'il soit honorable et "ne cède pas un pouce du territoire arabe à Israël".

Il a rejeté l'idée d'un règlement séparé entre chaque Etat arabe et Israël, comme l'auraient suggéré les Etats-Unis selon certaines informations publiées hier. Toutefois, à Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat a dit qu'il serait erroné de penser que les Etats-Unis ont un nouveau plan de paix. Washington, a-t-il précisé, s'en tient aux déclarations antérieures faites par le président Johnson qui prévoient l'intégrité territoriale de tous les pays du Moyen-Orient, la solution du problème des réfugiés et le droit de libre passage dans les eaux internationales comme le canal de Suez.

Alors que tout semblait calme ce matin le long de la ligne de démarcation israélo-jordanienne, à Bagdad, des milliers d'Irakiens défilaient en pleurant et en criant des slogans anti-israéliens derrière les dépouilles des soldats irakiens tués par les avions israéliens au cours du raid d'hier en Jordanie.

Grève symbolique des 60,000 employés de Renault en France

PARIS. (AFP, Reuter) — Quelque 60,000 employés des usines Renault en France sont appelés, aujourd'hui, à faire une grève symbolique de cinq heures pour protester contre les mesures d'austérité décrétées récemment par le gouvernement de Gaulle pour empêcher la chute du franc.

Aux dernières nouvelles, il semble que cette grève symbolique n'est pas observée comme on avait espéré, aussi, il semble que les risques d'une aggravation de la tension sociale ont considérablement diminué au cours des dernières 24 heures.

Le premier élément de la situation est constitué par la mollesse relative avec laquelle ont été suivis par les soixante mille ouvriers et employés les mots d'ordre de grève lancés aux usines automobiles Renault par l'ensemble des centrales syndicales.

Un second élément de la situation est l'échec pratique de la tentative du principal syndicat étudiant d'amener les syndicats ouvriers à constituer un front commun contre le gouvernement. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) dont le leader, Jacques Sauvageot, fut un des principaux animateurs des événements de mai et juin derniers, a eu, hier, à sa demande, des conversations avec la centrale syndicale ouvrière C.G.T. d'obédience communiste.

Cette entrevue s'est terminée sans qu'une décision ait été prise.

Un dernier élément d'apaisement est enfin noté par les observateurs. Il s'agit du vote, cette nuit, par l'Assemblée nationale, du projet de loi réglementant les droits syndicaux dans l'entreprise. Ce projet a été adopté à une écrasante majorité (438 voix contre 4).

Bagarres entre étudiants a été voté par tous les partis, y compris les communistes et la gauche non communiste.

La loi permet aux syndicats d'être légalement reconnus dans les entreprises de plus de 50 salariés, où ils bénéficieront de plus grands moyens d'action : affichage des communiqués sans autorisation préalable du patron, possibilité de distribuer des tracts, de recueillir les cotisations syndicales sur les lieux du travail.

En outre, les délégués syndicaux bénéficieront d'une protection accrue. Ils disposeront d'un crédit de 15 heures maxi-

Bagarres entre étudiants et policiers à Bruxelles

BRUXELLES (Reuter, AFP) — Quelque 200 étudiants belges en sont venus aux prises avec les forces de l'ordre hier soir, au cours d'une violente manifestation ponctuée de grenades lacrymogènes et de cocktails molotov. On signale 20 blessés chez les étudiants, cinq chez les policiers tandis qu'une dizaine de manifestants ont été arrêtés.

Les manifestants ont empilé des planches et des bancs auxquels ils ont mis le feu afin d'ériger une barricade enflammée derrière laquelle ils lançaient leurs cocktails molotov sur les policiers. Les gendarmes ont alors lancé des grenades lacrymogènes.

Deux autres suicides de fonctionnaires de Bonn

BONN (UPI, AFP) — Deux autres employés du ministère ouest-allemand des Affaires étrangères se sont donné la mort hier, ce qui porte le total de suicides parmi le personnel de ce ministère à neuf au cours des deux derniers mois.

M. R.L.R. Herold, 54 ans, attaché adjoint chargé des affaires consulaires à l'ambassade de la République fédérale allemande à La Haye, s'est donné la mort hier matin à son domicile. Dans la soirée, un porte-parole de l'ambassade d'Allemagne affirmait que "la mort tragique de M. Herold n'a aucun lien avec la vague de suicides survenue en Allemagne fédérale à la suite d'affaires d'espionnage". Depuis plusieurs années, a ajouté le porte-parole, M. Herold souffrait de dépressions nerveuses et il était sous traitement médical.

Le deuxième suicide a eu lieu à Bonn. Un concierge du ministère, M. Bernhard Dudek, 47 ans, a mis fin à ses jours parce qu'il ne pouvait se consoler de la disparition de son épouse, a déclaré un porte-parole. Le concierge n'a pas été soupçonné d'espionnage au profit d'une puissance étrangère. D'ailleurs, il n'avait pas accès aux documents secrets du ministère.





Nos échanges ont augmenté de $2.3 milliards en 1968

Les échanges commerciaux globaux du Canada avec l'étranger au cours des neuf premiers mois de 1968 ont atteint le niveau record de $18,768,500,000.

Selon les évaluations de Financial Counsel, ce chiffre représente un accroissement de $2,331,600,000 ou 14.2 pour cent par rapport à la période correspondante de 1967, cette dernière ayant elle-même dépassé de 10.9 pour cent les échanges globaux réalisés en 1966.

Les exportations des neuf premiers mois ont augmenté de 18.4 pour cent sur celles de la même période de 1967, pour atteindre $9,880,900,000 au lieu de $8,344,100,000, tandis que les importations augmentaient de 9.8 pour cent pour passer de $8,092,800,000 à $8,387,500,000, avec pour résultat que la balance commerciale a été excédentaire de $993,400,000 pour janvier-septembre 1968.

Cet excédent est presque quatre fois supérieur à celui de $251,300,000 réalisé pour la même période en 1967, le gain étant principalement imputable à la notable augmentation de nos exportations sur les Etats-Unis.

Au cours du troisième trimestre, les exportations dépassèrent les importations de $487,400,000, contre $301,500,000 au deuxième trimestre et $204,600,000 au premier.

Pour toute l'année 1967, l'excédent de la balance commerciale s'est chiffré à $533,900,000.

Les échanges avec les Etats-Unis qui comptèrent pour 70 pour cent du total global des neuf premiers mois, se sont accrus de 17.4 pour cent atteingnant le niveau record de $13,160,000,000 au lieu de $11,206,900,000 pour les neuf premiers mois de 1967. Stimulées par le pacte de l'auto et par des demandes inhabituelles des Etats-Unis, découlant du conflit au Vietnam et de grèves intérieures, les exportations ont grimpé de 25.6 pour cent.

Cette montée des neuf premiers mois de l'année les a portées à $6,625,300,000, pendant que les importations canadiennes en provenance des Etats-Unis s'élvaient de 10.2 pour cent, avec $6,534,600,000. Le résultat est que notre balance commerciale avec les Etats-Unis a été excédentaire de $90,700,000 comparée à une balance déficitaire de $657,300,000 pour le même période de 1967.

L'accroissement de nos échanges a été plus modeste avec notre second client, le Royaume-Uni, au cours des neuf mois. Les échanges globaux pour la période ont porté sur $1,427,300,000, ce qui représente une augmentation de 4.0 pour cent par rapport au chiffre correspondant de $1,372,300,000 l'an dernier. Nos exportations sur le Royaume-Uni cette année se sont élevées à $912,200,000 au lieu de $861,500,000, soit une hausse de 6.7 pour cent, alors que nos importations ont monté de 5.2 pour cent à $502,500,000, nous laissant un excédent de balance commerciale de $422,800,000 contre $362,300,000 en 1967 pour la période.

NOUVEAU PRESIDENT A TEXACO



M. A. G. FARQUHARSON

Le Conseil d'administration de Texaco Canada Limited annonce l'élection de M. A. G. Farquharson au poste de président de la compagnie.

Le nouveau président entrera en fonction le 1er janvier 1969. Il succède à M. Frank M. Dawson, président depuis 1963, qui a demandé de prendre sa retraite après 40 années de service. Le Conseil a approuvé cette demande qui entre en vigueur le 31 décembre.

M. Farquharson est vice-président (raffinage) depuis 1952 et administrateur de la compagnie depuis 1957. Originaire de Dundas (Ont.) M. Farquharson est diplômé en sciences de l'université Queen's (chimie et métallurgie). Il entra au service de la compagnie en 1931 à Montréal et il a occupé des postes de commande aux raffineries de Montréal et de Toronto avant d'être nommé directeur adjoint du service de raffinage en 1943, et directeur en 1945. •

La Banque Royale du Canada s'allie à la plus grande banque des Etats-Unis

La plus grande banque du Canada et la plus grande banque des Etats-Unis viennent de s'associer dans une entreprise bancaire commerciale au Brésil.

Bank of America, dont le siège social est en Californie, a acquis cinquante pour cent des actions de Banco Real do Canada S.A., jusqu'à présent filiale à propriété entière de la Royal Bank of Canada International Limited, de Nassau (Bahamas).

Cette participation conjointe, annoncée au Brésil, a été confirmée aujourd'hui par M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale du Canada, société mère de Royal Bank International, et par M. Rudolph A. Peterson, président de Bank of America.

Banco Real do Canada, fondée au début des années 20 pour former des succursales de la Banque Royale du Canada et constituée par la suite au Brésil, a son siège social à Rio de Janeiro et possède des agences à Sao Paulo, Santos et Recife, soit quatre bureaux au total.

Commentant le projet de cette filiale brésilienne, les deux présidents ont déclaré que leurs organisations vont s'efforcer ensemble de l'aider à accroitre son rôle dans les quatre grandes villes où elle possède des bureaux.

Bien que Bank of America ait été active pendant de nombreuses années dans le financement de l'industrie et du développement au Brésil, elle n'y a jamais offert un service bancaire complet aux clients elle pourra le faire maintenant grâce à sa participation conjointe aux affaires de Banco Real. Elle a un représentant à Rio et trois autres représentants ailleurs en Amérique Latine, et maintient dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale et des Antilles 35 bureaux offrant un service bancaire complet.

"Nous sommes très heureux de nous unir à la grande entreprise qu'est la Banque Royale du Canada pour lancer cette initiative en Amérique Latine, où elle joue depuis longtemps un rôle constructif d'importance", a dit M. Peterson.

Pour sa part, M. McLaughlin a déclaré : "Nous sommes sûrs que la participation de Bank of America aux affaires de Banco Real do Canada au Brésil va être très utile à celle-ci. La compétence internationale de Bank of America et les rapports qu'elle maintient avec le monde entier viennent ainsi s'ajouter à ce que la Banque Royale est en mesure d'offrir.

"Tous ceux qui sont concernés devraient bénéficier de cette entente, qui est fondée sur une base solide. En particulier, la direction et le personnel de Banco Real devraient être en mesure de servir encore mieux la population et l'économie brésiliennes."

M. McLaughlin a ajouté qu'on envisage la possibilité de changer le nom de la banque brésilienne de façon à tenir compte de l'apport de Bank of America.

Le président de la banque américaine a dit que l'emplacement des bureaux de Banco Real a été un facteur d'importance dans la décision de Bank of America d'entreprendre cette participation.

Sao Paulo est le principal centre industriel et commercial du pays, et connait présentement le taux d'expansion le plus rapide en Amérique Latine. Rio de Janeiro est le second centre industriel et commercial du pays, en importance, et son plus grand port. Santos est le port principal d'esportation du café et le port d'entrée de Sao Paulo, tandis que Recife est le principal centre industriel et de distribution de la vaste région nord-est, qui est en pleine expansion.

L'actif de la Banque Royale est de $8.74 milliards, et celui de Bank of America, de $23.3 milliards.

La nouvelle de la participation a été annoncée au Brésil par M. T. H. Kennedy, président de Banco Real, et par M. J. P. Hutchison, président de la Royal Bank of Canada International Limited, filiale à propriété entière de la Banque Royale du Canada.

La Banque d'Epargne affiche d'excellents résultats pour 1968

Au 31 octobre 1968, l'actif global de La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal atteignait le chiffre rcord de $483,452,234 comparativement à $436,146,451 au 31 octobre 1967.

Après provision pour impôts et réserves pour pertes, les bénéfices nets s'élèvent à $2,028,523 comparativement à $1,896,015 pour l'exercice précédent.

Ceci représente un gain par action de $1.01 par comparaison à $0.95 l'an dernier. Les dividendes se chiffrent à $1,060,000, soit une augmentation de $20,000 sur la période terminée le 31 octobre 1967.

Après déduction de ces dividendes, les bénéfices disponibles s'établissent à $968,523 qui, ajoutés au solde du rapport de l'année précédente, forment un total de $1,260,414. De cette somme, $1,000,000 ont été virés au Fonds de Réserve laissant un solde de $260,414 au compte des bénéfices non répartis.

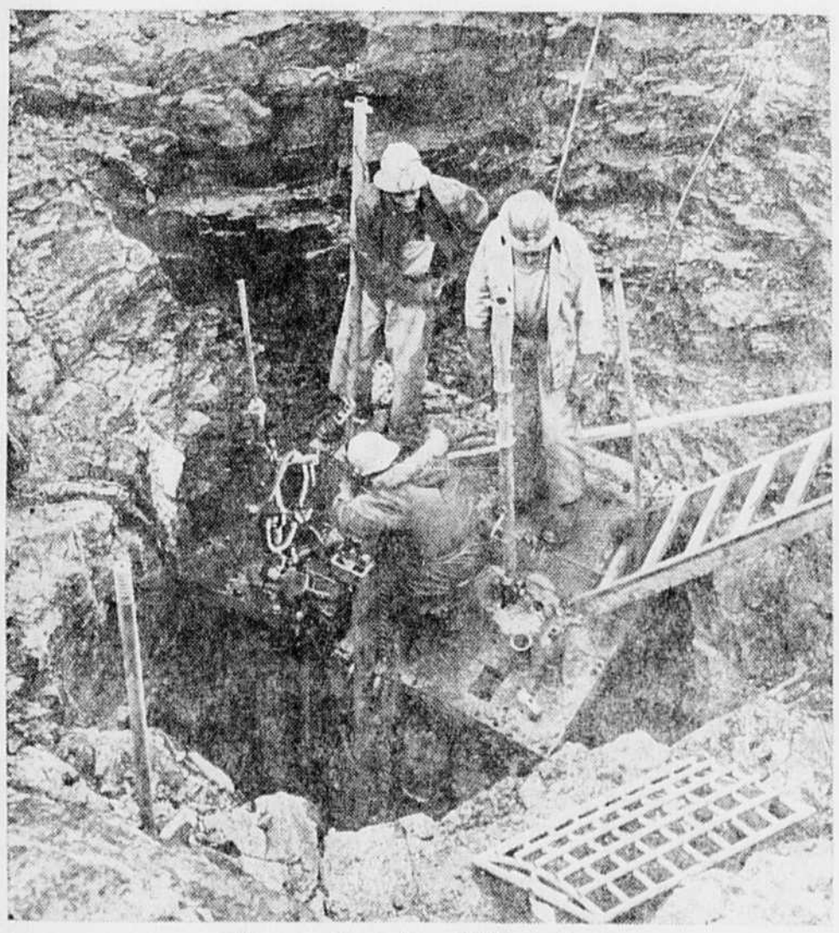
Le Fonds de Réserve s'élève maintenant à $16,500,000.

Au cours du dernier exercice financier, les dépôts sont passés de $403,042,927 à $450,028,616, soit une hausse de $46,985,689 ou 11.41 p. cent.

Les prêts hypothécaires se sont accrus de $9,205,471 pour atteindre le chiffre record de $235,718,195.

Les réserves pour pertes se chiffrent à $11,454,879 dont un montant de $2,964,126 est libre d'impôts.

L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Banque, le 20 janvier 1969, à mi i.



Un puits de 823 pieds

Des foreurs viennent d'atteindre la surface après avoir percé de bas en haut, en plein roc, un puits de direction de 823 pieds de haut qui deviendra un puits d'aération pour l'énorme centrale souterraine de Churchill Falls, au centre du Labrador. Utilisant une cage actionnée à l'électricité et se déplaçant le long d'un rail vertical, solidement boulonné à la paroi rocheuse, section par section, au fur et à mesure de la montée, les foreurs ont percé ce puits à raison de près de 20 pieds en moyenne, par jour.

Le stock d'or des Etats-Unis a augmenté de $73,000,000

WASHINGTON (AFP) — Les réserves d'or des Etats-Unis ont augmenté de quelque 73 millions de dollars pendant le troisième trimestre de cette année, annonce mardi le département du Trésor en ajoutant que cette hausse est due en grande partie aux achats de métal à la France.

Le département déclare que pendant le trimestre terminé le 30 septembre les Etats-Unis ont acheté pour 240 millions de dollars à la France, ce qui porte les achats totaux d'or à ce pays à 460 millions de dollars pendant les six derniers mois.

Pendant cette période, les Etats-Unis ont augmenté leurs stocks d'or d'environ 50 millions de dollars après la perte de 1,362,000,000 de dollars subie pendant le premier trimestre de cette année. La Trésorerie américaine signale les autres transactions suivantes pendant le troisième trimestre 1968: vente de 49.9 millions de dollars d'or à l'Algérie, de 24.9 millions à Singapour, de 25 millions à l'Arabie Séoudite et de 23.9 millions au Koweit et achat d'or aux Philippines.

A la fin septembre, le stock d'or des Etats-Unis s'élevait à 10,788,000,000 de dollars.

D'autre part dix jours après la fin de la crise monétaire internationale les principaux marchés financiers se caractérisent par une tension sur les cours de l'or, une stabilité ou un raffermissement lent du franc français, sauf à Zurich, et une tenue hésitante de la livre sterling.

Ces marchés demeurent calmes. Une certaine incertitude quand à l'avenir s'y manifeste toujours cependant, elle trouve son expression dans la décote que font apparaitre les cours à terme (3 mois) notamment du franc français et du sterling.

Le reflux des capitaux étrangers qui avaient gagné l'Allemagne occidentale dans l'espoir d'une réévaluation du mark, se poursuit, quoique, semble-t-il, à un rythme ralenti. Selon des informations en provenance de Bonn, le montant de ces capitaux qui ont cherché refuge en Allemagne en novembre, avant la crise, s'est élevé à 2.3 milliards de dollars, pendant la dernière semaine de novembre, le reflux a porté sur un demi-milliards de dollars.

Sur les marchés mondiaux de l'or, la tension des cours enregistrés depuis le début de la semaine ne s'est accompagnée d'aucune activité anormale.

Une nouvelle acquisition de Revenue Properties

La compagnie Revenue Properties a révélé avoir fait l'acquisition d'une participation de 70 pour cent dans la société Centennial Properties qui est établie à Halifax.

Le prix de l'acquisition de cette participation n'a cependant pas été révélé, mais Revenue a mentionné que la transaction comprend des biens immobiliers dans des régions de la côte est, biens qui sont évalués à plus de $5,000,000, et d'autres constructions et projets en voie de réalisation évalués à $9,000,000.

Le président de Centennial, M. Ralph Medjuck, et d'autres dirigeants de l'entreprise conserveront l'autre 30 pour cent du capital-actions de la compagnie, et ils ont signé un contrat de services administratifs pour une période de dix ans, ajoute la société Revenue.

Devises étrangères

Service de la Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.49	
Allemagne	Mark	.2692	
Angleterre	Livre	2.3859	
Argentine	Peso	.0031	
Australie	Dollar	1.1951	
Autriche	Schilling	.0418	
Belgique	Franc	.0214	
Brésil	Cruz Novo	.2877	
Chili	Escudo	.1277	
Danemark	Couronne	.1431	
Espagne	Peseta	.0154	
France	Franc	.2169	
Hollande	Florin	.2973	
Italie	Lire	.001722	
Japon	Yen	.003001	
Mexique	Peso	.0860	
Etats-Unis	Dollar	1.07 13+32	
Norvège	Couronne	.1503	
Nouvelle Zelande	Dollar	1.1980	
Perou	Sol	.0244	
Suede	Couronne	.2075	
Suisse	Franc	.2496	
Tchecoslovaquie	Couronne	.1487	
Venezuela	Bolivar	.2392	

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture

Beurre : arrivages courants, 92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en agros 47½, coloré 47¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac 18 à 19, autres catégories pour nourrissante 14 à 14¼. Poudre de lait de beurre 13½ à 14. Poudre de lait 5½ à 6.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : $1.00 à $1.10 les 50 livres, .27 à .28 les 10 livres, I.-P.-E. .34 à .35 les 10 livres, $1.85 à 1.90 les 75 livres, $1.25 à $1.35 les 50 livres, N.-B. .28 à .30 les 10 livres, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 65.1 ; A-gros 62.7 ; A-moyens 56.9 ; A-petits 46.1.

United Westburne projette l'achat de deux sociétés

La société United Westburne Industries projette de faire l'acquisition de toutes les actions en cours de Commonwealth Petroleum Services et de Trimac Transportation.

Ce projet de fusion a été établi d'après les états financiers des trois sociétés, y compris les estimations pour l'année 1968. Elle est sujette aux vérifications et ajustements de fin d'année et à la confirmation des résultats d'exploitation pour l'année en cours.

La fusion est également sujette à l'approbation des actionnaires de Westburne des changements nécessaires qui devront être proposés à la capitalisation de la société lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra en mars prochain.

Les détails complets de cette proposition seront fournis aux actionnaires de chaque société le plus rapidement possible, mentionne le communiqué de la société United Westburne Industries.

United Westburne Industries dont l'activité principale jusqu'en 1964 était l'exploration et la production pétrolière, est actuellement la plus importante chaine canadienne de distribution en gros de matériel de plomberie et de chauffage par l'entremise de ses quarante-trois succursales à travers le Canada.

Commonwealth Petroleum Services, dont l'activité principale est le forage sous contrat de puits pétroliers ainsi que la distribution de produits relatifs à cette industrie, est depuis nombre d'années l'entreprise canadienne la plus importante dans ce domaine tout autant au point de vue du nombre de foreuses que de celui du volume de forages.

La société est également active dans le domaine de l'exploration et de la production pétrolières et possède une participation dans Panarctic Oils Ltd., un important programme d'exploration et de mise en valeur dans le nord canadien. De plus, Commonwealth Petroleum Services détient d'autres investissements substantiels y compris approximativement 45 pour cent des actions en circulation de United Westburne Industries.

Quant à la société Trimac transportation, elle est le plus important transporteur canadien de marchandises liquides ou solides. Les opérations de Trimac s'étendent à travers le Canada et aux Etats-Unis, y compris l'Alaska.

Sur une base combinée, les actifs du groupe excéderont 60 millions de dollars et son chiffre d'affaires sera supérieur à 100 millions de dollars par an. Dans la réalisation de cette fusion, Westburne offre aux actionnaires de Commonwealth Petroleum Services deux actions de UWI pour chacune des actions de Commonwealth Petroleum, et un versement au comptant de 4 dollars par action.

Aux actionnaires de Trimac, Westburne offre une émission de 1,048, 000 de ses actions ordinaires. A l'émission de ces actions, le capital émis consolidé de United Westburne Industries sera d'environ 3,825, 000 actions.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.25 à $2.75, 3 po. et plus $3 à $3.50, Lobo, Cortland et Greening $2 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, petites $2 pour 50 livres.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 livres, $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 5 livres ou 24 cellos de 2 livres.

Choux : verts $1 les 50 livres, Savoie $1.50 à $1.75 la douz., rouges $1.25 à $1.50 la douz.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Oignons : $1.50 à $1.75 pour 50 livres, gros $2.25 à $2.50 pour 50 livres.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau, $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Pommes de terre : .90 à $1 les 50 livres, petites .65 à .75 les 50 livres, grosses $1.25 les 50 livres.

Poireaux : .90 à $1.25 la douz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 le minot, $1 à $1.25 les 50 livres.

Salsifis : $2 la douz.

Nomination à WIRE ROPE



R. J. ADDISON

La compagnie Wire Rope Industries of Canada Limited est heureuse d'annoncer la nomination de M. R. J. Addison au poste d'assistant technique au vice-président administrateur. •



M. Alexandre Maidanatz, président de Télémécanique Canada Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Bernard V. Marcoux au poste de gérant général.

M. Marcoux oeuvre dans l'industrie électrique depuis une vingtaine d'années et possède une grande expérience de la distribution dans les domaines résidentiel, commercial et industriel.

M. Marcoux occupera un bureau du siège social de Télémécanique à Montréal.

NOMINATION CHEZ OCTO



M. P. Dell'Aniello

M. Gaston Hérald, président du Conseil d'Administration du Laboratoire Octo Ltée, annonce la nomination de M. Paul Dell'Aniello comme membre du Conseil.

M. Dell'Aniello est diplômé de H.E.C. de Montréal et est Ph.D (Administration et Finance) Columbia, 1965. Directeur du Centre de Perfectionnement en Administration à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 1968, il est aussi professeur d'administration et de Finance à la même institution. M. Dell'Aniello est de plus Directeur d'Unigesco (cie de gestion) et de l'Unique (cie d'assurance-vie) ainsi que collaborateur à la revue Commerce. •



DEMANDE DE CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DU TRUST ROYAL

Veuillez remplir ce coupon et l'adresser, accompagné de votre chèque, à:

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL

630 O., boul. Dorchester 4145 O., rue Sherbrooke 6991, Plaza St-Hubert

M./MME/MLLE _____

ADRESSE _____

_____ APP. _____ TÉL. _____

Durée du dépôt _____

MONTANT $ _____ SIGNATURE _____

Possédez-vous actuellement des certificats de placement garanti du Trust Royal? Oui ☐ Non ☐

Jean Mehling câble de Paris



Echec temporaire ou bien faillite à long terme?

(dernière partie)

La question que se posent désormais tous les Français, et que se pose sans doute le monde entier, est brutale: le Général de Gaulle n'a-t-il donné qu'un sursis au franc, ou n'a-t-il mis fin qu'à une épreuve passagère?

On n'est pas en mesure de répondre sérieusement à cette question capitale, parce qu'on ne peut, pour l'instant, savoir si les Français ont, comme en d'autres circonstances graves récentes ou lointaines, repris confiance, ou tout au moins cessé de s'abandonner à la panique qui les a saisis durant quinze jours.

A mon avis (et quoi qu'en disent ses détracteurs), de Gaulle a mené son intervention personnelle avec une habileté diabolique!

* * *

Le Français est-il "cocardier" du haut en bas sauf à l'endroit de son portefeuille? Tel est le problème. Charles de Gaulle a su, depuis dix ans, renverser les situations les plus désespérées parce qu'il connait bien ses compatriotes. Depuis plusieurs jours, de très sérieuses personnes n'hésitent pas à clamer bien haut que désormais, "elles achèteront français", "participeront au sauvetage du franc", etc...

En réalité les Français n'ont présentement pas le choix: l'austérité, les contrôles, les réductions de crédits leur sont imposés. En outre, le franc s'appuye encore sur d'importantes réserves de devises, et sur les crédits qui ont été consentis par l'étranger!

Mais le seul et unique test de la confiance dans le franc serait une suppression du contrôle des changes. Or celui-ci, précisément, est rétabli, et pour longtemps sans doute!

* * *

Dans ces conditions vont jouer, à nouveau, les spéculations habituelles; mais évidemment à une échelle beaucoup plus réduite.

Par ailleurs, le second critère fondamental serait un afflux de capitaux étrangers, à la recherche d'investissements en France!

J'ai quelque mal à croire que cet afflux se produise, aussi longtemps que les étrangers auront à courir le risque d'un blocage de leurs capitaux en France!

A mon sens, la confiance ne se rétablit pas par des mesures de défiance. Et, par ailleurs, la défiance de pouvoirs publics à l'égard des Français — sur le vu des événements de ces derniers jours — semble fondée! On tourne donc en rond, au moins si l'on veut tester les réactions profondes à l'égard de l'avenir du franc.

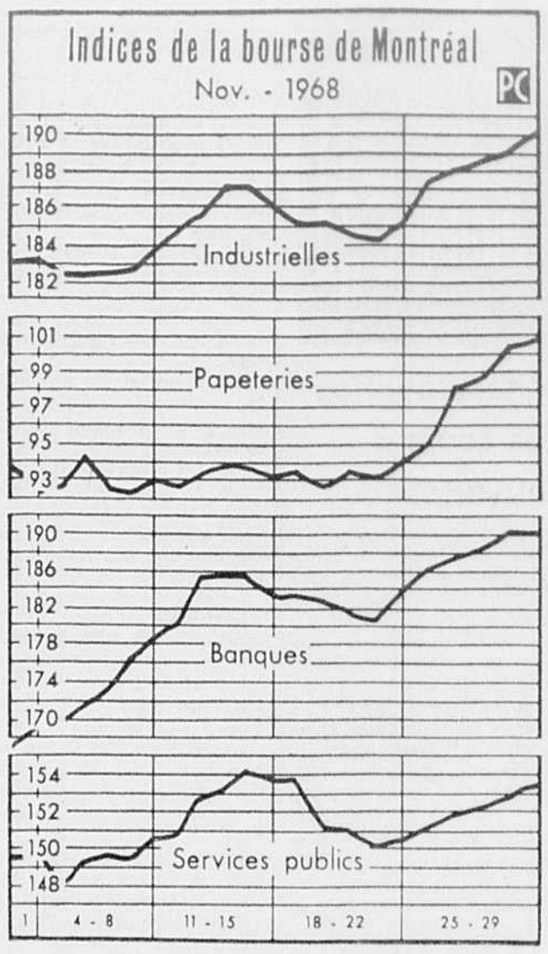
* * *

Il faut maintenant attendre que l'équilibre budgétaire soit rétabli; ou au moins que "l'impasse" ait été réduite dans les proportions annoncées par le Président de la République.

Car c'est là le plus grave point d'interrogation. Il y a tout lieu de croire que le gouvernement s'efforcera de réduire réellement de moitié le déficit budgétaire. Mais pourra-t-il y arriver sans créer, à l'intérieur du pays, des tensions sociales très graves?

A mon sens, les quelques semaines à venir vont être capitales, sur ce sujet. Si les Français font preuve de civisme, acceptent de ne pas lancer de nouvelles campagnes de revendications, le franc sera sauvé, la parité maintenue.

Le général de Gaulle, a su, très habilement, "dramatiser le problème", lui donner un ton de "grande affaire nationale". Mais il ne pouvait faire seul que le premier pas. Les autres, tous les autres, exigent l'acceptation totale de ses compatriotes.



Uniformité des tendances

Tous les compartiments de la Bourse de Montréal ont progressé au cours du mois de novembre, comme l'indique le graphique ci-dessus. L'indice des valeurs industrielles a commencé le mois à 183.09 pour finir à 190.29. Celui des services publics est passé de 149.65 à 153.51. Les banques sont montées de 167.09 à 190.19 et les papeteries, de 93.75 à 100.90.

La hausse de la productivité constitue le meilleur moyen de combattre l'inflation

— R. C. Scrivener

par Roger MARCEAU

Selon le président de la société Bell Canada, le meilleur moyen de combattre l'inflation, qui est l'ennemi de tous, réside, pour l'entreprise, dans l'amélioration du service et l'accroissement de la productivité.

C'est ce que M. R.-C. Scrivener a souligné, hier, dans une allocution prononcée devant les membres du Club d'électricité de Montréal. Il a mentionné que les gouvernements ne sont pas les seuls responsables du climat inflationniste, mais que les dirigeants, à tous les niveaux, c'est-à-dire aussi ceux des syndicats et des entreprises, partagent cette responsabilité.

"C'est justement parce que les dirigeants ont manqué d'imagination créatrice, d'esprit d'entreprise et de compétence dans l'organisation que l'inflation a affecté notre prospérité", a-t-il déclaré.

Il estime que les dirigeants gouvernementaux, syndicaux et d'entreprises doivent combiner la capacité d'innovation à l'habileté d'exploiter les occasions offertes par la nouvelle technologie.

En ce qui concerne sa compagnie, il a rappelé que, durant les dix dernières années, malgré les pressions inflationnistes, les taux d'abonnement au téléphone "ont diminué par rapport aux gains de la population en dollars réels".

C'est ce qu'il a représenté comme un cas où les gains obtenus par une meilleure utilisation de la technologie ont bénéficié aux consommateurs. Il a cependant affirmé que pour sa compagnie, les choses n'ont pas été faciles, et qu'elles ne le seront pas davantage dans l'avenir.

M. Scrivener a également déclaré que les coûts des facteurs de production, et des impôts, dans sa compagnie, ont évolué, au cours des trois dernières années, à un rythme deux fois plus élevé que celui de l'augmentation de productivité possible avec une bonne administration. Le niveau des prix des services offerts par la compagnie est resté stable depuis dix ans, mais M. Scrivener estime qu'il ne pourra en être ainsi indéfiniment.

Comme exemple d'accroissement des coûts à la Bell Canada, M. Scrivener a mentionné la hausse de 72 pour cent des salaires et celle de 94 pour cent des impôts au cours des dix dernières années.

Pour M. Scrivener, les choses ne seront pas faciles pour l'avenir, car les cadres de l'entreprise devront se soumettre à un recyclage fréquent, soit trois fois ou plus au cours de leur carrière; par cadre, il entend tout le personnel, à partir du contremaître jusqu'aux membres de la haute direction.

De plus, il faudra que Bell Canada se procure, en dix ans, plus de trois milliards de dollars auprès des investisseurs canadiens. Il a mentionné que cette compagnie fait davantage appel aux capitaux qu'à la main-d'oeuvre, soulignant que chaque employé représente un capital d'au moins $30,000.

Les emplois sont cependant, pour M. Scrivener, l'un des sujets les plus graves, car il faudra en créer deux millions et demi dans les dix prochaines années pour occuper la main-d'oeuvre disponible, trouver des débouchés aux jeunes qui viendront sur le marché du travail.

La vie du monde des affaires ne s'annonce pas facile, selon lui. Il faudra faire face au défi énorme que constitue le changement et s'y adapter à un rythme de trois à quatre fois plus rapide que maintenant, pour assurer la survivance des entreprises et l'intérêt du public.

Ce sont là les problèmes qu'il faudra résoudre, dit-il, les éléments qu'il faudra combiner, pour réaliser les objectifs que se fixe l'industrie des communications qui évolue à un rythme étonnant.

M. Scrivener a longuement développé ce que la science des communications, "qui est peut-être celle qui progresse le plus", apportera dans un avenir prochain comme innovation disponible à un grand nombre de consommateurs.

Fractionnement approuvé chez Noranda Mines Ltd.

TORONTO (PC) — Les actionnaires de la société Noranda Mines Ltd. ont confirmé hier la décision des administrateurs de fractionner les 15,000,000 d'actions ordinaires sur la base de 2 pour 1. Ils ont également voté en faveur d'augmenter après le fractionnement le capital-actions autorisé de 10,000,000 d'actions, pour le porter ainsi à 40,000,000 d'actions sans valeur nominale.

L'on prévoit que les lettres patentes supplémentaires autorisant les deux décisions seront émises le 14 décembre et que les certificats pour les actions nouvelles seront postés aux actionnaires inscrits, le 13 décembre.

Gulf Minerals espère faire une importante découverte d'uranium en Saskatchewan

Regina (PC) — La société Gulf Minerals de Pittsburg rapporte avoir obtenu des résultats "très significatifs" dans l'exploitation pour la découverte d'uranium dans la région du Lac Wollaston, dans le nord de la Saskatchewan.

Le premier ministre de cette province, M. Ross Tatcher, au cours d'une conférence de presse donnée conjointement avec le vice-prédsident responsable de l'exploration de la société Gulf, le Dr James Earley, a mentionné que son gouvernement espérait que le projet en question "permette de faire une découverte intéressante d'uranium en Saskatchewan".

Il peut s'agir là, a-t-il dit, de l'occasion désirée pour le développement de notre nord, mais il est trop tôt encore pour en être certain, a-t-il ajouté.

Il a mis l'accent sur le fait qu'il ne s'agit que d'un puits de forage, ce qui ne fait pas, à lui seul, une mine.

M. Tatcher a mentionné que la société Gulf Minerals, une filiale à propriété entière de la société américaine Gulf Oils Corporation, projette d'investir plus de $750,000 dans un programme plus important d'exploration, aussitôt que les "conditions du terrain" le permettront.

Le Dr Earley a précisé qu'il faudra de six mois à un an avant que la compagnie connaisse avec sûreté la valeur de ce sondage d'exploration.

D'après un accord, avec la Gulf Minerals, la société New Continental Oil partagera les bénéfices de toute exploitation commerciale dans la région, située à environ 350 milles au nord-est de Prince Albert.

La compagnie Gulf a mentionné que son premier intérêt dans cette affaire découle d'une étude radiométrique à vol d'oiseau réalisée par la société New Continental Oil et ses compagnies associées, il y a environ un an.

La compagnie ajoute que les tests effectués, tests qui ont été faits sur une période de dix-huit mois, indiquent une minéralisation contenant de l'uranium, et que cette minéralisation est de quatre à cinq fois meilleure que celle des mines d'uranium d'Elliot Lake, en Ontario.

M. Tatcher a déclaré que si d'autres forages d'exploration qui seront effectués au cours des prochains mois démontrent qu'il existe un dépôt de minerai, c'est-à-dire si les forages sont aussi bons que le premier, la compagnie étudiera certainement la possibilité de construire une mine pour l'exploitation. Il a ajouté que cette étape n'est encore que dans le domaine des possibilités.

IU accroit sa participation dans Brazilian Light & Power

M. John M. Seabrook, président de International Utilities Corp. a annoncé hier que sa compagnie avait porté sa participation dans la Brazilian Light and Power Co., Limited, à environ 1,800,000 actions, soit un peu plus de 10 pour cent du capital-actions en circulation.

Plus tôt cette année, la compagnie avait annoncé qu'au cours d'une certaine période de temps elle avait fait l'acquisition de huit pour cent des actions de la Brazilian, en soulignant toutefois qu'elle n'avait aucunement l'intention de chercher à obtenir la majorité des actions.

M. Seabrook a ajouté, "nous croyons dans l'avenir à long terme de la Brazilian Light and Power et nous avons pleine confiance dans la compétence de sa direction.

Spécial pour la fin de semaine : Louez une voiture Hertz pour 22¢ seulement de l'heure !

Parmi les tarifs de fins de semaines les plus intéressants des agences de location de voiture, il y a ceux que vous offre Hertz à Montréal.

Partez le vendredi à midi et revenez le lundi à 9 heures du matin. Vous ne paierez que $14.95 — soit 22¢ de l'heure — plus le millage.

Vous économisez $24.05 sur les tarifs habituels ($39.00, plus le millage).

Et pour faire bonne mesure nous vous offrirons, gratis, l'essence dont vous aurez besoin. Et vous avez le choix puisque notre flotte de voitures comprend des Cougars, des Mustangs, des Meteors et des Galaxies.

Alors, partez pour le week-end — avec une voiture Hertz. La voiture vous revient à 22¢ seulement de l'heure, plus le millage. Au comptoir Hertz de Montréal seulement. (Téléphone : 866-8621).



La clef d'une voiture
et bien davantage

® 1968 — Hertz System, Inc.

122ième Rapport Annuel au 31 octobre 1968

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CONSTITUÉE PAR CHARTE FÉDÉRALE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DÉPÔT DU CANADA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

*GUY VANIER, C.R.
Président du Conseil d'Administration
*E. DONALD GRAY-DONALD
Président de la Banque et du Comité Exécutif
*HON. L.-M. GOUIN, C.R.
Vice-Président
JEAN C. LALLEMAND
DESMOND A. CLARKE
*MOSTYN LEWIS
*MARC JARRY
C. L. OGDEN GLASS
JOHN G. BOURNE
ROBERT R. McLERNON
*Membre du Comité Exécutif

ACTIF

	1968	1967
Encaisse et soldes dus par d'autres banques	$ 37,316,703	$ 37,307,732
Chèques et autres effets en transit, net	21,211,211	10,519,304
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada, à leur valeur amortie	34,798,699	30,266,128
Valeurs émises ou garanties par des gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	45,868,651	41,868,747
Autres valeurs mobilières n'excédant pas le cours du marché	63,345,714	44,653,867
Prêts hypothécaires, moins provision pour pertes	235,718,195	226,512,724
Prêts garantis, moins provision pour pertes	15,314,725	18,182,269
Prêts sans garantie, moins provision pour pertes	17,763,467	14,582,589
Valeurs du Fonds des pauvres	180,000	180,000
Immeubles de la banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements	10,321,068	10,654,617
Autres éléments d'actif	1,613,801	1,416,474
	$483,452,234	$436,146,451

PASSIF

Dépôts du gouvernement du Canada	$ 609,369	$ 517,335
Dépôts du public	449,419,247	402,525,592
Fonds des pauvres	180,000	180,000
Autres éléments du passif	3,028,325	3,676,181
Réserves pour pertes	11,454,879	11,455,452
CAPITAL:		
Autorisé — 3,000,000 actions d'une valeur au pair de $1.00 chacune: $3,000,000		
Emises et acquittées — 2,000,000 actions	2,000,000	2,000,000
Fonds de réserve	16,500,000	15,500,000
Bénéfices non répartis	260,414	291,891
	$483,452,234	$436,146,451

FONDS DE RÉSERVE

Solde au début de l'exercice	$ 15,500,000	$ 14,500,000
Montant viré des bénéfices non répartis	1,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 16,500,000	$ 15,500,000

REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

REVENUS:	1968	1967
Revenus des prêts	$ 18,694,329	$ 17,319,603
Revenus des valeurs	6,928,856	5,630,272
Autres revenus d'exploitation	4,257,156	3,365,914
Total des revenus	$ 29,880,341	$ 26,315,789
DÉPENSES:		
Intérêts sur dépôts	$ 13,796,810	$ 10,460,356
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	7,122,348	5,945,230
Frais relatifs aux immobilisations, compte tenu des amortissements	1,805,252	1,599,689
Autres frais d'exploitation, incluant une provision pour pertes sur prêts établie d'après la moyenne des pertes encourues durant les cinq derniers exercices	2,069,127	2,033,325
Total des dépenses	$ 24,793,537	$ 20,038,600
Solde des revenus	$ 5,086,804	$ 6,277,189
Virement aux réserves pour pertes	1,619,000	3,100,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	$ 3,467,804	$ 3,177,189
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	1,439,281	1,281,174
Solde des bénéfices de l'exercice	$ 2,028,523	$ 1,896,015
Dividendes	1,060,000	1,040,000
Montant reporté	$ 968,523	$ 856,015
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS:		
Solde au début de l'exercice	291,891	435,876
	$ 1,260,414	$ 1,291,891
Montant viré au Fonds de réserve	1,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 260,414	$ 291,891
Bénéfice net par action	$ 1.01	$ 0.95

RÉSERVES POUR PERTES

Solde au début de l'exercice:		
Générales	$ 9,371,949	$ 9,815,869
Libres d'impôts	2,083,503	1,162,160
	$ 11,455,452	$ 10,978,049
Ajouter:		
Virement des revenus de l'exercice	1,619,000	3,100,000
Pertes sur prêts, moins la provision incluse dans les autres frais d'exploitation (solde créditeur)	175,516	295,836
Autres profits et pertes extraordinaires, net	18,943	4,322
	$ 13,268,911	$ 14,378,207
Déduire:		
Profits et pertes sur valeurs, incluant les moins-values des valeurs autres que celles des gouvernements du Canada et des provinces, afin de les réduire à des montants n'excédant pas le cours du marché	565,946	1,243,347
Provisions pour impôts sur le revenu	1,248,086	1,679,408
	$ 1,814,032	$ 2,922,755
Solde à la fin de l'exercice	$ 11,454,879	$ 11,455,452
Générales	8,490,753	9,371,949
Libres d'impôts	2,964,126	2,083,503
	$ 11,454,879	$ 11,455,452

LE PRÉSIDENT,
E. DONALD GRAY-DONALD

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
FRANÇOIS-XAVIER GUÉRARD

Rapport des vérificateurs aux actionnaires. Nous avons examiné le relevé de l'actif et du passif de La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal au 31 octobre 1968 ainsi que les états des revenus, dépenses et bénéfices non répartis, des réserves pour pertes et du fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date. Nous les avons comparés avec les livres et comptes de la Banque au Siège Social et les rapports certifiés des succursales. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugé nécessaire de faire dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Banque au 31 octobre 1968 ainsi que ses revenus, dépenses, bénéfices non répartis, réserves pour pertes et son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date.

Vérificateurs: JEAN VALIQUETTE, C.A. de Maheu, Noël, Anderson, Valiquette & Associés • WILLIAM A. SHANNON, C.A. de P. C. Shannon Son & Co. • Montréal, le 22 novembre 1968

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	2400	9½	9½	9½
Alcan	—	28¾	28½	—
Alcan 4¼	—	35½	35½	—
Algoma	—	20½	20½	—
Alum Pr	—	36½	36½	—
Anglo CP	—	6¾	6¾	—
Asbestos	—	23½	23	—
Atl Sug	300	6¼	6¼	6¼
Bq Can	—	13¼	13	—
Bq Epargn	500	11¾	11¾	11¾
Bq Comm	300	21⅜	21⅜	21⅜
Bq Mont	900	16¼	16¼	16¼
Bq N.E.	200	26	26	26
Bq Prov	—	10⅝	10½	—
Bq Royale	—	25¼	24¾	—
Bq Tor D	—	21½	21⅜	—
Bell Ph	400	47¾	47¾	47¾
Brazil	500	18¾	18¾	18¾
BA OIL	—	47½	47½	—
BC Forest	—	29	28¾	—
BC Phone	—	64⅜	64⅜	—
Brinco	2000	5⅛	5⅛	5⅛
Brinco w	1000	105	105	105
Bruck B	—	16¼	16¼	—
CAE	—	10¾	10½	—
C Power	—	27¾	27¼	—
Can Cm	—	34¼	34	—
Can Steam	—	35¼	35	—
C Brew	2200	9	8⅞	8⅞
C Brew (A)	—	35	34½	—
C Br Alum (A)	—	19¼	19¼	—
Can Glass drts	—	100	100	—
CIL	—	14	14	—
CI Paw	—	36	35¼	—
C Marconi	—	8¼	8⅛	—
CP	1500	77½	77	77½
CP $3 pr	500	10	10	10
CPI pr	200	29¾	29¾	29¾
CPI wts	400	665	665	665
C Vickers	—	10½	10½	—
Canron	—	19	19	—
Central Del	500	15⅝	15⅝	15⅝
Chemcell	800	11½	11⅜	11⅜
Chem 1.75 pr	—	26½	26½	—
Col Cell	—	5⅞	5⅞	—
Col Cell pr	—	14⅛	13⅞	—
Cominco	—	37⅜	36¾	—
Cons Bath	700	20⅝	20¼	20¼
Cons Bath wts	—	360	345	—
Cons Text	—	15	15	—
Consu Glass	—	20¼	20¼	—
Coronation	3600	340	340	340
Couvrette	—	9¼	9¼	—
Cr Zell (A)	—	20	19½	—
Crush Int	—	24	24	—
Denison	—	69	69	—
Dist Seag	—	50	49½	—
Dome Pete	—	86¼	86¼	—
D Bridge	1000	17½	17½	17½
D Corset	—	11	11	—
Do Fasco	—	23¾	23	—
D Glass	—	16¼	16	—
Dosco	—	10¼	10¼	—
D Stores	19800	18¾	18	18¼
Domtar	—	12½	12¼	—
D Textile	200	15¾	15¾	15¾
Donohue	300	6¾	6¾	6¾
Dupuis (A)	—	6¾	6½	—
Enamel (A)	—	6⅞	6⅞	—
Fairbanks-M	—	10½	10⅜	—
Falcon	200	99	99	99
Famous Play	—	74½	74¼	—
Fin Collection	—	20½	20⅜	—
Fleetwood	600	23¾	23¾	23¾
Fraser	200	20	20	20
Freiman	—	9½	9½	—
Gaspar	—	280	275	—
GL Paper	—	23½	23½	—
Hawk Sidd	400	430	430	430
Hollinger	1500	34	34	34
Home (A)	5100	33½	33¼	33¼
Home (B)	—	35	35⅛	—
Horne Pit	500	385	385	385
Hud Bay M	200	76¼	76¼	76¼
IBC	—	23¾	23¾	—
Husky Oil	—	26¼	26¼	—
Imp Oil	1700	82½	28	82
Imp Tob	—	15¾	155	—
Ind Accep	—	25¼	25⅛	—
IAC wts	—	900	900	—
Inglis	—	12¼	11¾	—
Int Nickel	—	40⅜	40⅛	—
Int Util	200	47¼	47¼	47¼
Inter PL	—	20¾	20⅜	—
Invest Gr "A"	—	9⅜	9⅜	—
James U Steel	—	12¼	12	—
Jamaica PS	5000	68	68	68
Labatt	—	20	20	—
Labatt pr	—	22⅞	22⅞	—
Lam. A	8800	5⅞	5	5
Laur Fin	200	6⅛	6⅛	6⅛
Loblaw (A)	—	8¾	8⅜	—
Loblaw (B)	—	8¾	8⅜	—
Loeb M	—	12	11⅞	—
MacLaren (A)	—	19	19	—
MacLaren (B)	1500	19½	19½	19½
MacMillan	2000	29	28⅞	29
March3 Union	400	11½	11½	11½
Markborough	—	9¾	9¾	—
Massey F	400	22¾	22¾	22¾
Melchers	1300	13½	13½	13½
MPG Inv Pr	—	15¾	15¾	—
Molson (A)	—	26	26	—
Molson (B)	—	25¼	2 6	—
Mt Trust	500	14¼	14¼	14¼
Moore Corp	2400	31¾	31¾	31¾
Nat Contain	—	9¾	9¾	—
Nat Sea	—	7	7	—
NB Tel	—	13	13	—
NFLD Light	—	8¼	8	—
Noranda	—	63¾	63¼	—
North C Gas	—	17⅜	17¼	—
NS Light	1700	8⅞	8⅞	8⅞
Oshawa (A)	—	43½	43½	—
Pac Pete	—	26	25⅜	—
Petrof Can	—	20⅛	19¾	—
Pow Corp	—	11⅜	11½	—
Pow C S p.c.	—	13½	13¼	—
Price	1100	14	14	14
QN Gas	—	15⅜	15⅜	—
Radio Eng	—	47	46	—
Reitman's	—	16	16	—
Rio Algom	—	34¾	34¾	—
Rio Alg Pr	—	93	93	—
Rolland (A)	—	8½	8½	—
Rolland (B)	—	9	9	—
Rothmans	—	25⅛	25⅛	—
Royal T	—	25¾	25½	—
StL Cem	—	29¼	29¼	—
Salada F	—	14⅞	14¾	—
Shell C	—	32¼	32	—
Shell I pr	—	33	32¾	—
Shop Save	—	25	24¾	—
Simpsons	—	35¼	35¼	—
Sogemines	—	17¼	17	—
Southam	—	61	60	—
Steel C	—	27⅝	27	—
Steinbg A	200	14¾	14¾	14¾
Texaco Can	—	33	32¾	—
Traders Gr-A	200	12¼	12¼	12¼
Tr-C PL	—	38½	38½	—
Tr-C PL pr	—	43½	43½	—
Tr-C PL pr	—	43½	43½	—
Tr-C PL 2.75	—	73¾	73¾	—
Tr Mt Pl	300	14½	14½	14½
Trizec	400	295	295	295
Trust G pr	—	22	21¾	—
Un Carbide	—	19½	19½	—
Union Oil	—	45	45	—
U Westburne Wt	—	10¾	10¾	—
Velcro	200	47½	47½	47½
Viau	—	11¾	11¾	—
Wajax	—	30½	30½	—
Walk GW	—	43¼	43	—
W & Knapp	1000	49	49	49
Weldwood	—	23¼	23	—
WCoast Tr	300	27¾	27¾	27¾
Weston	—	21⅞	21½	—
Zeller's	—	16½	16½	—

Bourse canadienne

Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Africana	74	74	—
Agassiz	1000	85	85
Ajax	3000	10	10
Amg a Bel	—	6	6
Am Metro Ent	500	445	440
Arno	2000	3½	3½
At. Mines	—	27½	27
Baker Talc	—	72	79
Bateman	—	12½	12
Black Hawk	—	130	130
Blue Bon	—	315	310
Bluewater	1000	14	14
Bruce-Presto	—	8	7
Burnt Hill	1000	73	71
Camflo	—	575	570
CDRH	—	13	13
CDRH rts	—	60	60
C Security A	—	310	310
Canadore	3000	51	49
Cannon Mines	500	31	31
Corbec	1000	24½	24½
Cartier-Que	—	10	8
Chemalloy	—	495	480
Chib Copper	—	12	11½
Chipman	—	7½	7
Comm. H.&M.	—	33	32¾
Commodore 200	9⅜	9⅜	9⅜
Commodore A-W	—	475	475
C Dolsan	—	27	27
C Manitoba	1000	51	46
C Mogador	—	10½	10½
C New Pac	2000	100	100
C Pershcrt	4000	73	72
C Propriet	—	44	44
C Virginia	—	119	119
C McKinney	—	19½	19½
Corgemines	8500	82	81
Crawford Ont	—	7⅞	7½
Crusade	3600	160	160
Doering Ex.	—	6½	6½
Dauphin	—	26	24
Deltec Panam	300	6⅜	6⅜
Devil's Elbow	—	22	22
Dom Exp	3500	10⅜	10⅛
Dom Lease	—	18	18
Domco	—	13¾	10
Dumagami	500	40	40
Dumont	2000	35	34
Duvan	1000	11	11
Eagle Gold	3600	740	730
Fab Met	—	7	7
Fano	6000	23	23
Fidelity	—	33	32
Flint Rock	—	14	14
FT Reliance	6600	125	120
Fox Lake	—	6½	6½
Furlong	—	230	225
Furlong Pr	—	375	375
Glen Lake	—	275	265
Grt W Min	—	42½	42
Grissol	—	6½	6½
Gui-Por Ur	—	25	25
Int Atlas	1500	75	75
Int. Norvalie	—	13	13
Int Dredging	2000	4	4
Israel Oil	1000	8	8
James Bay	500	90	90
K Desmond	—	12	12
Kiena	—	125	125
Kodiac Pet	1400	160	155
Laduboro	—	52	50
Lambert (A)	—	20¼	20¼
Lingside	—	5½	5
Louanna	3500	23	22½
Madeline	2200	395	380
Magnet Int	—	425	425
Massval	—	7	7
Matach	—	47	44
Mid Chiboug	—	21	21
Midepsa	—	180	175
Miro Mines	2000	30	30
Mistango	9500	28	26
Mt Pleast	3000	39½	36
MR Rice	—	8¾	8¾
NAut Vend	3300	205	205
New Formaq	1000	11½	11½
New Glocier	—	13½	13½
N MT Costig	6500	82	80
Newrich	—	14	14
Nocana	—	4½	4½
NA Rare M	5000	48	46
NW Canal	1000	19	19
Opem Ex	—	24½	23
Pat Silver	1500	27	27
P Services	—	24	24
Phoenix C	1100	620	615
Peso S	—	435	410
Pitt Gd	—	5	5
Pr Potash	83500	14	10
Q Chib	—	68	65
Q Explo	—	16	61
RA Pete	700	139	139
Rusty L	—	6½	6½
St L Col	500	220	220
St Lucie	—	18½	17
Sangamo	—	10	10
Sapawe	1000	8	8
Select P	—	410	410
Silv Rg	2000	88	86
Silv Sm	—	12½	12½
Silv Twn	1000	83	83
Sobeys	—	8¾	8¾
S Dufault	—	16½	15
Spartan Air	200	96	96
Sturgeon	—	50	50
Subco	1500	220	220
Superpack	—	21	20¾
Surluga	1200	130	130
Tache	—	9½	9
Tazin	—	8½	8½
Terrex Mng	—	26	26
Tib Expl	—	4	3
Timrod	2500	40	40
Titan	—	10	9
Trsterre	500	16½	16½
Un Obalski	2900	100	100
Val-Mar	—	14¼	14
V Der Hout	—	7¼	7
Waite Dufault	—	22	21
West Hill	—	37	35
West Tin	—	8	8
Wisconsin	1000	34	34

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Variations 4 décembre	+ .01	— .33	+1.32	+ .08	+ .33
Clôture 4 décembre	191.96	153.36	193.42	184.59	103.97
Haut — 1968	191.95	154.09	192.10	184.51	103.64
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

4 DECEMBRE 1968

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Block	475	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Block wts	1405	$16½	16	16	— ½
BC Tel	1300	$64	64	64	
Cdn Allied	100	$11	11	11	
Capt Intl	1250	$11	10½	10¾	+ ⅛
Cor Cred	1500	320	320	320	+10
Cr Zell	375	$19½	19	19½	+ ⅛
Cuninghm	1100	$14	14	14	
Doman	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Doman Pr	100	$17	17	17	
Doman wts	300	58	8	8	+ ¼
Domtar	200	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
EDP	460	$21½	21	21½	+ ¾
Fields	3430	$18½	18¼	18¼	
Gill	400	$8⅞	8¾	8¾	
Gt Nat Ind	6800	260	250	255	
Gr Mtn	500	230	225	225	
Gr Mtn 7Pr	400	245	245	245	
Growrs A	500	275	275	275	
Growrs B	750	240	220	220	
Int Bew B	100	$7	7	7	
Johnstons	300	$7	7	7	
Key	5800	330	325	325	+ 5
Madill	465	$10½	10½	10½	
Neon	100	$34½	34½	34½	— 1
Ocean	100	$25	25	25	
Okan H wts	500	340	320	320	—10
PWA	2400	$13¾	13	13¾	+ ¼
Scott	200	$28	28	28	+ ½
Sun A	100	$30⅛	30⅛	30⅛	
W Her	1375	$6⅞	6¾	6¾	
W Her wts	950	420	420	420	
Woodwards	200	$20	20	20	— ⅛

CURB

Sastex	500	55	55	55	
Sil Regent	38500	85	82	82	

BANQUES

Cdn Imp	800	$21	21	21	

MINES

Ace	11400	71	69	69	—2
Adera	9000	116	113	113	—2
Ajax	45100	42	33	35	—4
Alwin	25700	240	230	230	—1
Anuk	5700	28	25	28	+1
Arctic	18700	155	145	147	—3
Arlingtn	46800	50	45	47	—3
Atlas	9800	235	230	235	
Benson	9700	49	46	49	
Bethex	5800	275	260	275	+15
Beth Cop	1400	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
Blue Star	4000	12	11	12	+1
Bornite	8000	28	26	26	—2
Boswell	2800	180	175	175	—5
Brealorne	100	250	250	250	
Brenda	3500	$14½	14¼	14⅜	+ ⅛
Brenmac	19400	66	63	56	+1
Buchanan	6000	25	24½	24½	+ ½
Buttle	8900	365	355	365	+5
Calico	94900	125	105	125	—4
Calta	7100	515	500	500	—15
Canol	2500	67	65	65	—5
Canusa	500	22	22	22	—1
Capri	10000	30	26	26	—2
Car Gold	5600	90	88	88	—2
Casc Moly	3200	60	54	60	+2
Casino	14500	62	61	62	
Cerna	8800	99	89	99	+9
Chataway	2000	46	45	46	
Churchill	13200	800	720	775	+55
Coast Cop	100	400	400	400	
Coast Sil	48300	138	120	127	—7
C Gem	11200	58	54	58	—2
C Rey	4600	130	125	130	—2
C Skeena	79200	185	170	185	+20
C Std	1000	26	26	26	+1
C Vantor	59000	40	37	37	+1
C Cinch	28400	79	72	72	—7
C Mckinney	5200	20	20	20	
C Pat	41700	17	16	17	+1
Cop Ridge	18400	185	170	185	+10
Cop Soo	2500	11	10½	10½	— ½
Cor Gulf	3700	56	55	56	—2
Coronet	1200	125	122	125	
Cr Sil	8000	10	9	9	
Croydon	1000	36	35	35	—2
Cumont	13300	148	142	150	+6
Davis Keg	21200	280	250	275	+25
Dolly Var	4500	68	65	67	—3
Dundee	6500	22	20	20	
Dunasty	1200	$13¾	13	13	+ ½
Eldrcrest	900	16	15	15	
Ft Rel	10700	125	115	125	+60
Galaxy	66500	183	171	183	+3
General	4500	14	14	14	
Gt Ex	21500	52	50	50	—2
Gt Mosc	8200	255	240	240	—10
Gilmitor	36600	78	74	77	
Gold West	4500	59	58	58	—2
Granduc	700	$11⅜	11	11	
HBM Hearne	100	145	145	145	—5
Highmont	4700	255	250	250	
Hogan	9500	27	25	26	
Homestak	24800	15	14	14	— ½
HBM Sil	12700	60	58	58	—2
IP Sil	7200	110	100	104	+4
Iskut	3000	36	35	35	+1
Jaye	500	9½	9½	9½	— ½
Jericho	2500	15	13	13	
Jersey	1000	20	20	20	+1
Kamloops	4000	17	16½	17	+1
Kelly Lake	1000	50	50	50	
Kimberly	1900	190	185	189	—1
Largo	132000	55	45	55	+8
Laura	7000	39	37	39	+1
Land Pr	14000	28	26	28	+2
Lornex	8600	$10¾	995	10	—75
Lytton	4800	250	245	250	
Madrona	500	59	59	59	+1
Magnet	500	130	130	130	+5
Magnum	15500	380	375	380	+5
Mariner	16000	42	40	41	
Marshall	434600	66	47	66	+19
Mid West	1000	20	20	20	
Minex	20200	38	36	37	+1
Mt Wash	4000	13½	13½	13½	— ½
Nadina	1900	220	215	215	—10
Nat Nickel	3000	215	210	210	—5
Native	4000	20	20	20	+1
N Cronin	600	11	11	11	
N Ind	3500	19	18	19	
N Privateer	3000	18	18	18	—2
Norcan	4000	19	18	18	— ½
Northlode	10700	330	315	315	+10
Nw Ven	22200	148	135	148	+12
Omega	1735	665	660	665	+5
Oro	8000	59	58	59	+4
Pac Asb	24400	340	325	330	—10
Pac Sil	7700	14	12	12	— ½
Parmnt	8300	51	47	47	—4
Pat Sil	4200	27	26	27	
Peel	26000	25	22	23	
Pend Or	100	190	190	190	+15
Peso	300	400	400	400	
Pinebell	500	23	23	23	
Polaris	7000	14	13	14	+ ½
Primer	2000	45	44	45	+5
Pyramid	3000	100	98	100	
Quatsino	18500	24	20	20	—4
Radstrom	3500	26	25	26	+1
Ring Hills	4000	45	43	44	—1
Sandoh	18500	17	16	17	+1
Sileurion	10300	36	33	36	+1
Sil Arrow	65300	66	64	65	—1
Sil Butte	3500	14	12	13	+ ½
Sil City	3100	125	119	119	—2
Sil Std	7000	168	155	155	—5
Slocan	11500	29	25½	28	—1
Sou Seas	21500	154	150	150	
Sparton	3700	145	140	145	+5
Stall	1100	155	155	155	+5
Stonnex	2800	245	230	230	—10
Tay	7500	36	34	36	—1
Taylor Br	1000	25	25	25	—2
TC Ex	4400	135	120	133	—2
Terr Ur	9000	40	34	38	+1
Torwest	9000	36	35	36	—1
Tr Res	2000	23	22	23	+2
Trojan	85600	70	65	69	+3
Un Cop	2600	105	100	100	—5
Utica	11500	375	360	360	—20
Vananda	39000	20	15	16½	—2½
Van Met	9000	19	18	19	
Ventures	9000	37	33	37	+3
Venus	12800	180	165	175	+8
W C Res	14300	51	48	48	—2
W Bvr	8500	21	20	20	+1
W Mines	800	273	270	273	+3
Westland	13400	110	108	108	—4
Yukon	1000	25	25	25	

PETROLES

All Rox	6100	155	146	146	—4
Bata	13400	475	460	475	+20
Commerct	2000	26	24	26	+2
Embassy	3600	117	115	115	—2
Five Star	80100	33	25	33	+6
Ft St John	1000	90	90	90	—5
Futurity	6500	47	45	45	—2
Gt Reef	7100	120	115	120	
Merland	6100	65	62	65	
Midland	12500	13	12	12	— ½
Pr Pete	11500	21	20	20	
Plains	32400	42	40	42	+1
R Am Pete	205500	142	134	140	+5
RC Ven	132000	385	350	350	—30
Shore	2600	31	29	29	—2
Stampede	3200	920	880	920	+40
Sunlite	1400	825	820	825	+25
TC Oils	14200	380	340	380	+25
W Ex	6500	73	71	73	

Total des ventes : 2,734,736.



Légère avance des cours à l'ouverture

Tous les principaux indices à la **Bourse de Montréal,** environ une heure après l'ouverture, gagnent du terrain ce matin. Dans l'ensemble, la tendance se maintient en hausse modérée, l'indice combiné s'inscrit à 184.94, en hausse de 0.35.

Parmi les principaux changements à l'ouverture, Pacifique Canadien gagne ¾ à 77½, Maclaren "B" ⅜ à 19½, Imperial Oil ¼ à 82, Coronation 15 cents à 3.40, Quebec Telephone, Macmillan, et Abitibi progressent de ⅛ chacun.

Dominion Stores se replie de ½ à 18⅛, Chemcell de ⅜ à 11⅜ et Home "A" de ¼ à 33¼.

Aux minières à la Bourse Canadienne, Prime Potash gagne 2½ cents à 14 cents sur un virement de plus de 83,000 actions et Fort Reliance en gagne 18 à 1.23 sur plus de 6,600 actions.

* * *

TORONTO — (PC) — Les prix ont grimpé dans un mouvement actif de transactions à l'ouverture de la Bourse de Toronto, aujourd'hui. Les métaux de base étaient en léger recul.

Great Northern Capital a avancé de ½ à 14, Levy Industries de ⅜ à 34⅜ et Noranda de ¼ à 63½.

Aux minières, Fort Reliance 18 cents à $1.28 et Consolidated East Crest 15 cents à $2.65.

Kerr Addison a reculé de ⅝ à 19⅝, Dominion Stores ¼ à 18¼, Pembina ¼ à 18¾ et Highland-Bell 10 cents à $6.10.

* * *

Wall Street qui était fermé hier, débute en hausse étroite ce matin.

Les hausses et les baisses sont à peu près également partagées et leurs écarts s'échelonnent d'une légère fraction jusqu'à environ 1 point en général.

Les aciers et les automobiles sont mixtes et leurs écarts sont peu importants pour le moment.

Seaboard Coast Line Railroad, Signal Co., General Electric et Control Data s'élèvent d'environ 1 point chacun tandis que US Smelting et Westinghouse Electric se replient de 1 point.

* * *

LONDRES (Reuter) — Le mouvement de vente a touché une fois de plus les fonds d'Etat à la Bourse de Londres, jeudi. Les pertes ont atteint jusqu'à un demi-point. La tendance actuelle à la hausse des taux d'intérêt et les incertitudes monétaires demeurent les principaux facteurs de la situation.

Les industrielles, cependant, sont demeurées fermes. Wall Street étant fermé mercredi, les valeurs dollar ont été calmes et sont presque toutes demeurées inchangées à la clôture.

* * *

PARIS — La tendance s'est légèrement améliorée aujourd'hui à la Bourse de Paris. Les valeurs françaises ont en effet amorcé une reprise qui, sans être générale, atteint toutefois la majorité des valeurs. Parallèlement une légère détente a été enregistrée sur le marché de l'or, où les échanges se sont réduits de moitié, à 9.3 millions de francs contre 18.3 hier. Le lingot s'est inscrit à 6,930 francs contre 6,985 hier et le napoléon à 67.50 francs, inchangé par rapport à la veille.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.87	3.14
Andreae Equity	4.22	4.61
All Cdn Com	9.14	9.99
All Cdn Div	10.99	12.01
All Cdn Ven	10. 53	11.51
American Growth	8.16	8.97
Associate Investors	5.70	5.76
Beaubran	45.17	49.05
Canada Growth	8.31	9.13
Canada Security	5.01	5.27
Cdn Channing Venture	5.92	6.49
Cdn Gas Energy	14.53	15.92
Cdn Investment Fund	4.58	5.02
Cdn Scudder Fund	20.81	20.81
Cdn Sec Growth	10.54	11.55
Cdn Trusteed	5.05	5.52
Canafund	62.84	65.99
xChase Fund	15.01	16.40
Champion Mutual	8.15	8.90
Collective Mutual	8.13	8.88
Commonwealth Intl	13.32	14.60
Commonwealth Intl Lever	17.74	19.44
xCompetitive Capital	11.36	12.42
Corporate Investors	6.62	7.23
Corporate Inv Stock Fund	6.34	6.93
xDividend Shares	4.21	4.62
Dominion Compound	5.15	5.59
xDreyfus	16.83	18.37
Entarco Investment	6.06	6.62
European Growth	8.27	8.58
Executive Fund of Cda	8.60	9.03
Exec Inv Intl Ltd	9.12	9.58
Federated Financial	7.04	7.69
Federated Growth	7.72	8.44
xFidelity Trend	33.44	36.35
Fonds Collectif A	8.28	8.99
Fonds Collectif B	5.12	5.28
Fonds Collectif C	10.67	11.60
Fonds Desjardins A	4.57	——
Fonds Desjardins B	4.37	——
Fraser Fund	13.08	13.15
Gis Compound	11.34	12.40
Gis Income	4.88	5.34
Growth Equity	8.92	9.75
Guardian Growth	10.76	——
Growth Oil and Gas	22.20	——
Harvard	9.63	10.52
Investors Growth	12.60	13.70
Investors Intl Mutual	9.27	10.08
Investors Mutual	5.92	6.44
Keystone Canada	9.26	10.16
xKeystone Cust S-1	24.40	26.62
xKeystone Cust S-4	7.80	8.58
xKeystone Cust K-2	7.00	7.64
Le Fonds P.E.P.	4.34	4.71
xLexington Research	19.08	20.85
Maritime Equity	4.19	4.58
Maison M. Fund	5.41	5.91
Mutual Accumulating	6.24	6.82
Mutual Bond	8.84	9.24
Mutual Bond Income	5.10	5.33
Mutual Growth	8.23	9.00
Mutual Income	6.72	7.35
Natrusco	15.18	15.80
Natural Resources	8.71	9.52
xOne William Street	18.61	18.61
Pension Mutual	11.46	12.52
Principal Grow

940 AUTOS A VENDRE

RENAULT 1967, R 10, 23,000 milles, radio, excellente condition, 259-7893.

RENAULT 10,1963, sacrifierait, parfaite condition. Après 6 h., 321-6573.

RENAULT R-10, 1968, automatique, 4,000 milles, comme neuve, termes, échange. 276-5022.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatiques et standards. 526-3781.

1967 SATELLITE, hardtop, tout équipée, 738-1143.

SHELBY 1968, Cobra GT Coupé. Moteur Cobra, 4 vitesses au plancher, radio, freins à disques et toutes les options Shelby. Seulement 10,000 milles. Jamais servi en course. Pleine garantie de l'usine. Ton or avec sièges baquets noirs contrastants. Vraiment une formidable auto... Cobra. 256-9069.

SPECIAL
PETIT COMPTANT REQUIS, TEMPEST CALIENTE 65, TOUT EQUIPEE. BONNE CONDITION. MES ET ECHANGE ACCEPTES, J. M. CADORETTE, 526-4411.

SPECIAL
PONTIAC PARISIENNE S.S., CONVERTIBLE, 65, TOUT EQUIPEE, FAUT VENDRE. J. M. CADORETTE, 526-4411.

STATION Chevrolet Impala 1967, tout équipée, magnifique condition, $2,000, 524-6400.

STATION WAGON V200, 1963, automatique, radio, bon état, prête pour l'hiver, $550. 331-3305.

STUDEBAKER 1966, 2 portes, très propre, $825, 6 cylindres, 272-1280.

STUDEBAKER 1964, automatique, radio, bon mécanisme, $400, peut financer, 276-5022.

STUDEBAKER 1963, coach, radio, bon mécanisme, $165. 353-6100.

TERRAINS à Ville Chambly, 50 x 80, échangerais pour auto récente. Comptant disponible si nécessaire. 727-8048.

THUNDERBIRD 1967, landau, hard top, 4 portes, extra propre, turquoise, toit vinyle noir, climatisation de l'usine, magnétophone stéréo, radio AM-FM, automatique, fenêtres tintées, volant inclinable, fenêtres électriques, voilà seulement quelques suppléments. Nous sommes privilégiés de vous offrir cette auto. Pleine garantie de l'usine pour 11,000 milles. 256-9068.

THUNDERBIRD 1967, hardtop, à vendre ou échanger, tout équipée. 353-6540.

TR-4 1962, parfaite condition, peinture neuve, pneus neufs, $775. 259-4349.

THUNDERBIRD 60, hardtop, tout équipée, $895. $30 par mois. 527-2711.

THUNDERBIRD 1967, 2 portes hardtop, tout équipé, pneus d'hiver, vrai bijou, garantie. 721-1694.

TORONADO Oldsmobile 1968, tout équipé, faut voir, bas millage, 721-94.

TRIUMPH 1968, T.R. 4-A, suspension indépendante, radio, $1,595.
COITEUX AUTOMOBILE INC.
5233 PAPINEAU

VALIANT Signet 1966, propriétaire mécanicien, parfaite condition, $1,700. 387-1035.

VALIANT 1966 "200" coach. Gros moteur 6 cylindres, automatique, radio, fini turquoise original. Intérieur impeccable s'harmonisant. Solde de garantie. Gardée dans garage. 256-9060.

VALIANT 1965, V100, propre, bas millage, prix $975. 849-2283.

VALIANT hardtop 1964, très propre. 631-1641, Corriveau.

VALIANT 1965, très propre, automatique, 29,000 milles, bon ordre, $875. 4399, 5e Avenue Rosemont. 522-4468.

VALIANT 1965, modèle V-200, sedan, automatique, radio, $1,000 ou petit comptant. 276-5022.

VALIANT sedan 1962, excellente condition, $450. 467-9351, Normand.

VALIANT 1964, V-100, automatique, 6 cach, magnifique condition, $700, CR. 5981.

VALIANT 1962, 4 portes, sedan, 6, automatique, radio, moteur et transmission parfait état. Pas de rouille, intérieur propre, bons pneus. Particulier, $350. Tél. 727-3109.

70 VOITURES usagées et reconditionnées, 1963 à 1967, toutes les marques, garantie écrite, peu de comptant, plan de financement facile. Appeler Claude Beauchamp, 489-8238.

VAUXHALL VIVA 1966-65
En parfaite condition, 12 mois garantie, aucun comptant. 523-1122.

VAUXHALL 1960 Victor, parfaite en tous points, démarrera tout l'hiver. 256-9068.

VAUXHALL Viva, 1967, de luxe, très propre, 666-8744.

VAUXHALL Viva 1968, deluxe, radio, 9,000 milles, particulier, $1,350. 331-4996.

VOLKSWAGEN 1965, camionnette vitrée, moteur neuf, peinture neuve, garantie. 849-1203.

VOLKS 1966, wagon, comme neuf, termes. 324-1300.

VOLKSWAGEN 1963, 1500, station-wagon, $495, par mois $22. 849-4631.

VOLKWWAGEN 1965
Modèle 1500 station-wagon, parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1968, automatique, 3,700 milles, faut vendre, offres acceptées. 722-4804.

VOLKSWAGEN 1960, avec radio, 525-3187.

VOLKSWAGEN 1964, coach, de luxe, bon ordre, $650, petit comptant. 276-5519.

VOLKSWAGEN 1962, pneus neige, radio, $220. Boulv. 4468, St-André.

VOLKSWAGEN 1966, de luxe, 1300, excellente condition mécanique, carrosserie impeccable, 35,000 milles, quitte le Canada. Meilleure offre, après 6 heures. 387-8681.

VOLKSWAGEN 1967, comme neuve, prix à discuter, 522-6525.

VOLKSWAGEN 1964, 1500 TS, sédan, état impeccable, 31,000 milles. 849-1203.

VOLKSWAGEN 1968, comme neuve, bas millage, garantie un an. 849-1203.

VOLKSWAGEN de luxe, 1966, comme neuve, très bas millage, $800. M. Perrault, jour 342-9180.

VOLKSWAGEN CAMPER 1967
Parfaite condition, entièrement équipée. 526-5158.

VOLKSWAGEN 1965, comme neuve, radio, chaufferette, dame sacrifierait, $775. 387-8188.

VOLKSWAGEN 1962 de luxe, mécanisme très bon, carrosserie, intérieur et extérieur très propres, aucune rouille, bons pneus, radio, $285. 322-9420.

VOLKSWAGEN 1966 deluxe, parfaite condition, radio, chaufferette, 727-1701, ou 739-9431.

VOLKSWAGEN 1966, un propriétaire, finance, 376-6080.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée, à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile Auteuil Inc., Ville Laval, 625-0751.

VOLVO 122S, 1967, TRES BONNE CONDITION, 738-3255.

VOLVO 1965, MODELE 122 S, PNEUS MICHELIN, AMORTISSEUR KONI, TACHOMETRE, AVANT 6 H. 669-1701, SOIR 622-2540.

1964 VOLVO, automatique, radio, 738-1143.

VOLVO sport 1966, P-1800, 26,000 milles, $2,500, 672-2845.

VOLVO 144 démonstrateurs, 1968, standard, 8,000 milles, radio, $2825. 678-1220.

VOLVO 1967-66-65
Parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles. 523-1122.

VOLVO 66, série 122-SS, 23,000 milles, comme neuve, équipée, pneus neufs, garantie, cause décès. Aubaine. 388-8053 après 6 h.

VOLVO, 1962, 122S, bonne condition, 669-9478.

Etes-vous observateur ?

SOLUTION:

1—Sur le front du marchand, mèche de cheveux non indiquée.
2—Doigts de la main gauche du marchand non indiqués.
3—Pointe droite du col de chemise plus courte.
4—Dans la vitrine, fil électrique plus haut sur le poste.
5—Le poste est plus long à la base.
6—Pavillon du phonographe de gauche modifié à la base.
7—Pavillon du phonographe de droite également modifié à la base.
8—Derrière et à droite du phonographe de droite, vitrine incomplète.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue de Lorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR REFECTION DE LA COUR DE CAMIONNAGE, BUREAU DE POSTE, LONGUEUIL, P.Q." seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 18 décembre 1968.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de : Directeur de District, 1631 avenue de Lorimier, Montréal 133, P.Q., et on peut les consulter aux bureaux de poste de Longueuil, et Jacques-Cartier, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Maurice J. Vaive,
Gérants,
Services Administratifs.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASX-68-10305
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 17 décembre 1968
Siège Social, Montréal, P.Q.
FOURNITURE DE DIVERS GENRES DE PAPIER POUR REPRODUCTION PAR PROCEDE "AMMONIAQUE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 2 décembre 1968

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au surveillant des appels d'offres, ministère des travaux publics du Canada, 2085 av. Union, 20ième étage, Montréal 111 (P.Q.), et portant la mention : SOUMISSION POUR

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, P.Q. — INSTITUTION à SECURITE MAXIMALE SYSTEMES DE COMMUNICATION

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) **le lundi 30 décembre 1968.**

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes :

1631, rue de Lorimier, Montréal 133, P.Q., et 2085, av. Union, Chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis, et autres documents de soumission au bureau de l'Association des constructeurs à :

4970, Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.

également à notre bureau de district situé au

1631, rue de Lorimier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis dès que les documents de soumission seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de COTRET,
Surveillant des
appels d'offres,
Région du Québec
MONTREAL, (P.Q.), 68-211

VENDEUR D'EQUIPEMENT DE TRANSMISSION MECANIQUE
On demande vendeur bilingue, dynamique, pour visiter tous les commerces. Secteur de Montréal. Excellent salaire. Notre personnel est au courant de cette demande. Discrétion assurée.
Ecrire à case 10082, LA PRESSE

MUNICIPALITE DE ST-CONSTANT

SOUMISSIONS
MACADAM
RUES ALEXANDRE, BRODEUR, deBEAUJOUR, LEBER ET DES SAULES

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION", et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 heures, p.m. (h.n.e.) le 16 décembre 1968, pour être ouvertes le même soir à 8:30 p.m. (h.n.e.), pour les travaux suivants :

2,500 tonnes de pierre concassée
5,000 verges carrées de préparation du lit du pavage

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J.-A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $25.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Municipalité de St-Constant, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Gérard LAMARCHE,
Secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
St-Constant, P. Qué.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au surveillant des appels d'offres, ministère des travaux publics du Canada, 2085, av. Union, 20ième étage, Montréal 111 (P.Q.), et portant la mention :

"SOUMISSION POUR
LAPRAIRIE, P.Q.
CLIMATISATION DE LA SUCCURSALE POSTALE

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) **le mercredi 18 décembre 1968.**

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes :

1631, rue de Lorimier, Montréal 133, P.Q.
2085, av. Union, Chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des constructeurs à :

4970, Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.

également à notre bureau de district situé au :

1631, rue de Lorimier, Montréal 133, P.Q.
et à la Succursale Postale de Laprairie, P.Q.

Le dépôt sera remis dès que les documents de soumission seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de COTRET,
Surveillant des
appels d'offres,
Région du Québec

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au surveillant des appels d'offres, ministère des travaux publics du Canada, 2085, av. Union, 20ième étage, Montréal 111 (P.Q.), et portant la mention : "SOUMISSION POUR

LONGUEUIL, P.Q.
CLIMATISATION DE LA SUCCURSALE POSTALE

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) **le mercredi 18 décembre 1968.**

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes :

1631, rue de Lorimier, Montréal 133, P.Q., et 2085 av. Union, Chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des constructeurs à :

4970, Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.

également à notre bureau de district situé au

1631, rue de Lorimier, Montréal 133, P.Q.
et à la Succursale Postale de Longueuil, P.Q.

Le dépôt sera remis dès que les documents de soumission seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de COTRET,
Surveillant des
appels d'offres,
Région du Québec

MUNICIPALITE DE ST-RAPHAEL DE L'ILE BIZARD
CO. ROBERT BALDWIN
REGLEMENT 60
AQUEDUC

AVIS DE SOUMISSION

La Municipalité de l'Ile Bizard demande des soumissions pour la construction d'un tuyau d'aqueduc 10" sur le boulevard Daniel Johnson pour une longueur d'environ 800 pieds.

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue en s'adressant aux ingénieurs-conseils, ARSENAULT & GARNEAU, 1550 ouest De Louvain, Montréal 355, moyennant un dépôt, non-remboursable, de quinze dollars ($15.00).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Municipalité de l'Ile Bizard pour une somme équivalente à 10% du total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées à l'Hôtel de Ville de l'Ile Bizard et seront reçues jusqu'au lundi le 16 décembre 1968 jusqu'à 12:30 p.m., pour être ouvertes publiquement au même endroit, à la même heure, le même jour. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots, "Municipalité de l'Ile Bizard, AQUEDUC — Règlement 60."

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donné ce 3 décembre 1968.

par : M. C.-E. BRODEUR,
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
AVIS DE VENTE A L'ENCHERE PUBLIQUE

AVIS public, est par les présentes donné que, conformément à une ordonnance de la Cour Supérieure du District de Montréal, en date du deux (2) décembre mil neuf cent soixante-huit (1968), (Dossier 8828 de ladite Cour, Juge A. Watt), il sera procédé, par Mtre Guy Lacoste, le vendredi vingt (20) décembre mil neuf cent soixante-huit (1968), à 11.00 heures A.M. au bureau dudit notaire (bureau de Forest & Lacoste, Notaires, 3859 boulevard Décarie en la cité de Montréal, à la vente à l'enchère et à l'administration publique de l'immeuble ci-après désigné appartenant à LISE et JEAN NANTEL, mineurs, savoir :

DESIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros CENT VINGT-SEPT et CENT VINGT-HUIT, subdivisions officielles du lot originaire numéro TREIZE CENT CINQUANTE-HUIT (1358-127 et 128) au cadastre officiel du Quartier Sainte-Marie, avec toutes les bâtisses dessus construites portant les numéros civiques 2330 à 2342 inclusivement sur la rue Sheppard, en la ville de Montréal, y compris 2336A et 2336B de la dite rue.

Pour les conditions de cette vente, s'adresser au Notaire Guy Lacoste à l'adresse sus-mentionnée.

MONTREAL, ce troisième jour de décembre, mil neuf cent soixante-huit (1968).

Guy Lacoste, notaire

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631, avenue de Lorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR INSTALLATION ET ENTRETIEN DE CABINETS A SERVIETTE A ROULEAU ET FOURNITURE DE SERVIETTES PROPRES ET RECUPERATION DE SERVIETTES SALES A ROULEAU DU TYPE HUCK — EDIFICE AIR CARGO — ACCOMMODATION POSTALE — DORVAL, P.Q." seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 18 décembre 1968.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631, avenue de Lorimier, Montréal 133, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Maurice J. Vaive,
Gérant,
Services Administratifs

AVIS DE DECES

ALLARD (Homer) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Homer Allard (ex-barbier) époux de feu Flore Nadeau; père de Jacqueline (Mme Arthur Cloutier). Il laisse dans le deuil sa petite-fille Ghislaine (Mme Maurice Hervieux). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e ave,
à 8h45 pour se rendre à l'église St-René-Goupil, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Marguerite) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme J. Ulric Beauchemin, née Marguerite Leclaire, demeurant à Notre-Dame-de-Grâce. Mère de Jeanne (Mme H. Ouellette), de Détroit, Isabelle (Mme R. Chenier), Marguerite (Mme Jacques Sauvé), Jacques et Paul Beauchemin, une belle-fille, Lucienne Cardin. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie
et ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Ernest) — A St-Laurent, le 4 décembre 1968, à l'âge de 82 ans est décédé Ernest Benoit, époux de feu Hermine Beaulieu, père d'Ernest, Lucien, Mathilde (Mme Henri Charette). Il laisse ses belles-filles Mme Ernest Benoit (Simone Cousineau), Mme Lucien Benoit (Claire Cousineau), Mme Joseph Benoit (Madeleine Lapointe). Il laisse ses gendres M. Henri Charette et Jean-Charles Paquin. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Arthur) — A ville de Laval, le 2 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Arthur Blanchet, époux de Colombe Malo, demeurant 5137 Boul Lévesque (St-Vincent-de-Paul). Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul
à 9h15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9h30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSONNAULT (René) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé René Boissonnault, fils de feu Antoine Boissonnault et de feu Anna Marchessault, frère de Gabrielle, Louise (Mme Girard), Maurice, Henri, Lucien, Antoine, Marc. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503, rue Papineau,
à 8h30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Eugénie) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Gaston Bourassa, née Eugénie Théorêt, épouse de feu Gaston Bourassa. Elle laisse 1 fille : Mme Claude Brunelle (Marthe); 7 fils : Roger, Jean-Marc, Maurice, Lionel, Hugues, Gaston et Paul-André. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Raoul) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Raoul Bourdeau, époux d'Alexandrine Lussier; demeurant 2070, St-Germain. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanaregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BROSSARD (Aimé) — A Montréal, le 5 décembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé Aimé Brossard, époux de Rose-Alma Riendeau, demeurant 6060-31e ave., Rosemont, père de Louise (Mme John B. Leupold) de Pointe-Claire, Cécile (Mme Robert Baillargeon). Il laisse également dans le deuil ses gendres, et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
et 11e ave, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLETTE (Emilien) — A Jacques-Cartier, le 3 décembre 1968 à l'âge de 60 ans est décédé Emilien Brouillette, épicier-boucher, époux en 1ères noces de Corona Ste-Marie et en 2e noces d'Alice Thériault, demeurant 1774 Daniel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil M. et Mme Marcel Brouillette (Marguerite Raymond), M. et Mme Laurent Fortin (Jacqueline), M. et Mme Yvon Brouillette (Pierrette Magnan), M. et Mme Georges Henrichon (Nicole), M. et Mme Georges Provost (Louise) et Diane. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils,
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil
à 10 h 10 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Voir DECES en page 91

VENDEURS
POUR MAGASIN DE MEUBLES
NOUS DEMANDONS un vendeur pour importante chaîne de magasins de meubles établie depuis 20 ans dans la ville de Montréal. CHANCE D'AVANCEMENT. Excellent salaire et boni selon la compétence et l'expérience.
Demandez
M. LANTHIER
GERANT GENERAL
pour interview
tél. 274-6439

SOUTH SHORE PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD
APPEL D'OFFRES No 3

The South Shore Protestant Regional School Board recevra jusqu'à 4:00 heures (heure normale de l'est) le 20 décembre 1968, 6, boul. Desaulniers, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'école, équipement de bibliothèque.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la commission scolaire South Shore Protestant Regional School Board.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter du 5 décembre 1968, auprès de l'acheteur de la commission scolaire, Monsieur H. Quesnel, chambre no 314, de l'Edifice Soucie, 6 boul. Desaulniers, St-Lambert, Québec.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 7:30 hres (heure normale de l'est) le 20 décembre 1968, à South Shore Protestant Regional School Board, 6 boul. Desaulniers, St-Lambert, Québec.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

S. A. Powell,
Secrétaire-trésorier
Le 3 décembre 1968.

CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

Dans la Cour Supérieure, (division du divorce). No. 226-D. Jean-Pierre Fourmi, vendeur, domicilié au 2285, boul. Henri-Bourassa, à Québec. Requérant vs Dame Henriette Cheneau, précédemment de Montréal, actuellement d'adresse inconnue, intimée.

ORDONNANCE

Il est ordonné à l'intimée de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la première publication du présent ordre dans : le quotidien français LA PRESSE et le quotidien anglais THE GAZETTE.

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe.

Québec, le 28 novembre 1968.

JACQUES FORTIN,
Régistraire du Divorce

MUNICIPALITE DE ST-CONSTANT
SOUMISSIONS
RUES LEBER, DEBEAUJOUR ET DES SAULES

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION", et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 heures, P.M. (h.n.e.) le 16 décembre 1968, pour être ouvertes le même soir à 8:30 P.M. (h.n.e.) pour les travaux suivants :

340 pi lin. de tuyau de béton armé 18" diamètre
930 pi. lin. de tuyau de béton armé 15" diamètre
1,360 pi lin. de tuyau fonte ductile 6" diamètre

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J. A. Lalonde, L. Girouard & Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 354, desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $25 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Municipalité de Saint-Constant, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

GERARD LAMARCHE,
Secrétaire-trésorier,
Hôtel de Ville,
St-Constant, P.Q.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de :
ROGER BRIERE,
boucher-épicier licencié,
domicilié à 16, boul. Saint-Laurent,
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé de dix pour cent (10%) de l'offre, seront reçues au bureau de Armand Gagnon & Maurice St-Louis, Syndics-conjoints, 1350, rue Royale, Suite 1409, Trois-Rivières, P.Q. jusqu'au lundi, le 16 décembre 1968, à quatorze heures, pour l'achat des biens suivants en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous :

1.—Equipement et outillage de magasin, comptoir à viande, moulin à viande, balance, etc.	$ 2,290.00
2.—Lot d'épicerie diverse	175.00
3.—Station Wagon CHEVY 11 1965 Série 511335001127	1,000.00
4.—Terrain et bâtisse, situés à l'angle des rues St-Laurent et Toupin en la Cité du Cap de la Madeleine et désignés au cadastre officiel d'enregistrement du comté de Champlain. Lots No 168-178 et 168-179 (Hypothèque $17,500.00)	$ 20,000.00

Les biens ci-dessus pourront être visités, le 9 décembre 1968, de 16:00 à 17:00 heures, à 16 Boul. St-Laurent, Cap de la Madeleine, P.Q.

Les inspecteurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute soumission. Pour plus d'informations et pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser aux soussignés, à 1350, rue Royale, Suite 1409, Trois-Rivières, P.Q. Tél. : 376-4435.

GAGNON et SAINT-LOUIS, syndics conjoints

BUREAU DE :
GAGNON et SAINT-LOUIS,
1350, rue Royale, Suite 1409
Trois-Rivières, P.Q.
Tél. : 376-4435

ENTREPRENEUR DEMANDE
En mesure de produire de 300 à 500 douzaines par semaine de vêtements de nuit coton et nylon pour dames. Production stable à l'année.
M. OLSEN
ADORABLE LINGERIE INC.
7290, Hutchison, Montréal 276-2521

VENTE A L'ENCAN CURATELLE PUBLIQUE

Samedi le 7 décembre 1968, à dix heures de l'avant-midi, au no 2305, rue Laurier est, en la Cité et District de Montréal, seront vendus aux enchères publiques, les biens et effets mobiliers ci-après mentionnés, le tout en vertu de la loi de la curatelle publique de la province de Québec et de l'ordonnance du curateur public Me Rémi Lussier, notaire, consistant en : manteaux de fourrure, meubles de ménage, meubles antiques, pianos à queue, machinerie d'imprimerie, téléviseurs, radios, réfrigérateurs, etc.

Daté à Montréal, ce 2 décembre 1968.

Conditions : Argent comptant.

ROLLAND LACHANCE,
huissier Cour supérieure
Tél. 842-1544 ou 389-0715

GERANT DU CREDIT ($8,600 à $11,000)

L'HOMME : Nous recherchons un homme responsable, pouvant planifier le travail, déléguer des responsabilités, contrôler, surveiller et initier le personnel. Aucun diplôme obligatoire. Un homme bilingue, ayant fait ses preuves.

LE POSTE : Une connaissance complète du crédit et des recouvrements d'un magasin de détail transigeant directement avec le client. C'est un poste d'avenir au sein d'un groupe de magasins à rayons spécialisés établis depuis longtemps. Toute réponse sera assurée d'une entière discrétion et traitée comme il se doit.

CASE 10,085, LA PRESSE

POSEURS DE PLASTIQUE LAMINÉ
Procurez-vous vos fournitures de
Formica — Arborite — Ciment de contact et moulures
de l'un des plus anciens distributeurs de plastique laminé à Montréal
NORTHERN TRADING (QUE.) INC.
3701 rue Ruskin, Montréal 453
722-3528

MOT-MYSTÈRE

Explication du jeu :

Il s'agit de découvrir le **"mot-mystère"**, c'est-à-dire le **seul** mot ne figurant pas dans l'énumération sous la grille, mais qui est cependant inscrit dans cette grille.

Pour découvrir ce mot, vous devez procéder de la façon suivante :

1) Vous choisissez un mot dans l'énumération et vous essayez de le repérer dans la grille, soit horizontalement, soit verticalement ou diagonalement et aussi bien de droite à gauche que de gauche à droite, et de bas en haut comme de haut en bas.
2) Une fois que vous avez repéré ce mot, vous encerclez chacune des lettres de ce mot dans la grille.
3) Commencez par les mots les plus longs, car les lettres d'un mot court peuvent être comprises dans un mot plus long, et ce mot court, vous le trouverez ailleurs.
4) Remarquez que la même lettre **peut** parfois **être** utilisée deux fois.
5) Lorsque vous avez réussi à localiser un mot, vous le ray

naissances·décès·remerciements·in memoriam

SUITE DE LA PAGE 90

BARBONNEAU (Corinne) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 84 ans est décédée Corinne Payer, épouse en 1ères noces d'Isidore Kahlstein, et en 2e noces de feu Charles Charbonneau, autrefois de 1610 Champlain, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHASTENAIS (Joseph) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 89 ans, est décédé Joseph Chastenais, époux de feu Ernestine Hogue, demeurant autrefois à 6971 St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,

Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Mme Georges) — A l'hôpital Comtois de Louiseville, le 3 décembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Georges Chevalier, née Diana Grignon. Elle laisse ses 2 fils Camille architecte, époux d'Estelle Décarie d'Outremont et Jean-Paul, notaire, époux de Georgette Fleury de Louiseville, ses petits-enfants, et sa soeur Mlle Marie-Rose Grignon, LL., de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant à 3 h. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Marion,
St-Mare, Louiseville.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER (Ernestine) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Hughes Chevrier, née Ernestine Douaire, demeurant rue Delori. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau

à 8h30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ASTOUS (Georges) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Georges D'Astous, natif de Sherbrooke, employé civique aux Travaux publics, gouvernement fédéral, époux de Juliette Martineau. Il laisse dans le deuil ses enfants Georges jr, Mme Jean-Guy Gauthier (Louise) et Gracieuse, 1 belle-fille, Carole Nadeau; 1 frère, Roger; 1 soeur, Pauline; sa belle-maman, Mme Blanche Martineau; beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Martineau, et 1 petite-fille Nathalie Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3661 est, rue Jean-Talon,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Dons seraient appréciés, aux Petites Soeurs de l'Assomption, 10,731 Hamel, Mtl 359.

DECOSTE (Marianna) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée Marianna Lemieux, épouse de Eugène Decoste, demeurant à 3535 Notre-Dame est, mère de Pierrette, France, Lise, Nicole. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Jean) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jean Delorme, époux de Simone Hurtubise, père de Jacques, Paul, François, Louise et Mme Gérard Lépine (Marie). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Dons seraient appréciés, aux Petites Soeurs de l'Assomption, 10,731 Hamel, Mtl 359.

DESJARDINS (Marie-Laura) — A Ste-Thérèse, le 4 décembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Olivier Desjardins, née Marie-Laure Guénette, demeurant à 321 Sherbrooke Jardin Blainville. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,

pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESORMEAUX (Anatole) — A Ste-Eustache, le 4 décembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Anatole Désormeaux, époux de Juliette Barbe, demeurant à 113, Grande-Côte, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache,

à 1h45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOYLE (Patrick) — A Montréal, le 3 décembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Patrick Doyle, époux d'Emma Montmagny; père de Jean-Yves, Mme Gaston Leroux (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

à 8h45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Lucien) — A Montréal, le 2 décembre 1968 à l'âge de 70 ans est décédé Lucien Dubuc, époux de Gladys Miller. Père de Marguerite (Mme Albert Stogryn) d'Edmonton, et Lionel de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Normand Jodoin Enrg,
277, rue Ste-Anne,
Varennes,

à 2 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Varennes, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLAC (Lucie) — Accidentellement, à Montréal-Nord, le 3 décembre 1968, à l'âge de 2 ans 6 mois, est décédée Lucie Duclac, fille de Clément Duclac et de Micheline Cliche, demeurant à 10641 Hébert. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX

pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où la cérémonie sera célébrée à 4 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Laurence) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Donat Durand, née Laurence Bissonnet, demeurant rue Delanaudière. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Arthur) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Arthur Durocher, ex-policier de la Cité de Montréal; époux de Rita Leduc; demeurant à 4561, ave Harvard; père de Lorraine (Mme Michel Arpin), Jean-Louis et Gilbert. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Jean) — A Dorval, le 3 décembre 1968, à l'âge de 16 ans, est décédé Jean Fontaine, fils de Camille Fontaine, et de Juliette Ducharme, et frère de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame,
Lachine,

à 9h40, pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Roméo) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé Roméo Galarneau, demeurant à 1451, av. Overdale. Père de Roméo et John. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645, boul. Henri-Bourassa est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Rosario) — A Montréal, le 4 décembre 1968, est décédé M. Rosario Gauthier, époux de feu Rose-Alba Lalonde, demeurant 4162, rue du Parc-La Fontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin
518, rue Rachel est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Alfred) — A Jacques-Cartier, le 3 décembre 1968 à l'âge de 86 ans est décédé Alfred Goulet, époux de Laura Gilbert. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire

E. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène,
Longueuil,

à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Omer) — A Cité de Deux-Montagnes, le 3 décembre 1968, à l'âge de 85 ans 9 mois, est décédé M. Omer Goulet, ex-employé du CNR (maître de cour "yard master", Longue-Pointe), époux en 1res noces de Dolores Fortier, et en 2es noces de Berthe Corneille. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAY (Irène-Lilliane) — A Hawkesbury, Ontario, le 2 décembre 1968 à l'âge de 53 ans est décédée Mlle Irène Lilliane Gray, fille de feu Alexander-Francis Gray, et de Adeline Delair, demeurant à Front Road, Hawkesbury, soeur de William, Emmett, Lawrence, Kenneth, de Hawk., Frank de St-Jérôme, Earl, d'Ottawa, Sidney de Plaisance, de Mme André Danis (Murielle), Mme Roger Gervais (Ethel) et Edith Gray de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Noël Ltée,
416, rue McGill,
Hawkesbury

pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (J. T.) — A Repentigny, le 4 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J. T. Hébert, époux d'Alexina Bourassa, père de Gérard et de Lucien, demeurant 1005, Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny

à 9 h 45, pour se rendre à la chapelle de l'école Curé-Martineau, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMBEAULT (Mme Joseph) — A La-Salle, le 4 décembre 1968, est décédée Mme veuve Joseph Imbeault, mère de Gérard, Violette, Hélène (Mme P. Voizard), Dolores, Claude, et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine

à 11 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE (Moïse) — A Longueuil, le 4 décembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Moïse Lacoste, époux d'Ida Bouzianne; demeurant au 8, rue Davignon, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur & Fils
183, rue St-Charles ouest, Longueuil

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Lucienne) — A l'hôpital St-Luc, le 3 décembre 1968 à l'âge de 48 ans 11 mois, est décédée Mme Paul Lacroix, née Lucienne Dufour, demeurant 6 rue Guévremont, Varennes. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Normand Jodoin Enrg,
277, rue Ste-Anne,
Varennes,

à 2 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Varennes, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Albert) — Au foyer St-Henri, le 3 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Albert Lafond, autrefois de St-Hermas, fils de feu Louis Lafond et de feu Marceline Legault. Il laisse dans le deuil 1 frère, Arthur; 1 belle-soeur, Alexandrine, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René J. Mongeau Ltée,
1103, rue Girouard,
St-Hyacinthe

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Alfred) — A Longueuil, le 4 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé Alfred Lamarre, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale succursale Longueuil, époux de feu Alice Lafrenière; il laisse dans le deuil ses filles, Mlles Renée et Claire, Rita (Mme James Allan) de London, Ontario, ses petits-enfants Sheila, Steven et Stuart Allan. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed. Darche & Fils,
86, rue St-Charles ouest,

à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Lionel) — A St-Hyacinthe, le 4 décembre 1968 à l'âge de 65 ans est décédé M. Lionel Lamoureux, ex-président de la Maison M. O. David, époux d'Eveline Beaulne, demeurant 2650 rue Girouard. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René J. Mongeau Ltée,
1103, rue Girouard,
St-Hyacinthe

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Célina) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Célina Morin, épouse de Ludger Lapierre. Elle laisse ses fils, Ludger jr, Roger; ses filles, Fabiola, Mme Samuel Dufault (Laurette), Mme René Breton (Cécile), Mme Jean-Paul Mercier (Yvette), Mme Doré Lefort (Lucille), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Leopold) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé l'abbé Léopold Larocque, prêtre à sa retraite, ancien aumônier de l'armée, demeurant 338 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Champagne,
438, rue Notre-Dame,
Repentigny,

à 9h45, pour se rendre à l'église Purification, B.V.M., où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Adalbert) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé Adalbert Leclerc, époux de feu Marie Bolduc; demeurant à 613 Letourneux. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est

pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus-de-Maisonneuve, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Aurore) — A Ville Saint-Michel, le 3 décembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Urbain Leclerc, née Aurore Marier, demeurant à 3614 Lytton. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Bélair

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Germain-de-Grantham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Conrad) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Conrad Legault, époux de Liane Brunelle; lui survivent 2 soeurs, Mme Annette Lippe et Irène (Mme Victor Huneault). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALEPART (Napoléon) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé Napoléon Malepart, époux de feu Albina Dubreuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,

à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Clément de Visuville, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAROTTE (Annette) — A Côte Ste-Catherine, le 4 décembre 1968 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Roch Marotte, née Annette Favreau, demeurant 10 rue Guérin. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin Enrg,
425, Chemin St-Jean,
Laprairie

à 9 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine d'Alexandrie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Constant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METAYER (Emilia) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Emilia L'Espérance, épouse de feu Télesphore Métayer, autrefois employé de la ville de Montréal, mère de Jacques, Simonne (Mme Fernand Vanier), Jeannette (Mme Jean-Jacques Dupuis), Antonia (Mme Arthur Laforce), Emilia (Mme A. Beaulieu) et Lucille Métayer, sa bru Mme Jacques Métayer (Gisèle Charron). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin
835 est, ave Laurier

à 10 h 40, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 11 h. et delà au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILORD (Gérard) — A Montréal-Nord le 3 décembre 1968 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Gérard Milord, époux de Pauline Gratton, demeurant à 11336 Bruxelles, père de Mario, Serge, Bernard et Mme Maurice Gallant (Diane). Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIREAULT (Rose-Anna) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve J.-B. Mireault; née Rose-Anna Vandelac, de Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam

à 10 h 45, pour se rendre à l'église Très St-Nom-de-Jésus-de-Maisonneuve, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Ulric) — A Dorval, le 4 décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé Ulric Moreau, époux bien-aimé de Mathilda Thiboutot, père d'Armand. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lakeshore
560, Bord-du-Lac

à 10 h 45, pour se rendre à l'église de la Présentation-de-la-Vierge, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Rose-Alba) — A l'hôpital de Longueuil, le 3 décembre 1968 à l'âge de 84 ans est décédée Rose-Alba Grenier, épouse de feu Pierre Parent, mère de Mme Marcel Paré (Lucienne), Lucien, Alfred, Armand, Paul, Mme Ovila Therrien (Rita), Mme Philippe Michaud (Berthe), Alphonse, demeurant 3015 Mance, La-flèche. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire

E. Darche et Fils,
319, rue Grande-Allée,
Laflèche

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laflèche, lieu de la sépulture. Parents et ami ssont priés d'y assister sans autre invitation.

PERAZZELLI (Michel) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé Michel Perazzelli, époux de feu Mathilda Paquette; demeurant à 4373 Marquette; père de Mme veuve Corona Bastien, Juliette (Mme Gérard Lapierre), Jeanne (Mme Rosaire Papineau), Marcel, Roland, Muguette (Mme Clément Auger) et Réal. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
1111, ave Laurier ouest

à 9 h 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Louise) — A St-Jacques-le-Mineur, le 3 décembre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement Mlle Louise Perrier, fille de Gilles Perrier et de Marquise Alexandre. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rene Fortin,
St-Jacques-le-Mineur,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Roméo) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roméo Piché, autrefois de St-Clet, époux de Rita Fontaine, demeurant à 7033 Des Ecores; père de Mme Claude Héneault (Micheline). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Barthélémi où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICOTTE (J.-Conrad) — A Montréal, le 3 décembre 1968 à l'âge de 75 ans est décédé M. J.-Conrad Picotte, ex-employé au fédéral section douane et assise, époux de Jeannette Grandchamp. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin,
835 est, ave Laurier,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Josephat-Aimé) — A Pointe-Aux-Cascades, le 3 décembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Josephat-Aimé Pilon, époux de Marguerite Massie; demeurant rue Centrale; fils de feu Théodore Pilon et de feu Emilie Lavigne, de Ste-Anne de Bellevue. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,

pour se rendre à l'église St-Pierre de Pointe-aux-Cascades, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTTE (Joseph) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Pilotte, époux de Georgianna Therrien, demeurant à 5765 Briand. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6239 boul. Monk,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PLANTE (Roger) — A LaSalle, le 3 décembre 1968 à l'âge de 46 ans est décédé M. Roger Plante, époux de Stella Poirier, père de Robert et Serge. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame,
Lachine,

à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Nazaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PONT BRIAND (Marie-Anna) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme veuve Charles-Emile Pont Briand, née Marie-Anna Laurion. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Georges, Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Ina) — A Oka, le 3 décembre 1968 à l'âge de 66 ans est décédée Mme Wilfrid Proulx, née Ina Bouvais. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Proulx et Frères,
156, rue Notre-Dame, Oka

pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUESNEL (Edouard-Léonard) — A Lachute, le 3 décembre 1968 à l'âge de 73 ans est décédé M. Edouard Léonard Quesnel, époux d'Anne St-Eloi et père adoptif de Mme Maurice Lebeau (Jacky) St-Jérôme. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Ménard,
397, rue Grâce, Lachute

pour se rendre à l'église St-Anastasie, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Fabiola) — A Chomedey, le 2 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, 8 mois, est décédée Mme Charles Henri Rivard, née Fabiola Lemay, demeurant Place Bellerive, Chomedey. Mère de Gisèle (Mme W.-L. Saunder) de Déseronto, Ont.; Hélène (Mme Louis Limoges) de Ste-Anne-des-Plaines, Louise (Mme Carl Milsik), de Ville Lorraine, Jean, de Rimouski, Guy de Ville Laval, Jacques de Princeville, Gilles de Beaconsfield, François de Mtl, Paul de Ville Laval; Soeur de Mme veuve Napoléon Mercier (Alice), Mme Lucien Jobin, (Juliette), Mme Maurice Chartrey (Lucette), Mlle Cécile Lemay, Mme veuve Armand Lemay de Trois-Rivières, MM. Raoul et Pierre Lemay. Elle laisse également dans le deuil: ses belles-soeurs et beaux-frères: M. et Mme Jean-Paul Beaumont (Antoinette Rivard), de Cornwall Ont., M. et Mme Norbert Labbé (Jeanne) de Ville Mont-Royal, Mlle Claire Rivard de Montréal, M. et Mme Maurice Rivard (Gabrielle Loranger), ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc.
1565, boul Labelle,
Chomedey,

pour se rendre à l'église paroissiale St-Norbert, où le service sera célébré à 9h30 et de là à Trois-Rivières où un libera sera chanté en la cathédrale et de là au cimetière St-Louis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Jean-Paul) — Subitement, à Montral, le 4 décembre 1968, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jean-Paul Roy, employé au C.P.R., époux de Fernande Laurier, père de Marcel et Ghislaine; beau-père de Mme Marcel Roy (Hélène Arseneault). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,

à 10 h. 15, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABETTA (Victor) — A Montréal, le 4 décembre 1968, à l'âge de 48 ans, est décédé Victor Sabetta, époux de Léonie Bucci, père de Victor jr et de Ronnie, demeurant 8437 St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,

à 12 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 1 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Rosa) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Achille Sabourin, née Rosa Turcotte. Elle laisse dans le deuil, 8 enfants, Emile, Paul, Martial, Simone, Yvette, Jean, Jacqueline et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

de la Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,

à 8h45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Bernard) — A Montréal, le 3 décembre 1968 à l'âge de 44 ans, est décédé M. Bernard Sénécal, époux de Dora Gill, demeurant 7687 St-Denis, app. 1, père de Gilles, et fils de feu Napoléon Sénécal. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,

à 8 h 30, oour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVANT (Raoul) — A Rigaud, le 3 décembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Raoul Servant, célibataire, demeurant à Grande-Ligne. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Duncan Roussin,
87, rue St-Jean-Baptiste, Rigaud

pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Sylvio lieut.) — Aux Iles Laval, le 3 décembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Sylvio Tanguay, lieutenant des Troupiers Nationaux, époux de Jeanne Dion; père de Mme Carme Guérin, Mme Roméo Leblanc (Jeannine), Mme Romain Des Bois (Rollande) de Londres, Angleterre. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 10h15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, de



Aubaine formidable sur chemises à "pressage permanent" d'un manufacturier connu, idéales pour cadeaux de Noël

	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32	X	X	X	X			
33	X	X	X	X	X	X	X
34		X	X	X	X	X	X

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

Voilà la chemise tout indiquée pour vos nombreuses invitations de Noël. Réalisée dans un tissu 65% Fortrel* et 35% coton ne demandant jamais de repassage : vite lavée... vite séchée ! C'est le vrai confort moderne !

Choix de 2 modèles de col : col mou ou tenant, blanc seulement
Cou mou à pointes moyennes en blanc, bleu, champagne, vert. Poignets deux façons.
Voir tableau ci-contre pour encolures disponibles.

5.59 ch.	2 POUR 11.00
6 pour 32.00	12 POUR 60.00

*Marque déposée

DUPUIS

CENTRE-VILLE ET TROIS-RIVIERES

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h p.m. Samedi 5 h 30 p.m. – VENEZ OU COMPOSEZ : 842-6171

La construction de la Place Radio-Canada: enfin!

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a signé, il y a deux jours, le contrat général de l'ordre de $60,000,000 pour la construction de l'imposant édifice tant attendu de la Place Radio-Canada.

La nouvelle a été annoncée à Ottawa, par le secrétariat d'Etat, et à Montréal, par le président du Comité exécutif de la ville, M. Lucien Saulnier.

Le contrat a été envoyé au Conseil du Trésor pour approbation.

A Montréal, M. Saulnier a précisé que "les premiers crédits seraient de l'ordre de $40,000,000" et que les travaux allaient débuter incessamment, selon toute vraisemblance, d'ici quelques jours.

Ainsi donc, après cinq ans de promesses, de délais, de nouvelles promesses et de nouvelles remises, le projet visant à faire du quadrilatère borné par le boulevard Dorchester, les rues Papineau, Craig et Wolfe semble enfin et pour de bon dans le sac.

Le nom de l'entrepreneur n'a pas encore été divulgué, non plus que la date exacte du début des travaux.

D'après l'échéancier fourni en juin par M. Pelletier, lors de la campagne électorale, l'octroi du contrat devait s'effectuer le 1er octobre dernier et les travaux devaient débuter le 1er novembre pour se terminer en juillet 1971.

Parmi les causes du dernier délai, ce sont les entrepreneurs eux-mêmes qui l'auraient demandé et obtenu pour faire une étude plus poussée des spécifications.

Le Grand Nord à 3 heures de vol
— page 45

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le partage des pouvoirs: la priorité
— page 42

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 5 décembre 1968 / saint Nizier / 84e année / No 284 / 4 cahiers / 92 pages / Les prévisions météorologiques: le temps sera nuageux avec chutes de neige / Minimum: 30° / Maximum: 32°.

Nouveau réseau de fraudeurs (moteurs et transmissions)

La police de Montréal croit avoir mis un terme à l'activité d'une bande de fraudeurs se spécialisant dans la vente et la réparation de transmissions et de moteurs d'automobiles. Au cours d'une série de descentes hier dans la région métropolitaine, les policiers ont appréhendé trois suspects. Nous voyons ici des détectives examinant des pièces d'autos saisies dans un atelier de Montréal-Nord, rue Des Récollets.

— Nos informations page 3

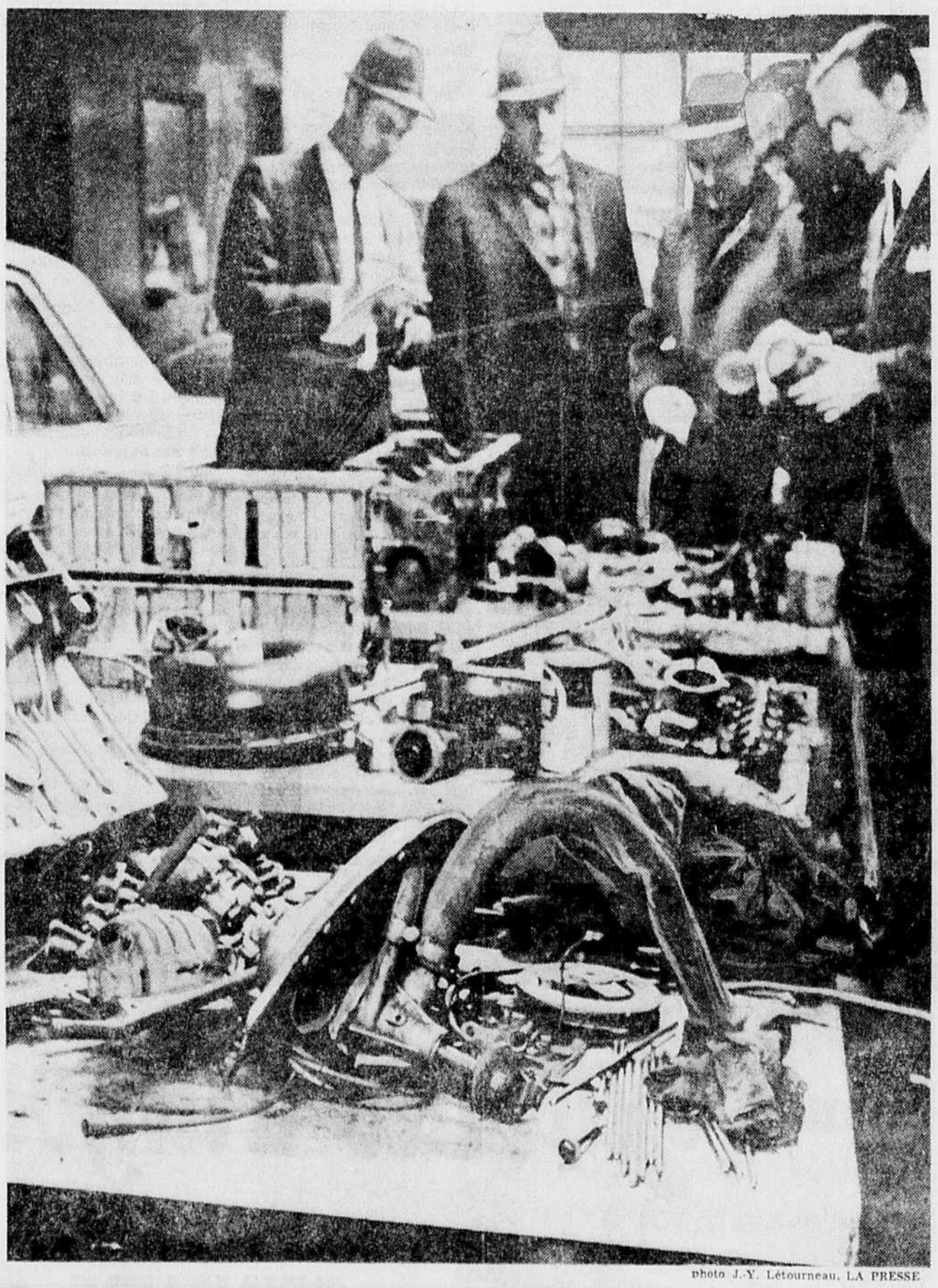


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

"Nous emploierons la force s'il le faut"

Bertrand dénonce les extrémistes

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Devant les menaces, les actes de force, le désordre, nous appliquerons, s'il le faut, la force pour que les extrémistes entendent raison au Québec."

Tel est l'avertissement qu'a lancé ce midi le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand à la suite de la manifestation organisée ce matin par le Mouvement pour l'intégration scolaire devant le Parlement.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a appuyé les propos de M. Bertrand, insistant sur la nécessité de prendre des mesures pour empêcher les fanatiques d'inciter les jeunes à vivre dans l'illégalité.

MM. Bertrand et Lesage ont fait ces déclarations peu après que le député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance, eut affirmé en Chambre que plusieurs des manifestants massés devant le Parlement ce matin n'étaient que des écoliers de 10 à 16 ans.

D'après M. Lafrance, ces écoliers se seraient rendus devant le Parlement québécois avec la bénédiction de leurs professeurs, qui deviennent ainsi "les complices de certains agitateurs", en l'occurence les membres du MIS.

La plupart des journalistes et des policiers, qui ont assisté à la manifestation, ont d'ailleurs constaté que la majorité des manifestants étaient de jeunes écoliers ou écolières de 10 à 16 ans auxquels s'étaient joints plusieurs centaines d'étudiants. Exception faite des dirigeants du MIS et de quelques policiers en civil, on remarquait très peu de personnes d'âge mur parmi les 2,000 manifestants.

La manifestation, qui avait été organisée pour protester contre l'intention du gouvernement de présenter une législation en vue de protéger les droits linguistiques de la minorité anglophone du Québec a duré environ deux heures et a été marquée par quelques actes de vandalisme alors que des jeunes ont fait voler en éclats plusieurs carreaux des fenêtres du Parlement. Il s'agit là des seuls incidents de désordre qui ont marqué la manifestation.

M. Jean-Jacques Bertrand

Se référant à un article d'un journal selon lequel des menaces auraient été proférées contre sa personne, M. Bertrand a d'abord déclaré que les menaces ne l'effraient pas, pas plus qu'elles n'effraient les membres du Parlement.

"Mais, il y a une chose de certain, a ajouté M. Bertrand.

Voir BERTRAND, page 2

Dépôt du bill sur l'université du Québec

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'université du Québec qui sera constituée au terme d'un projet de loi déposé ce matin en Chambre par le premier ministre Bertrand pourra s'affilier plusieurs universités distinctes, ainsi que des instituts de recherche et des écoles supérieures.

A long terme, le gouvernement indique donc son intention de constituer une sorte de "super-université" qui servira éventuellement d'instrument pour l'implantation à travers le Québec d'universités satellites.

Comme il s'agit d'une loi-cadre, le texte législatif déposé ce matin ne précise pas la nature physique que prendra cette nouvelle institution en septembre prochain. Il ne précise pas, par exemple, où le premier embryon de la nouvelle université sera fixé, bien qu'il soit acquis que son emplacement sera d'abord Montréal.

D'autre part, le projet de loi-cadre fixe les pouvoirs et le cadre administratif de l'université du Québec.

Elle sera administrée par une assemblée des gouverneurs

Voir L'UNIVERSITE en page 2

Le conflit avec les enseignants: Québec refuse l'arbitrage

par Lysiane GAGNON

La réponse, déjà prévue, est officielle, ferme et non équivoque: c'est non au conseil d'arbitrage demandé par les enseignants.

Le négociateur en chef de la partie patronale, Me Jean Cournoyer, a fait savoir hier, en fin d'après-midi, que le gouvernement refuse l'arbitrage parce qu'une sentence arbitrale obligatoire empiéterait sur les pouvoirs de l'Assemblée législative; il propose toutefois à la Corporation des Enseignants du Québec la reprise des négociations sous la présidence du juge Bousquet.

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a déclaré de son côté qu'il faudrait que la partie patronale présente de nouvelles propositions, sans quoi les négociations risquent de durer "des semaines et des mois sans déblocage sérieux". Interrogé à l'émission "Aujourd'hui" en compagnie de M. Laliberté, Me Cournoyer a refusé de dire si la partie patronale reviendrait sur ses offres finales: "Nous en discuterons si nous nous rencontrons."

Il a cependant précisé, au cours de cette brève confrontation, que la partie patronale

Voir QUEBEC en page 2

Cardinal dans Bagot — Tetley dans NDG

par Maurice GIROUX
envoyé spécial de LA PRESSE

ACTON VALE — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a remporté une éclatante victoire hier dans Bagot par une majorité qui dépasse tous les records détenus par son prédécesseur, M. Daniel Johnson. Dans NDG, le libéral William Tetley a conservé le siège à son parti.

Selon les derniers chiffres obtenus tard hier soir, M. Cardinal aurait recueilli au moins 2,150 voix de plus que son adversaire libéral, M. Henri Boisvert. (En 1966, M. Johnson avait décroché une majorité de 2,074 voix, et en 1956 une majorité de 2,130 voix.)

M. Boisvert, qui est maire d'Acton Vale, a non seulement été défait dans sa propre ville (majorité UN: 202), mais également dans son propre district de votation (majorité UN: 13).

De plus, pour la première fois depuis une quarantaine d'années, la paroisse d'Upton a donné une majorité au candidat de l'Union nationale.

A Saint-Pie, M. Cardinal a obtenu 444 voix de majorité, comparativement à 332 voix qu'avait obtenues M. Johnson en 1966.

Pour sa part, le comté Notre-Dame-de-Grâce est resté fidèle à lui-même et au parti libéral.

Me William Tetley, candidat libéral, a en effet remporté la victoire dans ce comté en s'assurant une majorité de plus de 12,000 voix sur le candidat de l'Union nationale.

Les derniers rapports hier soir accordaient en effet à M. Tetley 17,234 voix contre 5,550 pour le candidat de l'Union nationale, M. Lynch-Staunton. Ce ne sera toutefois qu'aujourd'hui qu'on connaitra les résultats définitifs.

Peut-être est-ce dû à la température, toujours est-il que 45 p. 100 des électeurs seulement se sont prévalus de leur droit de vote, alors qu'il y en avait eu 59 pour cent en 1966.

60 p.c. des voix à Cardinal

En gros, M. Cardinal a obtenu environ 60 pour cent des suffrages, et M. Boisvert 40 pour cent. A eux trois, les candidats indépendants Michael Mill, Micheline Chartrand et Jacques Pelletier n'ont pas recueilli plus de 130 voix.

Ces résultats sont à peu près conformes à un sondage d'opinions mené il y a 10 jours par l'équipe du journal hebdomadaire du comté, "La Pensée de Bagot", sondage qui accordait 53 pour cent des suffrages au ministre de l'Education et 31 pour cent au maire d'Acton Vale.

Le vote des quelque 430 étudiants de Bagot semble s'être dirigé majoritairement vers M. Cardinal. Le seul indice révélateur à ce sujet réside dans les résultats des deux bureaux provisoires de votation, où étaient inscrits 172 électeurs dont environ 140 étudiants. Dans ces deux bureaux provisoires, M. Cardinal a obtenu 98 voix, M. Boisvert 69 voix, Michael Mill (Jeunesse socialiste) trois voix, Mlle Micheline Chartrand (Pouvoir étudiant) une voix, et M. Jacques Pelletier (Le Réhabilité) aucune voix.

Voir CARDINAL, page 2

- *Le milieu anglophone de Montréal reste méfiant à l'endroit de l'UN.*

— page 23



Me William Tetley
vainqueur de N.-D.-G.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. et Mme Cardinal, dans Bagot

Suffrage universel au municipal

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le suffrage universel, déjà en vigueur aux élections fédérales et provinciales, s'étendra maintenant aux élections municipales.

Toutes les personnes de 21 ans et plus qui habitent dans une municipalité depuis au moins un an et qui sont citoyens canadiens pourront dorénavant voter au scrutin qui se déroulera à tous les quatre ans dans leur municipalité.

Tel est le principal amendement apporté à la loi des Cités et villes au cours de l'étude en comité du bill 285 modifiant cette loi qui régit les municipalités urbaines du Québec. La même mesure sera adoptée au cours de l'étude du Code municipal qui régit les municipalités rurales.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, avait proposé d'étendre le droit de vote aux locataires. L'Opposition libérale et l'Union des municipalités préconisaient de leur côté le droit de vote universel. Le gouvernement s'est rendu sans difficulté à la demande.

C'est donc dire que, en plus des propriétaires et des locataires, tous les jeunes gens et jeunes filles de 21 ans et plus qui habitent chez leurs parents, le conjoint ou la conjointe du propriétaire ou du locataire, les célibataires qui vivent en appartement, les chambreurs et toutes les personnes majeures qui ne sont pas considérés comme des locataires proprement dit pourront voter aux élections municipales.

Le gouvernement ne s'est toutefois pas rendu à la demande de l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, à l'effet que le suffrage universel soit accordé dès l'âge de 18 ans. Le ministre a également refusé

Voir SUFFRAGE, page 2

AUJOURD'HUI

- Générations menacées de chômage
— page 5
- Les libéraux acceptent avec réserve un front commun face à Ottawa
— page 77
- Gordie Howe marque son 700e but
— page 47

SOMMAIRE

Annonces classées / 79 à 90
Arts et Spectacles / 62 - 63
Bandes dessinées / 78
Courrier "Que faire?" / 28
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 4
Finance / 74 à 76
Horoscope / 29
Informations étrangères / 69
Les secrets de polichinelle / 26
Loisirs et récréation / 78
Mots croisés / 83
"Mot-mystère" / 90
Nouvelles nationales / 23
Radio et télévision / 70
Sports / 47 à 58
Tribunaux / 8 et 14
Vie féminine / 24 à 34
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 32

Autres nouvelles — P. 17

Moyens d'information: un comité parlementaire étudiera la question

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a indiqué ce matin en Chambre qu'un comité spécial de l'Assemblée législative sera formé après consultation avec l'opposition pour examiner en profondeur le mouvement de concentration des moyens d'information aux mains de la société "Les journaux Trans-Canada Ltée".

M. Bertrand répondait ainsi à une motion du député de Gouin, M. Yves Michaud, qui réclamait un début d'urgence sur la question. "La concentration des moyens d'information entre les mains d'un seul groupe financier, a dit M. Michaud, peut entraîner la constitution d'un pouvoir parralièle à celui de l'Etat, aussi puissant que le pouvoir des élus eux-mêmes."

M. Michaud a admis cependant qu'un débat en Chambre dès maintenant pourrait s'avérer moins utile qu'une étude approfondie de la question par un comité parlementaire, comme l'avait suggéré le premier ministre. Ce dernier a dit qu'il rencontrera le chef de l'opposition au sujet de la formation d'un comité spécial qui, vue la fin prochaine de la session, ne siégera sans doute pas avant février prochain.

Bertrand: c'est un vote de confiance

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est réjoui, hier soir, du résultat du vote dans le comté de Bagot qui, à son avis, constitue "un vote de confiance indiscutable" pour le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

Quant à la défaite de son parti dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Bertrand l'a commentée en ces termes: "Le peuple est souverain et je m'incline devant son verdict."

M. Bertrand a fait ces commentaires dans une déclaration plutôt laconique, publiée hier soir vers dix heures, à l'issue du dépouillement du scrutin dans les deux comtés.

M. Bertrand a refusé par ailleurs de rencontrer personnellement les courriéristes parlementaires pour commenter le résultat des élections. Il s'est également abstenu d'accorder quelque entrevue que ce soit aux représentants des postes de radio ou de télévision.

Lesage: un "signe de faiblesse"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a décrit, hier soir, le résultat des élections complémentaires dans le comté de Bagot comme "un signe de faiblesse de la part de l'Union nationale."

Par ailleurs, M. Lesage a dit qu'il ne craint pas que son parti soit identifié comme celui des anglophones par suite de la victoire de M. William Tetley dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

M. Lesage a fait ces commentaires, hier soir, au cours d'une courte conférence de presse donnée dans la capitale provinciale peu après que le résultat des élections dans les deux comtés eut été connu.

Bagot

D'après M. Lesage, la victoire de l'Union nationale dans le comté de Bagot n'a rien de bien éclatant. Au contraire.

De l'avis de M. Lesage, l'Union nationale étant au pouvoir, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, aurait dû, normalement, être élu avec une majorité plus forte puisque traditionnellement les partis au pouvoir obtiennent toujours une majorité plus forte dans un comté rural lors d'élections complémentaires.

M. Cardinal a été élu par une majorité de 2,175 alors que M. Daniel Johnson avait obtenu une majorité de 2,074 voix en 1966, a-t-il dit.

Notre-Dame-de-Grâce

Quant à la victoire de son parti dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Lesage l'a attribuée en partie à la "volte-face" du premier ministre Jean-Jacques Bertrand touchant la présentation du projet de loi visant à protéger les droits des minorités.

D'après M. Lesage, la victoire de M. Tetley dans Notre-Dame-de-Grâce est une "grande victoire", d'autant plus que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand est intervenu personnellement dans la campagne électorale dans ce comté.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

n'exigeait plus que les enseignants renoncent à leurs moyens de pression (boycottage des horaires, etc) : c'est cette condition qui, en novembre dernier, avait provoqué la rupture des négociations.

Y aura-t-il grève des enseignants ?

La CEQ exclut pour le moment le recours à la grève totale. "Mais, de souligner son président, nous ne nous refusons pas à d'autres moyens pacifiques, comme nous l'avons décidé à notre dernier congrès." (Il s'agit, on le sait, de divers moyens de pression destinés à assurer, selon M. Laliberté, "le respect intégral de notre convention collective").

Dans une lettre à la CEQ, lettre rendue publique hier après-midi et qui doit être suivie dès aujourd'hui d'un mémoire, Me Jean Cournoyer indique en ces termes les principales raisons du refus que le gouvernement oppose à la formule d'arbitrage réclamée par les enseignants :

"... la nature des problèmes en suspens implique que l'on se prononce soit sur des amendements aux lois existantes ou sur une affection des ressources qui seront consacrées à l'éducation. C'est à l'Assemblée législative qu'il revient de modifier les lois et non à un conseil d'arbitrage. De même, il appartient aux pouvoirs publics de décider du niveau des impôts et des allocations et priorités budgétaires. Car vous n'êtes pas sans savoir que l'acceptation de vos demandes auraient des conséquences phénoménales sur les finances publiques.

"La partie patronale, poursuit le négociateur en chef du gouvernement et de commissions scolaires, croit que la seule façon de régler nos problèmes est la discussion ordonnée, même si les mesures de pression et vos intentions manifestées publiquement de les intensifier la rendent pénible et plus difficile.

"A cet effet, et sans qu'il vous soit nécessaire d'initier (sic) un arrêt souhaitable de ces mesures de pression, la partie patronale est prête à reprendre les discussions sous la présidence de l'honorable juge Bousquet."

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

La tempête de neige

Environ 84 pour cent des électeurs de Bagot sont allés aux urnes. On pense qu'un plus grand nombre de votants — à peu près cinq pour cent de plus — se seraient prévalus de leur droit de vote n'eût été la tempête de neige qui s'est abattue sur le comté dès 9 h. 30 du matin et qui s'est continuée jusque vers 11 heures.

La chaussée est devenue extrêmement glissante et la forte participation qui avait prévalu pendant la première demi-heure s'est considérablement ralentie au cours de la matinée pour ne reprendre que vers 3 heures de l'après-midi.

La journée du vote s'est déroulée sans incident, à l'intérieur comme à l'extérieur des bureaux de votation. Une armée d'avocats et de notaires travaillant pour les deux partis politiques avaient envahi le comté tôt le matin afin de régler les difficultés légales qui auraient pu surgir pendant la votation ou pendant le décompte des votes.

Au total, 13,262 personnes avaient le droit de vote dans Bagot. Il y a dix jours, lors de la revision de la liste électorale, quelque 413 noms avaient été radiés et 133 noms ajoutés. La plupart de ces modifications devaient favoriser le candidat libéral.

Mais le parti libéral n'a recueilli des majorités que dans une dizaine de bureaux de scrutin, soit exactement le même nombre qu'aux élections générales de 1966.

L'UNIVERSITE

SUITE DE LA PAGE 1

dont le président, nommé pour cinq ans, sera désigné par le gouvernement. Se joindront au président les recteurs de chaque université constituante, trois personnes choisies parmi les directeur des instituts de recherche et écoles supérieures, trois professeurs et deux étudiants, ainsi que de trois personnes nommées après consultation auprès des associations les plus représentatives du milieu des affaires et du travail. L'assemblée des gouverneurs aura l'autorité de nommer également quatre vice-présidents de l'université.

Le projet de loi fixe également la façon dont seront administrées les universités constituantes. Celles-ci seront dirigées par un conseil d'administration ayant à sa tête un recteur. Outre une composition assez semblable à celle de l'assemblée des gouverneurs, le conseil de chaque université comprendra une personne nommée par les CEGEP établis sur son territoire et quatre vice-recteurs nommés après consultation auprès de la direction de l'université du Québec.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

Dans toute société bien organisée, l'ordre doit régner et cet ordre doit régner par le respect de l'autorité.

"Que l'on exerce des libertés, qu'on les exerce suivant les procédés démocratiques, mais, de grâce, qu'on ne dérange pas toute une génération d'étudiants, d'enfants âgés de 10 ou 12 ans, en les conduisant devant le Parlement et en leur faisant poser des gestes au sujet desquels, ils ne devraient porter aucune responsabilité.

"Que l'on veuille donc comprendre une fois pour toutes qu'il y a un Parlement d'élus qui prendront leurs responsabilités devant la population.

Faisant allusion aux protestations des manifestants qui portaient des pancartes l'accusant de trahison, M. Bertrand a ajouté, au sujet du bill, que son seul but "C'est d'assurer que la majorité francophone au Québec pourra exercer davantage ses droits et que la minorité anglophone verra ses droits protégés dans le respect d'un rayonnement plus grand du français au Québec.

Immédiatement après M. Bertrand, le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, devait se dire d'accord avec les propos de M. Bertrand.

Selon ces informations, certains écoliers auraient quitté l'école après s'être fait dire par leurs professeurs que le Parlement abolirait ce matin la langue française.

C'est épouvantable, a dit M. Lesage. On embrigade de pauvres enfants qui ne comprennent rien et tout ce qui en résulte ce sont des incitations à la violence.

"Nous partageons l'inquiétude du premier ministre, a ajouté M. Lesage. Il y a hélas chez nous trop de fanatiques qui ne mesurent les conséquences ni de leurs actes ni de leurs paroles.

"Je ne saurais trop appuyer le premier ministre lorsqu'il a dit qu'il faut que nous empêchions que l'illégalité devienne une chose considérée comme normale. C'est ça qui est dangereux. C'est d'autant plus dangereux quand on commence à habituer nos citoyens de demain à vivre dans un tel climat."

Et pendant que MM. Bertrand et Lesage prononçaient ces propos en Chambre flottait à l'extérieur sur l'un des mâts du Parlement l'Union Jack sorti à l'occasion de la visite de courtoisie que faisait ce matin au premier ministre le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, Sir Colin T. Crowl.

SUFFRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

d'étendre le droit de vote aux résidants qui ne possèdent pas leur citoyenneté canadienne, comme l'avait réclamé le député d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

Droit d'être candidats

Les locataires, aussi bien que les propriétaires, auront aussi droit d'être candidats. Dans les deux cas, ils devront être domiciliés dans la municipalité depuis deux ans. Le propriétaire, en son nom propre ou au nom de son conjoint, devra posséder un immeuble dont la valeur réelle inscrite au rôle d'évaluation en vigueur est d'au moins $300. Le locataire, pour sa part, devra occuper un immeuble dont la valeur locative est d'au moins $200.

Le ministre des Finances et ancien ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, avait suggéré que les municipalités soient laissées libres d'étendre le vote à toutes les personnes de 21 ans et plus ou de s'en tenir à l'obligation d'accorder ce droit aux propriétaires et aux locataires.

Le député de Chambly et lui aussi ancien ministre des Affaires municipales avait rétorqué que le gouvernement devait prendre ses responsabilités et non pas laisser une telle décision aux municipalités.

Elections en même temps?

Toujours au sujet des élections, les deux partis sont d'accord pour qu'elles aient lieu le premier dimanche ou lundi de novembre et que le mandat soit d'une durée de quatre ans.

Le député-maire de Rimouski et ancien président de l'Union des municipalités, M. Maurice Tessier, a demandé à ce qu'un jour précis, soit dimanche ou lundi, soit décrété tandis que M. Laporte a suggéré que les scrutins dans les 1,650 municipalités aient lieu aussi la même année et non seulement la même journée.

Le ministre Lussier a répondu que la preuve n'est pas faite que le dimanche est la meilleure journée pour tenir un scrutin tandis que l'uniformité quant à l'année ne permettrait pas "un bain municipal annuel".

De toute façon, M. Paul Dozois a promis que les deux amendements suggérés seront étudiés très attentivement au cours des prochains mois et que, s'il y a lieu, ces modifications seront contenues dans la refonte de la loi électorale municipale qui sera présentée d'ici un an environ. Si les élections municipales deviennent "générales" à travers la province, elles seraient sous la juridiction du président général des élections provinciales.



Droits réservés

Grèce : élections au printemps ?

ATHENES (AFP) — Des élections générales pourraient avoir lieu en Grèce au printemps prochain, apprend-on de source informée.

Certains éléments de la junte, considérés comme les plus "durs", ayant été écartés, le premier ministre Georges Papadopoulos, après le succès du référendum du 29 septembre dernier considérerait en effet qu'il peut faire un pas de plus dans la voie de la démocratisation, comme le lui demandent les alliés occidentaux de la Grèce.

On a noté par ailleurs avec intérêt le renvoi sine die des divers procès à caractère politique qui devaient avoir lieu pendant le mois de décembre. Le tribunal militaire d'Athènes, devant lequel deux de ces procès devaient se dérouler, a suspendu ses audiences.

Il est possible que les débats de la sous-commission des droits de l'homme à Strasbourg n'ont pas été étrangers, eux aussi, à cette décision qui vise à créer un climat d'apaisement.

Selon les mêmes informations, si des élections avaient lieu, l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Evanghelos Averoff (droite) prendrait la tête d'un parti d'opposition. Certains hommes de l'ancienne droite, et même du centre, estiment en effet que participer à une consultation électorale même s'ils doivent remporter un succès limité, est préférable que de continuer à se cantonner dans l'abstention.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 35
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 30

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides: nuageux avec chutes de neige intermittente aujourd'hui et demain. Températures normales. Vents de l'ouest de 10 à 20 milles et du nord-ouest à 25 milles demain. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 35 et 28 ; Sainte-Agathe, 30 et 25.

Trafic illégal d'armes suisses vers l'Afrique

BERNE, Suisse (AFP) — L'enquête sur les exportations illégales d'armes suisses s'étend maintenant à la fabrique genevoise Hispano-Suiza, confirme-t-on officiellement au palais fédéral de Berne.

Le quotidien zurichois de grande information "Blick" affirmait hier que Hispano-Suiza a livré, "via sa filiale de Paris", des obus de 20 millimètres à un pays africain. Selon le journal, il pourrait s'agir du Biafra ou du Nigeria.

NECROLOGIE

M. BRUNO PAQUETTE

A l'Epiphanie, le 4 décembre 1968 à l'âge de 42 ans, est décédé M. Bruno Paquette co-sociétaire de B. et L. Paquette Enrg. de Montréal, époux de Rita Bergevin, demeurant à 991 Rang Petit St-Esprit à l'Epiphanie. Les funérailles auront lieu samedi le 7 décembre à 2 hres p.m. à l'église paroissiale de l'Epiphanie. Inhumation au cimetière de l'Epiphanie. Exposé à la résidence funéraire Roch & Frère Ltée, 5 rue Leblanc à l'Epiphanie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, 3 filles, 2 garçons, son père, sa mère M. et Mme Léopold Paquette, de l'Epiphanie, 6 soeurs, 6 beaux-frères, 6 frères, 6 belles-soeurs, plusieurs autres parents et amis.

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût



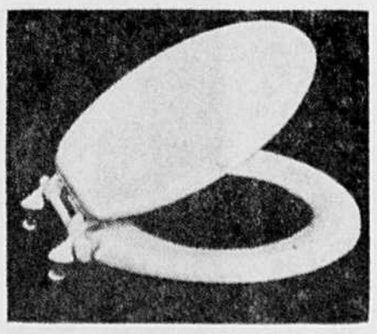
MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
P S M

OMER DESERRES Ltée maintenant aux galeries d'Anjou
les Galeries d'Anjou
SPÉCIAUX D'OUVERTURE



PEINTURE C-I-L
"Painter's White" au fini LATEX ou SEMI-MAT en blanc ou teintes pastelles
Une occasion unique de rafraîchir votre intérieur avant Noël avec une peinture de qualité C-I-L
AU PRIX D'AUBAINE : $5.88 gallon
AU GALLON SEULEMENT
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

SIEGE DE TOILETTE EN PLASTIQUE MOULE HYGIENIQUE ET FACILE D'ENTRETIEN

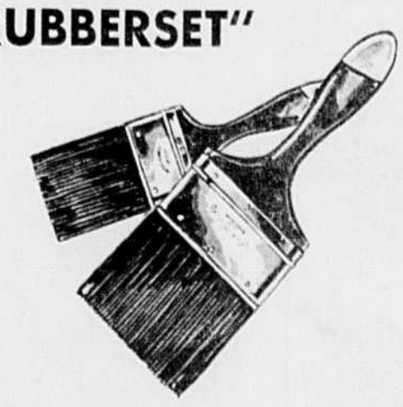


COMPLET, PRET A POSER
BLANC SEULEMENT
SPECIAL : $3.88 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

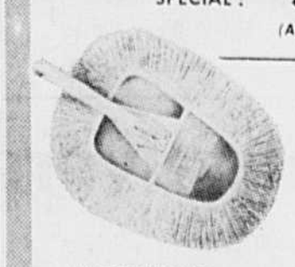


NETTOYEUR A TAPIS BISSELL
custom shampoo grand réservoir avec débit du liquide nettoyant — Contrôle par la poignée.
SPECIAL : $7.95 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

ENSEMBLE de PINCEAUX "RUBBERSET"



de bonne qualité pour murs et boiseries — largeur 3" — d'une valeur régulière de $2.98 plus un pinceau pour découpage de 1½" gratis.
SPECIAL : $2.59 l'ensemble
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

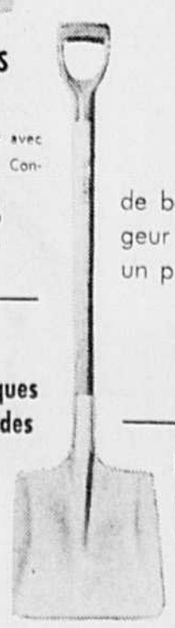


VADROUILLES DE COTON
Tête amovible — Fil de coton 3 brins — Couleur : vert seulement.
SPECIAL : $1.69 ch.



BALAIS-BROSSES,
Fibre synthétique très légers — Peuvent être lavés sans perdre leur qualité.
SPECIAL $0.88 ch.

BALAIS domestiques cinq cordes
MANCHES VERNIS
SPECIAL 99¢ ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)



PELLE EN ALUMINIUM
Très légère — solide manche de plastique dur. Poignée en D.
SPECIAL $2.94 ch.
(Aux Galeries d'Anjou seulement)

Aucune commande téléphonique acceptée
OMER DESERRES

L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
Offre un troisième programme annuel de formation à l'intention des cadres d'organisations.

FORMATION DES DIRIGEANTS AU TRAVAIL D'EQUIPE DANS L'ENTREPRISE

DATES : 1ère partie : du 2 au 8 février 1969
2e partie : du 13 au 19 avril 1969

Ces sessions sont organisées par l'Institut de Formation par le Groupe. L'I.F.G. est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans l'entraînement et la consultation en relations humaines appliquées au travail et à l'action de groupe.

Ces sessions s'adressent à toutes les personnes qui, travaillant au sein d'une organisation sentent la nécessité de perfectionner leurs relations avec les autres et leur efficacité dans le travail de groupe.

Ces sessions ont lieu à l'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

Renseignements :
INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
3600 ave Barclay, suite 420, Mtl.
Tél.: 735-5171 — 735-5172

MEMBRES DE L'I.F.G. responsables de ces sessions:
Aline Fortin, L. Ps., membre associé des National Training Laboratories;
Yvan Tellier, Ph. D., professeur de psychologie au Collège Sainte-Marie et membre associé des National Training Laboratories.
Roger Tessier, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université de Montréal.

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

DENIS Cola
1 paquet de CIGARETTES
pour 75 CAPSULES

MONTREAL, JEUDI 5 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 284 BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

Mise au jour d'une vaste organisation criminelle se spécialisant dans les transmissions et moteurs

par Michel AUGER

Les détectives de l'Escouade des fraudes du Service de la police de Montréal croient avoir mis au jour une vaste organisation criminelle se spécialisant dans certaines transactions frauduleuses ayant trait à la vente et à la réparation de transmissions et de moteurs d'automobile.

Les trois individus appréhendés par eux hier après-midi sont tous connus de la police comme étant des amis intimes d'un caïd du crime organisé dans la région métropolitaine.

Au cours de la dizaine de descentes d'hier après-midi, les détectives ont saisi toute la papeterie et les livres de la bande.

Les trois détenus devaient comparaître aujourd'hui, vers la fin de l'après-midi, ayant à répondre à une soixantaine d'accusations de fraude et de conspiration pour fraude.

Le trio de récidivistes sera également accusé, en vertu de l'article 306-B du code pénal, d'avoir fait publier, dans les pages sportives d'un quotidien du matin, des annonces trompeuses et mensongères.

Plusieurs descentes

Les principaux raids d'hier ont été faits au bureau d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, au 5117, rue Papineau, dans les ateliers de cette même entreprise, au 10,030 rue des Récollets, à Montréal-Nord, et dans un cabaret situé au 273 est, rue Beaubien.

Les individus détenus sont les gérants de ces trois établissements. Il s'agit de Réal Roberge, âgé de 29 ans, de Laval, qui a été appréhendé rue Papineau, Laurent Néron, âgé de 26 ans, mis sous arrêts à Montréal-Nord, et de Pinno Vannelli, du 4487, rue d'Assise, à Saint-Léonard, qui a été appréhendé rue Beaubien.

Les détectives recherchent quatre autres individus, dont deux d'origine italienne. Il s'agit du président, du vice-président et de l'un des principaux agents d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, ainsi que de l'un de ses vendeurs.

Le système de fraude

Le sergent-détective Jean-Luc Poirier, de l'Escouade des fraudes, enquête sur ces compagnies depuis plus de cinq mois. Il a révélé hier soir que d'autres établissements du genre recevront bientôt la visite de la police. Tous les fraudeurs seront traduits devant les tribunaux.

Ces établissements (il en existe une quinzaine à Montréal) attirent la clientèle par de la publicité tapageuse et trompeuse. Une fois rendus dans leurs ateliers, les clients se font facilement "rouler".

Son auto ne valait plus rien !

C'est ainsi que le propriétaire d'une auto-taxi de marque Chevrolet de l'année 1966 a déboursé une somme de $686 pour faire changer son moteur et sa transmission. Les réparations ont été faites il y a moins de deux mois. Hier, il se plaignait du mauvais rendement de son véhicule. Il devait ajouter une pinte d'huile tous les 50 milles et un expert lui a dit que son automobile ne valait plus rien. L'estimation initiale par la compagnie faisait état d'une somme de $236 pour les réparations.

Un autre automobiliste, propriétaire d'une Chevrolet 1959, a payé la somme de $169.55 pour des réparations qui devaient d'abord coûter $86. Une fois rendu en face de chez lui, venant à peine de quitter l'atelier de réparations, l'auto s'est immobilisée . . . la transmission venait de tomber dans la rue.

Les fraudeurs ne font que le minimum de réparations sur les véhicules. Ils changent parfois les pièces pour des pièces semblables enlevées sur des autos achetées dans des cours à rebuts et chez les marchands de ferraille.

Un autre client mécontent, propriétaire d'une Corvair 1965 a payé $669 pour un moteur et

Voir MISE AU JOUR, page 6



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Au 5117, rue Papineau

A la suite des nombreux raids d'hier, des détectives ont saisi un grand nombre de caisses contenant des documents. Trois individus ont été arrêtés. On voit ici les policiers sortant du bureau d'Industriel Moteur et Transmission Spécialité, au 5117, rue Papineau.

Devant la lenteur de la fédération

Une commission scolaire négocierait elle-même

par Pierre VENNAT

La Commission scolaire de Saint-Vincent-de-Paul vient d'adopter une résolution qui pourrait faire boule de neige et tout transformer le processus des négociations entre les enseignants, d'une part, et la Fédération des commissions scolaires et le gouvernement, d'autre part.

Les commissaires de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, ont en effet adopté, à l'unanimité, une proposition du commissaire Bernard Bélanger demandant que la Fédération des commission scolaire de Saint-Vinune entente au plus tôt avec les enseignants, sinon la Commission scolaire de Saint-1Vincent-de-Paul demandera à la Fédération des commissions scolaires, qui négocie actuellement au nom de toutes les commissions scolaires du Québec, de ne plus la représenter.

Donc, la commission demandera à négocier elle-même.

Le mécontentement contre la fédération est grand dans plusieurs commissions scolaires et si Saint-Vincent-de-Paul se séparait de la fédération, on croit que plusieurs commissions scolaires et régionales de la région de Montréal l'imiteront.

A Chambly, par exemple, la régionale avait ouvertement blâmé les négociations provinciales pour ses troubles locaux.

La proposition souligne que les négociateurs de la fédération ne sont pas parvenus à signer une nouvelle convention avec les enseignants dans un délai "plus que raisonnable", que les enseignants ont fait preuve "d'une extrême patience et de diligence dans les négociations" et que la lenteur des négociations affecte "leur moral".

La tempête de neige

La région de Montréal a été "nettement" favorisée

La région de Montréal a été nettement favorisée hier alors que la tempête n'a laissé tomber que de six à sept pouces de neige tandis que les précipitations dépassaient 10 et 12 pouces dans la plupart des autres régions de la province.

Ce sont surtout les régions sises à l'est de Québec qui ont été éprouvées par cette tempête, issue à la fois de la côte Atlantique et du sud-ouest américain.

Dans la région du Bas du fleuve, par exemple, on a mesuré plus de 15 pouces de neige en certains endroits. Sur le reste de la province, l'épaisseur de neige est en moyenne de 12 pouces.

A Sainte-Agathe, à seulement 70 milles au nord de Montréal, on a calculé une précipitation de 12.5 pouces.

Les vents étaient également très violents à l'est de Québec. A Baie-Comeau, on a enregistré des rafales de 73 milles à l'heure alors qu'à Montréal la vélocité maximale a été de 32 milles.

Cette tempête était caractérisée surtout par la grosseur des flocons de neige qui sont tombés. Selon le directeur du Bureau des prévisions à Dorval, M. Alcide Ouellet, il s'agit des plus gros flocons jamais observés depuis la fondation du bureau météorologique de Dorval.

Ce matin, la tempête était rendue au sud de Rivière-du-Loup et elle continuait son déplacement vers le nord-est, conservant encore toute sa fougue.

Aujourd'hui, une perturbation mineure, venant de l'ouest devait produire une chute de neige de un à deux pouces au maximum.

Demain, les températures se refroidiront légèrement et de forts vents du nord-ouest sont prévus. Des rafales pouvant atteindre 40 milles à l'heure que viendront perturber des chutes de neige locales créeront l'impression d'une reprise de la tempête.

Pour ce qui est de la différence dans l'importance de la précipitation à Montréal et dans le reste du Québec, hier, M. Ouellet nous fournissait ce matin ces explications "claires et simples" :

"Par vent de sud-est en altitude, la région de Montréal est protégée par les Adirondacs qui provoquent un effet katabatique du flux d'air perpendiculaire au relief, et ce, en dépit des rafales anti-triptiques.



Pierre Perrault obtient le prix Duvernay

C'est au poète, écrivain, dramaturge et cinéaste profondément québécois Pierre Perrault, dont le nom est maintenant universellement connu, que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'attribuer le Prix Duvernay pour l'année 1968. Ce prix de littérature, le plus ancien des quatre grands prix de notre Société nationale, est accordé annuellement depuis 1944 à un écrivain de chez nous pour l'ensemble de son oeuvre. Il comporte une somme de cinq cents dollars et la remise de la médaille de bronze Bene Merenti de Patria.

Le jury qui a recommandé au Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste l'attribution du prix à Pierre Perrault était présidé par M. François-Albert Angers, lui-même lauréat du Prix Duvernay 1961.

Bien que ce soit surtout ses films "Pour la suite du monde" et "Le Règne du jour" qui l'aient fait connaître tant à l'étranger qu'au Québec, Pierre Perrault, qui n'a pas encore atteint quarante ans, a déjà apporté une imposante contribution à la littérature québécoise, en publiant "Portelan", en 1961, "Ballades du temps précieux", en 1963, "Toutes Isles", en 1963, "Au Cour de la rose", en 1964, et en projetant sa pensée par les médiums du film, de la radio et de la télévision.

La remise officielle aura lieu le 12 décembre, à l'occasion d'une réception en l'honneur du Lauréat, dans les salons de la Société Saint-Jean-Baptiste au Monument National.

Les locataires d'Outremont tentent à nouveau de faire abolir la taxe locative de sept pour cent

par Florian BERNARD

Pancartes en main, bravant la neige humide, les locataires d'Outremont ont obtenu une victoire de taille, hier soir, mais le conseil municipal n'y est pour rien . . .

Que de salive perdue inutilement en deux heures ! Que d'envolées oratoires superflues! Car, au moment même où les locataires exigeaient du maire Couvrette et des conseillers le suffrage universel aux élections municipales, ce droit leur était accordé — à quelques nuances près — par le gouvernement provincial.

Dirigés par M. Jean-Jacques Beauchamp, trésorier de l'association, les locataires ont engagé un duel verbal — parfois assez acerbe — avec les autorités présentes, dont plusieurs propriétaires. Le maire Couvrette a dû, à quelques reprises, mettre fin à certaines interventions jugées trop personnelles.

Les locataires ont présenté une requête de quelque 600 noms aux membres du conseil, exigeant, une fois de plus, l'abolition de la taxe locative de 7 p. 100.

Autres revendications

Cette requête ne s'en tient pas, toutefois, aux seules questions du suffrage universel et de l'abolition de la taxe aux locataires. Elle présente plusieurs autres demandes à la ville, notamment l'usage gratuit d'une salle pour les réunions de l'association, la tenue de toutes les séances du conseil en public, et, en dernier lieu, que la ville d'Outremont abandonne son projet d'inviter les autorités à soustraire certaines maisons du contrôle de la régie provinciale des loyers.

Le maire Couvrette a expliqué, en ce qui concerne la régie des loyers, que la ville n'a pas formulé une telle invitation cette année. Il a de plus rappelé aux locataires présents que la taxe de 7 p. 100 imposée aux locataires est une mesure temporaire. Il a insisté sur le mot. Selon lui, la ville cherche actuellement de nouveaux moyens de financement et n'impose aucune taxe par plaisir.

Les finances de la ville

Le maire Couvrette a déclaré aux contribuables que c'est à tort que les gens s'imaginent que la ville d'Outremont est riche. Il a dit que, du point de vue revenus, la ville d'Outremont éprouve de sérieuses difficultés, n'ayant que $113 millions d'évaluation foncière.

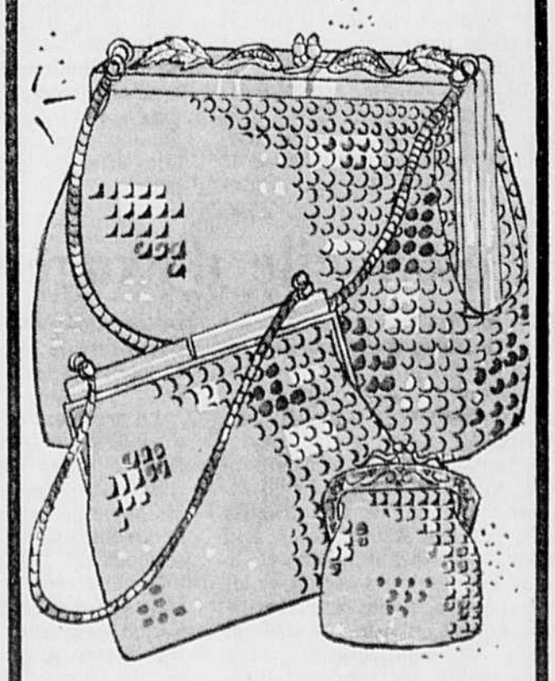
Les villes avoisinantes ont une évaluation foncière beaucoup plus forte — plus de $500 millions dans le cas de Saint-Laurent — et peuvent donc obtenir davantage de revenus.

Toutefois, d'expliquer le mai-

Voir OUTREMONT en page 6

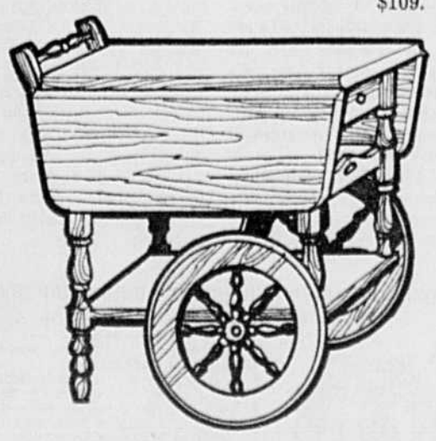
LOUEZ
Nos compresseurs et appareils à peinturer pour travaux industriels, domiciliaires et construction.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC . . .
Equipement de peinture "AIRLESS"
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

DUPUIS pour elle



Pleins feux sur les
ACCESSOIRES DES FETES
Mini sac en lamé, or ou argent de trois grandeurs différentes que l'on retient par un cordonnet.
$13 $11 $4
OUVERT TOUS LES SOIRS
PLAZA, 9 déc. — ANJOU, 2 déc.

le choix le plus complet en ville
BOUTIQUE COLONIALE
Table à desservir en érable grand spécial. $109.



A.FORGET INC
6707 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Réceptions des Fêtes!
Maisons privées — Bureaux d'affaires — Organisations sociales



La meilleure façon de s'assurer du succès d'une réception est de servir des sandwiches Pegroid's
Ces délicieux sandwiches sont préparés de façon professionnelle en formes attrayantes . . . triangles, roues, rubans, etc. Généreusement garnis de jambon tranché, boeuf rôti, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.
48 sandwiches cocktail, quantité suffisante pour 6 à 8 personnes, ne coûtent que $3
P.S. Vous pouvez aussi commander un assortiment spécial SANS VIANDE — saumon rouge de choix — thon — salade d'oeufs et fromage à la crème et saumon fumé. Le plus attrayant assortiment sur pain blanc et brun.
48 sandwiches cocktail, $3 la boîte. — Commandez tôt.
PEGROID'S LTD.
Fraîcheur et qualité font notre renommée
4075, Saint-Denis
COMPOSEZ MAINTENANT 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

Pour solutionner votre problème !
DONNEZ DES CERTIFICATS CADEAUX DIONNE



EN DENOMINATIONS DE $5. $10. $15.
DANS TOUS NOS MAGASINS
Nous avons aussi des MAGNIFIQUES PLATEAUX DE FROMAGES FINS $12.50 et plus
artistement décorés
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal



Un dessin amène la capture d'une jeune fraudeuse

par Michel AUGER

Les talents de dessinateur d'un vendeur de chaussures de la rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal, et le travail acharné d'un détective de l'Escouade des Fraudes de la police de Montréal ont permis l'arrestation d'une jeune sténo-dactylo torontoise soupçonnée d'une quarantaine de fraudes dans la région métropolitaine.

La jeune femme, Carol Ann Neil, âgée de 23 ans, aurait réussi à échanger un chèque sans provisions au début du mois de mars dernier. Deux jours plus tard, le commis qui avait accepté le chèque, M. Eldon Gallant, à l'emploi de la boutique Italian Shoe, au 476 ouest, rue Sainte-Cahterine, faisait de mémoire le portrait-robot de la présumée fraudeuse.

L'enquête qui avait été confiée au sergent-détective Roger Ratelle progressait rapidement et, avec le portrait-robot, la jeune femme était loçalisée rue de la Montagne, mais elle avait déjà déménagé ses pénates à Toronto.

La semaine dernière, elle y a été capturée. Elle a comparu dans la Ville-reine et le juge l'a fait bénéficier d'une sentence suspendue.

Par la suite, elle a été confiée aux policiers montréalais qui l'ont accusée d'une quinzaine de fraudes.

Lors de sa comparution devant le juge Maurice Allard, elle s'est vu refuser tout cautionnement malgré les représentations de son procureur qui avait exposé au juge dans quelle situation se trouvait sa cliente.

D'après l'avocat, Carol Ann Neil subit des traitements psychiatriques, car elle souffre d'amnésie.

Le juge a préféré lui refuser tout cautionnement pour qu'elle puisse être examinée et traitée à la prison des femmes, rue Tanguay.

Son enquête préliminaire a été fixée à demain.

La police retrouve un camion volé avec son chargement

Une équipe d'astucieux policiers a fait échouer le vol d'un camion-remorque rempli de plus de $100,000 de cigarettes, vers 4 h 30 hier après-midi, à Mont-Royal.

La remorque était en stationnement dans la cour arrière des entrepôts de Benson and Hedges, avenue Royalmount, lorsque quatre ou cinq bandits s'en sont emparée.

Les individus ont conduit ce camion dans un entrepôt de l'avenue Delmeade où ils l'ont caché.

Les policiers qui avaient été mandés sur les lieux du vol ont obtenu certains renseignements et se sont rendus près des entrepôts de l'avenue Delmeade, où ils ont surpris les voleurs.

Quelques coups de feu ont été tirés par la police et un bandit a été capturé. Il s'agit d'un récidiviste d'une trentaine d'années. Ses comparses ont réussi à s'enfuir en auto en direction du boulevard Métropolitain.

Le camion, propriété de la compagnie Smith Transport, a été retrouvé intact.

Le lieutenant-détective Edgar Basque, de la police de Mont-Royal, est chargé de l'enquête. Il serait sur une bonne piste.

La loterie

Formation des deux jurys

Le comité exécutif à l'hôtel de ville de Montréal a nommé hier les membres des deux jurys qui présideront dimanche l'examen que subiront les 151 "candidats" de la loterie de novembre.

L'examen aura lieu dimanche au Centre récréatif Maisonneuve, à compter de midi.

Le premier jury est formé du conseiller municipal Guy Lacoste, de M. David Knapp, de Radio-Canada, et de Mlle Monique Archambault, coordonnatrice des événements spéciaux à l'Office municipal du tourisme.

Le deuxième jury comprend: M. Samuel Gagné, vice-président de la Corporation de gaz naturel du Québec et président de la Chambre de commerce du district de Montréal, Mlle Renée Rivard, présidente du Conseil féminin de la Chambre de commerce du district de Montréal, et M. Guy Senn, directeur commercial adjoint de la région de l'est du Canada aux lignes aériennes du Pacifique Canadien.

Les candidats choisis lundi dernier pourront "gagner" un des 151 prix suivants dimanche prochain: 1er prix de $100,000; 30 prix de $1,000; 20 prix de $500; puis 100 prix de $100.

Ce n'est que lors de l'"examen" concernant la loterie de décembre que l'on comptera non plus 151 prix mais 153 prix.

Métropolitain Sud : règlement imminent

Le président de la compagnie Métropolitain-Sud, qui opère le service d'autobus dans plusieurs municipalités de la rive sud, a fait savoir au début de l'après-midi qu'un règlement dans la grève qui paralysait sa compagnie depuis plusieurs semaines était imminent.

M. Jean-Paul Audet a déclaré que les négociateurs patronaux et syndicaux venaient en effet d'accepter les recommandations faites par un conciliateur.

Par ailleurs, on apprenait que les employés de garage auraient accepté ces recommandations ce matin et tout indiquait que les chauffeurs et les préposés au terminus allaient faire de même au cours d'une réunion qui devait se dérouler plus tard.

Si l'accord est ratifié aujourd'hui, il est probable que le service d'autobus dans les différentes municipalités desservies par Métropolitain-Sud reprenne dès demain après-midi.

MISE AU JOUR

SUITE DE LA PAGE 3

une transmission. Aucune réparation n'aurait été faite sur son auto.

Fraudeurs très habiles

Ces experts du commerce frauduleux exigent toujours un dépôt d'argent avant de commencer à "travailler" sur le véhicule du client. De cette façon, il leur reste un moyen de pression sur la victime lorsqu'il s'agit de conclure la transaction.

Lorsque le client refuse de payer pour les travaux effectués sur son auto, ils n'hésitent pas à menacer de saisir le véhicule.

D'autres établissements ne servent que d'intermédiaires entre l'automobiliste et l'atelier de réparations. Ces commerçants font affaire dans un local où seules quelques transmissions sont mises en montre. Dès qu'un client se présente chez eux, ils font faire les travaux par une entreprise honnête et, par la suite, se font payer pour des travaux qui n'ont jamais été faits. En d'autres occasions, ils disent au client qu'ils ont été forcés de changer telle ou telle pièce, alors que rien n'a été fait.

Depuis six mois

La compagnie Industriel Moteur et Transmission Spécialité installée rue Papineau depuis le mois d'avril dernier, avait ouvert deux autres succursales : l'une au 5531, chemin Upper Lachine et l'autre au 2632 est, rue Bélanger. Il s'agit de l'un des établissements où la police a reçu le plus grand nombre de plaintes de fraudes.

Depuis le lancement en affaires de l'entreprise, ses administrateurs ont été remplacés à quatre reprises.

Le chef de l'Escouade des fraudes de la police de Montréal, le capitaine-détective Léon Saint-Pierre, demande à tous les automobilistes qui auraient à se plaindre de certains de ces vendeurs ou ateliers de réparations de communiquer avec lui en composant : 872-4258. Ils peuvent aussi se présenter au quartier général, au 750, rue Bonsecours.

OUTREMONT

SUITE DE LA PAGE 3

re, Outremont offre des services dont l'excellence ne saurait être discutée. Ces services entraînent forcément, des déboursés qu'il faut aller chercher quelque part par des moyens légaux. Il a fait allusion à la taxe volontaire du maire Drapeau, sans toutefois préciser aucun nom.

La taxe aux locataires, d'expliquer le maire, était l'un des moyens légaux que nous avions à notre disposition pour obtenir des revenus supplémentaires.

Le maire a enfin déclaré que le coût per capita de l'administration à Outremont n'est que de $114 par citoyen, ce qui constitue, à son avis, le taux le moins élevé pour toutes les villes de même type.

LES ETONNANTES POSSIBILITES DE LA MEMOIRE

J'étais loin de me douter, en arrivant chez mon ami Y. V. Borg, que j'allais être le témoin d'un spectacle vraiment extraordinaire et décupler ma puissance mentale.

Il m'avait fait venir à Stockholm pour parler aux Suédois, de Pasteur et de nos grands savants français et, le soir de mon arrivée, après le champagne, la conversation roula naturellement sur les difficultés de la parole en public, sur le grand travail que nous impose à nous autres conférenciers la nécessité de savoir à la perfection le mot à mot de nos discours.

Y. V. Borg me dit alors qu'il avait probablement le moyen de m'étonner, moi qui lui avait connu, lorsque nous faisions ensemble notre droit à Paris, la plus déplorable mémoire.

Il recula jusqu'au fond de la salle à manger et me pria d'écrire cent nombres de trois chiffres, ceux que je voudrais, en les appelant à haute voix. Lorsque j'eus ainsi rempli de haut en bas la marge d'un vieux journal, Y. V. Borg me récita ces cent nombres dans l'ordre dans lequel je les avais écrits, puis en sens contraire, c'est-à-dire en commençant par les derniers. Il me laissa aussi l'interroger sur la position respective de ces différents nombres ; je lui demandai par exemple quel était le 24me, le 72me, le 38me, et je le vis répondre à toutes mes questions sans hésitation, sans effort, instantanément, comme si les chiffres que j'avais écrits sur le papier étaient aussi inscrits dans son cerveau.

Je demeurai stupéfait par un pareil tour de force et je cherchai vainement l'artifice qui avait permis de le réaliser. Mon ami me dit alors : "Ce que tu as vu et qui te semble extraordinaire est en réalité fort simple : tout le monde possède assez de mémoire pour en faire autant, mais rares sont les personnes qui savent se servir de cette merveilleuse faculté".

Il m'indiqua alors le moyen d'accomplir le même tour de force et j'y parvins aussitôt, sans erreur, sans effort, comme vous y parviendrez vous-même demain.

Mais je ne me bornai pas à ces expériences amusantes et j'appliquai les principes qui m'avaient été appris à mes occupations de chaque jour. Je pus ainsi retenir avec une incroyable facilité mes lectures, les conférences que j'entendais et celles que je devais prononcer, le nom des personnes que je rencontrais, ne fût-ce qu'une fois. Les adresses qu'elles me donnaient et mille autres choses qui me sont d'une grande utilité. Enfin je constatai au bout de peu de temps que non seulement ma mémoire avait progressé, mais que j'avais acquis une attention plus soutenue, un jugement plus sûr, ce qui n'a rien d'étonnant puisque la pénétration de notre intelligence dépend surtout du nombre et de l'étendue de nos souvenirs.

Si vous voulez savoir comment obtenir les mêmes résultats et acquérir cette puissance mentale qui est encore notre meilleure chance de réussir dans la vie, priez Y. V. Borg de vous envoyer son intéressant petit ouvrage documentaire "Les Lois éternelles du Succès" ; il le distribue gratuitement à quiconque désire améliorer sa mémoire. Voici son adresse : Y. V. Borg, chez Aubanel, 8 place Saint-Pierre, Avignon. Le nom Aubanel est pour vous une garantie de sérieux. Depuis 214 ans, les Aubanel diffusent à travers le monde les meilleures méthodes de psychologie pratique. E. BARSAN

Méthode BORG

BON GRATUIT

à découper ou à recopier et à adresser à :

Y. V. Borg, chez AUBANEL, 8, place St-Pierre, Avignon, pour recevoir sans engagements de votre part et sous pli fermé "Les Lois éternelles du Succès".

NOM .....

RUE .....

VILLE .....

AGE ..... PROFESSION .....



St-Hubert Furniture CO. LTD.

274-3644

6330, St-Hubert

SPÉCIAUX D'AVANT NOËL

Profitez de nos spéciaux d'avant Noël par tout le magasin. Des item-cadeaux comprenant peintures à l'huile, plaques murales, tables, lampes, chaises, mobiliers de chambre et salle à manger, etc.

Venez et laissez-nous vous aider à faire votre choix.



Provincial français Regal avec buffet 70" entièrement festonné, huche, table ovale détaillée, 2 fauteuils et 4 chaises. Fini en cerisier foncé.

Valeur rég. $1295 VENTE $895

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 P.M.
SAMEDI JUSQU'A 6 P.M.
FACILITES DE PAIEMENTS
ENTREPOSAGE GRATUIT

St-Hubert Furniture CO. LTD.

6330, RUE ST-HUBERT 274-3644



Mme Paul Lacroix, née Lucienne Dufour, de Varennes est décédée à l'hôpital St-Luc de Montréal le 3 décembre 1968 à l'âge de 48 ans et 11 mois. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Serge, Lysanne, Jean-Luc, Ronald, Sylvain, Yves, fils de feu Julienne Vermet, ainsi que ses frères et soeurs: M. Gustave Dufour, M. Camille Dufour, M. Lionel Dufour, M. Jean-Marie Dufour, tous de la Malbaie.

Soeur Elizabeth de la Croix, de Baie St-Paul, P.F.M., Mme Henri Thivierge (Simone), de Chicoutimi, Mme A. Maloney (Florida), de Montréal, Mme Rosaire Bergeron (Jeanne), de La Malbaie, Mme P. McNicoll (Irène), de La Malbaie, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis et sa belle-soeur et deux beaux-frères Mme A. Picard (Cécile), de Village Hurons, M. Laurent Lacroix, de Montréal, M. Lucien Lacroix, de Québec.

NECROLOGIE

Le lieutenant général Sylvio Tanguay

Le lieutenant général Sylvio Tanguay est décédé à l'âge de 72 ans. Né à Montréal, le 19 avril 1896.

Il était l'époux de Jeanne Dion, le père de Mme Carmen Guérin, Mme Roméo (Jeannine) Leblanc, Mme Romain (Rollande) DesBois de Londres. Il laisse ses petits-enfants Pierre, Micheyle, Sylvie, Brigitte, Carole, Martin, Laurent, Jean, Hubert.

Il fut en 1950, le fondateur et lieutenant général des Troupiers Nationaux Inc.

La dépouille est exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie, Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, à l'église Notre-Dame de l'Espérance, aux îles Laval, et le service sera célébré à 11 h. Lieu de la sépulture, cimetière Notre-Dame de l'Espérance. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir les dons à la Société Canadienne du Cancer, 1372 ouest, Ste-Catherine, Montréal.

TOUT SAVOIR SUR LE COGNAC (suite)

Reportage réalisé par Rémy Martin, chapitre 3

LES FÛTS DE RÉMY MARTIN

Le cognac tire son goût de deux éléments naturels : le **vin** et le bois du fût, le **chêne.** Tous deux sont soumis à des règles, très strictes, quant à leur provenance. Le vin — nous l'avons dit dans d'autres reportages — doit provenir de la Champagne de Cognac si l'on veut appeler



son produit "Fine Champagne" ; de même, le bois dont on fait les fûts de cognac doit être du chêne. Le choix de ces chênes est extrêmement important. Aussi, ce sont les directeurs de Rémy Martin qui vont choisir **sur pied,** dans le Limousin, les arbres dont seront faits leurs fûts. Car il existe des crus de chênes, tout comme il existe des crus de vins et c'est le Limousin qui, depuis quelque trois cents ans, est reconnu comme le meilleur. Ce n'est d'ailleurs pas la moindre surprise, pour le profane qui visite le domaine de Rémy Martin, que de voir des groupes entiers de visiteurs mâchant de grands copeaux de chêne, pour reconnaitre que le goût de ce bois se retrouve dans le cognac !

Lorsqu'il sort de l'alambic, le cognac est limpide, sans aucune couleur et d'un goût extrêmement mordant. Il lui reste alors à effectuer une longue évolution, et c'est la raison des fûts de chêne : ils compléteront son goût et lui donneront son moelleux et sa couleur. Le bois joue un tel rôle dans l'élaboration du cognac, et dans la détermination de sa qualité, que Rémy Martin fabrique aussi lui-même les fûts dont il a besoin.

En communion avec la nature

C'est dans l'atelier de fendage de Rémy Martin que les visiteurs "dégustent" le chêne. C'est là aussi que l'on voit à l'oeuvre des hommes qui sont en communion étroite avec la nature : ils "sentent" la bille de chêne à laquelle ils s'attaquent; ils savent où poser leur coin pour faire éclater cette bille, à coups de masse bien ajustés, sans en rompre les fibres; et ils savent aussi, lorsqu'ils n'ont plus en main qu'un morceau de chêne maniable, le tailler au moyen d'un outil qui tient de la hache et de la serpe : le morceau de bois, entre leurs mains, devient une douve pour les futurs fûts; il a été **fendu,** aucune de ses fibres n'a été coupée; c'est là la condition première pour qu'il puisse voisiner avec un cognac de grande qualité.

Mais le chêne qu'on vient de débiter contient encore trop de sève. On forme donc des piles de ces douves, dans les cours des maisons, et on les laisse ainsi sécher et dégorger leur goût, exposées à toutes les humeurs de la nature, pendant quelques années, car paradoxalement c'est la pluie qui sèche le bois !

C'est seulement après cette attente que les douves sont réunies pour former des fûts, de 250 à 400 litres environ chacun. Dans la tonnellerie de Rémy Martin, nous avons vu les tonneliers, eux aussi de véritables artisans, former des fûts de leurs mains, avec un minimum d'outillage et à l'exclusion de toute pièce métallique — hormis les cercles, qui n'entrent pas en contact avec le cognac. Les différents éléments constitutifs du fût sont d'abord mis en place, puis s'aidant d'un cabestan rudimentaire, utilisant l'eau à l'extérieur et le feu à l'intérieur pour courber les douves, les tonneliers donnent naissance, comme par enchantement, à un beau fût de bois blond.



Les fûts ont aussi leur hiérarchie

Comme nous nous étonnions de la relative petitesse de ces fûts, on nous expliqua que cette contenance, quelque 300 litres, se justifiait par la nécessité de mettre une proportion aussi grande que possible de cognac en contact avec le bois. Si l'on stockait la Fine Champagne dans de grandes cuves, une proportion beaucoup moindre que dans ces fûts serait en contact avec les parois. Or ce contact avec le bois est une chose indispensable, et c'est pourquoi Rémy Martin se donne la peine — car c'est une peine, et cela coûte cher — de loger la totalité de son cognac dans des dizaines de milliers de petits fûts.

Il existe une véritable hiérarchie parmi ces fûts. Un fût jeune, tel que nous l'avons vu assembler à la tonnellerie, donne beaucoup de goût et de couleur à l'eau-de-vie qu'il contient. C'est pourquoi on y mettra du cognac jeune et on ne l'y laissera que quelques mois. Le cognac sera ensuite transféré dans un fût plus ancien, qui donne encore un peu de couleur, mais en proportion beaucoup moins importante. Lorsque le fût accuse 3 à 4 années de service — on l'appelle alors un fût roux — il cède au cognac juste ce qui lui est nécessaire, sans excès, et le cognac peut alors y séjourner très longtemps. Après 25 ans d'existence, les fûts ne transmettent plus rien au cognac ; c'est donc dans ceux-là que l'eau-de-vie achève son vieillissement, ayant assez de goût et de couleur, mais continuant d'évoluer et d'accroître son moelleux, grâce à la respiration qu'elle peut effectuer à travers le bois avec l'oxygène de l'air.

Pour produire sa Fine Champagne V.S.O.P., Rémy Martin doit laisser son cognac vieillir pendant de longues années. Celui qu'il détient actuellement — il y en aurait assez pour remplir 30 millions de bouteilles, qui, placées en file indienne formeraient une ligne continue Baie-Comeau-Québec-Vancouver — est entièrement logé dans des fûts de chêne du Limousin, contenant 350 litres en moyenne. Il faut avoir vu dans les "chais" de Rémy Martin ces milliers de fûts soigneusement alignés et empilés pour comprendre que l'appellation Fine Champagne V.S.O.P., garantie d'un long vieillissement, n'est pas un vain mot.

(à suivre)

CAHIER No 4 / PAGES 69-92 LA PRESSE RADIO TV / FINANCE / BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 5 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 284

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



téléphoto UPI

Epilogue d'une manifestation

Malgré une forte pluie, les citoyens de la petite ville d'Avola, en Sicile, ont assisté hier aux funérailles de deux travailleurs agricoles tués au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre. Les deux victimes avaient pris part à une manifestation de protestation contre les conditions pénibles de travail dans les fermes siciliennes.

Nervosité dans les capitales arabes

Washington fait une sévère mise en garde à Israël et à la Jordanie

d'après Reuter, UPI, AFP

Les Etats-Unis ont averti Israël et la Jordanie que toute violation du cessez-le-feu ne peut qu'aggraver la tension au Moyen-Orient et compromettre les efforts des Nations unies pour rétablir la paix dans cette région.

Cet avertissement survient au moment où l'on signale une grande nervosité dans les capitales arabes à la suite du raid "punitif" effectué hier par l'aviation israélienne contre les forces irakiennes en Jordanie.

M. Parker Thompson, directeur des affaires du Proche-Orient au département d'Etat, a rencontré hier les ambassadeurs israélien et jordanien à Washington pour leur faire part de l'inquiétude des Etats-Unis devant la tournure des événements au Moyen-Orient.

Selon le secrétaire de presse du département d'Etat, M. Robert McClosky, il a été demandé à la Jordanie et à Israël de respecter scrupuleusement le cessez-le-feu.

"Toute violation de la ligne de cessez-le-feu par l'un ou l'autre camp ne peut qu'accroître la tension dans la région et nuire aux efforts de la mission Jarring dans la recherche d'une solution pacifique", a-t-il dit.

L'émissaire de l'ONU, M. Gunnar Jarring, a rencontré hier le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mahmoud Riad, durant deux heures et demie au Caire. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de la rencontre, mais l'agence du Moyen-Orient a dit que M. Jarring "n'avait présenté rien de nouveau touchant la crise du Moyen-Orient et que sa mission est toujours dans une impasse."

D'après la même agence, l'Egypte considère le raid israélien d'hier en territoire jordanien comme un acte de guerre contre les pays arabes". Plus tard, le président Nasser devait déclarer que l'Egypte ne capitulera jamais devant Israël même au prix des plus grands sacrifices.

Parlant devant le congrès national de l'Union socialiste arabe, Nasser a dit que l'Egypte est prête à envisager un règlement politique pourvu qu'il soit honorable et "ne cède pas un pouce du territoire arabe à Israël".

Il a rejeté l'idée d'un règlement séparé entre chaque Etat arabe et Israël, comme l'auraient suggéré les Etats-Unis selon certaines informations publiées hier. Toutefois, à Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat a dit qu'il serait erroné de penser que les Etats-Unis ont un nouveau plan de paix. Washington, a-t-il précisé, s'en tient aux déclarations antérieures faites par le président Johnson qui prévoient l'intégrité territoriale de tous les pays du Moyen-Orient, la solution du problème des réfugiés et le droit de libre passage dans les eaux internationales comme le canal de Suez.

Alors que tout semblait calme ce matin le long de la ligne de démarcation israélo-jordanienne, à Bagdad, des milliers d'Irakiens défilaient en pleurant et en criant des slogans anti-israéliens derrière les dépouilles des soldats irakiens tués par les avions israéliens au cours du raid d'hier en Jordanie.

Deux autres suicides de fonctionnaires de Bonn

BONN (UPI, AFP) — Deux autres employés du ministère ouest-allemand des Affaires étrangères se sont donné la mort hier, ce qui porte le total de suicides parmi le personnel de ce ministère à neuf au cours des deux derniers mois.

M. R. L. R. Herold, 54 ans, attaché adjoint chargé des affaires consulaires à l'ambassade de la République fédérale allemande à La Haye, s'est donné la mort hier matin à son domicile. Dans la soirée, un porte-parole de l'ambassade d'Allemagne affirmait que "la mort tragique de M. Herold n'a aucun lien avec la vague de suicides survenue en Allemagne fédérale à la suite d'affaires d'espionnage". Depuis plusieurs années, a ajouté le porte-parole, M. Herold souffrait de dépressions nerveuses et il était sous traitement médical.

Le deuxième suicide a eu lieu à Bonn. Un concierge du ministère, M. Bernhard Dudek, 47 ans, a mis fin à ses jours parce qu'il ne pouvait se consoler de la disparition de son épouse, a déclaré un porte-parole. Le concierge n'a pas été soupçonné d'espionnage au profit d'une puissance étrangère. D'ailleurs, il n'avait pas accès aux documents secrets du ministère.

Grève symbolique des 60,000 employés de Renault en France

PARIS. (AFP, Reuter) — Quelque 60,000 employés des usines Renault en France sont appelés, aujourd'hui, à faire une grève symbolique de cinq heures pour protester contre les mesures d'austérité décrétées récemment par le gouvernement de Gaulle pour empêcher la chute du franc.

Aux dernières nouvelles, il semble que cette grève symbolique n'est pas observée comme on avait espéré, aussi, il semble que les risques d'une aggravation de la tension sociale ont considérablement diminué au cours des dernières 24 heures.

Le premier élément de la situation est constitué par la mollesse relative avec laquelle ont été suivis par les soixante mille ouvriers et employés les mots d'ordre de grève lancés aux usines automobiles Renault par l'ensemble des centrales syndicales.

Un second élément de la situation est l'échec pratique de la tentative du principal syndicat étudiant d'amener les syndicats ouvriers à constituer un front commun contre le gouvernement. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) dont le leader, Jacques Sauvageot, fut un des principaux animateurs des événements de mai et juin derniers, a eu, hier, à sa demande, des conversations avec la centrale syndicale ouvrière C.G.T. d'obédience communiste.

Cette entrevue s'est terminée sans qu'une décision ait été prise.

Un dernier élément d'apaisement est enfin noté par les observateurs. Il s'agit du vote, cette nuit, par l'Assemblée nationale, du projet de loi réglementant les droits syndicaux dans l'entreprise. Ce projet a été adopté à une écrasante majorité (438 voix contre 4).

Bagarres entre étudiants a été voté par tous les partis, y compris les communistes et la gauche non communiste.

La loi permet aux syndicats d'être légalement reconnus dans les entreprises de plus de 50 salariés, où ils bénéficieront de plus grands moyens d'action : affichage des communiqués sans autorisation préalable du patron, possibilité de distribuer des tracts, de recueillir les cotisations syndicales sur les lieux du travail.

En outre, les délégués syndicaux bénéficieront d'une protection accrue. Ils disposeront d'un crédit de 15 heures maximum par mois pour leur travail syndical et ne pourront être licenciés pendant leur mandat et les six mois qui suivront

L'agitation sociale paralyse totalement la ville de Rome

ROME — (UPI, PA, AFP) — Par milliers, les travailleurs et les étudiants italiens, scandant des slogans révolutionnaires, déambulent aujourd'hui dans les rues de Rome et paralysent virtuellement toute l'activité de la capitale alors que l'agitation sociale qui secoue le pays entre dans sa quatrième journée.

Cette manifestation monstre a lieu dans le cadre de la grève de 24 heures déclenchée par les syndicats de tendances communiste, socialiste et catholique pour appuyer leurs revendications salariales et qui touche pratiquement tous les secteurs : cheminots, chauffeurs de taxi, employés des postes, du téléphone, des hôpitaux et du gouvernement. Au-delà d'un million de travailleurs ont quitté le travail.

La police, qui est à l'origine des manifestations, ayant été tenue responsable de la mort des deux travailleurs agricoles d'Avola en Sicile, a massé de forts contingents d'agents le long des rues où la manifestation a lieu et sur la place de la basilique Saint-Jean-de-Latran où un ralliement est prévu.

Les marcheurs, dont le nombre est estimé à 30,000 environ, brandissent des drapeaux rouges et d'immenses portraits de Mao Tsé-toung, de Staline et de Che Guevara. Le slogan le plus entendu est "Ho Chi Minh".

Ailleurs dans la ville, rien ne va plus. Les transports urbains et extra-urbains n'assurent aucun service ce qui crée, estime-t-on, un certain nombre de "grévistes involontaires" parmi les habitants de la périphérie.

Les camions militaires assurent cependant certaines liaisons. Les écoles sont toutes fermées et aucun journal n'a paru dans la capitale. Le courrier n'est pas distribué, le système téléphonique interurbain ne fonctionne pas et l'office communal d'électricité n'a que des effectifs réduits.

Pendant ce temps, M. Mariano Rumor, qui a été pressenti pour mener les tractations en vue de la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche, poursuit péniblement ses efforts.

M. Rumor est dans une position fort délicate. Il pourrait difficilement renoncer à ses fonctions de médiateur, estiment les observateurs dont certains affirment que seules des élections générales anticipées peuvent résoudre l'impasse politique du pays. Mais on tient pour certain que M. Rumor fera l'impossible pour éviter de recourir à cette solution qui risquerait d'aboutir à une crise encore plus grave.

D'autres grandes villes sont aussi la scène de manifestations. Dans toutes les entreprises industrielles et agricoles de la région de Naples, les travailleurs ont observé hier un arrêt de travail d'une demi-heure. Les organisations syndicales ont dénoncé "l'inadmissible intervention armée de la police". 5,000 étudiants ont défilé aux cris de "policiers assassins".

A Florence, une grève générale décrétée par toutes les organisations syndicales a été observée durant deux heures. Tous les commerçants de la capitale toscane avaient fermé leurs portes tandis que plusieurs milliers d'étudiants et d'ouvriers défilaient en arborant des drapeaux rouges.

A Milan, les conducteurs de train ont décidé d'observer plusieurs arrêts de travail au cours de la journée.

Harriman abandonnera en janvier les pourparlers de paix de Paris

(d'après AFP) — Les deux négociateurs des Etats-Unis aux pourparlers de paix vietnamiens de Paris, MM. Averell Harriman et Cyrus Vance, quitteront leurs postes dès l'investiture du président-élu, M. Richard Nixon.

La nouvelle a été rendue officielle par M. Harriman lui-même à l'issue d'un entretien qu'il a eu, aujourd'hui, avec M. Nixon. C'est vraisemblablement M. Henry Cabot Lodge, l'actuel ambassadeur des Etats-Unis à Bonn, qui serait appelé à lui succéder. On croit même savoir que M. Cabot Lodge a donné suite à une offre de M. Nixon, ce qui réjouit les parlementaires qui trouvent qu'un ex-ambassadeur à Saigon se doit de devenir chef négociateur à Saigon.

La Chambre des députés sud-vietnamienne s'est refusée, aujourd'hui, à approuver ou à rejeter la décision du président Nguyen van Thieu d'envoyer une délégation aux négociations de Paris. La raison invoquée : l'approbation doit émaner des deux Chambres réunies en séance plénière.

On se demande si, dans ces conditions, la délégation pourra quitter Saigon samedi comme l'avait annoncé, hier, le président Thieu. Les députés ont communiqué avec le Sénat pour fixer la date d'une réunion des deux Chambres. Il reste tout de même probable que le vice-président Cao Ky, l'ambassadeur Pham Dang Lam et l'ambassadeur de Saigon à Washington M. Bui Diem, s'embarqueront ensemble samedi pour Paris.

La nouvelle phase de la conférence sur le Vietnam pourrait s'ouvrir "au début de la semaine prochaine", a déclaré, aujourd'hui, le numéro deux de la délégation américaine à Paris, M. Cyrus Vance. Dans une interview à la BBC, il a qualifié de "sérieuses et correctes" les discussions tant officielles qu'officieuses tenues jusqu'à présent à Paris entre Américains et Nord-Vietnamiens.

A Washington, le chef négociateur Averell Harriman déclarait hier que le Nord-Vietnam "a substantiellement réduit ses forces dans la zone démilitarisée, ainsi que dans le secteur nord du Sud-Vietnam".

Le commandement militaire du Front national de libération sud-vietnamien (Vietcong) annonce, aujourd'hui, que ses troupes observeront un cessez-le-feu de trois jours durant les fêtes de Noël et du Nouvel An.

L'annonce a été faite au cours d'une émission de "Radio-Libération" et précise que le cessez-le-feu débutera d'une heure (matin) le 24 décembre, à une heure le 27, puis d'une heure le 30 à une heure le 2 janvier 1969.

Une discipline ferme rétablit le calme à San Francisco

SAN FRANCISCO (UPI) — Les cours se poursuivent dans le calme au San Francisco State College sous la ferme direction du président S. I. Hayakawa, mais les méthodes utilisées par ce dernier ont déclenché une vive polémique.

Hier, les présences étaient relativement nombreuses dans les différentes classes et on s'attendait à la même chose pour aujourd'hui. Toutefois, des militants étudiants qui s'étaient bagarrés avec la police mardi, ont organisé un rassemblement à midi en dépit des règlements édictés par M. Hayakawa, mais ils se sont vite dispersés à l'arrivée de 400 policiers.

Plusieurs leaders noirs de la ville et des milieux collégiaux ont amèrement critiqué la conduite du président Hayakawa, qui a refusé de laisser partir les policiers du campus et de contremander les cours pour discuter les griefs des étudiants. Par contre, il a été félicité par plusieurs personnalités de la ville et de l'Etat, notamment par le gouverneur Ronald Reagan.

Bagarres entre étudiants et policiers à Bruxelles

BRUXELLES (Reuter, AFP) — Quelque 200 étudiants belges en sont venus aux prises avec les forces de l'ordre hier soir, au cours d'une violente manifestation ponctuée de grenades lacrymogènes et de cocktails molotov. On signale 20 blessés chez les étudiants, cinq chez les policiers tandis qu'une dizaine de manifestants ont été arrêtés.

Les manifestants ont empilé des planches et des bancs auxquels ils ont mis le feu afin d'ériger une barricade enflammée derrière laquelle ils lançaient leurs cocktails molotov sur les policiers. Les gendarmes ont alors lancé des grenades lacrymogènes.



Les vins Normandie arrivent au Québec



Jamais encore on n'a pu se procurer des vins de cette qualité à prix aussi modiques.

Grâce à de succulents raisins qui ont mûri dans les vignobles ensoleillés de l'Europe, les vins Normandie ont une saveur incomparable, un bouquet sans pareil que l'on ne trouvait jusqu'ici que dans des vins beaucoup plus coûteux. Vous serez séduit par la qualité du Sherry Normandie, léger et doré (RAQ-524I), ou du Porto Normandie, rouge et généreux (RAQ-512B). Bouteilles de 40 oz au bas prix de $1.50, taxe comprise. En vente dans les magasins de la Régie des alcools du Québec.



Vinifié et mis en bouteilles à Moncton (N.-B.), Canada, par
Les vins Normandie Limitée

Enquête du sénat américain

Les garanties sur les automobiles neuves: un truc publicitaire

WASHINGTON — (UPI) — Détroit a prolongé jusqu'à l'absurdité les périodes de garantie de ses automobiles pour se faire de la publicité, mais n'a jamais donné à ses détaillants les moyens de respecter ces garanties.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Warren J. McEleney, trésorier de l'Association nationale des détaillants d'automobiles, qui témoignait devant le sous-comité sénatorial sur les cartels et monopoles.

Le mois dernier, la Commission nationale du Commerce des Etats-Unis a estimé que les fabricants de voitures ne payaient pas leurs vendeurs suffisamment pour couvrir le coût du service et de l'entretien sous les nouvelles garanties plus longues, et on dit que les "trois grands" de Détroit ont l'intention de raccourcir les garanties sur leurs nouveaux modèles.

McEleney, qui est lui-même vendeur General Motors dans l'Iowa, trouve que la garantie d'un an ou 12,000 milles est justifiée. Mais à son avis les fabricants ont exagéré quand ils ont commencé à offrir une garantie pour 5 ans ou 50,000 milles.

"On a tout simplement mis de côté le bon sens économique en faveur des avantages de la publicité, a-t-il expliqué. Les garanties deviennent alors une espèce de jeu où le plus prometteur l'emporte."

D'après lui, les dirigeants de l'industrie automobile ont ignoré totalement les objections de leurs vendeurs, qui craignaient une hausse inévitable des coûts d'entretien. Les fabricants, dit-il, ont un tel contrôle sur leurs détaillants qu'ils peuvent ainsi leur imposer des décisions malgré eux :

"Le constructeur d'autos décide arbitrairement d'appliquer un plan ou programme qui sera payé par le détaillant sans qu'il soit remboursé par la compagnie, puis il force ses vendeurs à accepter la responsabilité de la mise en pratique de ce plan."

Un autre témoin à l'enquête du sous-comité, M. William Whinpisinger, vice-président de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aviation et de l'espace, s'en est pris au coût élevé des réparations d'automobiles.

Il s'est attaqué particulièrement aux "taux fixes" publiés par les constructeurs. Que le travail prenne plus ou moins de temps ne change rien, a-t-il dit. Le client ne paie pas pour le temps qu'on prend à réparer sa voiture et le mécanicien n'est pas payé selon ses heures de travail; dans les deux cas, le prix est fixé selon les tables du "manuel des taux fixes" publié par le fabricant de la voiture.

De cette façon, a déclaré le témoin, le mécanicien n'est pas encouragé à trouver une méthode plus efficace et plus rapide d'effectuer la réparation : "S'il trouve de meilleures façons de procéder, le fabricant réduira le "temps fixe" accordé pour cette réparation dans son manuel dès qu'il en entendra parler."

Par contre, deux garagistes ont pris la défense du coût actuel des réparations. A leur avis, ce coût est justifié et inévitable à cause du plus grand luxe et du plus grand confort des automobiles d'aujourd'hui. "Le public, a déclaré M. Robert Straub de Cleveland, doit s'attendre à payer plus, non moins, s'il veut qu'on lui fasse de bonnes réparations."

Pour sa part, M. Athell Yon, de Charleston en Caroline du Sud, a déclaré que si le public voulait vraiment une voiture facile et peu coûteuse d'entretien, le modèle T de Ford serait encore sur le marché.

YEUX ARTIFICIELS
PREFABRIQUES $25 — FAITS SUR MESURE $85
PRET A PORTER LE MEME JOUR — PEINTS A LA MAIN PAR
CARL W. HURWITZ
DE LANGUE FRANÇAISE
32 ouest, boul. St-Joseph – 849-2724

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.



D'ici la fin de décembre les magasins LaSalle de la région de Montréal seront
OUVERTS
TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 heures
(Samedi, 7 déc., jusqu'à 6 P.M.)

LES RÉPUTÉES CHAUSSETTES "KROY"
LAINE ET NYLON EXTENSIBLE

6 PAIRES POUR 4.44

VENTE-VEDETTE
6 ÉTOILES

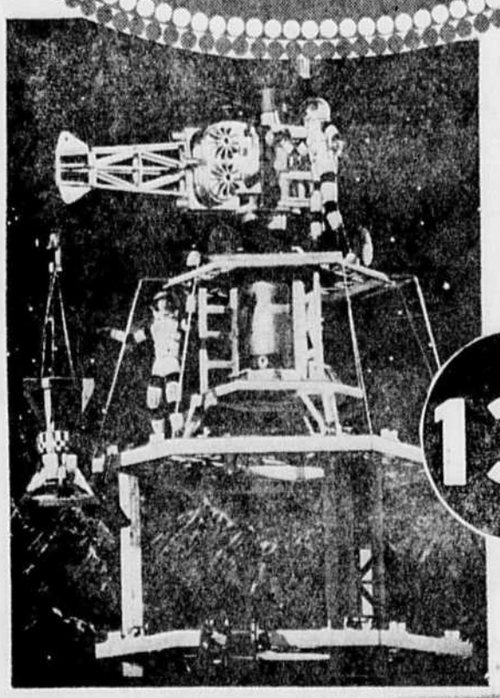
CHAUSSETTES À LA BOÎTE

Un achat considérable nous permet de les offrir à ce bas prix exceptionnel. LAINE et NYLON "Kroy" extensible, convient à toute pointure de 10 à 13. Longueur moyenne. 6 paires à la boite. 2 noir, 1 vert, 1 marine, 1 brun, 1 fusain.

EN VENTE À TOUS LES CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE
LaSalle

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.



STATION SPATIALE DE LUXE
Un foyer spatial loin de son foyer pour le Major Matt Mason. L'octopode hisse et descends les approvisionnements du haut de la station spatiale. Comprend: Octopode spatial, traineau à propulsion jet, 2 plat formes, 6 supports et 6 panneaux solaires, siège trois pièces, console de commande, plateforme supérieure, soutiens, feuille de vinyle et étiquettes spatiales.

13.97

5.88



L'OCTOPODE SPATIAL
Sous un terrain hasardeux où il y a de dangereuses crevasses le Major Mason circule sur son octopode spatial. Cet etonnant véhicule a 8 pattes a embouts incurvés. Le major l'utilise pour hisser ou descendre les approvisionnements.



5.99

5.88

6 JEUX DANS 1
Six jeux intéressants pour la maison ou chez les amis. C'est, comme vous le désirez, une balançoire, une chaise haute, un parc de jeu, un pousse-pousse, une berceuse ou un siège d'auto. (Poupée non incluse).

SCOUT SPATIAL "BILLY BLASTOFF"
"Billy" a 4½" de hauteur et vous arrive complet avec havresac pour piles (piles non incluses). Octopode lunaire, char spatial, tracteur, traineau et fusil spatial.



5.44

CARABINE "SOUND-O-POWER"
Une carabine-jouet qui rend non pas un seul son mais 4 sons différents. Pas de remontage, pas de chien, vous n'avez qu'a presser la gachette. Fabriquée de robuste plastique. Fonctionne avec une pile (non incluse. (Aussi carabine "Sound-O-Power" modèle Western à $5.44).

22.88



TABLE DE BILLARD 52" x 28"
Dessus rigide (renforcé d'acier) indéformable, recouvert d'un feutre vert. Structure acier. Coussins résilients. Poches moulées. Retour automatique des boules. Pattes d'acier pliantes. Jeu de boules de 1¼" polies et numérotées. Triangle et pont. 2 marqueurs de points et deux queues de 36" moulées.

CITÉ DE LASALLE 1277 BLVD. SHEVCHENKO | PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE E. | CENTRE-VILLE PALAIS DU COMMERCE | CRÉMAZIE 8965 ST-LAURENT | VILLERAY 7755 ST-LAURENT | ROSEMONT 5680 IBERVILLE | ST-HENRI 3733 NOTRE-DAME O. | AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LA JEUNESSE

Heures d'affaires, région de Montréal: JEUDI et VENDREDI - 9 a.m. à 9.30 p.m. --- Autres jours: 9 a.m. à 6 p.m.

LaSalle FACTORIES LTD. Meubles : 207 St-Jean, Longueuil

LONGUEUIL: 210 ST-JEAN Lundi au samedi - 9 a.m. 10 p.m. | DORVAL S. - E. du Rond-Point | LACHINE 45 - 45e Avenue | PIERREFONDS 9006 blvd Lalonde | ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 blvd Lévesque | BOUCHERVILLE Centre d'Achats LaSeigneurie

Autres magasins à: Drummondville, Douville, Trois-Rivières, Hawkesbury, Granby, Hull, Bell's Corners, Lachute, St-Luc, St-Jérôme.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	5450	9½	9¼	9¼
Alcan	720	28¾	28¼	28¼
Alcan	75	35½	35½	35½
Algoma	1000	20½	20½	20½
Alum 4½	—	36½	36½	—
Anglo CP	—	6¾	6¾	—
Asbestos	500	23⅜	23¼	23¼
A Sug	600	6⅛	6⅛	6⅛
Bq C Nat	643	13¼	13⅛	13⅛
Bq D'Epargne	500	11¾	11¾	11¾
Bq De Comm.	1195	21½	21⅜	21½
Bq De Mont	1645	16¼	16⅛	16⅛
Bq de N-E	537	26¼	26	26⅛
Bq Provinciale	220	10⅜	10¼	10¼
Bq Royale	1385	25¼	25	25⅛
Bq Tor-D	—	21½	21⅜	—
Bell Phone	4800	47⅜	47⅜	47⅜
Brazil	750	18⅞	18¾	18⅞
BA Oil	400	48	47½	47½
BC Forest	700	28¾	28¾	28¾
BC Phone	—	64⅜	64⅜	—
Brinco	9920	5¼	5⅛	5¼
Brinco wts	1000	105	105	105
Bruck B	400	16½	16¼	16¼
CAE	850	10⅞	10¾	10¾
C Power	600	28	28	28
Can Cem	875	34½	34	34½
Can Steam	—	35¼	35	—
C Brew	3400	8⅞	8¾	8⅞
C Brew (A)	—	35	34½	—
C Br Al (A/	450	19½	19¼	19½
Can Glass drts	900	115	115	115
C I L	200	14	14	14
CI Pow	—	36	35¼	—
C Marconi	700	8⅛	8⅛	8⅛
CP	4465	77¾	77	77¼
CP 13 Pr	500	10	10	10
C Al Pr	575	29¾	29¾	29¾
CPI Wts	2380	670	660	670
C Vickers	—	10½	190½	—
Canron	200	19	19	19
Central Del	2050	15⅞	15⅝	15¾
Chemcell	3285	11½	11⅜	11⅜
Cim 1.75 Pr	—	26½	26½	—
Coll Cell	100	6½	6½	6½
Col Cell Pr	—	14⅛	13⅞	—
Cominco	555	36¾	35¼	36¼
Cons Bath	2460	20⅜	20⅛	20⅛
Cons Bath Wts	150	340	360	360
Cons Text	—	15	15	—
Consu Glass	200	20½	20½	20½
Coronation	12300	360	330	360
Couvrette	500	9	8⅞	8⅞
Cr Zell (A)	—	20	19½	—
Crush Int	2300	24	23¾	24
Denault "A"	200	17⅛	17⅛	17⅛
Denison	305	68¾	68¾	68¾
Dist Seg	—	50	49½	—
Dom P	—	86¼	86¼	—
D Bridge	1190	17½	17½	17½
D Corset	—	11	11	—
D Fasco	700	23	23	23
D Glass	—	16¼	16	—
Dosco	—	10¼	10¼	—
D Stores	32330	18¾	17½	17½
Domtar	400	12	12	12
D Textile	300	15¾	15¾	15¾
Donohue	800	7	6¾	7
Dupuis A	—	6¾	6½	—
Enamel A	—	6⅜	6⅜	—
Frbnks M	—	10½	10⅜	—
Falcon	590	99	98¼	99
Fam Play	—	7⅛	7¼	—
Fonction	—	20½	20⅜	—
Fitwood	600	23¾	23¾	23¾
Fraser	500	20	20	20
Freiman	—	9½	9½	—
Fr Pete	100	745	745	745
Fulc I	500	6⅜	6⅜	6⅜
Glengair	1910	285	280	285
GL Paper	300	23½	23	23
Hawk Sd	430	430	430	430
Hollinger	1500	34	34	34
Hom A	5800	34	33¼	34
Hom B	—	36	35⅞	—
Horne Pt	500	385	385	385
Hud Bay	370	76¼	76	76
HSC	—	23¾	23¾	—
Husky O	—	26¼	26¼	—
Imp Oil	9250	83½	82	83½
Imp Tob	425	15⅝	15½	15½
Ind Accep	675	25¼	24¾	25
IAC Wts	—	9 00	9 00	—
Inglis	600	12	12	12
Int Nickel	908	40½	40¼	40⅜
Int Util	650	47¼	46⅜	46⅜
Inter PL	450	20¾	20½	20½
Inv Gr "A"	210	9¾	9¾	9¾
James U Steel	500	11⅜	11⅜	11⅜
Jamaica PS	25600	68	68	68
Labatt	—	20	20	—
Labatt Pr	—	22⅞	22⅞	—
Lam "A"	14650	5⅜	5	5¼
Laur Fin	700	6⅛	6⅛	6⅛
Levy	100	35	35	35
Loblaw (A)	200	8⅝	8⅝	8⅝
Loblaw (B)	500	8½	8½	8½
Loeb M	150	11⅞	11⅞	11⅞
MacLaren (A)	—	19	19	—
MacLaren (B)	1500	19½	19½	19½
MacLean H	200	15	15	15
MacMillan	1100	29	28⅞	29
Marche Union	400	11½	11½	11½
Markborough	—	9¾	9¾	—
Massey F	1130	23	22¾	22⅞
Melchers	5950	14	13½	14
MPG Inv Pr	—	15¾	15¾	—
Molson (A/	300	26	26	26
Molson (B)	—	26¼	26	—
Mtl Trust	500	14¼	14¼	14¼
Moore Corp	2960	31⅞	31¾	31⅞
Murphy Oil Pr	4000	25	25	25
Nat Contain	200	9½	9½	9½
Nat Sea	1000	7	7	7
NB Tel	300	12¾	12¾	12¾
NFLD Light	—	8¼	8	—
Noranda	1900	63⅝	63½	63½
North C Gas	100	17½	17½	17½
NS Light	2000	8⅞	8⅞	8⅞
Osahawa (A)	—	43½	43½	—
Pac Pete	100	26	26	26
Petrol Can	350	20	20	20
Placer	1000	32¼	32¼	32¼
Pow Corp	750	11⅜	11⅜	11⅜
Pow C S p.c.	830	13½	13½	13½
Price	2050	14	14	14
QN Gas	113	15½	15½	15½
Que Phone	4325	15	15	15
Radio Eng	825	47½	47	47½
Reed Paper	200	6¼	6¼	6¼
Reitman's	—	16	16	—
Rio Algom	—	34¾	34¾	—
Rio Alg pr	—	93	93	—
Rolland (A)	—	8½	8½	—
Rolland (B)	360	9	9	9
Rothmans	—	25⅛	25⅛	—
Royal T	600	26	25½	26
St-L Cem	—	29¼	29¼	—
Salada F	—	14⅞	14¾	—
Shell Can	177	31¾	31½	31½
Shell I pr	—	33	32¾	—
Shop Save	357	25	25	25
Simpsons	—	35¼	35¼	—
Sogemines	662	17⅜	17¼	17⅜
Southam	—	61	60	—
SS Steel	300	5½	5½	5½
Steel C	300	27	27	27
Steinbg A	3950	14¾	14½	14½
Texaco Can	130	33	33	33
Traders Gr-A	200	12¼	12¼	12¾
Tr-C PL	—	38½	38½	—
Tr-C PL Pr	—	43½	43½	—
Tr-C PL 2.75		73¾	73¾	—
Tr Mt PL	620	14½	14½	14½
Tri2ec	3150	295	295	295
Trust G Pr	8	22	21¾	—
UAP Inc	50	32	32	32
Un Carbide	400	19¼	19	19¼
Union Oil	—	45	45	—
U Westburne	1135	17	16⅝	17
U West Wt	—	10¾	10¾	—
Velcro	490	47¾	47½	47½
Viau	—	11¾	11¾	—
Wajax	—	30½	30½	—
Walk GW	400	43	43	43
W Knapp	7300	50	49	49
Weldwood	—	23¼	23	—
WCoast Tr	400	27¾	27¾	27¾
Weston	—	21⅞	21½	—
Zeller's	190	16¼	16¼	16¼

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Africana	6500	75	73	75
Agassiz	11000	88	84	87
Ajax	4000	10	10	10
Amg B Bel	—	6	6	—
Am Met Ent	500	445	440	440
Arno	2000	3½	3½	3½
Atl Mines	—	27½	27	—
Baker Talc	2000	71	70	71
Bateman	1000	12	12	12
Black Hawk	—	130	130	—
Blue Bon	200	310	310	310
Bluewater	3500	14	12	12
Bruce-Presto	2000	8	8	8
Burnt Hill	3500	73	71	73
Camflo	—	575	570	—
CDRH	100	13½	13½	13½
CDRH rts	—	60	60	—
C Security A	—	310	310	—
Canadore	4000	51	49	49
Cannon Mines				
Carbec	2500	26	24½	26
Cartier-Que	1000	8	8	8
Cassidy's	1100	10	9¾	10
Chemalloy	—	495	480	—
Chib Copper	—	12	11½	—
Chipman	500	7½	7½	7½
Comm.H.et M.				
Commodore	800	9½	9⅜	9½
Comm A-W	100	475	475	475
Cominga	1500	8	8	8
C Dolsan	—	27	27	—
C Manitoba	2700	55	46	50
C Mogador	—	10½	10½	—
C New Poc	2200	100	100	100
C Pershcrt	7100	73	70	70
C Propriet	3500	44	42¼	44
C Virginia	700	116	116	116
C McKinney	—	19½	19½	—
Corgemines	13000	84	81	83
Crawford Ont	400	7¾	7½	7½
Crusade	17800	160	125	125
Daering Ex	—	6½	6½	—
Dauphin	—	26	24	—
Deltec Pan	500	6½	6⅜	6⅜
Dev Elb	—	22	22	—
Dom Exp	31900	106	93	99
Dom Lease	—	18	18	—
Domco	550	12	12	12
Dumoagami	500	40	40	40
Dumont	20100	35	33	33½
Duvan	4000	11	10	10
Empire M	2000	9	9	9
Eagle Gold	9750	745	710	730
Fab Met	—	7	7	—
Fano	27000	25	23	25
Fidelity	2500	34	32½	33
Fiscal	200	10	10	10
F Rock	—	14	14	—
FT Reliance	13400	125	110	110
Fox Lake	2500	7	7	7
Futurity	2000	45	45	45
Furlong	—	230	225	—
Furlong Pr	—	375	375	—
G Lake	3000	280	270	280
G W Min	—	42½	42	—
Grissol	100	6¼	6¾	6¼
G Mines	1000	60	57	57
G Por Ur	—	25	25	—
Inspirtn	500	135	135	135
I Atlas	4600	78	74	78
Int Norvalie	—	13	13	—
I Dredging	6000	4	4	4
Israel Oil	1000	8	8	8
James B	3500	90	85	85
Keltic M	6000	10	10	10
K Desmond	—	12	12	—
Kiena	300	125	125	125
Kodiac P	3500	160	150	155
Laduboro	—	52	50	—
Lambert A	—	20¼	20¼	—
Lingside	4000	5½	5½	5½
Louanna	28500	25	22½	24½
Madeline	3237	400	380	400
Magnetics I	—	425	425	—
Massval	—	7	7	—
Matachewn	5500	50	49½	50
Mid Chibg	2000	20	20	20
Midepsa	500	177	176	177
M Mines	5500	30	27	30
Mistango	37000	28	23	25
MtPleast	9700	39½	30½	33
MR Rice	—	8¾	8¾	—
NAud Vnd	3800	205	205	205
New Forma	7500	13	11½	13
N Glacier	—	13½	13½	—
N MT Cstg	5660	82	80	82
Newrich	—	14	14	—
Nocana	10000	5	4½	4½
NA Rare	16500	48	42	45
NW Canalk	7500	20	19	19
Opem Ex	—	24½	23	—
Pat Silver	1500	27	27	27
Paul Services	100	25½	25½	25½
Peso S	100	430	430	430
Phoenix Can	1300	620	615	615
Pine Ridge	1000	15½	15½	15½
Pitt Gold	—	5	5	—
Prime Potash	16 500	14½	10	13
Que Chib	1000	65	65	65
Que Explo	—	16	16	—
RA Pete "B"	5900	140	137	138
Rusty Lake	—	6½	6½	—
St-L Colum	600	224	220	220
St Lucie Ex	2000	17½	17½	17½
Sangamo	—	10	10	—
Sapawe	1000	8	8	8
Select Fin		410	410	—
Silver Reg	19000	90	86	90
Silver Sum	3500	12½	12½	12½
Silver Town	4300	83	80	80
Sobeys	—	8¾	8¾	—
S Dufault	4000	16½	15½	16
Spartan Air	2800	99	96	99
Std Gold	1000	14	14	14
Sturgeon	500	50	50	50
Subeo	1700	225	215	215
Superpack	—	21	20¾	—
Surlaga	1200	130	130	130
Tache	—	9½	9	—
Tazin	—	8½	8½	—
Terrex Mng	—	26	26	—
Tib Expl		4	3	—
Timrod	3000	40	40	40
Titan	—	10	9	—
Tor & Lt	400	375	375	375
Trsterre	500	16½	16½	16½
Un Obalski	3000	100	100	100
Val-Mar	500	14⅜	14	14
V Der Hout	1000	7	6⅞	6⅞
Walte Dufault	200	17	17	17
West Hill	500	34½	34½	34½
West Tin	—	8	8	—
Wisconsin	1000	34	34	34

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
Amco In	15	12	11¾	12	
Asamera O	367	13⅜	12⅝	12¾	— ¼
BelliPh 2.50	4	46½	46½	46½	— ¼
Brazil 1	225	18	17⅝	17⅝	+ ⅜
BA Oil 1.10	29	54⅜	54	54	+ ⅜
Camp Ch	374	9⅛	8 5-16	8 13-16	+ ¼
C Javelin	92	14¼	13⅞	14⅛	
CMarc .10	57	9⅛	8⅞	8⅞	
CnCdnF	69	4 3-16	4 1-16	4⅛	+1-16
Creole 2.60a	80	39	38	38	— 1
CrownPet .60	17	31⅛	30½	30⅞	— ⅜
Dome Pet	38	82⅝	81⅜	81⅝	+1⅛
Dosco	1	9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Domtar .60	78	14	13½	13½	— ½
Delectrn	266	16⅜	15⅝	16¼	+ ⅜
FordCan 5a	2130	276	274½	276	+3
GiantYl .40	296	13⅛	12⅝	13	+ ⅛
Goldfield	405	11⅞	11¼	11¼	— ¼
Holigr 1.20	4	32	31⅝	32	+ ½
HntChA .32	13	51⅜	51⅛	51⅛	+1
Imp Oil 2a	128	79¾	78½	79	+1
Jup Cp	36	14⅞	14¼	14¼	— ⅜
L Shore	322	8	7	7⅝	+ ¾
Merrill I	137	2 3-16	2 1-16	2⅛	+1-16
Molyb C	44	2 1-16	2	2 1-16	+1-16
Molybd	67	33⅛	32¼	32⅜	— ¼
NCdn Oils	84	6 15-16	6 13-16	6 13-16	
Peel Elder	17	47	46½	47	+1
PowCan .44	9	10¾	10¾	10¾	— ⅜
PrattL 1.60a	10	43½	42¾	43½	+ ¾
RaymEng .36	9	20	20	20	— ⅛
RioAlg .40	3	31¾	31¾	31¾	
Scurry Rn	69	41¾	41¼	41⅜	+ ¼
Simpsn .64	1	35½	35½	35½	— ¼
Syntex .40	481	78½	76⅝	77⅝	+ ⅝
U Asb .07e	173	7 5-16	7⅛	7⅛	
Utahl .80a	46	18½	17⅞	18⅜	
WrHarg	333	3¾	3½	3 11-16	+3-16

Cours du dollar

Le dollar américain reste inchangé à $1.07 3/8 aujourd'hui par rapport au dollar canadien et la livre sterling perd 1/8 à $2.55 15/16.

Le dollar canadien reste aussi inchangé à 93 11/64 cents par rapport au dollar américain de même que la livre à $2.38 23/32.

COTE DE L'OR

Mercredi en clôture, le prix de l'once d'or fin était coté en argent américain à Londres, à $40.45 — à Paris à $43.65 — à Francfort à et à Hong Kong à $37.45 pour 94.5 $39.02 — à Zurich de $40.35 à $40.55 et à Hong Kong à $37.48 pour 94.5 de pureté.

PARIS — La tendance s'est légèrement améliorée aujourd'hui à la Bourse de Paris. Les valeurs françaises ont en effet amorcé une reprise qui, sans être générale, atteint toutefois la majorité des valeurs. Parallèlement une légère détente a été enregistrée sur le marché de l'or, où les échanges se sont réduits de moitié, à 9.3 millions de francs contre 18.3 hier. Le lingot s'est inscrit à 6,930 francs contre 6,985 hier et le napoléon à 67.50 francs, inchangé par rapport à la veille.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Alberta Natural Gas	$0.25	tr.	31-12-68	12-12-69
Brazilian L. and Power (ord) (X)	$0.25	tr.	31- 1-69	31-12-68
id. (priv)	$1.50	tr.	3112-68	16-12-68
Buntin Reid Paper	$0.17	tr.	2- 1-69	16-12-68
Dominion Dairies	$0.20	tr.	15- 1-69	28-12-68
Furlong Plastics (6p.c. priv.)	$0.12	tr.	2- 1-69	16-12-68
Ingersoll Machine and Tool "A"	$0.12½	tr.	2- 1-69	13-12-68
id.	$0.12½	part.	2- 1-69	13-12-68
M. Loeb Ltd	$0.05	tr.	15- 3-69	1- 3-69
Maritime Telegraph and Tel.	$0.27½	tr.	15- 1-69	20-12-68
R. and M. Bearings "A"	$0.28	tr.	3- 1-69	18-12-68
Somerville Industries (priv.)	$0.70	tr.	2- 1-69	15-12-68

(X) Payable en $ amer.

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Abitibi Asbestos	3	3½
Aconic	1	3
Advance RL	4	6
Albatross	10	15
Alscope	1¾	2
Amal Mng	5	—
Amer Chib	2	5
Americ	60	65
Bald Mtn	2	4
Beacon	23	27
Beauport Holdings	12	17
Bodun	32	37
Buma Chib	12	18
Bracemac	9	11
Cambridge	11	13
Chestbar	37	40
Clearwater	40	50
Clero	23	27
Chibtown	30	35
Crewell	70	80
Cuvier	2	5
Dasson	—	—
Delesseps	60	65
Dral	1 00	—
Dubisson	3	5
Ducros	54	59
Expo Ungava	70	80
Frebert	15	17
Fundy	32	37
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	30	40
Gold Star	3	6
Great Lakes Nickel	600	650
Great Lake Silver	80	90
Hucamp	75	85
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	60	80
Juma	4	6
Kewagama	5	7
Kukatush	4 00	4 50
Lake Beaver H	12	15
Leeds Metals	9	12
Lun Echo —	25 30	—
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	90	95
Mogar	84	89
Molybla	10	15
Mt Cartier	25	35
Naganta	80	90
Nat. Malartic	2 75	2 85
Nemrod	50	60
New Assoc Devp	4	7
New Baska	5	15
New nsco	16	19
New orle	8	10
New Miller Copper	3	5
New Pascallis	35	45
Nipiron	20	25
Norque	5	8
North Bord	20	24
North Shore	50	—
Nouvelle	30	—
Oklend	1	2
Prado	5¼	5¾
Que Uranium	64	68
Quejo	4	6
Radex	1 20	1 30
Radio Hill	45	55
Ram Pete	2 50	2 75
Rand Mal	1	3
Scandja Mng	42	47
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	10	15
Thunder Bay	3 25	3 50
Tri-Hope	3 50	4 00
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Weegee	75	1.25
Westville	5	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

Baie d'Economie Que	5 25	5 75
B C Molyb wts	6	7
Cdn Foreign Sec	13 00	15 00
Central Dynamics	8	8¼
Charter Indus	11½	12
Cmputel	49	50
Consol Theo A	5½	7
Crown Life	31	32
Electronic A	19	20
Grenache	3 75	4 25
District Trust	8 00	9 00
East Can Savings	5 00	5 75
Halton and Peel Tr	19½	22
Hamilton Trust	8	9
Income Life	6 00	7 00
I Systcoms	10¼	10¾
Indus Life	20½	23
La Prevoyance	16	18
La Stabilitee	5	5½
London Life	—	62
Les Prevoyants	—	6 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marigot Inv	5 25	5 75
Marigot wts	2 50	3 50
North West Life	6 50	8 00
NS L Pow	57	—
Id 4½ priv	65	—
Id 5 priv	35½	—
Nova Scotia Tr	42	—
Paco Corp	5¼	5¾
Peple Stores	13	13¾
Permeatre Corp	31	32
Rapid Data	7¼	7¾
Seaboard Life	6 50	8 00
Spar Industries	4⅜	4⅝
Stadman Indt	19¼	20
Sud d'sm et de Fid	19 50	21 00
Unican Security	7 50	8 00
Wellington Bk A	1 00	1 50
Zodiac A	3½	4
Supersol	4½	5½

fonds mutuels

Par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.87	3.14
Andreae Equity	4.22	4.61
All Cdn Com	9.14	9.99
All Cdn Div	10.99	12.01
All Cdn Ven	10. 53	11.51
American Growth	8.16	8.97
Associate Investors	5.70	5.76
Beaubran	45.15	49.03
Canada Growth	8.31	9.13
Canada Security	5.01	5.27
Cdn Channing Venture	5.92	6.49
Cdn Gas Energy	14.53	15.92
Cdn Investment Fund	4.58	5.02
Cdn Scudder Fund	20.81	20.81
Cdn Sec Growth	10.54	11.55
Cdn Trijsteed	5.05	5.52
Canafund	62.84	65.99
xChase Fund	15.01	16.40
Champlon Mutual	8.28	9.00
Collective Mutual	8.13	8.88
Commonwealth Intl	13.32	14.60
Commonwealth Intl Lever	17.74	19.44
xCompetitive Capital	11.36	12.42
Corporate Investors	6.62	7.23
Corporate Inv Stock Fund	6.34	6.93
xDividend Shares	4.21	4.62
Dominion Compound	5.15	5.59
xDreyfus	16.83	18.37
Entarea Investment	6.06	6.62
European Growth	8.77	9.58
Executive Fund of Cda	8.61	9.04
Exec Inv Intl Ltd	9.12	9.58
Federated Financial	7.04	7.69
Federated Growth	7.72	8.44
xFidelity Trend	33.44	36.35
Fonds Collectif A	8.24	8.96
Fonds Collectif B	5.12	5.28
Fonds Collectif C	10.62	11.54
Fonds Desjardins A	5.57	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	13.08	13.15
Gis Compound	11.34	12.40
Gis Income	4.88	5.34
Growth Equity	8.92	9.75
Guardian Growth	10.76	—
Growth Oil and Gas	22.30	—
Harvard	9.63	10.52
Investors Growth	12.58	13.68
Investors Intl Mutual	9.27	10.08
Investors Mutual	5.92	6.44
Keystone Canada	9.26	10.16
xKeystone Cust S-1	24.40	26.62
xKeystone Cust S-4	7.80	8.58
xKeystone Cust K-2	7.00	7.64
Le Fonds P.E.P.	4.34	4.71
xLexington Research	19.08	20.85
Maritime Equity	4.19	4.58
Molson M Fund	5.41	5.91
Mutual Accumulating	6.24	6.82
Mutual Bond	8.84	9.24
Mutual Bond Income	5.10	5.33
Mutual Growth	8.23	9.00
Mutual Income	6.72	7.35
Natrusco	15.18	15.80
Natural Resources	8.71	9.52
xOne William Street	18.61	18.61
Pension Mutual	11.46	12.52
Principal Growth	6.36	6.95
Provident Mutual	7.72	8.39
Prov Stock Fund	7.26	8.01
xPutnam Growth	13.56	14.82
Radisson	4.47	—
Regent Fund	12.35	13.39
Rayfund	6.15	6.34
Pret et Rev.	8.24	9.06
Sav Inv Am Pret	12.56	13.80
Spec	12.18	13.38
Taurus	8.45	9.29
xTechnol	9.37	10.19
Timed Investment Fund	6.98	7.01
United Accumulative	13.05	14.26
United American	3.45	3.79
United Venture	6.45	7.10
Universal Savings Equity	7.17	7.84
Western Growth	6.25	6.83
York Fund of Canada	5.26	5.71

x—Fonds americains.



Gain modique à Montréal, recul à N.York

A l'indice, tous les principaux groupes de valeurs continuent de se maintenir en hausse modérée dans une ambiance assez animée cet après-midi à la **Bourse de Montréal**. L'indice combiné s'inscrit à 184.87, en hausse de 0.28.

Sauf quelques exceptions, les écarts pour la plupart des cours restent fractionnaires. Imperial Oil hausse de 2½ à 83¼, Pacifique Canadien de 1 à 77¾ et Falconbridge de 1 à 99. Dominion Stores, en hausse de 1⅛ hier, reperd 1⅜ à 17¼.

Ailleurs sur la liste, Maclean-Hunter progresse de ⅞ à 15, et Calgary Power de ¾ à 28. Donohue à 7, Radio Engineering à 47½, et Home "A" à 33 gagnent ½ point chacun. Bell Canada à 47⅞ et Maclaren "B" à 19½ gagnent ⅜ chacun. Brinco et Abitibi gagnent ⅛ à 5¼ et 9½ respectivement. Coronation Credit gagne 35 cents à 3.50.

Sont en baisse, Alcan et Union Carbide de ½ chacun à 28¼ et 19 respectivement et Chemcell de ⅜ à 11⅜.

A la Bourse Canadienne, Paul Service Stores aux industrielles, gagne 1½ à 25½, Domco ⅜ à 12 et International Development 2 cents à 75 cents.

Aux minières, Fort Reliance gagne 15 cents à 1.20, Prime Potash, très active, .02 à 13½ cents, Silver Regent .05 à 90, et Louanna .03 à 25 cents.

* * *

A **Toronto**, l'indice des industrielles continue de s'élever à un nouveau sommet de 187.78, en hausse de .39.

Levy Industries